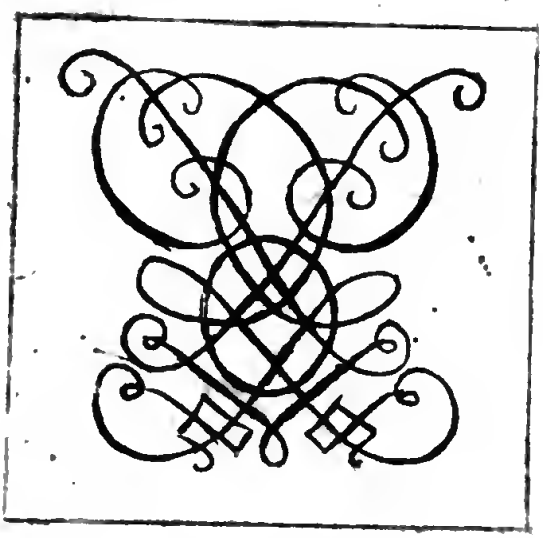

14. 9. 171.

ANNA D. G. IMPERATRIX RUSSIÆ
DUX CURLANDIÆ ET DE SEMIGALLIA
Mutelet Sculp.
Le Bâton dont Louis honore mon courage,
N'eſt point un vain appui pour repoſer mon bras.
Je veux faire un plus digne uſage,
En chaſſant l'ennemi bien loin de ſes Etats

HISTOIRE

DE MAURICE

COMTE DE SAXE,

MARECHAL GENERAL des Camps & Armées de Sa Majeſté TRE'S-CHRETIENNE ;

DUC ELU DE CURLANDE & de Semigalle, Chevalier des Ordres de Pologne & de Saxe :

Contenant toutes les particularités de ſa vie, depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort ; avec pluſieurs Anecdotes curieuſes & intéreſſantes.

TOME PREMIER.

A DRESDE.

M. DCC. LII.

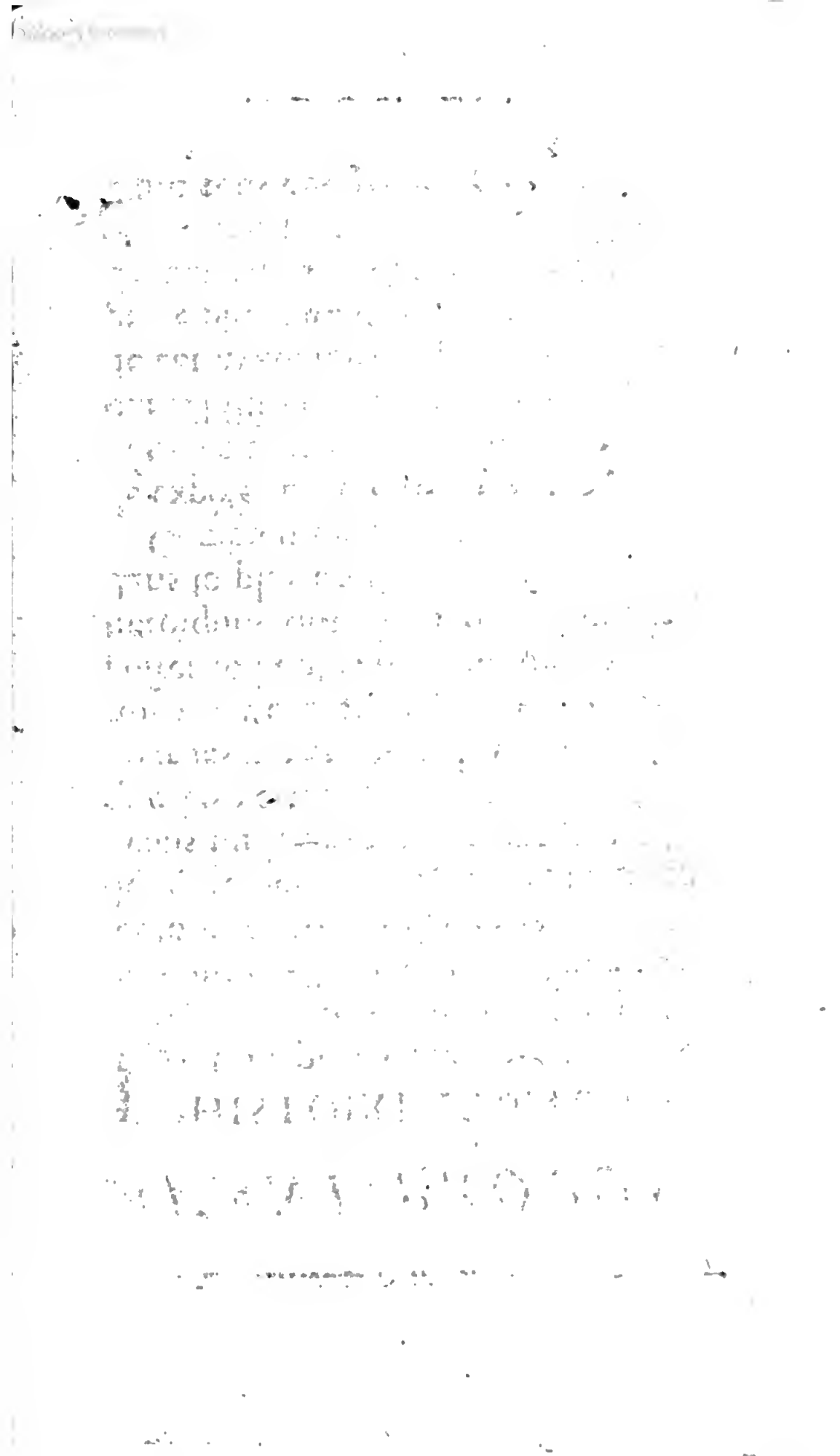

AVANT-PROPOS.

L'HISTOIRE eſt ſans contredit la plus belle partie de la Littérature, & en même temps la plus utile à la Société. C'eſt à elle ſeule que nous ſommes redevables de toutes les connoiſſances que nous avons ſur l'Antiquité. C'eſt par elle que les vertus nous ſont propoſées pour les imiter, & les vices pour les fuir. C'eſt elle enfin qui tranſmet à la poſtérité la plus reculée, des actions héroïques qui ſeroient enſevelies dans le plus profond oubli.

Combien de Guerriers ne ſe ſont-ils expoſés à tant de hazards, que dans l'eſpérance de vivre à jamais dans l'Hiſtoire? Ils ont toujours regardé cet avantage, comme la récompenſe plus flateuſe de leurs peines & de leurs travaux. Parleroit-on encore, ou connoîtroit-on même aujourd'hui tous ces grands hommes dont

nous révérons la mémoire, ſi leurs exploits ne nous étoient parvenus par l'Hiſtoire ? C'eſt à elle qu'ils doivent leur immortalité.

Peut-être même ſeroit-il difficile de décider auquel des deux, du Héros ou de l'Hiſtorien, nous ſommes plus redevables. Le Héros ne ſert qu'à ſon ſiécle, & l'Hiſtorien eſt utile à l'avenir : celui-ci eſt-il plus recommendable que celui-là ? C'eſt encore un problême qui n'eſt pas bien éclairci. Quoique bien des gens eſtiment qu'ils ſe doivent réciproquement, en ce qu'ils s'éterniſent l'un par l'autre, je penſe que le Héros doit plus à l'Hiſtorien que l'Hiſtorien au Héros. Car enfin tout Ecrivain qui entreprend une hiſtoire, pourroit auſſi bien traiter une autre matière, ou s'amuſer par les fictions d'un Roman qu'il inventeroit ; ſa réputation ne dépendroit que de ſa façon de penſer, & de ſon ſtyle : donc il peut ſe paſſer d'un Héros pour ſe faire un nom dans les Belles

Lettres. Mais il n'en eſt pas de même du Héros; il ne peut ſe paſſer de l'Hiſtorien : c'eſt lui qui en publiant ſes actions, le fait vivre éternellement dans ſes écrits.

La mémoire d'Auguſte, pour nous être tranſmiſe, n'avoit-elle pas beſoin d'un *Virgile*; celle de Mecènes, d'un *Horace*; celle d'Alexandre, d'un *Quinte-Curce*; & celle de tant d'hommes illuſtres, d'un *Plutarque*? Il falloit à Charles XII un *Voltaire*, & à Louis XI un *Duclos*. On lit encore aujourd'hui avec plaiſir *Tite-Live*, Joſeph & tant d'autres Hiſtoriens : ces précieux monumens de l'antiquité forment nos mœurs en nous inſtruiſant.

Parmi le grand nombre d'Hiſtoriens, tant anciens que modernes, il y a encore bien du choix, parce que rien n'eſt plus difficile à remplir que les devoirs de ceux qui embraſſent ce genre. Beaucoup ont brillé aux dépens de la vérité, mais peu ſe ſont ſacrifiés pour ſa défenſe. Il

eſt vrai que c'eſt une carrière bien dangereuſe : car ſi vous rapportez certains faits, tels qu'ils ſe ſont paſſés, vous êtes un imprudent ; & ſi vous les taiſez ou les palliez, vous êtes mépriſé. Y a-t-il une alternative plus cruelle ? Ceux-ci par complaiſance pour leurs Héros, gardent le ſilence ſur leurs vices ; & ceux-là par baſſeſſe les érigent en vertus.

Un Hiſtorien de bonne foi, & jaloux de ſa réputation, doit donc pour inſtruire les ſiécles à venir, leur rendre ſans flaterie les choſes dans le même point de vue où elles ont été de ſon temps. La vérité perce toujours d'elle-même ; l'impoſture peut bien l'éclipſer pour quelque temps ; mais tôt ou tard elle triomphe de ſon obſcurité, & pour lors elle n'en devient que plus brillante & plus reſpectable.

En effet, y a-t-il rien de plus mépriſable qu'un Auteur qui, pour flater un ſeul homme, vient en impoſer à tous les autres ? Qu'en

penſe tout l'Univers ? Et que penſe en lui-même ce lâche Adulateur ? Certainement, ou il eſt dépourvu de tous ſentimens, ou mille remords intérieurs le privent de cette douce ſatisfaction qu'il goûteroit, s'il n'avoit rien à ſe reprocher.

J'ai évité avec ſoin de tomber dans cet inconvénient, en m'attachant ſcrupuleuſement à n'annoncer que des faits dont la vérité ne peut être équivoque. Je n'ai pas même déguiſé ceux qui pourroient ternir le plus brillant de la vie du Maréchal de Saxe : car bien loin de cacher ſes foibleſſes, je les publie indiſtinctement avec ſes vertus, afin que le public, juſte appréciateur du mérite, ſoit en état de lui rendre toute la juſtice qui lui eſt dûe ; & effectivement il n'eſt pas facile d'en impoſer ſur une matière qui eſt connue de tout le monde. L'Hiſtoire que je donne ici, eſt trop récente pour pouvoir être défigurée : je ne me ſuis ſervi que de mémoires ſûrs,

que j'ai encore confrontés avec les perſonnes qui ont le plus intimément pratiqué le Maréchal de Saxe.

M. d'Alençon étoit un de ceux qui fut le plus à portée de m'inſtruire de ſa jeuneſſe. Chargé de ſon éducation la plus tendre, il avoit pardevers lui beaucoup d'Anecdotes particulières que tout le monde ignoroit, & dont il a bien voulu me faire part. Il a conſervé juſqu'au dernier moment un véritable attachement de cœur pour le Maréchal de Saxe, qui à la vérité avoit auſſi en la probité de ce ſage Mentor, toute la confiance imaginable : car quoique M. d'Alençon eût diſcontinué d'être auprès de lui, pour aller ſervir en Pologne ſous le Général de Shullembourg ſon ami ; on ne ſçauroit exprimer la ſatisfaction que témoigna le Comte de Saxe quand il le retrouva à Paris en 1722, & il l'a toujours conſulté depuis dans différens événemens de ſa vie. Convaincu de ſa prudence & de ſon

affection, il ſe ſoumettoit volontiers aux remontrances qu'il lui faiſoit amicalement, dans quelques circonſtances où elles n'étoient point tout-à-fait déplacées ; & il n'a cru pouvoir mieux témoigner ſa reconnoiſſance à ce ſage Gouverneur, qu'en lui laiſſant par ſon teſtament un diamant de vingt-quatre mille livres. Rien ne prouve mieux encore la grande confiance du Maréchal de Saxe en M. d'Alençon, que le dépôt qu'il fit en ſes mains de tous ſes titres & papiers les plus importans, lors de ſon dernier voyage à Chambor.

M. d'Alençon n'a ſurvêcu le Maréchal de Saxe que de ſix mois. Un accident auſſi malheureux qu'imprévu, l'a empêché de me guider juſqu'à la fin de mon Hiſtoire, ainſi qu'il ſe l'étoit propoſé. * Comme j'en étois pour lors dans un temps où il y a eu plus de témoins de ſes

* Il eſt mort au mois de Juin 1751, pour s'être caſſé le bras dans ſon carroſſe.

actions, les Mémoires ne m'ont point manqué.

J'ai diviſé cette Hiſtoire en douze Livres. Les quatre premiers contiennent la naiſſance du Comte de Saxe & ſes actions, juſques & compris 1741. Les huit autres détaillent ſes exploits depuis 1741 juſqu'au 30 Novembre 1750, qu'il eſt mort. Les quatre premiers de ces Livres ne ſeront pas moins intéreſſans que les huit derniers : car outre qu'ils préſenteront au Lecteur ce germe du Héroïſme qui fermenta en lui dès ſa plus tendre enfance, ils l'inſtruiront de certains faits que ſa vie privée ne publia point dans le temps.

J'ai cru ne pouvoir me diſpenſer de rapporter quelques-unes de ſes aventures galantes, afin d'égayer un peu la matière trop ſérieuſe par elle-même, & pour rendre en même temps à ſa mémoire un léger hommage en ce genre ; car tout le monde ſçait que ç'a été le Seigneur le plus galant de ſon ſiécle ; mais un homme

n'eſt pas moins grand pour être un peu voluptueux, puiſque l'amour a été de tous les temps, & ſera à jamais l'apanage le moins conteſté des plus grands Hommes, & ſur-tout quand il n'a point préjudicié à leurs autres actions. Les Céſars & les Auguſtes, pour s'être livrés à ce doux penchant, n'en étoient pas moins les Maîtres du monde, par la grandeur de leurs actions & par la ſupériorité de leurs ſentimens.

Tel a été le Maréchal de Saxe : il a donné à ſon tempérament une carrière honnête, ſans pour cela tomber dans ces égaremens du cœur & de l'eſprit qui altérent nos principes. Sa paſſion dominante a toujours été l'amour de la gloire ; & s'il a quelquefois prétendu à la gloire de l'amour, ce n'a jamais été que par forme d'amuſement néceſſaire, & pour ſe diſtraire un peu de ſes occupations trop ſérieuſes.

Je finis en prévenant le Lecteur, qu'en m'attachant plutôt à la vérité

des faits, qu'à la pureté de la diction, je n'ai point négligé, afin de rendre mon Hiſtoire plus intéreſſante, de rapporter les événemens les plus mémorables de l'Europe, à meſure qu'ils ſe ſont préſentés chronologiquement à ma plume & à mon ſujet, ſans cependant trop entreprendre ſur ce qui n'eſt réſervé qu'à un Hiſtoriographe caractériſé, qui auroit aſſaiſonné tous ces événemens de réflexions politiques ajuſtées aux circonſtances; mais pour n'avoir rien voulu prendre ſur mon compte, je les ai rendus ſimplement; & d'ailleurs il eſt des conjonctures auſquelles tout Ecrivain eſt obligé de s'aſſujettir.

Si enfin je n'ai point parlé de tous les Militaires qui ſe ſont diſtingués dans les guerres dont il eſt fait mention dans le corps de cet Ouvrage; c'eſt que je n'ai cité que ceux qui ont commandé le Maréchal de Saxe, ou qui ont ſervi ſous ſes ordres.

SOMMAIRE
DU LIVRE PREMIER.

ORIGINE des Saxons : leur Religion, leurs Loix & leur ancien Gouvernement. Deſcription de l'état actuel de la Saxe. Ancienneté de la Maiſon de Saxe. Généalogie du Comte Maurice, celle du Roi de Pologne ſon père, & ſes amours. Arrivée de Mademoiſelle de Koniſmarc à Dreſde. Moyens dont ſe ſert Frederic Auguſte pour captiver ſon cœur. Fêtes de Mauritzbourg pour elle. Elle eſt élue Doyenne de Quedlimbourg. Hiſtoire de ce Chapitre. Naiſſance du Comte Maurice. Voyage de Frederic Auguſte en Hongrie & à Vienne : il y fait une Maîtreſſe qu'il amène à Dreſde : il eſt couronné Roi de Pologne. Education du Comte Maurice, ſon inclination militaire décidée en ſortant du berceau. Le ſieur d'Alençon eſt choiſi par le Roi

de Pologne pour être ſon Gouverneur. Il part pour le ſiége de Lille en 1708. Sa première intrigue galante. Il ſe trouve aux ſiéges de Tournay & de Mons, & à la bataille de Malplaquet en 1709. Eſt au ſiége de Riga, & vole à celui de Bethune en 1710. Il retourne à Dreſde, va à Leipſick. Deſcription de cette Ville.

HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE.

IL y a ſi long-temps que les Saxons ſont connus dans l'Europe, qu'il eſt preſqu'impoſſible de fixer une époque juſte de leur origine : ils ont toujours été ſi formidables à leurs voiſins, que les plus anciens Hiſtoriens nous les donnent pour féroces, ſanguinaires & belliqueux ; ce qui pourroit bien avoir contribué à compoſer l'étymologie de leur nom de Saxons, pour ſignifier combien ils étoient infléxibles, & ayant le cœur auſſi dur qu'un rocher, que les Latins appellent *ſaxum* ; ou ils tirent encore leur nom de leur pays même, parce que la Saxe eſt remplie de montagnes & de rochers, & que la terre y eſt blanchâtre, pierreuſe, & ſi dure en certains endroits, qu'elle n'a pu être défrichée ni cultivée qu'avec beaucoup de peines & de ſoins : mais l'induſtruie & les travaux infatigables des habitans l'ont rendue fertile & propre à pouvoir ſe paſſer aujourd'hui de ſes voiſins. C'eſt le ſeul endroit de l'Europe où il

ſe trouve de la matière auſſi propre qu'en Afrique pour faire la porcelaine, qui eſt autant eſtimée que celle de la Chine & du Japon.

Le pays des premiers Saxons étoit beaucoup plus conſidérable : il eſt borné aujourd'hui par la mer Baltique au nord, par le Weſer & la Weſtphalie au couchant, par la Franconie & la Bohême au midi, & par la Sileſie & la Pruſſe au levant, ce qui compoſe cependant encore une vaſte étendue de pays très-peuplé.

Outre quantité de rivières, de ſources & de fontaines qui contribuent à la fertilité de la Saxe, elle eſt traverſée par l'Elbe, fleuve très-renommé en Allemagne, qui prend ſa ſource du mont des Géants, ſur les confins de la Bohême & de la Sileſie, & ſe jette dans la mer Baltique au-deſſus de Hambourg. La Miſnie qui eſt une des principales Provinces de la Saxe, & dont Miſſen eſt la ville capitale, eſt très-abondante en mines d'argent & de plomb.

Les Saxons ont eu de tout temps leur Religion particulière, leurs Loix & leurs Coutumes, qu'ils obſervoient avec tant d'exactitude & de ſévérité, que ceux qui s'en écartoient, étoient punis avec une telle rigueur, que le pal, la roue & le feu étoient les punitions ordinaires des moindres crimes, même de ceux que nous ne regardons aujourd'hui que comme des fautes, ce qui les faiſoit paſſer pour des barbares parmi leurs voiſins.

Ils étoient originairement Idolâtres, & par conſéquent ſuperſtitieux. Ils ont commencé par adreſſer leur culte au Soleil, & ſucceſſivement à d'autres Divinités. Ils adoroient le Dieu Irmenſul, dont l'Idole fut trouvée dans le Temple d'Ereſbourg, lorſque Charlemagne eut pris d'aſſaut cette Ville en 772, après les avoir défaits dans une bataille qu'il leur livra près d'Oſnabrug. Cette Idole avoit la figure d'un homme armé de toutes piéces à la Romaine, le ſabre au côté & le caſque en tête : au-deſſus duquel étoit un coq dont la queue ſervoit de panache ; ſa poitrine étoit chargée de la figure d'un ours, & ſon bouclier de celle d'un lion en fureur; elle portoit à la main droite un étendard ſur lequel, ſelon quelques Antiquaires, étoit peinte une roſe, & de la main gauche elle tenoit une balance en équilibre.

Le Temple & l'Idole portoient le même nom ; on les avoit ainſi nommés d'Arminius, cet illuſtre défenſeur de la liberté Germanique, lequel fit périr pluſieurs Légions Romaines commandées par Varrus, du temps d'Auguſte ; & ce mot Irmenſul étoit compoſé de deux autres, *Arminii ſala* ou *inſula*, Cour d'Arminius, ou Iſle d'Arminius.

Comme les Saxons avoient été forcés à embraſſer le Chriſtianiſme plutôt par les armes de Charlemagne, que gagnés par ſa douceur, ou perſuadés par les preuves de ſa Religion, ils ne tardèrent point à ſe

ſoulever, & à retourner à l'Idolâtrie ; car en 793 ils levèrent le maſque, renverſèrent les autels, démolirent les Egliſes, maſſacrèrent les Prêtres, & ſecouant par-tout le joug de la Religion Chrétienne avec celui de Charlemagne, ils retournèrent au culte de leur Idole, & rétablirent deux de leurs Dieux, que cet Empereur avoit détruits avec Irmenſul, ſçavoir, Crodo & Buſterich.

Crodo fut adoré dans la Fortereſſe de Harzbourg. Il repréſentoit un vieillard chagrin, debout, la tête nue & demi-chauve, & la barbe longue. Il étoit vêtu d'une grande robe blanche, qui lui deſcendoit un peu au deſſus de la cheville du pied : cette robe étoit de laine, & étoit attachée par une large ceinture de toile griſe, dont les deux bouts flottoient au gré du vent. Il tenoit de la main droite un ſeau de bois plein d'eau, d'où ſortoient différentes fleurs épanouies, & de la gauche une roue élevée à la hauteur de ſa tête, & cette Idole qui étoit ſur une colomne de huit pieds de haut, avoit les pieds ſur le dos d'un poiſſon qui reſſemble à la perche.

Quant au Dieu Buſterich, on voit encore cette Idole aujourd'hui dans la Fortereſſe des Comtes de Schwartzembourg, nommée Sondershus. Elle eſt d'un métail inconnu, haute d'une aune & creuſe en dedans : elle repréſente un enfant de dix ans en colère, & regardant de travers ; il tient la main droite ſur ſa tête, & la

gauche eſt appuyée ſur ſa hanche : il a un trou rond ſur le milieu du deſſus de la tête, & un autre ſemblable au milieu de la bouche. Après avoir rempli d'eau ſpiritueuſe cette ſtatue, on bouchoit ces trous, & on mettoit du charbon ardent ſur la tête de l'Idole, de ſorte que l'eau venant à s'échauffer, l'Idole ſuoit, les bouchons ſautoient avec éclat, & la ſtatue paroiſſoit jetter des flammes.

On prétend que les Prêtres avoient imaginé cet artifice pour en faire uſage quand ils vouloient perſuader à la populace ignorante, que la Divinité étoit fort en colère contre la Nation, & qu'il falloit l'appaiſer par des offrandes, dont ils faiſoient leur profit.

Charlemagne occupé pour lors à appaiſer quelques troubles dans l'Empire, ne ſongea point à charger les Saxons qui s'étoient ainſi révoltés ; mais ſi-tôt qu'il eut pacifié l'Allemagne, il conduiſit ſon armée en Saxe, & défit les Saxons en 776. Maître de leur pays, il détruiſit leurs faux Dieux & leurs Temples, mais non leurs préjugés ; car ils ont encore beaucoup varié depuis ce temps-là dans leur Religion. Cependant il leur accorda la paix, à condition qu'ils renonceroient pour toujours à l'Idolâtrie, & embraſſeroient le Chriſtianiſme. Pluſieurs d'entre les principaux ſe firent effectivement baptiſer pour donner l'exemple ; mais ce zéle ne prit point parmi le peuple ; & Wittikind toujours

amateur de la liberté de ſon pays, aima mieux ſe retirer auprès de Sigefroy Roi de Danemarck ſon beau-père, que de renoncer à la Religion de ſes pères, & ſe ſoumettre à Charlemagne.

Quant à leurs loix, un père étoit le maître de faire mourir lui-même ſes enfans & ſa femme, lorſqu'ils lui manquoient, ſans qu'il fût tenu de rendre compte des raiſons qu'il avoit eues. Un Saxon pouvoit impunément tuer ſon compatriote ou autre, pourvu qu'enſuite il pût prouver qu'il avoit eu aſſez de motifs pour ſe faire juſtice lui-même. Ils ne connoiſſoient point parmi eux cette longue & déteſtable procédure, qui embrouille les affaires, qui ruine les familles, & qui ſacrifie tous les jours à l'injuſtice.

La forme de leur premier gouvernement étoit Ariſtocratique: parmi les plus ſages & les plus expérimentés d'entre eux, ils choiſiſſoient les douze plus âgés pour les gouverner; car ils avoient pour la vieilleſſe tous les égards poſſibles, & une vénération particulière: quand ils voyoient mourir de jeunes gens, ils regardoient cela comme une punition de leurs Dieux, & ils reſpectoient dans les vieillards cet âge avancé, qu'ils tenoient au contraire comme une marque la plus ſenſible de leur protection.

L'élection ſe faiſoit librement & ſans ſcrutins par toute la Nation aſſemblée tous les ans au jour indiqué, dans une plaine

au centre de leurs Etats, afin que tout le peuple fût plus à portée de s'y trouver. Là ſans avoir égard au rang ni à la richeſſe de perſonne, ils ne couronnoient que le ſeul mérite; & bien loin qu'il y eût des brigues & des cabales pour y parvenir, ces places, quoique les premières de l'Etat, auroient été très-ſouvent vacantes, ſi l'on n'eût pas forcé ceux qui étoient élus de les accepter; tant ils étoient perſuadés de la difficulté qu'il y a à gouverner ſagement les autres, quand on veut remplir de bonne foi tous les devoirs de ſon état.

Ces douze vieillards avoient tous la même autorité. Si-tôt qu'ils étoient élus, on les expoſoit au peuple ſur un amphithéatre pendant trois jours de ſuite, pour infirmer ou confirmer leur élection. Le dernier de la Nation qui auroit eu le moindre reproche à faire à un de ces douze Chefs, pouvoit le faire librement, & on lui en ſubſtituoit un autre. De là la liberté des ſuffrages qui ſubſiſte encore dans les Diettes de Pologne, & dans pluſieurs autres Etats d'Allemagne.

Si le troiſiéme jour expiré, il ne ſe trouvoit aucun témoignage contre eux, on leur ceignoit le front d'une couronne de fer, qu'ils ne quittoient ni jour ni nuit, pendant l'année de leur regne, pour ſignifier la dureté de l'emploi de Miniſtre; après quoi on les conduiſoit au ſon des inſtrumens à la tête des troupes, & de là dans un lieu où ils vivoient fru-

galement en commun, aux dépens de tout le peuple, qui ſe cottiſoit de lui-même, ſans qu'on fût obligé, ainſi que pour les beſoins de l'Etat, de le contraindre par la levée d'aucun impôt. Ils portoient à leurs enſeignes militaires la figure d'un poulain blanc, pour marquer leur agilité & leur candeur.

Ayant porté leurs armes dans l'Italie pour combattre les Oſtrogots, qui l'occupoient alors; un de leur Chefs y fut pris par ces derniers, l'an 402, & conduit à Milan, où il fut décapité. Sa couronne de fer s'y voit encore, & ſert à couronner les Ducs de Milan chaque fois qu'ils en prennent l'inveſtiture.

La réputation de ces anciens Saxons faiſoit tant de bruit dans l'Europe, par les conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne & ailleurs, que les Ecoſſois les appellèrent à leur ſecours contre les Bretons avec leſquels ils étoient en guerre, en 428. Ils paſſèrent effectivement en Ecoſſe, & ſe rendirent maîtres de toute l'Angleterre, où ils s'établirent par la force des armes, & qu'ils partagèrent enſuite en ſept Royaumes, après en avoir chaſſé ceux-mêmes au ſecours deſquels ils étoient venus : & la Nation Angloiſe ſi floriſſante aujourd'hui dans l'Europe, tire ſon origine de ces premiers Saxons.

Par la ſuite des temps ces peuples s'étant civiliſés par la communication qu'ils avoient avec ceux qu'ils combattoient & ſubjuguoient, ils changèrent la

forme de leur gouvernement ; & ayant étendu leur pays bien au de-là de ſes bornes ordinaires, ils jugèrent que pour en conſerver l'intérieur, & y adminiſtrer la juſtice, les douze Chefs qu'ils ſe donnoient tous les ans, avoient aſſez à travailler au dedans, ſans être encore occupés au dehors ; c'eſt pourquoi ils éliſoient un Chef quand ils étoient en guerre, & ils lui remettoient le commandement général des troupes, la direction des opérations militaires, & la diſtribution de tous les emplois : il étoit élu par les douze vieillards au nom de toute la Nation ; mais ſon autorité ne duroit qu'autant que la guerre.

Ils donnoient à ce Chef militaire le titre de Duc des Saxons : la généalogie de ces premiers Ducs eſt inconnue avant Wittikind, qui étoit contemporain de l'Empereur Charlemagne & ſon ennemi déclaré, dans le ſeptiéme ſiécle. Ces Ducs, qui d'abord n'étoient qu'électifs, ſe ſont inſenſiblement rendus par la ſuite Souverains héréditaires. L'Hiſtoire les a toujours reconnus pour Ducs de Saxe juſqu'en 1426, qu'il plut à Sigiſmond, Empereur d'Allemagne & Roi de Bohême, d'ériger en Electorat les Etats de Frederic, Duc de Saxe, dit le Guerrier, en reconnoiſſance de ce que ce Duc avoit fait rentrer ſous ſon obéiſſance les Bohémiens qui s'étoient révoltés contre lui, à l'occaſion de la mort de Jean Hus & de Jerôme de Prague ; leſquels pour leur héréſie avoient été condamnés à être brûlés par le Concile

de Conſtance, que ce même Sigiſmond avoit fait aſſembler, & dans lequel auſſi il fit procéder à l'élection d'un nouveau Pape, ſous le nom de Martin V, en la place de Jean XXIII, de Gregoire XII & de Benoît XIII, qui partageoit pour lors entre eux le Patrimoine de ſaint Pierre, au grand ſcandale de l'Egliſe, qui ſe trouvoit affligée de différentes héréſies.

Depuis quelques ſiécles la Saxe étoit pour la meilleure partie ſoumiſe au ſaint Siége. Elle devoit ſa converſion à l'Empereur Charlemagne, qui en détruiſant le Paganiſme & l'Idolâtrie, y avoit jetté les premières ſemences de la vraie Religion. Quoiqu'elle ne prît point d'abord tout d'un coup parmi le peuple, elle y fut cependant adoptée par les pricipaux, dans la vûe de plaire à l'Empereur, & d'en obtenir des emplois. Leur exemple fermenta, & petit à petit toute la Saxe devint Catholique: les Ducs, après Wittikind, ſe glorifièrent d'être bons Catholiques Romains; leurs Sujets ambitionnant de parvenir aux charges de l'Etat, s'étoient inſenſiblement défait de leurs anciens préjugés, & ſans ſe livrer aux héréſies qui étoient très-fréquentes dans ces temps-là, ils ſuivoient la Religion de leurs Princes, tant l'exemple a de force ſur le peuple! Mais la doctrine de Luther s'étant gliſſée dans le cœur de Frederic, dit le Sage, pour lors Electeur de Saxe en 1517, ce fut la Religion dominante du pays: l'Empereur Charles-Quint eut beau

faire

faire les derniers efforts pour l'abolir dans ſon principe, il n'en put venir à bout. Ce fut en vain que par la Diette de Spire en 1520, & celle de Wormes en 1521, il voulut en arrêter les progrès; tous ſes ſoins ne firent qu'irriter le feu de la nouveauté; & Luther triomphoit dans le Château de Wartzbourg en Saxe, de voir ſa doctrine faire fortune tous les jours, & être adoptée par différens Princes d'Allemagne, leſquels proteſtant contre l'Edit de Spire, qui les mettoit au banc de l'Empire, levèrent entr'eux une armée de cent mille hommes pour la ſoûtenir contre l'Empereur.

Ce fut Jean Frederic Electeur de Saxe, qui eut le commandement de cette armée, avec Philippe, Landgrave de Heſſe; & depuis ce temps-là tous les Princes de la Maiſon de Saxe ont vêcu dans le Luthéraniſme, juſqu'au mois de Juin 1697, que Frederic-Auguſte, pour réuſſir dans ſes prétentions ſur la couronne de Pologne, fit abjuration entre les mains de l'Evêque de Javarin, grand Prévôt de Cologne: mais quoique ce Prince & ſon ſucceſſeur ayent abjuré la doctrine de Luther, le peuple la conſerve toujours; & la Saxe en entier eſt encore aujourd'hui de la Confeſſion d'Auſbourg.

Wirtemberg étoit autrefois la Capitale de toute la Saxe, & la réſidence ordinaire des Electeurs: cette grande Ville eſt aſſiſe

ſur la rive droite de l'Elbe, dans une plaine très-ſpacieuſe & très-fertile, environnée de montagnes couvertes de bois. En 1499, l'Electeur Frederic II y jetta les premiers fondemens d'une Univerſité, qui eſt devenue très-recommendable depuis que Frederic III la prit ſous ſa protection, & la dota en 1502. Les fortifications y ſont fort régulières, en bon état, & munies d'une artillerie immenſe. C'eſt dans ſon Château qu'habitoient les Princes de Saxe, juſqu'en 1530, que Henri le Pieux vint demeurer à Dreſde; & depuis ce temps-là tous ſes ſucceſſeurs y ont toujours établi leur réſidence. Cette Ville eſt dans la Miſnie; elle eſt auſſi aſſiſe ſur l'Elbe & ſous un climat enchanté, pour la pureté & la température de l'air. Les bâtimens y ſont magnifiques, & les habitans nombreux: le peuple y eſt galant plus qu'en aucun autre endroit de l'Allemagne, & affable aux étrangers, ce qui y en attire de toutes parts avec affluence.

Le ſang eſt communément beau à Dreſde, & ſur tout parmi le ſexe, ce qui rend les hommes plus voluptueux que dans les lieux où les femmes ne ſont point ſi belles; car on a beau être ſage & vertueux par tempérament ou par principe, il n'eſt pas douteux qu'on ceſſe de l'être par occaſion, & que preſque toujours cette occaſion dégénère en habitude, par la trop grande familiarité des objets.

A l'égard de l'ancienneté de la Maiſon de Saxe, elle eſt en droit de la diſputer à tous les autres Souverains de l'Europe : elle paſſe chez bien des Auteurs pour faire tige des Bourbons ; puiſque ſelon eux, Hugues Capet deſcend de ce même Wittikind, dont il eſt parlé ci-deſſus : elle a fourni à l'Allemagne quatre Empereurs ; ſçavoir, Henri, dit l'Oiſeleur, & les trois Othons.

Après la mort de Maximilien en 1519, les Electeurs ſe réunirent tous d'une voix en faveur de Frederic, dit le Sage, Electeur de Saxe, & lui offrirent le titre de Roi des Romains : mais ce Prince, ou trop attaché au Luthéraniſme qu'il auroit fallu abjurer, ou par généroſité, les refuſa, & ſe déporta de ſes prétentions en faveur du petit-fils de Maximilien, qui étoit déja Roi d'Eſpagne, & lequel à ſon refus régna effectivement dans l'Empire, ſous le nom de Charles V.

Et de nos jours encore il eſt certain que ſi après la mort de Charles VII en 1745, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe aujourd'hui, avoit voulu ſe prêter à l'empreſſement général de l'Empire, il l'auroit emporté ſur la Maiſon de Lorraine, & auroit été Empereur ; mais ſon auguſte Maiſon eſt aſſez illuſtrée par elle-même, & par le Thrône de Pologne, ſans briguer encore d'autres honneurs.

Il n'y a point de Souverains qui ne ſe ſoient fait dans tous les temps un grand

honneur de s'allier à cette Maiſon. Je m'écarterois trop de mon ſujet, ſi je détaillois ſes différentes alliances; il me ſuffira de dire que celle que la France a contractée en 1747 avec elle, par le mariage de Monſeigneur le Dauphin avec la Princeſſe Marie-Joſeph de Saxe, met le comble aux vœux des deux Nations, & que les vertus perſonnelles de cette Princeſſe la rendent encore plus digne du Thrône auquel elle eſt deſtinée, que ſa naiſſance, toute illuſtre qu'elle ſoit.

Maurice Comte de Saxe, Duc élu de Curlande & de Semigalle, Maréchal des Camps & Armées du Roi Très-Chrétien, né à Dreſde le 19 Octobre 1696, & mort au Château de Chambor le 30 Novembre 1750, étoit fils naturel de Frederic-Auguſte II, Electeur de Saxe, lequel a été depuis Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie. Sa mère Aurore Comteſſe de Koniſmarc, étoit d'une des plus illuſtres familles de Suéde.

Le Maréchal de Saxe étoit d'une taille ordinaire, mais d'un tempérament robuſte, & d'une force extraordinaire. A une phyſionomie noble, douce & martiale tout à la fois, il joignoit toutes les qualités intérieures du meilleur cœur du monde : affable & compatiſſant aux malheurs des autres, il étoit grand & généreux autant & même plus encore que ſa fortune le lui permettoit.

Mais ayant d'aller plus loin, comme le

principal but que doit ſe propoſer un Hiſtorien, eſt d'éviter la confuſion des faits & des dates, & de ſoûtenir ſes mémoires dans une intelligence qui puiſſe être dans tous les temps à la portée de tout le monde; j'ai cru pour y parvenir ne pouvoir me diſpenſer de commencer par reprendre, & même d'un peu loin, l'Hiſtoire de Frederic-Auguſte, père de notre Héros; parce qu'il y a tant de connexité entre l'un & l'autre, qu'elles ſont mutuellement néceſſaires: & d'ailleurs la mémoire de Madame de Koniſmarc, qui eſt encore aujourd'hui dans une haute vénération en Saxe, demande que ſa vertu, & celle de toutes les autres favorites de Frederic-Auguſte, ſoit pleinement juſtifiée par l'exacte expoſition des manières galantes & ſéduiſantes de ce Prince, qui eût triomphé de la vertu même en original, ſi de ſon temps cette Divinité eût oſé deſcendre ſur la terre, tant il étoit dangereux pour le ſexe de le voir, de le pratiquer & de le connoître ſans l'aimer.

Frederic-Auguſte, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, naquit à Dreſde le 12 Mai 1670: il étoit fils de Jean-Georges III, Electeur de Saxe, & d'Anne-Sophie, Princeſſe de Danemarck. Il avoit épouſé en 1693 Chriſtine-Everhardine de Brandebourg-Bareith, n'étant alors que Prince de Saxe. Son frère aîné Jean-Georges IV, Electeur de Saxe, étant mort ſans enfans au

mois d'Avril 1694, il lui ſuccéda dans tous ſes Etats.

Le 17 Juin 1697 il fut élu Roi de Pologne, & couronné le 15 Septembre de la même année. Ce Monarque étoit le plus grand Prince de ſon temps: élevé dès l'enfance dans le métier de la guerre, il donna de bonne heure des marques éclatantes de ce courage, qu'il a ſignalé par la ſuite en tant d'occaſions.

Il avoit parcouru dans ſa jeuneſſe toutes les Cours, & preſque toutes les différentes Provinces de l'Europe; il s'y étoit fait admirer par ſa force extraordinaire, par ſon adreſſe & par ſa bonne mine, mais beaucoup plus encore par l'étendue de ſes lumières, par la vivacité de ſon jugement, & par cette rare préſence d'eſprit qu'il a fait paroître dans tous les différens événemens de ſa vie. C'eſt dans ſes voyages qu'il avoit acquis ces manières nobles, qui l'ont toujours fait conſidérer depuis comme le Prince le plus poli, le plus gracieux & le plus généreux qui ait jamais été: il aimoit les Sciences & les Arts au ſuprême degré, & les protégeoit particulièrement. La Saxe lui doit l'utile établiſſement de pluſieurs riches Manufactures, & de différentes Sociétés de Sçavans qu'il combloit de ſes bienfaits, & qui le regretteroient bien davantage encore aujourd'hui, s'il ne revivoit dans le Monarque, qui lui ayant ſuccédé par le droit du ſang, a auſſi hérité de toutes ſes autres vertus.

Avec toutes les belles qualités dont étoit doué l'Electeur Frederic-Auguſte II, il ne pouvoit manquer d'avoir la Cour la plus brillante de l'Europe; auſſi réuniſſoit-il dans la ſienne toute la grandeur & la magnificence qu'il avoit remarqué chez les Etrangers; il y avoit même encore enchéri par un goût particulier, de ſorte que Dreſde étoit le plus riant & le plus charmant ſéjour que l'on eût jamais vu. Chaque jour y étoit marqué par une différente fête, & c'étoient tous les jours nouveaux plaiſirs : la bonté de ſon tempérament lui permettoit de s'y livrer, ſans l'altérer; car il étoit d'une complexion forte & robuſte, à l'épreuve de tous excès en tout genre.

Quoiqu'il eût pour épouſe la Princeſſe la plus accomplie, & capable à tous égards de fixer pour jamais le cœur de tout autre Prince que lui, il ne put s'empêcher de ſuivre le penchant de l'inconſtance qu'il avoit contracté dans ſes voyages, où il avoit donné autant de leçons de galanterie qu'il en avoit reçu. Comme il avoit épouſé l'Electrice par pure inclination, il l'aimoit toujours, & il avoit pour elle toute cette complaiſance empreſſée qui ſied ordinairement mieux à un amant qu'à un époux; mais la force de ſon tempérament ne lui permettant pas de s'en tenir là, & ne jugeant des vrais plaiſirs que par leur diverſité, il chercha bientôt les moyens de s'en procurer autant qu'il pourroit.

Mademoiſelle de Keſſel fut le premier écueil qui fit échouer ſa fidélité ; il la vit, il l'aima, & il en fut aimé. Ce commerce eût peut-être été plus durable, ſi Mademoiſelle de Keſſel eût mieux ſçu faire ſa cour à l'Electrice ; mais loin de ménager cette Princeſſe, & fière de ſa faveur, elle s'en prévalut en différentes occaſions pour lui manquer ; ce qui piqua contr'elle l'Electrice, au point de tout mettre en uſage pour l'éloigner de la Cour : elle n'épargna auprès de l'Electeur, ni prières, ni larmes, foibles, mais ordinaires reſſources des femmes en pareil cas : cependant elle réuſſit ; & pour mieux s'aſſurer contre ſon retour, elle eut encore la généroſité de lui procurer un établiſſement avantageux, & dont elle fit tous les frais aux dépens de ſa caſſette. Mademoiſelle de Keſſel étoit de ces Beautés naiſſantes qui frappent au premier coup d'œil, & qui inſpirent plus d'amour que de tendreſſe ; auſſi l'Electeur ne parut-il la regretter, qu'autant de temps qu'il lui en avoit fallu pour l'aimer : ce fut un nouveau ſacrifice à ſon inconſtance, lequel ne lui coûta guéres.

Cependant l'Electrice triomphoit & ſacrifioit à ſon amour propre, comptant qu'elle ne devoit qu'à ſes charmes le retour de l'Electeur : plus tranquille depuis le mariage de Mademoiſelle de Keſſel, elle croyoit que le Prince étoit guéri pour toujours de la paſſion d'en aimer d'autres qu'elle ; elle

goûta effectivement pendant quelque temps les douceurs de ſon état, mais il ne dura pas à la vérité autant qu'elle l'auroit bien ſouhaité.

Dans ce temps-là le Comte Philippe de Koniſmarc, Seigneur autant diſtingué par ſa naiſſance que par ſon mérite perſonnel, en voyageant dans les différentes Cours de l'Allemagne, s'étoit arrêté dans celle de Hannovre, où il avoit reçu l'accueil le plus gracieux du monde. La Princeſſe de Zell qui faiſoit l'ornement de cette Cour, n'avoit point été la dernière, en bonne connoiſſeuſe, à apprécier les bonnes qualités de ce jeune Suédois : elle lui avoit même donné publiquement des marques ſi peu équivoques de ſon eſtime particulière, qu'on ne tarda point à les ſoupçonner de quelque commerce ſecret. De telle condition que fût le Comte de Koniſmarc, la Maiſon de Hanovre trouva une trop grande diſproportion entre lui & la Princeſſe de Zell, pour n'y pas mettre ordre ; ce jeune Seigneur fut ſacrifié, * ou du moins étant diſparu un jour, on n'en a point eu de nouvelles depuis.

Le bruit de ſa mort s'étant peu après répandu à Stockholm, les Comteſſes de Steimboc & de Lovenhaupt, & la Comteſſe de Koniſmarc, ſes trois ſœurs, pen-

* On prétend que le Comte de Koniſmarc fut mis vivant dans un four chaud, dans lequel il fut réduit en cendres.

ſèrent à recueillir la ſucceſſion de leur frère : elles ſçavoient qu'il avoit placé ſur différens particuliers de Hambourg une ſomme de cent mille écus : elles écrivirent à ceux qui avoient ces fonds entre les mains, ſans en pouvoir tirer raiſon ; parce qu'étant informés de la mort du Comte de Koniſmarc, ces Négocians ne cherchoient qu'à éluder la demande, & à s'approprier ces fonds, ſous le prétexte injuſte que ces trois ſœurs ne pouvant conſtater par aucun acte public la mort de leur frère, ils ne pouvoient ſe déſaiſir de ce qu'il leur avoit remis.

Ces trois héritières de la Maiſon de Koniſmarc prirent donc le parti de s'adreſſer à l'Electeur de Saxe pour implorer ſa protection, & l'engager à leur faire rendre juſtice par le Senat de Hambourg : elles arrivèrent à Dreſde peu de temps après le mariage de Mademoiſelle de Keſſel. Quoiqu'elles fuſſent toutes trois fort aimables, cependant la beauté d'Aurore, la plus jeune des trois, captivoit tous les cœurs par ſon éclat, tandis que ſon eſprit les raviſſoit par ſa vivacité & ſa pénétration : de ſorte que depuis leur arrivée à la Cour de Dreſde, on n'y parloit que de la belle étrangère. L'Electeur en fut lui-même frapé ſi tôt qu'il la vit, & dès lors il commença intérieurement par ſe la deſtiner : ſon nom & ſa naiſſance ſuffiſoient pour lui donner une entrée à la Cour ; auſſi y fut-elle reçue, & ſes ſœurs, avec diſtinction ; elles ſollici-

rèrent l'affaire pour laquelle elles étoient venues, & bientôt les Miniſtres eurent ordre de s'employer à leur faire rendre une prompte juſtice.

L'Electrice étoit elle-même ſi prévenue en faveur d'Aurore, & ſi enchantée de la délicateſſe de ſon eſprit, qu'elle fut la dernière à s'appercevoir de ce qui ſe paſſoit dans le cœur de ſon volage époux : elle comptoit ſur ſes propres charmes, ſans ſe méfier de ceux de la jeune & belle Suédoiſe, qui lui avoient cependant déja donné un terrible échec ; car outre que l'Electeur ne levoit point les yeux de deſſus les ſiens quand elle paroiſſoit à la Cour, il lui avoit même déja rendu pluſieurs viſites, dans leſquelles les connoiſſeurs admettoient plus de deſſein que de bienſéance & de politeſſe.

Après avoir épuiſé pendant quelque temps le Code galant & toutes ces reſſources dont ſe ſervent ordinairement les amans pour réuſſir auprès d'une belle, & dont lui-même s'étoit déja tant de fois ſervi efficacement ailleurs, il eut recours à un de ſes Favoris ; après lui avoir découvert confidemment la paſſion démeſurée de ſes ſentimens pour la belle Aurore, il le chargea d'en négocier le triomphe, en appuyant auprès d'elle, & lui réïtérant les tendres déclarations d'amour, qu'il lui avoit déja lui-même infructueuſement fait toutes les fois qu'il avoit trouvé l'occaſion de l'entretenir ſeule : ce médiateur fit en vain uſage de toute ſon

adresse ; il ne réussit pas mieux que son maître.

Madame de Steimboc, qui ne tarda point à s'appercevoir de la passion de l'Electeur pour sa jeune sœur, lui fit plusieurs fois des leçons dignes de son éducation ; elle se servit de tout son esprit pour l'exhorter à éviter tout ce qui pourroit porter la moindre atteinte à sa vertu, & lui fit promettre de ne jamais oublier ce qu'elle devoit à son nom & à elle-même : mais l'Electeur étoit trop aimable à ses yeux pour qu'elle pût tenir long-temps sa parole.

Ce Prince lui écrivit un jour : elle reçut d'abord sa lettre par respect, & par timidité elle n'y fit point de réponse. L'Electeur s'en plaignit par une seconde encore plus tendre que la première ; pour lors elle crut que la bienséance & la reconnoissance devoient lui permettre d'y répondre ; elle le fit en termes respectueux, qui déplurent un peu à l'Electeur, qui s'en plaignit par une troisième remplie de l'amour le plus violent. Alors ce petit Dieu s'en mêla tout de bon, & ce fut ce tiers qui lui dicta sa réponse : enfin il vint à bout d'attendrir par ses lettres Mademoiselle de Konismarc, dont la vertu combattit long-temps ; mais il faudroit avoir connu ce Prince, pour bien décider s'il pouvoit y avoir des cœurs à l'épreuve des coups qu'il portoit ; ce fut aussi cette noble résistance qui força l'Electeur à joindre à l'amour qu'il avoit pour

elle, une estime marquée dont il ne s'est jamais départi.

Les deux parties étant ainsi d'accord, il ne fut plus question que de chercher les moyens de se procurer des entrevues secrètes. L'Electeur qui n'a jamais manqué d'expédiens dans ses intrigues amoureuses, proposa à la charmante Aurore une partie de Mauritzbourg, sous prétexte de lui faire voir cette belle maison de plaisance; ce qu'elle accepta, à la grande satisfaction du Prince, qui fit expédier des ordres pour préparer différentes fêtes, plus belles les unes que les autres, & qui furent exécutées avec toute la magnificence imaginable. Pour mettre le lecteur en état d'en juger par lui-même, j'ai cru devoir faire la description de la première; toutes celles qui l'ont suivie, ont été si galantes & si magnifiques, que si je ne craignois de trop m'écarter de mon sujet, je les rapporterois ici toutes; mais la mémoire de Madame de Koniſmarc n'a besoin de cette petite digression, que pour ceux qui n'ont point connu sa vertu & la noblesse de ses sentimens.

Le jour fixé pour le voyage de Mauritzbourg arriva: l'Electeur avant de partir envoya à Mademoiselle de Koniſmarc un habit complet d'une richesse immense, & une garniture de diamants d'un grand prix; ses sœurs ne furent point oubliées; mais leurs présens, quoique magnifiques, étoient de beaucoup inférieurs à ceux de la belle Aurore.

Elle partit quelques momens après l'Electeur, dans une caléche des plus galantes à ſes armes, & elle y fut accompagnée par les plus belles Dames de la Cour, qui toutes étoient en habit d'Amazones : lorſqu'elles furent au milieu de la forêt de Mauritzbourg, elles apperçurent les décorations d'un ſuperbe Palais ; leur caléche s'étant arrêtée vis-à-vis, pour leur donner le temps de conſidérer la magnificence de cet Edifice, elles en virent tout d'un coup ouvrir la porte : Diane ſe préſenta, ſuivie de ſes Nymphes ; elle adreſſa la parole à Mademoiſelle de Koniſmarc, & faiſant alluſion au nom d'Aurore qu'elle portoit, elle l'invita, comme ſi elle eût été cette Déeſſe, à entrer avec ſa ſuite dans ſon Palais, pour y recevoir les hommages des Divinités des bois.

Quand elle eut mis pied à terre avec ſa compagnie, Diane la conduiſit dans un grand ſalon orné de peintures, qui repréſentoient les principales actions de cette Déeſſe ; la mort du tendre Endymion, & la punition du curieux Actéon y étoient peintes avec un art infini. Diane ordonna à ſes Nymphes de ſervir des rafraîchiſſemens à Aurore & à ſa ſuite : auſſi-tôt le milieu du parquet du ſalon s'ouvrit, & l'on vit ſortir du fond de la terre une table couverte de tout ce que la ſaiſon pouvoit fournir de plus exquis. A peine les Dames furent-elles placées, qu'on entendit un bruit de hautbois,

de fifres, de chalumeaux & de muſettes. Le Dieu Pan parut en même temps ſuivi des Faunes & des autres Dieux des bois : c'étoit l'Electeur & les Seigneurs les mieux faits de ſa Cour : Diane invita Pan à s'aſſeoir près de la belle Aurore, & il ne ſe le fit pas répéter.

Que de jolies choſes ne lui dit point alors ce Dieu, car il en avoit toute la figure, tant il étoit habillé avantageuſement ! Quels empreſſemens pour la ſervir, & quels ſoins pour lui plaire & la perſuader de ſa paſſion ! Aurore lui répondit avec toute la retenue qu'exigeoient les circonſtances ; & elle aſſaiſonna toutes ſes réparties de tant de ſel, qu'on eût dit qu'elle s'y étoit préparée.

Enfin le repas fini, on entendit un grand bruit de cors de chaſſe & de chiens : les Dames étonnées accoururent aux fenêtres, & virent paſſer un cerf que des Piqueurs pourſuivoient ; elles ſouhaitèrent de pouvoir ſuivre la chaſſe, & ſur le champ il ſe trouva des chevaux prêts, avec des caléches ouvertes pour celles qui ne voudroient point monter à cheval. Le cerf enfermé dans les toiles fut réduit à ſe précipiter dans un étang près du château de Mauritzbourg ; les chiens l'y ſuivirent, & les Dames étant arrivées ſur les bords, trouvèrent des gondoles qui les portèrent dans une iſle au milieu de l'étang ; elles arrivèrent à la mort du cerf, & virent faire la curée.

A une extrémité de l'iſle étoit une ma-

gnifique tente à la Turque ; elles y entrèrent & trouvèrent que tous les meubles étoient auſſi dans le goût de la tente. Dans le temps qu'elles en admiroient la propreté & la richeſſe, elles virent arriver vingt-quatre jeunes Turcs ſuperbement vêtus, qui leur préſentèrent toutes ſortes de nouveaux rafraîchiſſemens dans des corbeilles d'argent doré. Quelques momens après elles virent ſortir de deſſous une autre tente avec tous les grands Officiers du Serrail : le Grand Seigneur paroiſſoit au milieu d'eux tout éclatant de pierreries : c'étoit encore l'Electeur qui avoit précédé les Dames pour avoir le temps de changer ſon habit de Pan en celui du Grand Seigneur : il vint joindre les Dames avec des graces infinies dans ſa façon de les ſaluer à la Turque ; & y ayant jetté un mouchoir richement brodé à Mademoiſelle de Koniſmarc, il la fit aſſeoir à ſes côtés ſur un ſopha. On préſenta des carreaux de velours au reſte de la compagnie ; & dès que tout le monde fut aſſis, l'on vit entrer une troupe de Bateleurs des deux ſexes, qui par leurs ſauts, leurs poſtures & leurs danſes à la Turque, formèrent un divertiſſement qui fut extrêmement goûté. Ce ſpectacle fini, toute la compagnie ſe leva ; l'Electeur donna la main à Mademoiſelle de Koniſmarc, & la conduiſit dans ſa gondole où il entra : les autres Dames reçurent dans leurs gondoles les Cavaliers qui leur convenoient : on ſe promena ainſi quelque

temps ſur l'eau, au ſon harmonieux d'une muſique complette, juſqu'à ce que la compagnie ayant débarqué, l'Electeur ſe plaça avec Mademoiſelle de Koniſmarc dans une caléche découverte, environnée de Janiſſaires & des grands Officiers du Serrail à cheval, & on arriva ainſi au château de Mauritzbourg.

L'Electeur conduiſit Aurore dans l'appartement qui lui avoit été préparé : les meubles tout neufs en étoient d'une richeſſe extraordinaire : le lit étoit ſur-tout d'un goût & d'une ordonnance admirable ; la garniture en étoit de damas aurore brodé en argent : des amours en relief ſoutenoient d'une main les rideaux en feſtons, & de l'autre ſembloient répandre des pavots & des roſes ſur un lit admirable. On voyoit dans la chambre diverſes peintures, repréſentant les amours de Titon & de l'Aurore. C'eſt ici, Mademoiſelle, lui dit galamment l'Electeur, que vous êtes véritablement Souveraine, & que de Grand-Seigneur que j'étois, je fais gloire de devenir votre eſclave : dans quelque état que vous vous préſentiez, lui répondit Mademoiſelle de Koniſmarc, vous ſerez toujours cher à mes yeux ; l'Electeur lui baiſa la main, & la laiſſa ſeule pour lui donner la liberté de changer d'habit, & pour en aller changer lui-même.

Mademoiſelle de Koniſmarc mit celui

que l'Electeur lui avoit envoyé le matin ; & jamais elle ne parut plus belle. L'Electeur de ſon côté s'ajuſta avec le ſoin d'un homme qui cherche à plaire, & il n'avoit jamais été ſi galamment ni ſi richement habillé. Lorſqu'il ſçut que Mademoiſelle de Koniſmarc étoit habillée, il entra chez elle, & lui ſçut un gré infini de s'être parée ainſi ; il la mena à la Comédie, où l'on repréſenta les Amours de Pſiché avec tous ſes agrémens.

Le ſouper ſuivit la Comédie. Mademoiſelle de Koniſmarc, en ſe mettant à table, trouva ſur ſon aſſiette un bouquet de diamans, de rubis, d'émeraudes & de perles ; ce bouquet lui annonçoit qu'elle étoit la Reine du bal qui devoit ſuccéder au ſouper : elle en fit effectivement l'ouverture avec l'Electeur ; ils s'attirèrent l'un & l'autre les regards & l'admiration de tout le monde ; on ne pouvoit ſe laſſer de les voir danſer ; toutes les Dames ſe ſouhaitoient un amant tel que l'Electeur, & les hommes une maîtreſſe qui reſſemblât à Mademoiſelle de Koniſmarc. Enfin cette grande journée ſe paſſa au raviſſement réciproque des deux illuſtres amans ; on les vit diſparoître de la ſalle du bal ſur le milieu de la nuit ; mais perſonne ne parut s'en appercevoir, parce qu'on ſe douta bien qu'ils cherchoient à être ſeuls ; on les y laiſſa, & l'Electeur goûta à loiſir les charmes les plus doux avec Mademoi-

ſelle de Koniſmarc ; qui de ſon côté ne manqua pas de lui donner auſſi les marques les plus vives de ſa tendreſſe.

Cette fête fut ſuivie pendant quinze jours de toutes ſortes de jeux & de divertiſſemens : la danſe n'y fut point oubliée, & Mademoiſelle de Koniſmarc s'y diſtingua toujours également. Si elle eut quelques petits momens de chagrin pendant ces différentes fêtes, ce fut de ne pas voir l'Electrice y prendre part ; elle n'avoit point aſſez d'expérience du monde pour ſentir tout le ridicule de ſa réfléxion ; elle eut l'ingénuité de la communiquer à l'Electeur, qui pour la raſſurer, lui dit que l'Electrice ſe divertiſſoit de ſon côté avec ſa Cour. Cependant l'Electeur fut obligé d'aller à Dreſde pour quelques affaires, & l'empreſſement qu'il avoit de ſe rendre à Mauritzbourg, lui ayant fait oublier d'aller voir l'Electrice, Mademoiſelle de Koniſmarc lui en fit des reproches quand elle le ſçut, & lui dit que la plus grande preuve qu'il pût lui donner de ſon amour, c'étoit qu'il continuât d'avoir pour l'Electrice tous les égards que méritoient les vertus d'une Princeſſe ſi reſpectable : elle le menaça même, s'il en agiſſoit autrement, de ſortir de ſes Etats ; & pour adoucir les peines de l'Electrice, elle exigea de lui qu'il retournât ſur le champ à Dreſde, ne voulant point être la cauſe que cette Princeſſe fût privée du plaiſir de le voir & de le poſſéder ; & il y fut.

L'Electrice, qui fut informée de cette générosité de la part de Mademoiselle de Konismarc, fut enchantée de sa façon de penser, & redoubla d'estime pour elle : il est vrai que cette Favorite a toujours parfaitement bien répondu à cette estime; qu'elle n'a cessé d'avoir pour l'Electrice les attentions les plus respectueuses; & que bien loin de détourner l'Electeur de voir cette Princesse, elle lui disoit souvent que la perte qu'elle faisoit de son cœur étoit si grande, qu'il ne pouvoit jamais assez l'en dédommager par ses complaisances, & par ses bonnes manières pour elle.

Les bons services que rendoit tous les jours Mademoiselle de Konismarc à l'Electrice, firent que cette Princesse voyoit à son tour sa faveur sans en être jalouse : elle ne pouvoit même blâmer l'Electeur de s'être attaché à une personne qui le méritât si bien; elle la voyoit souvent, & la traitoit avec familiarité : les Courtisans avoient pour elle un respect fondé sur la plus parfaite estime : les femmes même ne pouvoient lui en vouloir : sa modestie, sa douceur & sa politesse lui gagnoient tous les cœurs. Dans sa plus haute faveur, elle se plaisoit à prévenir tous les besoins des malheureux, & son nom est encore respecté aujourd'hui parmi ceux non seulement qui l'ont connue, mais qui en ont entendu parler.

Si-tôt que l'Electeur fut revenu de Mauritzbourg à Dresde, il lui forma une maison,

la logea, & lui donna des meubles ſuperbes. Quelque temps après, il obtint des Chanoineſſes de Quedlinbourg, de l'élire Doyenne de leur Chapitre : ce titre lui valut celui de Dame, qu'elle a conſervé depuis. L'Electeur ſoupoit tous les ſoirs avec elle, & lui donnoit ſouvent des Fêtes auſquelles toute la Cour participoit avec plaiſir.

L'Empereur Henri, dit l'Oiſeleur, eſt le Fondateur de l'Egliſe de Quedlinbourg ; il prenoit plaiſir à prendre des oiſeaux aux environs de cette ville, qui étoit autrefois au nombre des anſéatiques, & dans laquelle il faiſoit ſon ſéjour le plus ordinaire. Ce fut après avoir défait quarante mille Huns près de Mersburg, que cet Empereur commença à bâtir l'Egliſe de Quedlinbourg pour remplir un vœu qu'il avoit fait pour la proſpérité de ſes armes : il dédia cette Egliſe à S. Servat, & mourut peu de temps après ; ſa veuve Maltide continua le bâtiment ; & leur fils Othon Empereur, le porta à ſa perfection ; l'érigea en Abbaye qu'il dota très-richement, tant par des donations que par des priviléges, & y établit pour Abbeſſe ſa ſœur Mathilde l'an 937 le 10 Septembre. Le Pape Agapet II confirma ces donations, & ordonna que cette Egliſe ne releveroit que de Rome immédiatement. Les Empereurs ont ſucceſſivement accordé de grandes faveurs à cette Abbaye : Othon I voulut qu'elle fût ſous la protection des Empereurs ou des Princes de ſa Maiſon,

comme Fondatrice, ſi l'Empire tomboit par la ſuite dans une autre.

Cette Maiſon ayant fini au commencement du onzième ſiécle, on ne ſçait pas à qui a paſſé ce droit de Protecteur; mais il y a tout lieu de croire que ce fut la Maiſon d'Anhalt, qui poſſédoit dans le treizième ſiécle le Margraviat de Brandebourg, à laquelle la protection de Quedlinbourg appartenoit & fut dévolue, & qu'elle l'avoit cédée comme un arrière-fief aux Comtes de Reinſtein. La branche d'Anhalt Brandebourg ayant fini par la mort de l'Electeur Jean IV, cette protection fut donnée en fief à Rodolphe, Electeur de Saxe, de la Maiſon d'Aſcanie, à condition que les Comtes de Reinſtein en jouiroient comme d'un arrière-fief.

Les Evêques de Halberſtad ayant eu de grands démêlés avec ces Comtes, & la Ville de Quedlinbourg s'étant donnée aux Evêques, ils ont joui de ce droit de protection, & l'ont vendu à la Ville de Quedlinbourg pour deux cens marcs d'argent; ce qui cauſa à l'Abbaye de grandes affaires qui ne finirent que par une guerre en 1477. L'Abbeſſe Hedwige prit la ville de Quedlinbourg par le ſecours de ſon frère Albert, Electeur de Saxe, & en châtia les Gouverneur & habitans dont elle tira de groſſes ſommes. Par la médiation de Guillaume, Duc de Brunſwich, l'Evêque de Halberſtad renonça enſuite au droit de protection, en

faveur de ladite Abbeſſe Hedwige, qui le céda à ſondit frère Albert, Electeur de Saxe, en forme de fief : depuis ce temps-là les Electeurs de Saxe en ont joui ſans aucune interruption. L'inveſtiture en ayant encore été renouvellée à Quedlinbourg le 21 Septembre 1695, au nom de Frederic Auguſte II, qui peu de temps après vendit ce droit pour 300 écus au Roi de Pruſſe, avec le droit de protection ſur la Ville de Northauſen. Le 3 Février 1698 le Roi de Pruſſe fit loger trois Compagnies d'infanterie dans la ville de Quedlinbourg, où il établit en même temps des droits ſur les denrées : l'Abbeſſe en porta ſes plaintes à l'Empereur, mais il ne décida rien. De ce droit de protection dépendent encore d'autres droits & prérogatives, principalement la haute Juſtice de la ville de Quedlinbourg : l'Abbeſſe n'y exerce que la baſſe.

Les Abbeſſes de Quedlinbourg avoient autrefois leurs Officiers héréditaires : dans des actes des Abbeſſes Oſterlinde & Gertrude des années 1230 & 1241, on trouve Herman grand Maître, Diderie grand Echanſon, Bernhard grand Maréchal, & Othon grand Chambellan. Il y a dans ce Chapitre quatre dignités, l'Abbeſſe, la Prieure, la Doyenne & la Chanoineſſe. Ces Dames doivent être pour le moins Baronnes, ou de la Nobleſſe immédiate de l'Empire. Les Maiſons de Brandebourg, de Brunſwich & de Hanalt, poſſédent des fiefs qui relèvent de

cette Abbaye. Aucune Abbeſſe ne ſçauroit être élue ſans le conſentement du Protecteur héréditaire de l'Abbaye, & ſon élection pour être valable, n'a beſoin que de la confirmation de l'Empereur à l'excluſion du ſaint Siége; l'Abbeſſe de Quedlinbourg eſt du Cercle de la haute Saxe, & à la Diette de l'Empire elle a ſa place au banc des Prélats du Rhin. Cette Abbaye eſt Luthérienne depuis que cette Religion fut reçue en 1539 par l'Abbeſſe Anne II, fille de Bothon, Comte de Stolberg. L'Empereur Henri I, dit l'Oiſeleur, eſt enterré dans l'Abbaye. D'icelle dépend la ville de Quedlinbourg, & les villages de Ditfurt & de Saderobe : cependant ce dernier eſt diſputé par le Roi de Pruſſe, qui prétend qu'il doit dépendre de ſon Evêché de Halberſtad. Les Abbeſſes occupent le palais qu'occupoit l'Empereur Henri dans la ville de Quedlinbourg; les armes de cette Abbaye ſont de gueule à deux couteaux d'argent à manche d'or, & paſſés en ſautoir.

Cependant Madame de Koniſmarc devint groſſe, & le 19 Octobre 1696, elle accoucha d'un fils. La naiſſance de cet enfant cauſa une joie infinie à l'Electeur; il le nomma Maurice, en mémoire du triomphe qu'il avoit obtenu ſur ſa mère à Mauritzbourg; il le reconnut enſuite pour ſon fils ſous le titre de Comte de Saxe. Pendant tout le temps que Madame de Koniſmarc fut en couche, l'Electeur ne la quitta preſque

preſque point, & il avoit la complaiſance de paſſer des journées entières auprès de ſon lit, afin d'être témoin par lui-même que rien ne lui manquoit : cependant malgré tous les ſoins que l'on prît d'elle, il lui reſta une petite ſueur lente, putride & continuelle, dont elle n'a jamais pu être guérie, tels remédes qu'on lui ait pu faire. Ce malheureux accident dégoûta l'Electeur de façon, qu'il s'éloigna peu à peu d'elle, juſqu'à ce qu'ayant pris d'autres arrangemens, il ceſſa tout-à-fait de vivre avec elle comme auparavant; il continua cependant toujours de la voir avec plaiſir, & conſerva pour elle juſqu'au dernier moment la même eſtime.

Outre les gros revenus qu'elle tiroit de ſon Chapitre de Quedlinbourg, l'Electeur lui avoit aſſigné des penſions conſidérables qui la mettoient en état de faire la même figure qu'auparavant, & de donner au Comte Maurice une éducation convenable à ſa naiſſance; il fut nourri avec le même ſoin que le Prince Electoral dont l'Electrice étoit accouchée quelques jours auparavant: & quoique l'Electeur n'avoit plus pour Madame de Koniſmarc les mêmes aſſiduités, il ne laiſſoit pas que d'aller voir très-ſouvent le petit Maurice, ou de ſe le faire apporter : il prenoit un plaiſir ſingulier à le voir, & il l'avoit toujours trouvé ſi reſſemblant à lui-même dès l'inſtant de ſa naiſſance, qu'il s'y attacha dès ce moment.

Pour ſe diſtraire entièrement de Madame de Koniſmarc qu'il avoit trop aimée, pour pouvoir oublier ſi facilement celle dont il regrettoit l'accident autant qu'elle-même, il accepta l'offre que lui fit alors l'Empereur d'aller prendre le commandement de ſon armée en Hongrie : le Prince en faiſant les plus triſtes adieux à Madame de Koniſmarc, lui recommenda à différentes repriſes ſon cher petit Maurice, promit des recompenſes aux femmes qu'il avoit placées auprès de lui, & partit. Arrivé à Belgrade, il s'y comporta de façon à faire voir que l'amour de la gloire l'emportoit encore ſur celui des femmes, & il répondit parfaitement bien à la haute opinion que Léopold avoit eu de lui. Cet Empereur tenoit pour lors ſa Cour à Vienne ; après la campagne, l'Electeur s'y rendit pour paſſer l'hiver : il y fut reçu avec toutes les marques de diſtinction dûes à ſon rang & à ſon mérite.

Joſeph, fils aîné de l'Empereur, & qui étoit pour lors Roi des Romains, ſe lia ſi intimement avec lui, que ces deux Princes ne ſe quittoient point : le Roi des Romains donnoit le bal chez lui tous les jours ; l'Electeur ſe trouvoit à tous. Il vit un jour une jeune Dame qu'il remarqua par deſſus toutes les autres, pour la beauté, pour le port, & pour ſes graces en danſant. Il fut curieux de ſçavoir ſi l'eſprit répondoit à tant de qualités extérieures, & il trouva ce qu'il cherchoit : ce fut alors qu'il ne

put ſe défendre de l'aimer ; il le lui dit, & il fut écouté favorablement.

Juſques-là il ne s'étoit adreſſé qu'à des belles qui étoient les maîtreſſes de leurs volontés ; il n'avoit eu que leur vertu à combattre, & de la figure dont il étoit, c'étoit peu pour lui : mais ici il ſe rencontra bien d'autres difficultés : celle dont étoit queſtion étoit mariée depuis peu, & ſon vieux époux étoit un ſurveillant qui ne la perdoit point de vue un inſtant ; c'étoit un vieux courtiſan, qui ayant commencé de bonne heure ſon cours de galanterie, ne s'étoit marié que pour ſe repoſer. S'il avoit choiſi une jeune femme, ç'avoit été pour ſe conſerver dans cette voluptueuſe ſenſualité qui par ſouvenir, amuſoit encore quelquefois ſes deſirs. Les différentes aventures galantes qu'il avoit eues dans ſa jeuneſſe, lui avoient fait connoître une partie des ruſes des femmes, & il appréhendoit d'en apprendre le reſte à ſes dépens, parce qu'il ſe ſentoit dans le cas de le mériter à tous égards. Comme il avoit cru s'appercevoir déja de quelques aſſiduités de l'Electeur auprès de ſa femme, il redoubla ſes ſoins : la méfiance lui prêta ſon flambeau pour éclairer de plus près ſa conduite, & il chercha avec empreſſement ce qu'il n'auroit pas voulu trouver.

Cependant nos amans pouſſoient leur pointe, & ils jouirent pendant quelques jours d'un embarras qui rendoit plus vifs

encore leurs plaiſirs : c'en étoit un bien grand pour eux de ſe donner mutuellement des marques du plus parfait amour ; mais celui de tromper un jaloux ſembloit encore en augmenter le prix. Un jour enfin que s'y étant livrés avec moins de précaution qu'à l'ordinaire, & que pleins de cette douce yvreſſe dont la langueur après avoir épuiſé leurs ames, avoit auſſi affoibli leurs corps, au point d'être forcés de s'abandonner l'un & l'autre au ſommeil, dont ils avoient beſoin pour ſe procurer du repos, & reprendre des forces ; notre jaloux vint à bout de les ſurprendre, tout couverts encore des lauriers qui faiſoient ſa honte. Jamais Vulcain ne fut plus interdit quand il trouva Mars dans les bras de Venus, que ne fut alors notre vieil époux : cependant il prit le parti que tout homme ſenſé doit prendre en pareil cas, qui eſt celui de la patience, & ne croyant pouvoir mieux ſe venger de ſa femme que par le mépris de ſa poſſeſſion, il l'abandonna toute entière à l'Electeur, qui quelques jours après l'emmena avec lui à Dreſde.

Quoique Madame de Koniſmarc ne parût plus dans cette même faveur où elle avoit été à la Cour, & que ſon accident fût ſçu de tout le monde ; cependant ſon caractère obligeant, doux & humain, lui avoit conſervé tous ſes anciens amis, & lui en procuroit tous les jours de nouveaux. Elle ſçavoit les nouvelles amours de

l'Electeur qu'elle vit arriver à Dreſde, ſans faire paroître la moindre émotion extérieure : peut-être bien que dans le fond de ſon cœur les choſes ne ſe paſſoient pas de même ; mais c'eſt toujours un grand talent de ſçavoir feindre à propos, & de ſe poſſéder en pareil cas. Si-tôt qu'elle put trouver le moment d'aller faire ſa cour à l'Electeur, elle y fut à ſon ordinaire avec le petit Maurice qu'elle lui fit porter ; & elle fit toutes les politeſſes imaginables à ſa nouvelle favorite qui ſe trouva pour lors avec lui dans ſon appartement. Elle répondoit à tous ceux de ſes amis qui, en la plaignant, s'empreſſoient de la conſoler par la part qu'ils ſembloient prendre à ſa peine, que le Prince étoit le maître ; que n'étant point en droit de s'oppoſer à ſes volontés, elle ſe feroit toujours un vrai devoir de les reſpecter ; qu'elle l'aimoit trop pour ne point adorer ſes plaiſirs ; & qu'enfin le ſort de l'Electrice l'inquiétoit plus que le ſien ; car elle a toujours eu pour cette Princeſſe le plus tendre & le plus reſpectueux attachement.

Ce fut par cette conduite inimitable qu'elle ſçut ſe maintenir à la Cour, eſtimée de l'Electeur, chérie de l'Electrice, & conſidérée de ſa rivale même qui la craignoit. Elle ne ceſſa d'y paroître à ſon ordinaire, juſqu'à ce que ne pouvant plus enfin tenir contre les mépris outrageans de cette dernière, elle fut obligée de s'en éloigner avec

le petit Maurice pour lequel elle augmenta ſa tendreſſe & ſes ſoins.

Jean Sobiesky, Roi de Pologne, étant mort dans ce temps-là, ce Royaume étoit en combuſtion par rapport aux différens Candidats qui étoient ſur les rangs pour monter ſur ce thrône. Ce fut alors que Madame de Koniſmarc qui s'intéreſſoit toujours à la gloire de Frederic Auguſte, tout inconſtant qu'il étoit, lui donna la première idée d'aſpirer à cette Couronne; on prétend que c'eſt à elle ſeule que la Maiſon de Saxe eſt redevable aujourd'hui de ce projet, dont elle fit ouverture à l'Electeur dans une entrevue particulière qu'elle eut avec lui à la foire de Pâques à Leipſick en 1697. Plus occupé de ſes plaiſirs que de ſon ambition, il n'avoit cherché qu'à vivre en paix au milieu de ſes Sujets naturels qui l'adoroient, ſans ſe ſoucier de ſe charger du faix d'une Couronne étrangère; cependant ayant fait de ſérieuſes réfléxions ſur l'avis de Madame de Koniſmarc, il ſe préſenta & fut élu Roi de Pologne & grand Duc de Lithuanie le 17 Juin 1697, & couronné le 15 Septembre ſuivant.

Si jeune qu'ait été le Comte Maurice de Saxe, il a toujours donné des marques décidées du goût qu'il devoit avoir un jour pour les armes. Au ſortir du berceau, il ne ſe contentoit point de ces amuſemens ordinaires avec leſquels on a coûtume d'appaiſer la fantaiſie & la mau-

vaiſe humeur des enfans ; il ne lui falloit que des tambours & des tymbales, dont le bruit lui plaiſoit autant que celui des armes à feu ; & il s'eſt fortifié dans cette inclination guerrière à meſure qu'il a avancé en âge ; il couroit avec une avidité extrême voir faire l'exercice aux troupes, & ſi-tôt qu'il étoit rentré dans ſon appartement, il y faiſoit venir des enfans de ſon âge, avec leſquels il imitoit en petit, ce qu'il avoit vu exécuter en grand ; il avoit toujours dans les mains un bâton, un piſtolet ou une épée. Il eut pour les chevaux une fureur ſi précoce, que ſi-tôt qu'il put marcher, il les approchoit ſans crainte ; & c'eſt ainſi qu'il apprit à ſe familiariſer ſi bien avec eux, que ç'a été ſa paſſion dominante juſqu'à ſa mort.

Quand il fut en état d'être retiré des mains des femmes, pour entrer en celles d'un Gouverneur, le Roi de Pologne, dont la tendreſſe ne négligeoit rien pour lui procurer une éducation convenable à ſa naiſſance, n'épargna point ſes ſoins pour lui choiſir un Sujet capable à tous égards de cultiver les heureuſes diſpoſitions qu'il remarquoit en lui. Il mit d'abord auprès de lui le ſieur Delorme, homme d'un vrai mérite, & qui a rempli en tous points la haute idée qu'on avoit conçue de lui à la Cour : mais Madame de Koniſmarc, qui avoit elle-même un goût tout particulier pour la langue Françoiſe, dans laquelle elle

excelloit, chercha à lui donner un Gouverneur de cette Nation : elle s'adreſſa pour cela au ſieur d'Alençon, Capitaine au Régiment de Bonneval, qui lui étoit déja attaché ; & celui-ci lui propoſa ſon jeune frère, qui étoit pour lors à Dreſde : ce jeune François s'y diſtinguoit par ſes façons, par ſa politeſſe, & ſur tout par une grande facilité pour tous les exercices ordinaires aux jeunes gens bien nés. Elevé dans le Calviniſme, & n'étant âgé pour lors que de vingt-trois ans, il avoit, au ſortir de ſes Académies à Paris, penſé qu'il trouveroit peut-être chez l'Etranger plus de reſſources que dans ſon Pays, attendu la non-conformité de Religion. Après avoir en vain tenté fortune en différentes Cours d'Allemagne, il ſe trouva en celle de Saxe, quand cette occaſion s'offrit. Madame de Koniſmarc le préſenta au Roi de Pologne, qui fut d'abord charmé de la façon aiſée dont ce jeune homme s'annonça, & il approuva fort ſon choix.

Le Comte de Saxe ne fut pas plutôt entre les mains des hommes, que le cheval & le fleuret l'occupèrent entiérement ; il ne vouloit point entendre parler d'aucun autre exercice. On a même eu toutes les peines du monde à lui faire apprendre à lire & à écrire ; & ce n'étoit qu'en lui promettant qu'il monteroit à cheval l'après-midi, qu'on le faiſoit conſentir à étudier quelques heures le matin. A l'égard des autres études,

comme le Latin, les Langues étrangères, les Mathématiques, le Deſſein, la Muſique, les Inſtrumens, & autres, il n'en a jamais voulu entendre parler; car il a été de tout temps aſſez abſolu, & n'a jamais pu ſouffrir d'être contrarié: mais ſi-tôt qu'il s'eſt trouvé en état de ſentir la faute qu'il avoit faite, il s'eſt appliqué à la réparer par une étude véritablement ſérieuſe; & à la fin il s'eſt, à force de travail, rendu capable de pouvoir tout faire par lui-même, & de ſe paſſer de Secretaire pour les plus importantes choſes au moins, car à l'egard des autres affaires de moindre conſéquence, il a toujours employé tous ſes ſoins à ſe choiſir des gens ſages, ſur la fidélité deſquels il pût ſe repoſer, comme ſur lui-même. Et effectivement, c'eſt rendre juſtice à ceux qui ont eu l'honneur de ſa confiance, de dire ici qu'ils n'en ont jamais abuſé, & que jamais aucun Général n'a été ſervi avec plus de fidélité que lui.

Il ſembloit preſſentir que la France deviendroit un jour ſa patrie; car c'eſt la ſeule Langue étrangère qu'il a bien voulu apprendre par principes, & il s'eſt toujours plû à avoir des François auprès de lui. Il s'attacha au ſieur d'Alençon plus qu'à aucun autre de ceux qui étoient auprès de lui, parce qu'il ne lui parloit qu'en François, & qu'il aimoit mieux cette Langue, que celle qui lui étoit naturelle.

Auſſi-tôt qu'il a pû ſe tenir ſeul à cheval,

il a ſuivi le Roi ſon père dans toutes ſes expéditions militaires. Son exemple le rendoit intrépide ; il l'accompagna dans toutes les Campagnes de Pologne les années ſuivantes, & il s'y comporta toujours de façon à légitimer l'illuſtre ſang dont il étoit ſorti.

Les troubles de Pologne s'étant appaiſés pour quelque temps, le Comte de Saxe n'eut plus tant d'occaſions d'exercer ſa paſſion pour la guerre : mais quelque temps après les Alliés ayant déclaré la guerre à la France, il forma la réſolution d'y aller; l'éloignement ne rallentit point ſon ardeur, & malgré les vives & preſſantes inſtances de Madame de Koniſmarc ſa mère, qui eût bien ſouhaité ne le point perdre de vûe, il ſe rendit à pied comme un ſimple Fantaſſin dans les Pays-Bas, qui étoient pour lors le théatre de la guerre ; il y joignit le Roi ſon père, qui s'étoit rendu *incognitò* au Camp des Alliés devant Lille, dont ils faiſoient le Siége. La réputation du Prince Eugéne & de Mylord Duc de Malbouroug qui y commandoient, lui avoit fait envie de combattre ſous les ordres de deux ſi grands hommes; & il vouloit être témoin de leurs belles actions, dans le deſſein de les imiter un jour. Le Roi de Pologne, qui n'étoit connu que ſous le nom de Comte de Meſſein, avoit donné le commandement des troupes Saxones au Général Schullembourg, qui fit le Comte de Saxe ſon Aide-Major général.

La Ville de Lille fut inveſtie le 12 Août 1708, & rendue le 23 Octobre ſuivant. La Citadelle eut le même ſort le 10 Décembre de la même année, après quarante jours de tranchée ouverte. Quoique le Comte de Saxe n'eût alors que douze ans, il monta pluſieurs fois la tranchée, tant à la Ville qu'à la Citadelle, ſous les yeux du Roi ſon père qui admiroit ſon intrépidité. Ce fut pendant les opérations de ce Siége qu'il vit des prodiges de valeur de part & d'autre; mais il ne pouvoit donner aux Généraux Alliés tous les éloges qu'ils méritoient, ſans concevoir en même temps une haute idée de l'expérience du Maréchal de Bouflers, qui avoit défendu les deux Siéges avec une ſageſſe & une bravoure, qui en immortaliſant ſa mémoire, attirèrent à ce Général les complimens du Prince Eugéne en termes peu équivoques, ſur ſa façon de penſer à ſon ſujet.

Tout ayant été réglé pour la capitulation de la Citadelle de Lille, les deux Armées ſe ſéparèrent pour entrer reſpectivement dans des quartiers d'hiver. Ainſi finit la campagne de 1708 : mais l'intervalle qu'il y eut entre la priſe de la Ville & la reddition de la Citadelle, fut marqué par une intrigue amoureuſe que contracta le jeune Comte de Saxe: comme ce fut ſa première aventure dans ce genre, ou au moins la première dont on ait connoiſſance, ce ſera la ſeule que je rapporterai dans le cours de

ſon Hiſtoire, parce que ſi j'entreprenois ſa vie galante, ce ſeroit un ouvrage infini: il me ſuffira de dire qu'il a toujours paſſé pour l'homme le plus robuſte de ſon ſiécle, & que le nombre des ſacrifices qu'il offroit journellement à Cythére ſans déranger ſes autres occupations, lui a valu, parmi les Dames du monde, une réputation dont elles auroient envié ſeulement la moitié pour leurs maris.

Il n'avoit pour lors que douze ans, mais il étoit précoce à tous égards; ſa petite maîtreſſe en avoit autant, mais elle paroiſſoit en avoir davantage, tant elle étoit formée. C'étoit une brune claire, mais piquante, dont la peau fine & plus blanche que l'albâtre étoit naturellement relevée par cette belle teinte & ce beau coloris que les plus grands Peintres n'attrapent que très-difficilement. Ses yeux pleins de feu & à fleur de tête étoient beaucoup plus grands que ſa bouche: le vif incarnat de ſes lévres & la blancheur de ſes dents ſembloient être faits pour ſe relever l'un & l'autre: elle avoit le viſage rond, le ris le plus gracieux du monde, & le ſon de voix le plus flateur qui ſe pût entendre: ſa taille, quoique médiocre, étoit ſi bien proportionnée, qu'elle lui alloit mieux que n'auroit fait une plus grande: on pouvoit dire enfin que c'étoit un petit, mais parfait aſſemblage de toutes les graces, & un être en faveur duquel la nature paroiſſoit avoir épuiſé tous ſes dons

les plus précieux. Elle joignoit à tant de perfections extérieures, un caractère doux & un esprit au-dessus de son expérience.

Son père se nommoit Dubosan, & étoit originaire de Tournay : quoique d'une naissance obscure, il avoit la réputation d'un homme de probité : il vivoit encore dans cette dévotion superstitieuse que les Espagnols avoient introduit dans les Pays-Bas quand ils les possédoient, & que le Peuple y a conservé par habitude. Il étoit resté veuf depuis un an avec un garçon & trois filles ; mais ayant reconnu dans l'aînée de ses filles une sagesse & une œconomie qui la rendoient capable d'élever ses autres enfans, de leur servir de mère, & d'avoir soin de l'intérieur de son ménage, il ne pensa point à se remarier. Quoique le petit commerce qu'il avoit fait jusqu'alors fût très-borné, c'étoit cependant toute sa ressource, & il en tiroit les moyens de faire subsister honnêtement sa petite famille.

Sa femme, qui avoit été la meilleure Ouvrière en dentelles de tout le Pays, avoit achevé avant de mourir une garniture complette des plus magnifiques : elle se disposoit à l'aller vendre à Bruxelles quand la mort la surprit. Le père destinoit le produit de cette garniture, qui étoit estimée deux mille écus, à établir un jour ses filles : mais le siége & la prise de Lille y ayant attiré nombre de Princes étrangers & de Seigneurs, il crut ne pouvoir trouver une

occaſion plus favorable pour ſe défaire avantageuſement d'un fonds, qui employé dans ſon commerce, l'augmenteroit conſidérablement ; il mit ſa dentelle en vente, & la fit propoſer à tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans l'armée des Alliés. Les uns la furent voir, les autres ſe la firent apporter.

Le Comte de Saxe ſe trouva un jour à dîner chez le Prince Eugéne, quand la fille de Duboſan vint la faire voir à ce Prince : le Comte fut plus frappé de la beauté de la Marchande, que curieux de la marchandiſe, parce qu'il ſe connoiſſoit mieux en l'une qu'en l'autre. Jamais il n'avoit rien vu de ſi charmant que cette fille, & jamais auſſi ſon cœur n'avoit ſenti pour perſonne ce qu'il ſentit pour elle dans ce moment : il ſe trouva électriſé dans toutes ſes parties par un charme ſi ſurnaturel qu'il ne put s'empêcher de lui dire hautement mille choſes auſſi tendres que jolies, & auxquelles elle répondit toujours avec autant de juſteſſe que de modeſtie. Toute la Compagnie s'apperçut de la tendreſſe des ſentimens du jeune Comte, par l'attention avec laquelle il fixoit la belle Roſette, car c'étoit le nom de cette aimable fille ; on lui fit compliment ſur ſon bon goût ; il le reçut d'abord en badinant, mais le ſérieux s'en mêla bientôt.

Le Prince Eugéne ne s'étant point accommodé de la dentelle, Roſette la remporta

chez elle. A peine fut-elle ſortie, que le Comte la ſuivit, ſous prétexte d'examiner plus attentivement ſa marchandiſe : elle étoit ſeule pour lors, ſon père étoit allé en marchandiſe à vingt lieues de là. Roſette, qui venoit de voir le Comte chez le Prince Eugéne, & qui avoit été témoin des marques de diſtinction qu'on avoit pour lui, jugea que ce devoit être un Seigneur de la plus haute conſidération ; le nom ſous lequel elle l'avoit entendu appeller la confirma dans cette idée : mais ſa bonne mine, ſon air noble & ſes façons achevèrent de la convaincre : elle lui fit mille politeſſes reſpectueuſes, en lui diſant qu'elle étoit extrêmement fâchée de la peine qu'il ſe donnoit de venir ainſi chez elle ; que s'il l'avoit envoyée chercher, elle ſe ſeroit rendue chez lui ; & enfin elle le pria de l'excuſer ſi ſon père n'y étant point, & ayant emporté la clef de la chambre, elle ne pouvoit mieux le recevoir. Au lieu de tant de complimens, il eût bien mieux aimé un peu plus de familiarité ; mais cela ne vient pas ordinairement tout d'un coup ; il fallut préluder quelque temps, & cela vint inſenſiblement.

Comme le cœur de la charmante Roſette étoit le premier qu'il eût attaqué, il crut que les filles s'aſſiégeoient & ſe prenoient comme les Places : il lui fit un aveu un peu militaire de ſa paſſion, & commença par vouloir l'embraſſer. Roſette auſſi hon-

teuſe qu'étonnée, le repouſſa aſſez vivement, pour lui faire comprendre qu'un tel début ne lui convenoit point : il ne ſe rebuta pas ; ſon amour ayant tenté une ſeconde ſortie qui ne lui fut pas plus heureuſe que la première, il ſe retrancha ſur la réſerve, & s'en tint à filer le parfait amour, de la langue & des yeux. Roſette lui ſçut bon gré de ſa modération, & parut devenir ſenſible à lui entendre vanter ſes attraits & ſes charmes. Il lui exagera la force de ſa paſſion en termes ſi inſinuans, que l'amour qu'il reſſentoit effectivement ſe gliſſa par contagion & inſenſiblement dans le cœur de la jeune & innocente Roſette, à meſure qu'il lui parloit : de ſorte que cet amour, qui n'étoit d'abord que paſſif chez elle, y fut bientôt changé en actif : ſes yeux devenus tendres & languiſſants, ſembloient chercher ceux du Comte, ſans cependant oſer les fixer ; ſa contenance interdite déceloit la révolution qui ſe paſſoit dans ſon ame ; une pudeur naiſſante, & mourante en même temps, lui changeoit le teint de couleur à chaque moment, & le couvroit de différentes nuances : des réponſes entrecoupées & mal ſuivies la défendirent mal ; une foibleſſe qui lui ſurvint l'obligea de s'aſſeoir ; enfin tout annonçoit ſa défaite & la gloire du Comte. Il s'en apperçut, tout novice qu'il étoit ; & comme il étoit trop peu expérimenté dans l'art de conquerir des cœurs pour en ſçavoir les régles, il n'en

obſerva aucunes, & profitant bruſquement de la foibleſſe de Roſette, il en triompha ſans ſçavoir trop l'un & l'autre ce qu'ils faiſoient; ce fut ainſi qu'ils ſe firent un mutuel ſacrifice de leur innocence.

Nos deux jeunes amans avoient goûté des plaiſirs trop vifs & trop ſenſuels, pour ne pas continuer à s'y livrer: mais il falloit prendre des précautions pour rendre leur intrigue ſecrette. Dans les Villes de Province tout le monde ſe connoît, & les voiſins ſont eſpions les uns des autres: outre cela, Roſette avoit un père vertueux qui, veillant ſans ceſſe ſur la conduite de ſa fille dont l'âge commençoit à devenir inquiétant, ne lui auroit pas ſouffert la moindre foibleſſe; elle étoit trop jeune & trop innocente pour imaginer ces ruſes dont on ſe ſert ordinairement en pareil cas: ſon amant avoit auſſi trop peu d'expérience pour lui en ſuggérer. L'Amour, qui s'apperçut de leur embarras, eut pitié d'eux; & voulant favoriſer des feux ſi tendres & ſi purs, il s'intéreſſa pour eux avec chaleur. Tout aveugle que ſoit ce petit Dieu, il ſçait parfaitement bien conduire ceux qui le ſuivent: il eſt fécond en reſſources galantes, & induſtrieux à les faire réuſſir: tandis qu'avec ſon flambeau il éclaire les uns, il s'en ſert pour éblouir les autres. Il y alloit de ſa propre gloire de ſe conſerver ces deux tendres victimes; leur cauſe devenoit la ſienne: outre cela, il en vouloit à

Mars, d'avoir eu les prémices du cœur de Maurice, & il étoit charmé de trouver une occaſion auſſi favorable pour s'en venger, en le ſubjuguant à ſon tour : il lui inſpira mille moyens pour voir ſecrettement ſa chère Roſette, & pour tromper adroitement la curioſité & la vigilance des voiſins. Ces moyens ſeroient trop longs à déduire ici ; il me ſuffit de dire que nos deux amans ſe virent tranquillement près de trois mois, ſans que le père, tout Argus qu'il étoit, en eût le moindre ſoupçon.

Ils étoient ſi bien ſervis dans leurs amours, & ils y trouvoient des plaiſirs ſi parfaits, que faute d'expérience, ils s'imaginoient qu'ils devoient durer toujours : mais ce même Dieu qui les avoit tant favoriſés, commença enfin à les troubler. Roſette ſentit de légères indiſpoſitions qui lui annonçoient qu'elle devenoit enceinte ; un changement ſurnaturel qui parut dans ſon embonpoint la mit dans le cas de n'en pouvoir douter : ce fut pour lors que ſe livrant au dernier deſeſpoir, elle y auroit ſuccombé, ſi le Comte n'eût mis tout en uſage pour la conſoler : il lui propoſa de la conduire à Bruxelles pour y faire ſes couches, & il lui promit d'avoir pour elle aſſez de ſoins pour l'empêcher de regretter ſa famille. Nous croyons toujours aiſément ce que nous dit quelqu'un que nous aimons : elle le crut, & prit ſi bien ſes meſures pour ſortir de la maiſon paternelle, qu'elle

étoit à Bruxelles avant qu'on s'apperçût chez elle qu'elle y manquoit.

Le Comte ne voulut cependant point l'accompagner dans ſon voyage, dans la crainte d'être ſoupçonné de participer à ſon évaſion : il l'adreſſa à une Dame qu'il y connoiſſoit, & à laquelle il la recommenda comme la perſonne à laquelle il s'intéreſſoit le plus au monde ; & après avoir affecté de paroître dans la Ville plus qu'à ſon ordinaire, il en partit au bout de quelques ſemaines pour l'aller voir. Quoique Roſette eût été reçue avec toutes les marques poſſibles d'un véritable attachement de la part de la Dame chez laquelle elle étoit, & qu'elle eût tâché de la diſſiper de toutes façons, quelle fut ſa joie quand elle vit ſon cher Comte ! Etrangère dans un pays où elle ne connoiſſoit perſonne, & n'oſant ſortir de peur d'être reconnue, elle s'ennuyoit mortellement lorſqu'il arriva, comme il le lui avoit marqué ; car il avoit l'attention de lui écrire tous les jours, & elle lui faiſoit autant de réponſes. Jamais lettres ne furent plus tendres de part & d'autre ; je n'en rapporterai que deux qui ſuffiront pour faire juger de toutes les autres, qui étoient dans le même goût & du même ſtyle que les ſuivantes.

La tendre & infortunée ROSETTE à ſon Bien-aimé le COMTE DE SAXE.

Quoique je vous écrive, mon cher Comte, il me ſemble que je vous parle, tant vous êtes préſent à mon imagination : mais hélas ! que l'illuſion eſt cruelle pour moi, quand je vais pour me jetter à votre cou, & que je ne vous trouve plus? Serez-vous encore long-temps éloigné de moi? mais non; vous ne le ſerez plus guères, ou vous le ſerez pour jamais; car je ne puis plus vivre ſans vous. Ce n'eſt que depuis que j'ai le malheur d'être privée du plaiſir de vous voir & de vous poſſéder, que je connois tout ce que vous valez, & combien je vous aime : car l'habitude dans laquelle j'étois de vous en donner des marques, & d'en recevoir de vous, m'en faiſoit ignorer le prix : venez, cher Comte, partez, volez, pour conſoler cette tendre & déſolée Roſette qui vous a été ſi chère, & qui doit vous l'être toujours par la pureté des ſentimens qu'elle vous a voués pour la vie.

J'ai beſoin de toute votre tendreſſe, pour me raſſurer contre la crainte dans laquelle je ſuis, que ne me voyant plus, vous ne m'aimiez plus auſſi, & que vous n'en aimiez une autre : mais helas ! que je ſuis malheureuſe de penſer que vous ne m'ayez appris à vous aimer, que pour me haïr enſuite ! Ce ſoupçon, mon cher Comte, vous eſt trop injurieux :

ne vous en offenſez point je vous prie, il échappe à l'excès de mon amour : je rends juſtice à votre façon de penſer : oui vous m'aimez, je le crois ; mais aimez-moi toujours. J'ai renfermé dans cette lettre autant de baiſers qu'elle en a pu contenir : que ne puis-je vous les porter moi-même, & expirer d'aiſe dans vos bras !..... Que j'envie le ſort de ce papier ! il aura le bonheur de fixer vos yeux quand vous le lirez : que ne puis-je m'en attirer un ſeul regard !

Donnez-moi de vos chères nouvelles tous les jours ; marquez-moi ce que l'on dit de moi & de ma diſparution : n'êtes-vous point ſoupçonné d'y avoir donné lieu ? Mon Dieu, que d'inquiétudes mortelles me tourmentent l'eſprit nuit & jour ! Je ſuis arrivée ici avant-hier au ſoir, ſans autre inconvénient du voyage, qu'un peu de laſſitude : malgré tout le bon accueil que l'on m'a fait en votre conſidération, je ne fais que pleurer depuis mon arrivée. Vous trouverez encore mes larmes empreintes ſur cette lettre, ſi elle m'eſt fidelle ; c'eſt pour vous ſeul qu'elles coulent, mon cher Comte, & je ne les ménage point ; leur ſource eſt trop belle pour tarir ſi-tôt. Je ne regrette ni parens ni amis, mais vous ſeul, n'y ayant que vous qui m'attachiez au monde, & après vous le précieux fruit de nos tendres amours ; puiſſe-t-il être à jamais le gage de cette amitié que vous m'avez jurée ſi ſolemnellement ! je vous la demande en ſon nom, & par tout ce que vous avez de plus cher

encore. Adieu, adorable Comte ; je penſe à vous nuit & jour : penſez à moi dans vos momens perdus : je vous embraſſe un million de fois de toute mon ame, car je n'ai plus de cœur depuis que je vous ai donné le mien ; ce qui ne m'empêchera cependant point d'être juſques au dernier ſoupir de ma vie,

Votre tendre & fidelle ROSETTE.

MAURICE, COMTE DE SAXE, à ſa chère Roſette.

J'ai reçu, ma chère Roſette, la tendre & charmante lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire : on ne peut être plus ſenſible que je le ſuis à toutes les marques de votre amour dont elle eſt remplie : ne doutez point du mien, je vous prie ; je vous aime & vous aimerai toute ma vie ; fiez-vous à mes ſermens & à vos charmes.

Que ne ſuis-je auprès de vous pour eſſuyer des larmes que je ne verrois couler qu'à regret ! le papier m'en a fidélement rendu l'empreinte précieuſe, & je n'ai pu m'empêcher d'y mêler les miennes ; mais vos beaux yeux ne ſont pas faits pour devoir pleurer.

Depuis que vous êtes partie, vous ne me ſortez point un inſtant de devant les yeux, & je crois vous voir par-tout où vous n'êtes pas : je m'occupe à parcourir ces lieux, ces tendres lieux ! où j'avois coutume de vous voir ; je m'y repréſente les plaiſirs que vous m'y avez donnés ; & c'eſt ainſi que je charme

un ennui qui me causeroit la mort s'il duroit : je vous conjure de faire usage de toute votre raison pour vous consoler ; ménagez des jours qui me sont plus précieux que les miens, & songez que dans l'état où vous êtes, il est dangereux de se livrer au chagrin comme vous faites.

Le fruit de nos amours sera à jamais le gage de ma fidélité : je n'ai point laissé échaper un seul des baisers que renfermoit votre chère lettre ; je les ai tous recueillis avec soin & empressement ; vous en trouverez autant dans celle-ci.

Ne vous inquiétez point de ce qu'on dit ici à votre sujet : à mesure que j'en apprendrai quelque chose, je vous en ferai part ; mais que l'on en dise tout ce que l'on voudra, tranquillisez-vous, & ne songez qu'à vous bien porter, & à ne vous laisser manquer de rien ; faites-vous donner tout ce qui vous fera plaisir. Je ne m'apperçois point que je sois soupçonné de votre disparution ; je compte finir sous peu de jours ce qui me retient ici, & j'irai vous rejoindre ; mais non, je n'irai pas, j'y volerai sur les ailes de l'Amour. Adieu, ma chère Rosette ! recevez mille protestations d'une sincère amitié ; continuez de m'aimer comme vous faites, & soyez bien persuadée du véritable retour avec lequel je mourrai, votre fidéle & passionné serviteur & ami.

MAURICE, COMTE DE SAXE.

Le Comte de Saxe paſſa quelques ſemaines à Bruxelles auprès de ſa chère & tendre Roſette, ſans qu'ils s'ennuyaſſent l'un de l'autre ; mais enfin ayant reçu des ordres du Roi ſon père de retourner à Dreſde, il fut obligé de partir pour s'y rendre, après avoir pris tous les arrangemens convenables pour que rien ne manquât à celle qu'il ne quittoit qu'avec le regret le plus ſenſible : ſes adieux furent des plus tendres, & ils furent reçus avec la même tendreſſe. Roſette auroit bien voulu le ſuivre à Dreſde, & il auroit bien voulu auſſi pouvoir l'y emmener ; mais ſon état fut un obſtacle contre lequel il n'y eut pas à militer ; & la Dame chez laquelle étoit Roſette, l'aimoit trop, & s'y étoit trop attachée, pour y avoir jamais voulu conſentir.

Les amours du Comte de Saxe n'ayant point tranſpiré à Dreſde, il n'en fut point queſtion quand il y fut arrivé. Madame de Koniſmarc s'apperçut ſeulement qu'il étoit plus rêveur qu'à ſon ordinaire, & que tous les plaiſirs qu'elle s'efforçoit de lui procurer lui étoient indifférens : elle ne put s'empêcher de lui demander la cauſe d'un changement dont tout le monde s'appercevoit ; mais il ſe garda bien de lui rien avouer. Il ne partoit point de Courrier pour Bruxelles, qu'il ne fût chargé d'une lettre pour Roſette, & il en recevoit auſſi une d'elle à chaque ordinaire.

Le temps que les troupes employèrent dans

dans leurs quartiers d'hiver, lui parut bien long ; mais ſi-tôt qu'il apprit que les mouvemens recommençoient en Flandres, il ſe ſervit de ce prétexte pour prendre congé du Roi ſon père & de Madame de Koniſmarc, & prit la poſte pour aller rejoindre à Bruxelles ſa petite Maîtreſſe qui avançoit dans ſa groſſeſſe. Il eſt plus facile d'imaginer que d'exprimer le plaiſir qu'eurent ces deux Amans de ſe revoir ; ils ſe le diſputoient pour l'excès, quand le Siége de Tournay, qui commença le 27 Juin 1709, l'arracha des bras de l'Amour pour le tranſporter aux champs de Mars. Mylord Duc de Malbouroug, qui commandoit ce Siége, prit la Ville le 28 Juillet ſuivant, & le Général Schullembourg ſe rendit maître de la Citadelle le 31 Août ſuivant, après 23 jours de tranchée ouverte. Les deux Généraux qui avoient été témoins des belles actions du Comte de Saxe dans la campagne dernière, ne laiſſèrent pas d'être encore étonnés de la valeur avec laquelle il ſe comporta pendant ces deux Siéges. Il manqua d'y périr deux fois : à la première, ſon cheval ayant été tué dans la tranchée, ſe renverſa ſur lui ; & à la ſeconde il eut ſon chapeau percé d'un coup de carabine : ce fut toujours en qualité d'Aide-Major général, ou Adjudent général de M. de Schullembourg qu'il y ſervit, ainſi qu'il avoit déja fait au Siége de Lille.

Ce fut le même jour de l'évacuation de

la Ville de Tournay, qu'il reçut la nouvelle que Roſette étoit accouchée d'une fille la veille. Il profita du temps qu'on ſe diſpoſoit au Siége de la Citadelle pour ſe rendre auprès de l'accouchée : il lui témoigna une joie extrême de ce qu'elle avoit été ſi heureuſement délivrée, & il reconnut ſa fille ſous le nom de Julie : il n'épargna rien pour la faire élever avec ſoin ; & après avoir arrangé les affaires de la mère & de la fille, il repartit pour le Siége de la Citadelle.

Pendant qu'il étoit occupé à partager les travaux de ce Siége, afin de participer auſſi à la gloire de la priſe de cette Place, le père de Roſette, informé de la conduite de ſa fille & du lieu où elle étoit, la fut enlever lui-même à Bruxelles, pour la conduire dans un Couvent, d'où elle n'a jamais pu donner de ſes nouvelles à ſon cher Comte : & la petite Julie étant morte au bout de huit mois, il n'a plus été queſtion de Roſette, & il n'en a jamais entendu parler, telles perquiſitions qu'il ait pu faire ; car dans ſa Campagne de 1744, lors de ſa belle défenſe près de Lille, il en fit faire encore toutes les recherches imaginables ; & c'eſt à cette occaſion que l'on a ſçu cette hiſtoire circonſtanciée telle qu'elle eſt.

A peine la capitulation de la Citadelle de Tournay fut-elle ſignée de part & d'autre, que les Alliés informés de la foibleſſe de la Garniſon de Mons, firent partir un Corps de Cavalerie conſidérable, avec de l'Infanterie en croupe, ſous les ordres du

Prince de Heſſe-Caſſel, afin de prévenir les François, de s'emparer du paſſage de la Hayne *, & inveſtir Mons, qui en eſt la Capitale, avant que le Maréchal de Villars eût connoiſſance de leur deſſein. Le Comte de Saxe impatient d'aller à cette expédition, demanda à ſuivre le Prince de Heſſe-Caſſel, porta un fantaſſin derrière lui, & paſſa la Hayne un des premiers, l'épée à la main, pendant que le Maréchal de Villars paſſoit la rivière de Hayneau, pour venir ſecourir Mons, & y faire entrer des troupes & des vivres.

Les deux Armées qui ſe trouvèrent en préſence aux environs de Mons, préludèrent par des canonnades, & reſtèrent en bataille une partie de la nuit : le lendemain il y eut différentes eſcarmouches entre les détachemens des deux Armées ; & quoique le Comte de Saxe ſe ſoit trouvé à la meilleure partie ; il étoit fâché quand il apprenoit qu'il y en avoit eu quelques-unes où il n'avoit pas été, car il auroit voulu être par-tout. Cependant il manqua bien d'être pris ou tué dans une de ces eſcarmouches, le 10 de Septembre 1709 ; car il ne ſe ſeroit jamais tiré d'affaire, s'il n'eût prévenu d'un coup de piſtolet celui qui le pourſuivoit.

Ce fut le 11 de Septembre 1709 que ſe donna cette fameuſe Bataille de Malplaquet,

* Petite Rivière qui donne ſon nom au Pays du Haynaut.

qui a coûté tant de ſang aux deux Armées, puiſqu'il y eut de part & d'autre vingt mille homme tués, & autant de bleſſés. Le Comte de Saxe s'y diſtingua, par une intrépidité au-deſſus de ſon âge; & loin d'être rebuté par ce carnage, il dit le ſoir qu'il étoit content de ſa journée.

Il monta la première Tranchée devant Mons, la nuit du 25 au 26 du même mois de Septembre, & cette Ville s'étant rendue le 20 Octobre ſuivant, la Campagne finit par la retraite des deux Armées qui cherchèrent l'une & l'autre à ſe pourvoir des quartiers d'hiver.

Le Comte de Saxe retourna à Dreſde; & il reçut de toute la Cour les applaudiſſemens que lui avoit mérité le bruit qui s'étoit répandu de la valeur qu'il avoit témoigné pendant toute cette Campagne. Madame de Koniſmarc ne fut pas la moins empreſſée à faire valoir à ſon cher fils le plaiſir qu'elle avoit de le voir; cette tendre mère avoit été dans des alarmes trop continuelles depuis ſon départ, pour ne point ſe livrer de tout ſon cœur à la joie que lui cauſoit ſon retour; tout glorieux qu'il fut pour elle & pour lui, elle eût bien mieux aimé qu'il n'eût jamais été dans le cas de mériter les éloges qu'on lui faiſoit de toutes parts. Son premier ſoin fut de l'engager à prendre le repos dont il avoit beſoin; mais il n'en prit qu'autant qu'il lui en parut néceſſaire pour répondre à la complaiſance qu'il croyoit devoir à ſa mère: & n'ayant

plus d'occaſions de faire valoir ſon ardeur militaire, il voulut eſſayer de continuer à Dreſde le cours de galanterie qu'il avoit ſi heureuſement commencé à Lille, ſous les auſpices de la charmante Roſette, avec laquelle il avoit pris ſes premières inſcriptions : mais elle étoit trop profondément gravée dans ſon cœur, pour pouvoir l'oublier ſi aiſément ; & malgré les belles Compagnies où il ſe trouva tous les jours, il paſſa ſon hiver fort triſtement, parce qu'il ne voyoit rien qui pût le dédommager de la perte qu'il avoit fait à Bruxelles, & à laquelle cependant il ne pouvoit s'empêcher de penſer ; tant les premières inclinations ont de force ſur nous.

Enfin le mois de Mars 1710 arrivé, & ayant appris que les Moſcovites étoient en marche pour la Livonie, il partit de Dreſde pour ſe rendre au Siége de Riga, que commandoit en perſonne Pierre-le-Grand, duquel il fut parfaitement bien reçu. Il ſe comporta dans cette expédition d'une façon qui juſtifia la réputation qu'il s'étoit déja faite auprès de ce Monarque ; & ſatisfait d'avoir combattu ſous un ſi grand Prince, & d'avoir mérité ſes éloges, il en prit congé pour venir en Flandre achever la moiſſon des lauriers, qu'il avoit ſi heureuſement commencée les deux années précédentes.

Il arriva devant Douay lors de la capitulation de cette Place, le 25 du mois de Juin de cette même année 1710. S'il eut

regret de n'avoir point eu de part aux travaux de ce Siége, il ſe dédommagea bien à celui de Bethune, qui fut aſſiégé le 23 Juillet ſuivant, & rendu le 29 Août ; car il s'y expoſa en tant d'occaſions & avec tant d'intrépidité, que Mylord, Duc de Malbouroug ne put s'empêcher de dire en parlant de lui, *qu'il n'y avoit qu'un homme qui ne connoiſſoit point le danger, qui pût faire ce qu'il faiſoit* ; & le Prince Eugéne fut obligé de lui dire auſſi pour le retenir, *que la témérité ne paſſeroit jamais pour bravoure, & qu'il ne devoit pas ainſi les confondre, parce que les connoiſſeurs ne s'y méprendroient jamais.* Rien ne put ralentir ſon ardeur, & il avoit cette envie trop innée d'apprendre ſon métier, pour échaper juſqu'aux moindres attaques qui ſe firent pendant ce Siége.

La Campagne ayant fini par là, il retourna à Dreſde, où il comptoit trouver Madame de Koniſmarc ; mais elle avoit été obligée de ſe retirer à ſon Abbaye quelques jours avant ſon arrivée. La cauſe de cette diſgrace fut, que cette vertueuſe Dame, plus attachée à la gloire perſonnelle du Roi, que portée pour ſon intérêt particulier, avoit découvert à Sa Majeſté différentes menées dont ſe ſervoit ſon premier Miniſtre, pour ſatisfaire ſa cupidité & ſon avarice : Sire, lui avoit-elle dit, un jour qu'elle étoit ſeule avec ce Monarque, les bontés que vous avez pour mon fils & le vôtre, la confiance & l'eſtime dont vous

m'honorez depuis quinze ans, me ſont trop précieuſes, pour ne pas chercher à me les conſerver & à les mériter de plus en plus: je chéris trop auſſi votre gloire, pour vous cacher les moindres circonſtances qui pourroient contribuer à la ternir. Vous êtes naturellement bon & judicieux; vos ſujets qui vous adorent, vous regardent moins comme leur Souverain que comme leur Père: cependant, permettez-moi de vous le dire, on les opprime en votre nom; votre Miniſtre abuſe ouvertement de l'autorité que vous lui abandonnez; il ne ſuit d'autre loi que celle de ſon caprice: ſa faveur & ſon crédit ſont ſi redoutables à la Cour, que perſonne n'oſe s'expoſer à ſon reſſentiment en vous parlant contre lui; car il eſt ſouvent dangereux à des particuliers de ſe mêler de vouloir donner des avis aux Princes; il ſemble que leurs ſujets ſoient nés pour devoir reſpecter juſqu'aux crimes même des Miniſtres qu'ils ſe ſont choiſis: toute l'Europe ſçait les trop grandes complaiſances que vous avez pour le vôtre; on les taxe même de foibleſſes, & pouvez-vous en avoir? Vous êtes le ſeul qui ignorez ce qui ſe paſſe, parce que vous ne croyez que lui: cependant il vous trompe, Sire, & il ne ſuit que ſa ſeule cupidité & ſon ambition. C'eſt lui qui régne aujourd'hui ſur vos Peuples: ſon crédit ſur l'eſprit de votre Majeſté, lui a fait éloigner de la Cour ceux mêmes qui l'y avoient introduit. Les Mi-

niſtres gâtent les Souverains par leurs flateries ; mais auſſi les Souverains perdent leurs Miniſtres par une confiance trop aveugle : le vôtre ſacrifie journellement à ſa jalouſie tous ceux qu'il croit pouvoir nuire à ſes deſſeins ambitieux : peut-être hélas! vous ſacrifieroit-il vous-même auſſi, ſi ſon intérêt le demandoit. Il vous repréſente vos Sujets heureux, tandis qu'ils ſont autant opprimés par la dureté des impôts que par la façon de les lever : les grands murmurent tout bas, & les petits gémiſſent tout haut ; mais les cris des malheureux ne parviennent jamais juſqu'au Thrône. Je ſuis peut-être la ſeule dans tous vos Etats, Sire, qui oſe braver ſon reſſentiment par les juſtes plaintes que je prends la liberté de vous faire ici contre lui ; mais votre gloire & le bonheur de vos ſujets me ſeront toujours préférables à mes intérêts....

La vivacité avec laquelle Madame de Koniſmarc avoit prononcé ces dernières paroles, fit rompre au Roi un ſilence qu'il avoit attentivement obſervé pendant tout ſon diſcours. Comteſſe, lui dit-il, je n'ai jamais douté de l'intérêt que vous me témoignez aujourd'hui prendre à ma gloire & au bonheur de mon Peuple : j'approuve fort votre zéle, & ma reconnoiſſance en ſera le prix. Vous devez ſçavoir qu'étant impoſſible que nous faſſions tout par nous-mêmes, nous ſommes forcés de nous choiſir des Miniſtres, ſur la probité deſquels nous puiſſions nous en rapporter aveuglément :

les Miniſtres nous paroiſſent dévoués, & l'habitude dans laquelle nous ſommes de travailler journellement avec eux, & de les voir familièrement, nous y attache, de façon que nous ſommes obligés de fermer les oreilles aux plaintes qui pourroient nous parvenir contre eux; parce que telle attention qu'ils apportent à leur miniſtère, il leur eſt impoſſible de jamais contenter tout le monde, & par conſéquent ils ſe font toujours des ennemis. Cependant, bien éloigné de penſer comme bien des Souverains qui ne ſoûtiennent leurs Miniſtres que parce qu'ils croiroient ſe deshonorer en deſavouant ceux qu'ils ſe ſont choiſis pour placer leur confiance, je n'entreprendrai point de juſtifier le mien. Je le crois tel que vous me le dépeignez, puiſque vous me le dites; mais il eſt des conjonctures auſquelles on eſt forcé de s'ajuſter malgré ſoi, en ſacrifiant à la Politique. Je me trouve malheureuſement dans ce cas: celui-ci eſt dépoſitaire de ſecrets importans, qui ne permettent point de le congédier actuellement: il eſt chargé outre cela de certaines affaires, que lui ſeul peut conduire à leur fin, & que ſa diſgrace feroit échouer; cependant le bien de mes ſujets m'affecte encore plus que le mien, & je veillerai de ſi près à l'avenir, que .....

Comme il achevoit ces mots, le Miniſtre dont étoit queſtion entra; il s'apperçut aiſément de l'agitation du Roi, il lui en de-

manda la cauſe ; mais Sa Majeſté lui répondit froidement qu'elle n'avoit rien, & reconduiſit très-gracieuſement Madame de Koniſmarc : il n'en fallut pas davantage pour exciter ſon humeur contte elle, au point que ce Miniſtre ne le lui a jamais pardonné depuis ; il ſe douta bien qu'elle venoit de le deſſervir auprès du Roi : auſſi a-t-il ſaiſi toutes les occaſions de s'en venger, ſoit par la diminution de ſes penſions & de celles de ſon fils, ſoit par des retards de payement, ſoit enfin par la légitimation de tous les autres enfans naturels du Roi. Car il n'y avoit d'abord que le Comte de Saxe qui eût été reconnu par diſtinction pour la mère ; & ce dernier trait lui a été plus ſenſible que toutes ſes autres diſgraces.

Ce Miniſtre crut encore ne pouvoir mieux venir à bout de ſes deſſeins, qu'en ſuſcitant contre elle la Favorite regnante pour lors, à laquelle il inſinua adroitement que ſi elle ne faiſoit pas éloigner inceſſamment Madame de Koniſmarc, ſa faveur ne ſubſiſteroit pas long-temps, parce qu'il ſçavoit qu'elle avoit ſouvent des conférences ſecrettes avec le Roi, leſquelles lui faiſoient préſumer qu'elle cherchoit tous les moyens de ſe racrocher, & que connoiſſant la foibleſſe de Sa Majeſté pour elle & pour ſon fils, il y avoit tout à craindre qu'elle réuſsît. Ces réfléxions qui partoient d'un homme qu'elle ſçavoit être dans la plus intime confidence du Roi, firent prendre à cette Favorite le parti de profiter bruſquement de

la circonſtance la plus favorable qui ſe rencontreroit la première, pour éloigner Madame de Koniſmarc: & pour la faire naître, elle feignit dès le ſoir même d'être malade. Le Roi fut la voir après ſouper : ce Prince étoit dans ces momens de tendreſſe où les abſens ont toujours tort, & il lui accorda la retraite de Madame de Koniſmarc, qui ſurprit toute la Cour.

Leipſick eſt une belle & grande ville de la Miſnie, dans la Principauté de la haute Saxe, bien fortifiée, & commandée par un très-beau Château, que l'on appelle Pleiſſembourg, à cauſe de la rivière de Pleſſein qui en remplit les foſſés. Cette ville eſt fort renommée pour ſon Univerſité, qui eſt une des plus anciennes de l'Europe, ayant été fondée en 1408 par Frederic le Guerrier, Duc de Saxe. La juſtice y eſt adminiſtrée par un Sénat des plus reſpectables de l'Allemagne ; ceux qui le compoſent étant tous gens ſçavans, & au jugement deſquels on s'en rapporte dans toutes les affaires les plus importantes du Pays. Cette ville eſt à quinze lieues de Dreſde : ſon commerce eſt très-conſidérable ; il y a trois belles & riches foires tous les ans, qui y attirent une affluence prodigieuſe d'Etrangers : la première de ces foires ſe tient le premier Janvier ; la ſeconde trois ſemaines après Pâques, & la dernière le troiſième lundi après la ſaint Michel. Pendant la durée de ces foires, Leipſick eſt le rendez-vous de toute la Nobleſſe du Pays, & même des Souverains

du voiſinage : l'air y eſt très-ſain, & la ſituation charmante ; il y a grand nombre de Bâtimens du premier ordre : il y avoit autrefois des Egliſes magnifiques & des Couvens ſomptueux ; mais les Proteſtans s'en ſervent à d'autres uſages.

Cette Ville a ſouffert différens Siéges pendant les troubles de l'Allemagne, & il s'y eſt donné pluſieurs fameuſes batailles, entr'autres celle de Lutzen en 1630, & celle de Leipſick en 1642, dans laquelle le Général Torſtenſon, après avoir pris Gloſcau & Olmutz, battit l'Archiduc Léopold, & ſe rendit maître de cette Ville. On y voit une ſuperbe Bibliothéque, qu'on appelle la Bibliothéque Pauline ; parce que lorſque les habitans embraſſèrent la doctrine de Luther en 1539, les Docteurs Luthériens s'emparèrent du Monaſtère des Dominicains, qui étoit le plus vaſte & le plus commode de la Ville, & qu'on appelloit le Monaſtère de St. Paul, dont cette Bibliothéque a toujours conſervé le nom : elle eſt ample & conſidérable, ayant été compoſée de tous les livres qui ſe trouvèrent alors dans les autres Couvens de la Ville & des environs : on compte près de huit mille manuſcrits ſur différentes matières, leſquels n'ont jamais été imprimés.

Le ſéjour de Quedlinbourg devenant ennuyeux & inſipide au Comte de Saxe, il n'y reſta que fort peu de temps, il revint à Dreſde où il paſſa l'hiver dans la diverſité des plaiſirs, ſans cependant négliger les exercices convenables à ſon état.

SOMMAIRE

DU LIVRE SECOND.

LE Comte de Saxe ſert en Poméranie ; il ſe ſignale au Siége de Stralſund, obtient du Roi de Pologne un Régiment de Cavalerie, ſe trouve à l'affaire de Gadelbush contre les Suédois. Il ſe marie ; il ſert en Poméranie : ſa belle défenſe dans l'Auberge de Crachnitz, où il eſt bleſſé ; ſe trouve au ſiége & à la priſe de l'Iſle d'Uſedom & à celui de Stralzund, défendue par Charles XII. La Comteſſe de Saxe accouchée d'un fils, qui meurt peu de temps après. Son Régiment eſt réformé ; il ſert en qualité de volontaire en Hongrie. Siége & priſe de Bellegrade : il eſt fait Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Il vient en France, eſt fait Maré-

chal de Camp ; retourne en Saxe : il fait caſſer ſon mariage, & revient en France, où il achète un Régiment Allemand ; s'applique au Génie, part pour Varſovie.

HISTOIRE
DE MAURICE,
COMTE DE SAXE.

CHARLES XII, Roi de Suéde, qui après la déroute entière de ſon Armée devant Pultowa, le 18 Juin 1709, s'étoit refugié ſur les terres du Grand Seigneur à Bender, où il étoit depuis le 12 Juillet de la même année, ſollicita alors ſi vivement la Porte de déclarer la guerre à Pierre le Grand, Czar de Moſcovie, que Sa Hauteſſe, au mépris du Traité de Carlowits qui venoit d'être renouvellé entre elle & Sa Majeſté Czarienne, fit publier un Manifeſte au commencement de l'année 1711, lequel fut ſuivi par l'invaſion d'une Armée formidable ſur les terres de Ruſſie. Par la triple alliance que le Czar avoit conclue avec les Rois de Pologne & de Danemarck ſur la fin de l'année précédente à Léopold, où ces trois Monarques avoient eu une entrevue, il s'étoit chargé de la défenſe de ſes propres frontières contre

les Turcs, tandis que ſes Alliés entreroient dans la Poméranie Suédoiſe ; mais l'Armée Ottomane s'étant trouvée beaucoup ſupérieure à celle du Czar, ce Prince manqua d'être fait priſonnier ſur les bords du Pruth * où il fut enveloppé le 18 Juillet 1711.

Le Comte de Saxe avoit ſuivi le Roi ſon père dans la Campagne qu'il fit cette année en Poméranie, conjointement avec les Danois, ainſi qu'il avoit été décidé par le Traité de Léopold : il l'avoit aidé dans la priſe de Troptow, & il le ſuivit à Stralſund, où il paſſa la rivière à la nage, à la vue des Ennemis, le piſtolet à la main : il vit tomber à ſes côtés pendant ce paſſage trois Officiers & plus de vingt Soldats, ſans en paroître ému. Comme la ſaiſon étoit trop avancée, & que les environs de cette Place étoient inondés, les deux Armées combinées de Saxe & de Danemarck furent obligées d'en lever le Siége, ainſi que celui de Wiſmar ; mais elles ſe tournèrent du côté du Fort de Penamunde, qu'elles prirent au mois de Décembre, & ſe ſéparèrent.

Auſſi-tôt que les Troupes eurent été retirées & diſtribuées dans leurs quartiers d'hiver, le Comte de Saxe revint à Dreſde. Le Roi qui avoit été témoin de ſon expérience & de ſa capacité, lui fit lever un Régiment de Cavalerie. Notre nouveau

* Fleuve de Valachie.

Colonel paſſa tout l'hiver à lever des hommes, à ſe choiſir ſes chevaux, & à diſcipliner ſa Troupe : & le Roi lui ayant laiſſé la liberté de nommer ſes Officiers, il les choiſit parmi tout ce qu'il connoiſſoit de plus brave. Il préféra le plaiſir d'exercer ſon Régiment à tous ceux que le carnaval pouvoit lui offrir ; & on peut dire qu'il eut plus de mal pendant ce quartier d'hiver, qu'il n'en auroit eu pendant la plus dure campagne.

Impatient de faire exécuter par ſon Régiment les nouvelles évolutions qu'il avoit imaginées, il en vit enfin arriver le moment avec un plaiſir infini. Au commencement de l'année 1712, les Alliés ſe diſpoſèrent à recommencer leurs opérations contre les Etats qui reſtoient encore au Roi de Suéde dans l'Allemagne ; ce fut contre le Duché de Brême qu'ils tournèrent leurs armes : le Comte de Saxe fut nommé de cette expédition ; il conduiſit ſon Régiment au rendez-vous de l'Armée. Stade qui eſt la plus importante Place du Duché de Brême, fut aſſiégée & emportée avant que le Comte de Steinboc pût la ſecourir ; mais ce Général Suédois ayant rejoint les vainqueurs dans le Duché de Meckelbourg près d'un Village nommé Gadelbush, il leur livra bataille le 20 Décembre 1712. Le combat fut ſi opiniâtre & ſi ſanglant de part & d'autre, qu'il reſta plus de dix mille hommes ſur la place, tués ou bleſſés.

Malgré la ſupériorité de l'armée des Alliés, & l'avantage de ſa poſition, la victoire ſe déclara en faveur des Suédois, qui demeurèrent maîtres du champ de bataille, que leurs Ennemis avoient été obligés d'abandonner avec une partie de leurs bagages & de leur artillerie. Le Comte de Saxe vit dans cette mêlée, qui dura trois heures, tuer pluſieurs de ſes Officiers & Soldats, & il eut lui-même un cheval tué ſous lui d'un boulet de canon. Quoique ce fût la première campagne où il ſe trouva à la tête d'un Régiment, il ſe comporta avec toute la valeur & la prudence du guerrier le plus expérimenté; & la belle manœuvre qu'il fit, tant dans ſes attaques réitérées que dans ſa retraite, lui mérita les éloges des premiers Généraux & de ſes Ennemis même.

Pendant que toutes ces choſes ſe paſſoient en Poméranie, le Roi de Pologne qui avoit convoqué une Diette à Varſovie, dans laquelle il avoit fait confirmer en ſa faveur la confédération de Sandomir, travailloit de toutes ſes forces à s'affermir ſur ſon Thrône. Il rompit les projets du Palatin de Kiovie qui lui étoit contraire; il découvrit une conſpiration qu'on avoit tramée contre lui, & il chaſſa un Corps de Turcs qui s'étoit avancé vers ſes frontières, pour favoriſer toutes ces entrepriſes; & étant venu à bout d'avoir rétabli une parfaite tranquillité dans ſes Etats de Pologne, il revint à Dreſde.

Le Comte de Saxe y étoit pour lors, ainſi que Madame de Koniſmarc, qui avoit eu la permiſſion d'y revenir. Depuis l'affaire de Gadelbush il s'étoit occupé à remonter & à recruter ſon Régiment qui y avoit beaucoup ſouffert, parce qu'il l'avoit ramené à la charge différentes fois pendant l'action. Il reſta ainſi une année, pendant laquelle il eut pluſieurs petites aventures galantes à Dreſde. Sa mère en étant informée, ſongea à le marier, & lui trouva un parti fort avantageux dans la jeune Comteſſe de Loben, fille de condition & fort aimable. Quoiqu'il eût déja témoigné de la répugnance pour le mariage, cependant quand il eut vu cette jeune Princeſſe, & qu'il eut ſçu qu'elle s'appelloit Victoire, il s'y détermina; & il a dit depuis, que ſon nom contribua autant à le décider que ſa beauté & ſes gros revenus. Il ne manquoit plus que l'agrément du Roi; ſi-tôt qu'il fut arrivé, & que Madame de Koniſmarc lui en eut parlé, non ſeulement il le donna, mais il ſe chargea encore de toute la dépenſe de cette cérémonie pour laquelle il donna pluſieurs Fêtes.

Ce fut dans cette même année, & peu après le mariage du Comte de Saxe, que le Prince Royal & Electoral pour lors, & actuellement Roi de Pologne, partit de Dreſde pour voir la Cour de France; il y arriva au mois d'Août 1714, & y parut ſous le nom de Comte de Luſace: Louis XIV

le reçut avec toutes les marques de distinction dûes à son rang, & plus encore à son mérite personnel.

Le bruit qui courut dans ce temps-là que Charles XII avoit quitté les Etats du Grand Seigneur pour revenir dans les siens, fit concevoir au Comte de Saxe l'espérance de voir bientôt recommencer la guerre, & de pouvoir prendre sa revanche contre ce Héros du Nord, de la bataille de Gadelbush qui lui tenoit extrêmement au cœur. Mais ce Monarque, quoique parti du Château de Demirstash le premier Octobre 1714, ne se trouva point si-tôt en état de rien entreprendre à cause de la foiblesse de son Armée, qu'il avoit trouvée dans un état pitoyable en arrivant à Stralzund, le 21 Novembre de cette même année 1714. Ce Monarque resta dans cette Place, dont il augmenta les fortifications, jusqu'à ce que ses ennemis impatiens de le combattre, se réunirent pour l'accabler avant qu'il eût le temps de se mettre en état de défense.

Le Comte de Saxe eut la plus grande satisfaction du monde, d'apprendre au commencement de l'année 1715, que le Roi de Pologne l'avoit nommé pour servir en Poméranie avec son Régiment, sous les ordres du Comte de Walkerbath qui commandoit les Saxons : il s'imaginoit que la gloire seule d'être employé contre Charles XII, étoit incomparablement au-dessus de

toutes celles qu'il s'étoit acquiſes depuis qu'il ſervoit. La Comteſſe de Saxe qui ſe ſentit groſſe dans ce temps-là, ne l'auroit vu partir qu'avec bien de la peine, & pour éviter le cérémonial il partit de Dreſde à la fin du mois de Janvier, ſans dire adieu à la Comteſſe de Saxe ſon épouſe, ni à Madame de Koniſmarc ſa mère; pour aller rejoindre ſon Régiment qui étoit deſtiné pour l'attaque de l'Iſle d'Uſedom, avec un autre détachement Pruſſien de quinze cens hommes.

N'ayant avec lui que cinq Officiers de ſon Régiment & douze valets, il arriva au bout de quelques jours à Léopold, Ville de Pologne, Capitale de la Ruſſie Rouge, ſur la rivière de Pieteva. Tandis qu'il y attendoit une eſcorte pour paſſer outre, attendu que le pays étoit infeſté de partis Polonois à cauſe de la confédération de Sandomir qui ſubſiſtoit toujours, il y courut un bruit qu'il y avoit une trêve conclue entre les troupes Saxonnes, & celles des Confédérés: il crut devoir profiter de cette occaſion pour rejoindre avec plus de ſûreté ſon Régiment; & étant parti de Léopold ainſi que tous les autres Officiers Saxons qui comme lui y attendoient une eſcorte, il arriva tard dans un Bourg nommé Crachnitz, & s'y logea dans une Auberge. La trêve avoit été rompue avant qu'il y arrivât; & les Polonois du parti des Confédérés ayant été informés qu'il y étoit, formèrent

le deſſein de l'enlever ainſi que le Maréchal Comte de Flamming qu'ils croyoient être avec lui dans ce Bourg, & qui avoit pris une autre route. Ils détachèrent à cet effet 200 Dragons & 600 Cavaliers commandés par un Officier nommé Paſchkoniski. A peine étoit-il à table pour ſouper, qu'on vint l'avertir qu'il entroit beaucoup de Cavalerie dans le Bourg, & qu'on la voyoit s'avancer du côté de ſon Auberge; qu'il paroiſſoit que c'étoit à lui qu'on en vouloit, & qu'il étoit temps de prendre ſes meſures, s'il avoit envie de ſoûtenir ſon poſte; il apprit alors que la trêve étoit rompue, & qu'il étoit en danger d'être fait priſonnier.

N'ayant que dix-huit ou vingt perſonnes avec lui, les autres Officiers Saxons ayant continué leur route ſans s'arrêter dans ce Bourg, parce qu'ils comptoient ſur la trêve, il lui étoit impoſſible de pouvoir défendre tous les corps de logis de cette maiſon, leſquels étoient ſéparés les uns des autres: il abandonna la cour & occupa les chambres, dans chacune deſquelles il poſta deux ou trois hommes, avec ordre d'en percher les planchers, pour pouvoir tirer d'en haut ſur ceux qui entreroient dans le bas; & comme il pouvoit donner du ſecours à ſes gens par l'écurie, il s'y poſta avec ce qui lui reſtoit de monde. Il n'eut que le temps qu'il lui falloit pour faire cette diſpoſition; car le moment d'après les Polonois parurent aux portes de l'Auberge. Elles furent d'abord

enfoncées ; mais comme le plancher étoit fort peu élevé, ceux d'en haut pouvant leur appuyer la bayonnette dans les reins ſans être vus, ne manquèrent pas de profiter de cet avantage. Les premiers qui entrèrent furent tués ſur la place ; les autres étonnés & s'imaginant qu'il y avoit plus de monde dans le bas qu'ils ne l'avoient penſé, abandonnèrent cette attaque pour monter par les fenêtres des autres chambres qu'ils ne croyoient point être gardées, afin d'entrer de là dans les autres. Cette manœuvre embarraſſa beaucoup le jeune Comte & ſa compagnie, parce qu'il n'y avoit pas moyen de s'y oppoſer : il les laiſſa faire, réſolu de monter & d'entrer dans ces chambres, l'épée d'une main, & le piſtolet de l'autre, avec toute ſa petite eſcorte, & de tomber ſur les aſſiégeants qui ne s'attendroient point à une telle réſolution, & ſur-tout au milieu d'une nuit obſcure.

Quoique notre jeune Guerrier eut reçu un coup de feu dans la cuiſſe, & dont il s'eſt reſſenti toute ſa vie, il ne laiſſa pas d'exécuter ſon projet, en entrant le premier dans la chambre, donnant ſur ceux qui y étoient, l'épée à la main. Ils furent ſurpris & chargés, & preſque tous paſſés au fil de l'épée ; les autres prirent le parti de ſe jetter par les fenêtres. Ils tentèrent cependant une ſeconde fois la même eſcalade ; mais n'y ayant pas été plus heureux, ils l'abandonnèrent pour bloquer la maiſon juſqu'à ce

que le jour étant venu, l'Officier Paſchkoniski après avoir viſité le blocus, & l'ayant aſſuré encore en différens endroits, envoya un Officier au Comte de Saxe pour le ſommer de ſe rendre, avec menace de mettre le feu à la maiſon & à tout le Bourg s'il refuſoit. Celui-ci cria à l'Officier de ſe retirer, & ne l'ayant pas fait, il le tua d'un coup de fuſil. L'ennemi ne ſe rebutant point, & voulant ménager le ſang du fils du Roi, lui renvoya un Aumônier Dominicain pour lui faire une ſeconde & pareille ſommation; mais il eut le même ſort que le premier.

Cependant les vivres & les munitions manquoient aux aſſiégés, il ne leur reſtoit que de la poudre & point de balles; ils eurent recours aux cloux qu'ils purent arracher, & enſuite à l'argent monnoyé qu'ils avoient dans leurs poches, dont ils chargèrent leurs armes. Après avoir épuiſé tout ce qu'ils avoient, le Comte aſſembla tout ſon monde dont il n'avoit pas perdu un ſeul homme, & dit que n'y ayant point de quartier à eſpérer pour lui, moins encore que pour les autres, il ne voyoit point d'autre ſecret pour conſerver leurs vies, que de ſortir, l'épée à la main, & ſe faire jour à travers des ennemis qui étoient diſperſés autour de l'Auberge pour en former le blocus; que l'obſcurité de la nuit leur ſeroit favorable dans cette expédition; qu'y ayant un bois au ſortir du Bourg, cela aſſureroit leur

retraite;

retraite ; & enfin que tout ce qui pouvoit leur arriver, c'étoit de tomber dans une de leurs arrière-gardes qu'ils ne pourroient manquer de ſurprendre & de charger l'épée à la main, ſans leur donner le temps de délibérer.

Cette propoſition de la part d'un Prince de l'âge du Comte de Saxe, étonna tout le monde ; cependant elle fut goûtée & ſuivie après la tenue d'une eſpéce de petit Conſeil de guerre. On ſort, & on rencontre effectivement une garde des ennemis qui ne ſe méfioit de rien, & qui avoit mis pied à terre pour ſe repoſer.

Comment pouvoir s'imaginer qu'une poignée de monde pût prendre une telle réſolution ? On le croit cependant quand on ſe figure ce que peut le deſeſpoir, & le deſir de ſauver ſa vie. Ils trouvèrent la garde dans l'état qu'il l'avoit jugé, & ſur laquelle ils firent main-baſſe, ſans qu'elle eût le temps de ſon côté de tirer un ſeul coup de fuſil ; ils s'emparèrent d'autant de chevaux qu'ils en avoient beſoin, & ſe rendirent toute la nuit à Sandomir, où il y avoit garniſon Saxonne.

Après cette expédition il continua ſa route ſans faire toute l'attention que méritoit le coup de feu qu'il avoit reçu. Il arriva au rendez-vous de l'armée Saxonne ; & après différentes opérations auxquelles il voulut avoir part malgré ſa bleſſure, il fut détaché le premier Août pour aller attaquer l'Iſle

d'Uſedom. Il s'y porta à la tête de ſon Régiment, & preſſa les aſſiégés avec tant de vigueur, qu'il enleva cette Iſle le 15 du même mois, tandis que les Danois & les Hanovriens bloquèrent Viſmar, & vinrent joindre la grande Armée pour aſſiéger Stralzund. Ce Siége rencontra d'autant plus de difficultés, qu'outre que cette Place étoit bien fortifiée par elle-même, le Roi de Suéde la défendoit en perſonne. Auſſi quoique la tranchée y eût été ouverte dès le 20 Octobre, elle ne ſe rendit que le 13 Décembre: Charles XII en ſortit par mer la veille, s'étant fait paſſage à travers la Flotte Ruſſienne qui couvroit la mer Baltique, afin d'ôter à ce Monarque tous les moyens de ſe ſauver.

C'étoit la ſeconde fois que le Comte de Saxe ſe trouvoit à Stralzund; mais quoiqu'il eût fait des prodiges à la première, il ſe ſurpaſſa encore à la ſeconde. L'ambition de voir Charles XII le faiſoit expoſer un des premiers à toutes les ſorties des aſſiégés, parce qu'il croyoit toujours l'y voir: & effectivement étant un jour du nombre de ceux qui s'emparèrent d'aſſaut de l'ouvrage à corne, il eut la ſatisfaction de voir ce Monarque au milieu de ſes Grenadiers; & la façon avec laquelle il l'y vit comporter, lui fit concevoir pour ce Prince une vénération qu'il a toujours eue pour ſa mémoire.

La Campagne étant finie par la priſe

de Stralzund, l'Armée alliée fut cantonnée dans des bons quartiers, tandis que le Roi de Suéde s'étoit retiré à Carleſcroon, * d'où il faiſoit de grands préparatifs pour l'ouverture de la Campagne prochaine : mais s'il en faiſoit d'un côté, de l'autre les Moſcovites, les Danois, les Saxons, les Pruſſiens & les Hanovriens en faiſoient de bien plus ſérieux ; car il fut décidé, que l'on tourneroit toutes les forces réunies par mer & par terre contre les Etats de Suéde même, ſans s'amuſer davántage aux Provinces qui dépendoient de cette Couronne, comme on avoit fait juſqu'à préſent. Cette réſolution fut priſe au commencement de l'année 1716 ; mais le Roi de Suéde ayant paru diſpoſé à deſirer la paix, on n'entra point en campagne.

Le Comte de Saxe, qui arriva à Dreſde dans le mois de Janvier 1716, trouva la Comteſſe ſon épouſe accouchée heureuſement d'un fils qui ſembloit d'une conſtitution forte & robuſte ; cependant il n'a pas vêcu long-temps, & n'a point eu d'autres enfans depuis. Devenu oiſif par les ouvertures de paix qui paroiſſoient être de bonne foi de la part de Charles XII & de ſes Miniſtres, il s'occupa à différens voyages en Ruſſie, en Pologne & en Pruſſe.

Le Miniſtre, qui conſervoit toujours une haine implacable contre Madame de Koniſ-

* Ville forte de Scanic, Province de Suéde.

marc, cherchoit auſſi toutes les occaſions d'en faire reſſentir les effets au Comte de Saxe ſon fils : il étoit jaloux de l'eſtime générale qu'il s'attiroit à la Cour, & de la gloire qu'il s'acqueroit à l'Armée : il appréhendoit même que la tendreſſe du Roi venant à ſe réveiller pour la mère en faveur des grandes & belles qualités du fils, il ne perdît lui-même bientôt cet empire abſolu qu'il avoit ſur l'eſprit de Sa Majeſté. Il n'en fallut pas davantage pour l'engager à chercher tous les moyens d'humilier un Rival qu'il regardoit comme ſon plus redoutable ennemi. L'Electrice Douairière, mère du Roi, mourut dans ce temps-là à Lichtenbourg. Ce Miniſtre ſçavoit que cette Princeſſe aimoit tendrement le Comte de Saxe, & qu'elle le protégeoit au point que tant qu'elle auroit vêcu, il n'eût jamais oſé rien entreprendre contre lui ; mais ſi-tôt qu'elle fut morte, il congédia ſon Régiment, ainſi que celui du Prince Louis de Wirtemberg, auquel il en vouloit auſſi.

Lui réformer un Régiment qu'il avoit levé lui-même, entretenu & diſcipliné avec tant de ſoin, tant pour les hommes que pour les chevaux, & lui retirer un commandement dont il s'étoit toujours acquitté avec honneur ; c'étoit bien à la vérité prendre le Comte de Saxe par l'endroit le plus ſenſible. Auſſi courut-il chez le Roi, ſi-tôt que cette nouvelle, qu'il ne vouloit point croire d'abord, lui eut été confirmée ; & inſtruit

par ſa mère de différentes manœuvres de ce Miniſtre, il les répéta publiquement à Sa Majeſté : il étoit ſi outré de colère pour lors, que ne ſe poſſédant plus, & ſans ſonger au reſpect qu'il devoit à ſon Souverain, il ne lui cacha point que s'il refuſoit de lui faire rendre toute la ſatisfaction qui lui étoit dûe, il ſçauroit ſe rendre juſtice lui-même à quelque prix que ce fût. Quoique le Roi fût peut-être intérieurement charmé de la vivacité de ſon fils, il ne put cependant s'empêcher de lui dire hautement, qu'avec de tels propos & un pareil procédé il pourroit bien aller coucher au Château de Konigſtein. * Cette menace prononcée d'un ton ferme, & peu ordinaire à ſa façon de lui parler, lui fit appréhender qu'elle fût effectuée. C'eſt pourquoi ſans rien repliquer, il ſortit de chez le Roi, fut du même pas à l'écurie, & ſe fit ſeller le plus beau cheval de Sa Majeſté, avec lequel il partit rejoindre la Comteſſe de Saxe qui étoit alors dans une de ſes Terres à vingt lieues de Dreſde, & qu'il n'avoit vue depuis long-temps pour certaines non conformités d'humeur qu'il ne pouvoit ſurmonter.

Pendant ce ſéjour, qui lui parut un ſiécle, quoiqu'il ne fût que de ſix jours, il écrivit expreſſément à ſa mère, qu'il aime-

* Château en Saxe où ſont détenus les Priſonniers d'Etat.

roit autant être renfermé pour le reſte de ſes jours dans le Château de Konigſtein, que d'en reſter encore huit où il étoit; & il la prioit inſtamment de le réconcilier avec le Roi. Madame de Koniſmarc n'eut pas de peine à réuſſir, parce que ce Monarque aimoit tendrement ce fils: ainſi il profita de cette paix avec ſon père pour aller faire la guerre aux Turcs; car l'Empereur, qui la faiſoit au Grand-Seigneur, avoit alors en Hongrie une Armée de cent cinquante mille hommes commandée par le Prince Eugéne. Le Comte de Saxe demanda la permiſſion d'y aller ſervir; le Roi non ſeulement le lui permit, mais lui fit faire encore un équipage convenable à ſon rang; & ſans ſe donner la patience d'attendre qu'il fût prêt, il partit pour le Camp ſous Belgrade, où il arriva le 2 Juillet 1717.

Le Prince Eugéne, qui avoit été témoin en Flandre de la bravoure du Comte de Saxe, lui fit l'accueil le plus gracieux du monde, & lui fit l'honneur de le préſenter lui-même à tous les Princes qui s'étoient rendus à ſon Armée. C'étoit bien la plus brillante & la plus auguſte qu'on eût jamais vue: car outre un nombre infini de Seigneurs étrangers du premier ordre, plus de trente Princes Souverains & autres s'y étoient rendus de toutes parts pour y ſervir en qualité de volontaires. Le Comte de Charolois, le Prince de Dombes, le Prince de

Savoye, le Prince de Portugal, les deux Princes de Lorraine, ceux de Bavière, ceux de Virtemberg, ceux de Saxe-Saalfeldt, celui de Pons, d'Anhalt-Deſſeau, de Heſſe-Caſſel, de Taxis, de Holſtein, de Beveren, de Loſbkowits, & autres s'y diſtinguèrent tous par leur magnificence, & par leur courage. Le Comte de Charolois ſur-tout s'y comporta avec une intrépidité au-deſſus de ſon âge, mais digne de ſon ſang. Ce Prince n'avoit alors que dix-ſept ans; & dans la crainte de ne ſe pas trouver au commencement des opérations, il étoit parti ſans ſes équipages qui n'arrivèrent au Camp que plus de deux mois après lui.

La première expédition importante par laquelle on avoit ouvert la campagne, avoit été le paſſage du Danube près de Benzova le 15 Juin 1717. Tous les Princes s'y diſputèrent l'honneur de paſſer les premiers: mais le Prince Eugéne ne voulant point les expoſer, & cherchant à les mettre d'accord, déſigna le Général Mercy & le Maréchal Comte d'Heiſter pour être à la tête de cet embarquement. Le Comte de Charolois conçut une eſpéce de jalouſie contre ces deux Généraux Allemands dont il envioit le bonheur & la gloire: cependant à force de prières & de ſollicitations, il obtint enfin du Prince Eugéne de paſſer à la tête d'un détachement de Grenadiers. Son impatience de donner ſur l'ennemi qu'il voyoit

border la rive oppoſée du Danube, l'empêchant de remarquer que le bateau dans lequel il alloit paſſer, étoit trop chargé, & s'empliſſoit d'eau, il manqua de périr; puiſqu'à peine en fut-il ſorti, que ce même bateau fut ſubmergé. Le danger qu'il venoit de courir, loin de ralentir ſon ardeur, ne la rendit au contraire que plus vive encore; il ſe jetta dans un autre avec les mêmes Grenadiers, ſauta le premier à terre, & tomba ſi bruſquement ſur les Turcs & les Tartares (car il y en avoit autant des uns que des autres), que l'épouvante précipita leur fuite avec tant de deſordre & de rapidité, que n'ayant point le temps de tirer un ſeul coup, ils perdirent la moitié de leur monde, ſans qu'il en coutât un ſeul homme à l'Armée Impériale. Les autres Princes ſuivirent, & la réuſſite de ce paſſage facilita les moyens d'entreprendre le ſiége de Belgrade plutôt qu'on ne le penſoit.

Il étoit commencé lorſque le Comte de Saxe arriva; mais il ſe dédommagea bien de l'avance qu'avoient ſur lui les autres Princes; car outre les travaux du ſiége auxquels il s'employoit ſans ménagement, il n'étoit jamais plus charmé que lorſqu'il trouvoit occaſion de faire la petite guerre contre les Turcs. On l'a vu ſouvent quitter la table pour aller faire le coup de piſtolet avec eux, & s'expoſer aux dangers les plus inévitables. Car il n'y avoit point de quartier à eſpérer d'eux en les combattant: ils étoient

dans l'uſage cruel & barbare de couper la tête à tous les priſonniers qu'ils faiſoient : chaque tête leur étoit payée un ducat d'or par ſa Hauteſſe ; c'eſt pourquoi dans toutes les eſcarmouches que lon faiſoit contr'eux, il étoit queſtion de vaincre ou de mourir les armes à la main.

L'Armée Ottomane étoit compoſée de plus de deux cens cinquante mille Turcs & Tartares, commandés par le Grand Viſir : il y avoit outre cela trente-cinq mille hommes de garniſon dans Belgrade ; & malgré cette ſupériorité des ennemis, le Prince Eugéne leur livra bataille le ſeize Août de la même année 1717, & remporta ſur eux une victoire des plus complettes ; car après un combat opiniâtre de cinq heures, il les chaſſa de leur camp, ſur lequel ils laiſsèrent quarante mille morts : on leur prit deux cens huit piéces de canon de fonte, cent onze canons de fer, trente-ſept mortiers, vingt mille boulets, trois mille bombes, trente mille grenades, ſix cens barils de poudre, trois cens barils de plomb en balles, cinquante deux drapeaux & étendards, neuf queues de cheval, quatre trompettes, le grand tambour des Janiſſaires, ſix autres un peu plus petits, leur grande tymbale d'argent, trois autres plus petites, leur Chancellerie, leurs tentes & leurs bagages.

Le lendemain de cette journée mémorable, le Commandant de Belgrade, informé

de la défaite de l'armée Turque, demanda à capituler : le 22 les articles furent ſignés de part & d'autre, & la ville remiſe aux Impériaux le même jour. Les Turcs ayant été harcelés dans leur retraite, ſe retirèrent en deſordre & en confuſion vers Orzowa, dont ils firent ſauter les fortifications avant de l'abandonner pour ſe retirer chez eux ; ce qui détermina les Généraux de l'Empereur à diſtribuer leurs troupes aux environs de Semlim ; & les Princes volontaires retournèrent chacun chez eux, après avoir pris congé du Prince Eugéne : il n'y eut que le Comte de Charolois qui ne voulut point s'en retourner, qu'il ne fût bien aſſuré par lui-même, qu'on n'entreprendroit plus rien cette campagne ; car il reſta à Bude & à Peſt encore long-temps après les autres, où le Prince Eugéne avoit promis de le faire avertir, en cas que les Turcs ſe ralliaſſent & vouluſſent encore tenter quelque choſe.

L'arrivée d'un Aga Turc chargé de propoſitions de paix, ôta au Comte de Charolois tout eſpoir d'aucune nouvelle expédition, & le détermina à retourner en France. Ce Prince paſſa par Vienne, d'où après avoir reçu de leurs Majeſtés Impériales tous les honneurs dus à ſon rang, & tous les éloges dus à ſa valeur, il fut dans pluſieurs Cours de l'Allemagne, & de là en Italie. Cet Aga parloit très bien Allemand, & paroiſſoit bien intentionné pour le rétabliſſement de la paix : il étoit queſtion d'un

Congrès. Le nombre des mécontens étoit pour lors si grand dans l'Empire Ottoman, qu'il y avoit tout à craindre que le Grand Seigneur ne fût dépoſé ; il n'oſoit plus ſortir ni paroître en public. La victoire inſigne que venoit de remporter le Prince Eugéne, étoit ſi complette, qu'elle avoit jetté l'épouvante & la conſternation parmi tous les Muſulmans qui murmuroient hautement. Rien ne le peut mieux prouver que le Formulaire de dévotion que le Grand Seigneur jugea à propos d'établir, afin d'appaiſer le peuple qui ne reſpiroit que la révolution : il l'adreſſa à l'Aga Turc à Belgrade pour s'y conformer, ainſi que ſa ſuite. Ce Miniſtre le rendit public ; & la ſingularité de cette piéce qui ne ſe trouve dans aucuns de nos écrits publics, m'a paru digne d'être rapportée ici, traduite fidélement en François.

« AMETH SELIM Sultan, Empereur » d'Orient & d'Occident, Seigneur des Sei- » gneurs ; véritable imitateur du grand Pro- » phéte Mahomet, &c. Le Grand Sultan » reconnoiſſant que la main du grand Dieu » eſt appéſantie ſur ſa domination, ſur ſes » Sujets & ſur ſon Empire, puiſqu'il permet » qu'ils ſoient accablés & tourmentés par » les Chrétiens leurs ennemis, qui les ont » vaincus pluſieurs fois par terre & par mer, » & leur ont enlevé une grande étendue » de pays, & cela comme il lui paroît, » parce que les Muſulmans ſe ſont corrom-

» pus dans leurs œuvres, & trop confiés en
» leurs propres forces : c'eſt pourquoi vou-
» lant appaiſer la colère de Dieu & de ſon
» Prophéte Mahomet, il ordonne très-
» expreſſément que le Vendredi après la
» nouvelle lune, dans les cinquième, ſixième
» & ſeptième mois, un chacun jeûne très-
» rigidement pendant tout ce jour-là, &
» s'abſtienne de manger & de boire depuis
» le lever du ſoleil juſques à celui des étoiles.
» Ce jour-là le Mufty & autres Serviteurs
» Eccléſiaſtiques, revêtus d'habits péniten-
» ciaux & de cilices, les yeux baiſſés vers
» la terre, ſans avoir la barbe peignée, &
» tout en pleurs, iront premièrement dans
» les places publiques, & enſuite dans les
» Moſquées, en criant de toutes leurs for-
» ces : IA MOFATEH ILABUAB; c'eſt-à-dire,
» *Ouvre les portes de ta grace.* Dans l'iſle
» de la Mecque le cercueil du Prophéte ſera
» découvert & expoſé publiquement ſur des
» treteaux d'argent; encenſé & rempli des
» oſſemens des Serviteurs & Spahis qui ont
» été tués dans la bataille; afin que le Pro-
» phéte touché d'une ſi grande & ſi ſenſible
» perte, veuille ſe porter à appaiſer la colère
» du grand Dieu : c'eſt ce qui ſe pratiquera
» tous ces trois Vendredis, & le cercueil
» ſera porté par les rues & dans les champs;
» & tous les Pélerins & les Habitans des
» Moſquées avec tous les Chefs des métiers,
» en feront ſept fois le tour, en chantant
» d'une voix gémiſſante le Cantique de la-

» mentation au ſujet de ce déſaſtre. On ne
» fera entendre aucun inſtrument de muſi-
» que, mais ſeulement des cris de lamen-
» tation, & un grand hurlement univerſel;
» & le dernier jour de jeûne on fera une pro-
» ceſſion générale & ſolemnelle juſques à
» la diſtance de dix milles, en l'ordre ſui-
» vant.

» PREMIEREMENT, la marche ſera
» ouverte par un cercueil rempli d'oſſemens
» de morts, de ſabres rompus, de cuiraſſes
» applaties, d'arcs briſés & de fléches émouſ-
» ſées. Toutes ces choſes ſeront portées par
» ſix cens Turcs revêtus d'habits péniten-
» ciaux & de cilices, à pieds nuds, ſans
» turban, & la tête auſſi nue.

» II. Suivront trois cens Muſulmans avec
» des habits teints dans du ſang, & parſe-
» més de cendres, & ſe frappant la poitrine
» avec de grands cris & des hurlemens
» lugubres.

» III. Six mille hommes découverts de-
» puis les épaules juſques à la ceinture, &
» ſe frappant la poitrine & les épaules avec
» des épines, enſorte que le ſang en découle
» à terre ſans qu'ils puiſſent s'eſſuyer.

» IV. Le cercueil du Prophéte ſoutenu
» par trente Spahis ſans turbans, qui ſeront
» entourés par quatre cens Bachas, le ſabre
» à la main pour ſabrer tous ceux qui regar-
» deront le cercueil ſans reſpect, & dont
» les corps ſeront jetés aux chiens.

» V. A chaque quart de mille on tuera

» un âne & un Juif qui reſteront à terre
» dans leur propre ſang.

» VI. Trente Bachas de terre ſeront ſans
» pourpre avec de méchans turbans d'étoffe
» noire trempée dans le ſang de l'âne &
» du Juif, ayant une main liée par derrière
» à l'épaule, ſans ſabres, mais avec des
» queues de chevaux noirs qui traîneront à
» terre pour faire lever la pouſſière en l'air.

» VII. Trois mille Janiſſaires ſans armes
» avec des bâtons à la main traînans à terre,
» qui crieront : ALLA HASBI FAGAVURI !
» *Dieu eſt mon protecteur ! qu'il me pardonne !*

» VIII. Le Grand Viſir ſur un âne
» boiteux avec un turban bleu & enſan-
» glanté, ſe frappant la tête avec une canne,
» & déplorant la dernière & funeſte ba-
» taille, en ces termes : ESFA IA, MAULAI
» AN GIAFAI ; *Seigneur, pardonnez-moi*
» *mon ingratitude.*

» IX. Une caiſſe remplie d'argent pour
» être jetté au peuple ; mais il ne ſera per-
» mis de le ramaſſer qu'après la proceſſion
» finie, ſur peine d'être empalé vif.

» X. Et enfin cette proceſſion ſera fermée
» par une multitude innombrable de peu-
» ples, au milieu de laquelle il y aura cent
» Turcs pénitens, qui avec des couteaux
» ſe découperont la chair des bras, de la
» poitrine & du viſage, afin d'appaiſer
» d'autant mieux la colère du grand Dieu
» & du Prophéte Mahomet ; & à chaque
» quart d'un mille, ils éléveront la main

» droite, & crieront de toutes leurs forces:
» ALLAH SIFAI CEDEDNI AHDAI; *Invoque*
» *Dieu de ma bouche, afin qu'il me fortifie*
» *contre mes ennemis.* »

Ce Formulaire ayant été publié dans tous les Etats du Grand Seigneur, eut tout l'effet que ce Monarque s'en étoit promis: le peuple occupé de la dévotion, ne ſongea plus à la révolte, & les eſprits ſe tranquillisèrent. Cependant le Grand Seigneur n'oſa retourner ſi-tôt à Conſtantinople: il tint un Divan à Andrinople, d'où il dépêcha à Belgrade des Plénipotentiaires pour traiter de la paix. Cette députation étoit compoſée de l'Aga Turc ci-deſſus, & de deux Bachas: ces trois Miniſtres avoient une ſuite nombreuſe, & ils étoient chargés de préſens portés ſur ſix brancards. La ſingularité de ces préſens m'a déterminé à en faire ici le détail.

Sur le premier de ces brancards étoient le Poteau, les Liens, les Courroies & les Verges, qui ont ſervi à la flagellation de Jeſus-Chriſt.

Dans le ſecond, la Robe de pourpre dont il a été revêtu, la Couronne d'épines, & le Roſeau qu'on lui mit à la main au lieu de ſceptre.

Dans le troiſième, un morceau fort conſidérable de la vraie Croix, quelques Cloux, & les Linceuils qu'on a trouvés dans le tombeau après la Réſurrection.

Dans le quatrième, les douze Corbeilles qui avoient été remplies des miettes lors de la multiplication des Pains dont parle l'Evangile; la Tête, les Cheveux, la Barbe & la Langue de saint Jean-Baptiste.

Sur les deux derniers étoient les Corps de quelques Prophétes, Apôtres, Saints & Martyrs, entr'autres celui de saint Etienne.

Toutes ces saintes Reliques avoient été trouvées dans un caveau profond & bien muré au côté gauche de l'Eglise de sainte Sophie, où elles avoient été renfermées lors de la prise de Constantinople par les Turcs. On prétend que ceux-ci ayant essayé plusieurs fois d'ouvrir ce caveau, avoient été punis de leur témérité, les uns étant tombés morts sur la place, & les autres étant devenus perclus de tous leurs membres, sourds ou aveugles : de sorte qu'ils furent obligés de se servir pour lors de deux cens esclaves Chrétiens pour déboucher le caveau, en tirer les Reliques, les charger sur les brancards, & les escorter. Ils imputoient à ce dépôt tous les désastres qui leur étoient arrivés pendant cette dernière guerre, & ils furent charmés de trouver cette occasion de s'en débarrasser, en faisant en même temps leur cour à l'Empereur qui connoissoit tout le prix de ces pieux présens. Ces brancards étoient portés par vingt-deux chameaux richement harnachés, accompagnés de plusieurs lions, de quatre panthères, de quatorze beaux

chevaux Turcs bien équipés, & de treize mulets; le tout conduit par les deux cens eſclaves Chrétiens, parmi leſquels il y avoit dix-ſept Prêtres & Moines.

Le Comte de Saxe fut le dernier qui quitta l'Armée Impériale; car il y reſta juſques à ce que les Commiſſaires reſpectifs de l'Empereur & du Grand Seigneur furent convenus d'un lieu pour y aſſigner le Congrès, afin d'y agiter les articles d'un traité de paix; & après avoir examiné les préſens ci-deſſus, il partit de Belgrade pour ſe rendre à Fravenſtat, ville de Pologne, où la Cour étoit pour lors. Il y arriva au commencement de l'année 1718, & le Roi de Pologne le décora de l'Ordre de l'Aigle Blanc.

Il y a en Allemagne deux Ordres de Chevalerie ſous la protection de l'Aigle; l'un en Pologne, ſous le nom de l'Aigle Blanc, & l'autre en Pruſſe ſous celui de l'Aigle Noir : ce dernier a été inſtitué par Frederic III, Marquis & Electeur de Brandebourg, lorſqu'il fut reconnu & couronné Roi de Pruſſe en 1701 : ce Monarque l'établit d'abord ſous le nom de l'Ordre de la Fidélité, & donna aux Chevaliers pour marque une Croix d'or émaillée de bleu, ayant au milieu les chiffres de ſon nom F. R., & aux angles un aigle émaillé de noir : cette Croix eſt attachée à un ruban de couleur d'orange. Ces Chevaliers que l'on nomme aujourd'hui Chevaliers de l'Aigle Noir, portent outre cela ſur le côté gau-

che de leurs habits ou de leurs manteaux, une Croix brodée en argent en forme d'étoile, au milieu de laquelle eſt un Aigle en broderie d'or, ſur un fond de ſoie aurore, l'Aigle tenant dans l'une de ſes ſerres une Couronne de laurier, & dans l'autre un foudre avec cette deviſe brodée en argent : *Suum cuique.* Le Roi de Pruſſe choiſit cette couleur de ruban en mémoire de ſa mère qui étoit Princeſſe d'Orange.

Mais quant à l'inſtitution de l'Aigle Blanc en Pologne, elle eſt ſi ancienne qu'on n'en peut rien dire de certain. Quelques Hiſtoriens prétendent que cet Ordre a d'abord obligation de ſon établiſſement aux Souverains des Etats d'Autriche, qui prirent dans leurs Enſeignes militaires un Aigle blanc couronné, parce que ce pays eſt le plus abondant de l'Allemagne en ces ſortes d'oiſeaux. D'autres en mettent l'origine plus loin de beaucoup, puiſqu'ils en attribuent l'inſtitution à Ladiſlas, Roi de Pologne, ſurnommé Lokter, lequel, ſelon eux, le créa pour le mariage de ſon fils Caſimir en 1325, en mémoire de ce que Lechus, premier Prince de Pologne, trouva un nid d'aiglons blancs, en faiſant fouiller les fondemens de la ville de Gneſne. Ces Chevaliers portent un Aigle d'émail blanc couronné, pendant à un colier compoſé de chaînons d'or. Cet Ordre n'a pas ſubſiſté long-temps, ayant été négligé à cauſe des différens troubles du pays ; mais Frederic

Auguſte, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, le rétablit dans ſon Royaume, pour récompenſer ceux qui avoient ſuivi ſon parti contre le Roi Staniſlas. Ce fut le 2 Novembre 1705, que ce Monarque, après l'avoir renouvellé, fit la cérémonie de revêtir de cet Ordre les Seigneurs Polonois qui l'accompagnoient pour lors à Tikoſin, ville de Pologne, au retour d'un voyage qu'il venoit de faire dans ſes Etats d'Allemagne: il ajouta à l'ancien Aigle Blanc cette deviſe: *Pro lege, Rege & fide.* Cet Ordre ne ſe confère qu'aux Princes de la Maiſon Royale, ou qu'à des perſonnes les plus conſidérables de l'Etat, en reconnoiſſance de leur mérite.

De toutes les différentes Nations qui ont déployé l'Aigle dans les Enſeignes militaires, les Perſes ont été les premiers qui s'en ſont ſervis. Après eux & à leur imitation les Romains en firent uſage pour former leurs Légions. Les Toſcans s'en ſervoient auſſi dans le même temps. Cette Enſeigne qui étoit déja fort ancienne parmi les Romains, fut la ſeule qu'ils conſervèrent ſous le Conſulat de Marius : chaque Légion avoit ſon Aigle au bout d'une pique, & ne ſervoit qu'en temps de guerre ; car en temps de paix on le dépoſoit dans le Temple de Saturne. Ces Aigles s'appelloient les Dieux des Légions.

Les Aigles de chaque Légion étoient ſimples, & elle n'en portoit de doubles que quand il y en avoit deux réunies enſemble,

ou quand la Légion avoit deux Chefs ; delà les doubles Aigles d'Allemagne. Le Roi des Romains ne porte qu'un Aigle ſimple, & l'Empereur un double, c'eſt-à-dire, à deux têtes ſur un ſeul corps, & *éployé*. On ne peut guères ſçavoir le temps & la cauſe de cet uſage ; on remarque dans la Colomne Trajane un ſoldat portant un Aigle à deux têtes ſur ſon bouclier, & c'eſt le ſeul exemple que l'on ait de ces deux têtes d'Aigle dans l'antiquité. Quelques Hiſtoriens diſent que Conſtantin le Grand fut le premier qui prit l'Aigle à deux têtes pour armoiries de l'Empire, après s'être rendu maître de l'Empire d'Orient & d'Occident l'an 325, pour montrer que quoique l'Empire parût diviſé, ce n'étoit cependant qu'un même corps. Il y a à ce ſujet différentes opinions : mais la plus vraiſemblable eſt celle de ceux qui ſoutiennent que cet uſage a été introduit dans l'Empire par Sigiſmond, fils de Charles IV en 1410, parce qu'il n'y a que depuis cet Empereur qu'on trouve des monumens où l'on voit l'Aigle à deux têtes. Dans la Bulle d'or même, faite par Charles IV, l'Aigle n'a qu'une ſeule tête ; cependant il y a encore quelques piéces d'une petite monnoie d'argent de Robert de Bavière, qui fut Empereur avant Sigiſmond, laquelle a d'un côté une Fleur-de-Lis de Florence, de l'autre un ſaint Jean-Baptiſte avec deux écuſſons de Bavière, & au deſſus un petit Aigle à deux têtes : ce qui feroit penſer

que l'Aigle Impérial n'avoit originairement qu'une tête ; mais que l'Empereur qui avoit auſſi aux armes de ſa Maiſon un Aigle, le joignoit à celui de l'Empire.

Jean Baſile, grand Duc de Moſcovie, qui ſe diſoit deſcendre des Empereurs Romains, prit auſſi l'Aigle double pour les Armes de l'Empire de Ruſſie.

Le refroidiſſement qu'il y avoit eu entre le Comte de Saxe & la Comteſſe ſon épouſe, ne faiſant qu'augmenter de jour en jour, il ne ſouffroit jamais plus que lorſque par bienſéance il étoit obligé de ſe trouver à la Cour ou ailleurs avec elle. En vain le Roi de Pologne avoit voulu interpoſer ſon autorité pour rétablir la bonne harmonie ; Madame de Koniſmarc avoit épuiſé les plus tendres remontrances ; en vain tous leurs amis communs s'étoient réunis dans la même vue ; rien ne put vaincre cette répugnance réciproque qui s'oppoſoit à leur bonheur par un aſcendant ſurnaturel & indéfiniſſable. Quoiqu'il ne paroiſſe pas bien décidé encore auquel des deux époux on devoit imputer la faute de cette méſintelligence, cependant il y a tout lieu de préſumer que la jalouſie de la Comteſſe de Saxe en fut la principale cauſe : elle avoit auprès d'elle une jeune Sileſienne d'une parfaite beauté ; elle plût au Comte ; ſa vertu la mit pendant quelque temps à couvert de ſes pourſuites ; mais il étoit lui-même d'une figure

ſi prévenante en ſa faveur, que cette figure fit plus de la moitié de l'ouvrage, & ſa généroſité jointe à ſes ſoins & à ſes aſſiduités, acheva de le faire triompher d'une vertu trop ébranlée déja par le tempérament, pour pouvoir réſiſter à tant de tablature. Si ſecret que fût leur commerce, il fut découvert par un Page de la Comteſſe de Saxe, qui le révéla à ſa maîtreſſe, croyant bien lui faire ſa cour. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la mauvaiſe humeur d'une femme qui aimoit paſſionnément ſon mari, qui eût voulu le ſuivre par-tout, & qui le ſuivoit effectivement où elle pouvoit, avec tant d'opiniâtreté, que pluſieurs fois il a été forcé de lui dire, que ſon amitié lui étoit tant à charge, que volontiers il préféreroit ſa haine, parce qu'au moins il ſeroit plus tranquille & moins importuné.

Ne pouvant plus tenir enfin contre les reproches & les importunités de ſa femme, le Comte de Saxe prit le parti de venir en France, où il arriva en 1720. Il fut d'abord faire ſa cour au Duc d'Orleans qui étoit pour lors Régent du Royaume; ce Prince le reçut parfaitement bien, & le careſſa beaucoup : il lui donna toutes les louanges que méritoit la réputation qu'il s'étoit déja fait dans le militaire. Les Princes François qui avoient fait la campagne de Hongrie avec lui, avoient rendu compte à Son Alteſſe Royale de la façon dont le Comte de Saxe s'y étoit comporté. Le Duc d'Orleans

eſtimoit les gens de mérite de quelque Nation qu'ils fuſſent, & cherchoit tous les moyens de les attacher à l'Etat. Notre jeune Etranger lui exagera d'abord l'envie démeſurée qu'il avoit d'avoir l'honneur de voir un Prince dont le nom ſeul étoit en grande vénération par toute l'Europe, & lui expoſa enſuite les raiſons qu'il avoit eu de quitter ſa patrie. La facilité avec laquelle il s'expliqua, plût infiniment à M. le Régent, & le prévint en ſa faveur au point que ce Prince commença dès ce moment à s'intéreſſer pour lui. Il lui propoſa de lui donner de l'emploi en France ; le Comte de Saxe lui répondit en termes très-reſpectueux, que telle envie qu'il eût de ſe fixer dans un Royaume dont Son Alteſſe Royale faiſoit le bonheur, il ne pouvoit diſpoſer de lui ſans la permiſſion du Roi de Pologne ſon père, qu'il feroit ſon poſſible pour l'obtenir, & qu'il alloit partir exprès pour Dreſde. Allez, lui dit M. le Régent ; mais afin de déterminer Sa Majeſté Polonoiſe à vous accorder ce que vous lui demanderez, & pour lui prouver en même temps combien j'aurai à cœur votre avancement en cette Cour, portez-lui le brevet de Maréchal de Camp, que je vas faire expédier en votre nom.

Cette marque de faveur dont il eſt peu d'exemples, fit du bruit à la Cour, & prit mal chez quelques Seigneurs qui en murmurèrent. Pluſieurs firent des remontrances à M. le Blanc, pour lors Miniſtre de la

Guerre; mais elles furent inutiles, car le brevet fut expédié & délivré au Comte de Saxe dans la forme qui ſuit:

AUJOURD'HUI ſeptième jour d'Août 1720, le Roi étant à Paris, voulant donner les moyens au ſieur Comte de Saxe d'entrer au ſervice de SA MAJESTE', *dans un rang proportionné à ſa naiſſance, & lui marquer en même temps la parfaite conſidération qu'elle a pour ſon père*, SA MAJESTE', *de l'avis de M. le Duc d'Orleans Régent, l'a retenu, ordonné & établi en la Charge de Maréchal de Camp en ſes Armées, pour dorénavant en faire les fonctions, en jouir & uſer, aux honneurs, autorités, prérogatives & prééminences qui y appartiennent, tels & ſemblables dont jouiſſent ceux qui ſont pourvus de pareilles Charges, & aux appointemens qui lui ſeront ordonnés par les Etats de* SA MAJESTE', *laquelle, pour témoignage de ſa volonté, m'a recommendé de lui en expédier le préſent brevet qu'elle a ſigné de ſa main, & fait contreſigner par moi ſon Conſeiller Secretaire d'Etat & de ſes Commandemens & Finances. Signé* LOUIS.

Et plus bas, LE BLANC.

Le Comte de Saxe ne s'amuſa point beaucoup à Paris, & retourna à Dreſde, où il fit les inſtances les plus preſſantes auprès du Roi de Pologne pour en obtenir la permiſſion de venir faire uſage en France du brevet dont il avoit plu à Sa Majeſté très-Chrétienne de l'honorer. Le Miniſtre, dont nous avons parlé ci-deſſus, & qui avoit

avoit tant de raiſons pour redouter le Comte de Saxe, fut un de ceux qui s'employa le plus chaudement à engager Sa Majeſté à lui accorder ce qu'il lui demandoit. Ce Monarque lui expoſa plutôt en père qu'en Roi, tous les inconvéniens qui pourroient réſulter du parti qu'il vouloit prendre; que ſes revenus n'étoient point ſuffiſans pour le ſoutenir dans une Cour auſſi brillante que celle de France; qu'il n'y auroit aucun rang ni aucun crédit; que ſa conduite n'y étant éclairée par perſonne qui s'intéreſſât à lui, il donneroit peut-être dans des travers qui le deshonoreroient; que s'il venoit à manquer d'argent, il ſe trouveroit forcé de recourir à des expédiens indignes de ſa naiſſance; que ſa femme ſeule devoit être pour lui un obſtacle invincible, en ce qu'elle ne conſentiroit jamais à le ſuivre, ni à s'expatrier pour lui; & qu'enfin c'étoit bien peu ménager une mère dont il étoit le ſeul objet de toute ſa tendreſſe.

Loin d'être ébranlé par aucune de ces objections, il répliqua au Roi: que ſi ſes revenus n'étoient pas ſuffiſans pour ſubvenir à l'économie qu'il ſe propoſoit, en réduiſant toute ſa maiſon à ſix domeſtiques, il comptoit trop ſur les bontés de Sa Majeſté Polonoiſe, pour que cela le détournât de ſon deſſein; que le rang qu'il tiendroit toujours à la Cour de Dreſde, & que la place qu'il occuperoit toujours dans le cœur du Roi ſon père, lui tiendroient lieu de

tout autre rang, en telle Cour que ce pût être; que le ſang qui couloit dans ſes veines étoit trop pur, pour lui inſpirer rien qui fût indigne de lui; que ſa mère ſe départiroit de cette tendreſſe dont elle lui a donné tant de preuves, ſi elle s'oppoſoit à ſon bonheur & à ſon avancement; & qu'enfin bien loin que ſa femme fût un obſtacle au parti qu'il avoit pris, elle en étoit la principale cauſe; pourquoi il ſupplioit Sa Majeſté par toute l'amitié qu'elle avoit pour lui, de lui accorder ſa protection pour l'aider à s'en défaire. Une réſolution ſi hardie ſurprit le Roi plus qu'elle ne le fâcha; car il ſe reconnoiſſoit dans un pareil procédé; & nous ſommes toujours ſi charmés de voir nos enfans tenir de nous, que ce ſont ordinairement ceux qui nous reſſemblent le plus, qui nous ſont les plus chers. Non ſeulement auſſi il permit tout au Comte ſon fils, mais il lui augmenta encore ſes revenus, en lui accordant la confiſcation de biens conſidérables dont les fiefs ſe trouvèrent dans ce temps-là dans le cas de tomber au fiſc du Roi.

Le Comte de Saxe avoit projetté depuis pluſieurs années la diſſolution de ſon mariage : il avoit conſulté les plus habiles Juriſconſultes ſur la façon de s'y prendre pour réuſſir; mais la choſe ne leur avoit pas paru poſſible : il n'y avoit que par la preuve d'adultère contre l'un ou l'autre que cela pouvoit ſe faire; & ſuivant les Loix

du Pays l'adultère bien prouvé eſt un crime capital, & celui qui en eſt jugé coupable, doit être puni de mort. Ce parti, tout extrême qu'il fût, ne le rebuta point ; il penſa même qu'en le concertant avec la Comteſſe de Saxe, il y auroit moins d'éclat & moins de difficultés : il n'ignoroit pas que ſi elle ne lui convenoit point, il ne lui convenoit guères auſſi, & il comptoit qu'elle ne ſeroit point fâchée de redevenir la maîtreſſe de ſon ſort, & de tâcher de mieux aſſortir ſon humeur.

Il s'agiſſoit de lui en parler & d'en conférer avec elle. Après avoir bien fait des réfléxions ſur la façon dont il s'y prendroit, s'il chargeroit quelqu'un de cette commiſſion, ou s'il la feroit lui-même, il décida que perſonne ne pourroit s'en acquitter mieux que lui, ni plus promptement. Il fut la trouver un jour dans une de ſes terres où elle étoit pour lors ; & affectant, en arrivant, un air inquiet & de mauvaiſe humeur, il la prépara à lui expoſer le ſujet de ſon voyage par un prélude qui indiſpoſa auſſi à ſon tour la Comteſſe de Saxe au point qu'elle lui donna d'elle-même occaſion de la prendre au mot, & de lui faire ſigner un conſentement de faire caſſer leur mariage par toutes les voies qu'il jugeroit les plus promptes.

Il revint à Dreſde communiquer cette piéce au Roi, & lui demanda la permiſſion d'en faire uſage, ſuivant le plan qu'il en

avoit imaginé. La Comteſſe de Saxe ſe rendit auſſi à la Cour quelques jours après, & ayant pris jour l'un & l'autre pour conſtater l'adultère, le Comte de Saxe fut trouvé un beau matin couché avec une des ſuivantes de la Comteſſe ſon épouſe : ſix domeſtiques appoſés pour être témoins de cette ſcène, déposèrent le fait, & ſur leur dépoſition le mariage fut caſſé, & le Comte de Saxe jugé par le Sénat, ſuivant toute la rigueur des Loix. Mais tandis que le Sénat le condamnoit à mort, le Roi lui faiſoit expédier ſa grace, qu'il trouva effectivement le même jour ſous ſa ſerviette en dînant avec Sa Majeſté.

Outre différentes diſpoſitions de ce jugement, par leſquelles les droits & les repriſes de la Comteſſe avoient été réglées, il y en avoit une principale par laquelle il lui étoit permis de ſe remarier à qui bon lui ſembleroit ; & peu après elle épouſa un Officier Saxon, avec lequel elle a toujours bien vêcu, en ce que la convenance des humeurs ſe trouva mieux aſſortie dans ce ſecond mariage, qu'elle ne l'avoit été dans le premier. Elle eſt morte il y a quelques années, & a laiſſé trois enfans. Depuis ce divorce le Comte de Saxe ne l'a point perdue de vue ; il ne faiſoit pas un voyage en Saxe ſans l'aller voir ; & il a eu pour elle des complaiſances qui ne laiſſent point douter du regret qu'il en a eu depuis ce temps-là. Il lui avoit promis de ne jamais ſe re-

marier, & il lui a tenu parole; car quoiqu'il ait eu différentes occaſions de le faire très-avantageuſement pour lui, il n'a jamais voulu y conſentir.

Cependant le Comte de Saxe étoit venu à Paris, après avoir obtenu du Roi de Pologne ſon père la permiſſion d'y ſervir. Et dans le commencement de l'année 1722 qu'il y arriva, n'y ayant point alors de Régiment étranger vacant, il acheta bien cher celui de Spar, ci-devant Gredders Allemand, lequel a porté ſon nom depuis, & porte aujourd'hui celui de Bentheim.

Si-tôt qu'il eut ſon Régiment, il commença par en changer l'exercice, pour lui faire prendre celui qu'il avoit imaginé, & fait exécuter avec ſuccès en Saxe. Cet exercice fut goûté par les connoiſſeurs; & voici en quels termes s'en explique le Chevalier Follard, lorſqu'après avoir parlé de différens exercices, il dit: « Ce que je viens de » dire eſt excellent; mais il faut encore » exercer les troupes à tirer ſelon la méthode » que le Comte de Saxe a introduite dans » ſon Régiment; méthode dont je fais un » très-grand cas, ainſi que de ſon inven- » teur, qui eſt un de plus beaux génies » pour la guerre que j'aye connus; & l'on » verra à la première guerre que je ne me » trompe point dans ce que j'en penſe. » *Hiſt. de Polybe par le Chevalier Follard, Tom. 3. Livre II. Chap. 14. paragraphe 4.*

Quoique le Comte de Saxe eût fixé ſon

séjour en France dès cette même année 1722, & qu'il eût fait sa maison à Paris, où il vivoit suivant son rang, en voyant & recevant chez lui tout ce qu'il y avoit de Seigneurs à la Cour, cependant il faisoit de fréquens voyages en Saxe & en Pologne; & la France étant pour lors en paix avec ses voisins, il s'occupoit à se perfectionner dans le métier de la guerre pour lequel il avoit de si heureuses dispositions. Le génie, les fortifications & les mathématiques, étoient les sciences qui partageoient ses momens: il y prenoit d'autant plus de plaisir, qu'il y trouvoit une facilité incompréhensible. Ce fut ainsi qu'il s'amusa jusques à la fin de l'année 1725, qu'un événement des plus notables de sa vie le fit partir pour Dresde, & delà pour Varsovie où la Cour de Pologne étoit alors.

SOMMAIRE
DU LIVRE TROISIEME.

LE Comte de Saxe vise à la Souveraineté de la Curlande : il fait un voyage à Mittaw ; il y voit la Duchesse Douairière de Curlande. Universaux des Etats de Curlande ; protestations contre ces Universaux de la part du Duc Ferdinand. Description des Duchés de Curlande & de Semigalle. Le Comte de Saxe fait venir des secours d'hommes & d'argent de France : il est élu Duc de Curlande ; son Diplôme ; il écrit au Primat. Mouvemens des Russiens pour faire casser son élection. Le Prince Menzikoff fait investir la maison qu'occupoit à Mittaw le Comte de Saxe, afin de l'enlever ; sa défense. La Duchesse de Curlande envoie sa garde à son secours ; aventure singulière. Il écrit au Ministre de Russie ; la Czarine donne ordre à ses troupes

d'évacuer la Curlande. La Diette de Pologne assemblée à Grodno, demande que le Comte de Saxe soit rappellé de Curlande. Il écrit au Roi Auguste. Diplôme révocatoire ; acte de réunion de la Curlande à la Pologne. Troubles de Curlande. Son entretien avec le Vice-Chancelier de Pologne. Il passe dans l'isle d'Usmaiz qu'il fortifie ; il en est chassé par les Russiens. Refroidissement de la Duchesse de Curlande, & les motifs. Il va à Berlin. Mort de Madame de Konismarc ; son éloge. Il revient à Paris.

HISTOIRE
DE MAURICE, *COMTE DE SAXE.*

LE Prince Ferdinand de Curlande & de Semigalle, qui depuis quelques années ne jouiſſoit point d'une bonne ſanté, fut attaqué d'une maladie très-ſérieuſe au mois de Décembre 1725 à Dantzick : la République de Pologne en ayant eu avis, ſongea à effectuer le projet qu'elle méditoit depuis long-temps de réunir ces Duchés à la Couronne, & de les diſtribuer en Palatinats après la mort de ce Duc. C'eſt ainſi que la Mazovie qui étoit un Duché autrefois auſſi étendu que celui de Curlande, puiſque les Ducs de Pruſſe, de Curlande & de Mazovie, étoient trois Souverains égaux, relevans de la Pologne : c'eſt ainſi, dis-je, que la Mazovie a perdu ſa liberté & ſes droits, & que ce Duché, dont les Princes ont ſouvent ſecoué le joug de la Pologne, & où on comptoit 40000 Gentilshommes en état de porter les armes, n'eſt plus connu que ſous le nom des trois Palatinats que l'on en a fait.

Les Curlandois informés de ce qui ſe tramoit contre eux dans le Sénat de Pologne,

qui y devoient être des plus galantes & des plus magnifiques : on peut bien dire auſſi que jamais la Cour de Pologne n'a été plus brillante ni plus nombreuſe qu'elle le fut dans ce temps-là. Brakel fut voir le Comte de Saxe, & lui communiqua la délibération des Etats de Curlande : il en reçut pour toute réponſe qu'il ne pouvoit rien décider qu'il n'eût parlé au Roi ; & effectivement il fut ſur le champ rendre compte à Sa Majeſté de la propoſition qui venoit de lui être faite. Quoique le Roi eût été ſans doute charmé de procurer au Comte de Saxe ſon fils un établiſſement tel que celui de Duc de Curlande, cependant comme il prévoyoit dès-lors toutes les difficultés qu'il y auroit à réuſſir, & les inconvéniens qui en pourroient réſulter, il lui ordonna de ſuſpendre ſes engagemens avec les Curlandois pour quelque temps : mais le Comte de Saxe en ayant conféré avec quelques amis particuliers qu'il avoit, & qui lui conſeillèrent fort de profiter de cette circonſtance ; preſſé d'un autre côté par Brakel qui l'obſédoit journellement ; & enfin impatient de tenter fortune de ce côté-là, n'héſita point à donner ſa parole, après avoir pris toutes les meſures qu'il croyoit les plus propres pour faire réuſſir une entrepriſe de cette importance : & réſolu de pouſſer les choſes juſqu'où elles pourroient aller, il ſe détermina à ſe rendre à Mittaw, ville Capitale de la Curlande, afin de s'y aſſurer par lui-

même d'un parti assez considérable pour le soutenir en cas de besoin. Il y arriva le 18 du mois de Mai; il feignit en partant de Varsovie d'aller à la Cour de Russie solliciter quelques prétentions de la Comtesse Konismarc sa mère sur l'isle de Mohn, dont les Russiens s'étoient emparés dans la dernière guerre contre la Suede. Il fut reçu à bras ouverts à Mittaw par les Etats, & y ayant eu plusieurs entrevues secrettes avec la Duchesse douairière de Curlande qui y résidoit depuis la mort de son mari, il mit cette Princesse dans ses intérêts, sous l'espoir de l'épouser, en cas de réussite dans le projet dont il lui avoit fait confidence par interpréte, car la Duchesse n'entendoit que la langue Russe, & le Comte n'en sçavoit pas un mot. La réputation que le Comte de Saxe s'étoit fait dans le nord, avoit prévenu en sa faveur cette Princesse de façon qu'elle lui vouloit du bien sans le connoître: mais quand elle l'eut vu, elle ne s'en tint point là; son estime se changea en amitié, & son amitié en amour. Le Comte étoit galant, & il affectoit de la passion pour la Princesse: elle donna dans le panneau, & auroit été charmée de pouvoir le fixer. Elle lui promit de tout mettre en usage pour faire réussir son entrepriſe, & elle s'y employa effectivement de tout son pouvoir.

Anne Jwanowna, Duchesse douairière de Curlande, étoit seconde fille du Czar Jwan Alexiewits, frère de Pierre le Grand:

elle étoit née en 1693, avoit épouſé en 1710 le Prince Frederic Guillaume, Duc de Curlande, lequel étant mort ſans enfans en 1711, avoit laiſſé ſes Etats au Duc Ferdinand ſon frère qui en jouiſſoit pour lors. Rien ne paroiſſoit plus ſortable que cette alliance; & il eſt certain que ſi le Comte de Saxe avoit voulu s'y déterminer dans le temps, non ſeulement il ſe ſeroit ſoutenu en Curlande, mais il auroit encore partagé avec elle le thrône de Ruſſie ſur lequel cette Princeſſe a monté depuis.

La Ducheſſe de Curlande, pour mieux favoriſer les vues du Comte de Saxe, agit ſi efficacement auprès des Etats qu'elle fit aſſembler, que le 22 du même mois de Mai, ils publièrent les Univerſaux ſuivans au nom du Duc de Curlande, quoiqu'à ſon inſçu & ſans ſon ordre.

« FERDINAND, par la grace de » Dieu, Duc de Livonie, de Curlande & » de Semigalle: à nos bien-aimés & fidèles » Etats, SALUT. Le Noble Caſimir Chriſ- » tophe de Brakel, Capitaine Major de » Mittaw, & ci-devant député de la Pro- » vince à Varſovie, d'où il eſt revenu depuis » peu, nous ayant requis de convoquer une » Aſſemblée Provinciale & extraordinaire, » afin qu'il pût y faire rapport de ce qui » s'eſt paſſé à Varſovie pendant les deux » années qu'il y a été en députation, nous » y avons conſenti, & avons fixé l'ouverture

» de cette Assemblée au 26 du mois de Juin
» prochain : exhortant l'Etat de la Noblesse
» de munir ses Députés d'instructions né-
» cessaires, tant pour assister au rapport
» dudit sieur Brakel, que pour délibérer
» avec nous sur les moyens de conserver à
» perpétuité la Province dans ses immuni-
» tés & libertés, de même que le Gouver-
» nement Ducal à l'égard de l'Etat Eccléé-
» siastique & Civil, sous la haute protection
» du Roi de Pologne notre très-clément
» Seigneur, & de la Séréniſſime Républi-
» que, suivant les conventions de dépen-
» dance, afin que nous puissions ensuite pro-
» curer & arrêter de concert ce qui sera le plus
» convenable pour le bien public de la Pro-
» vince pour nous & pour nos Successeurs.

» Nous ne célons point à l'Etat de la
» Noblesse, que le sieur de Karp, Commis-
» saire des Guerres du grand Duché de
» Lithuanie, nous a promis par ses Lettres
» du 18 Mars dernier, au nom du Palatin
» de Vilna, grand Général des armées de
» Lithuanie, toute l'assistance requise pour
» la conservation de nos droits, & de ceux
» de la Province, & pour le maintien de
» ce que nous établirons avec l'Etat de la
» Noblesse, tant pour les affaires publiques
» & particulières, que par rapport à la
» succession éventuelle sur le fondement des
» Loix. DONNE' à Mittaw le 22 Mai 1726.
Signé BRINKEN KEYSERLING, &
» VANDER-BRAGGEN.

A peine ces Universaux eurent-ils été publiés, que le Duc Ferdinand, à la sollicitation du Ministère de Pologne, fit paroître la protestation suivante.

« FERDINAND, par la grace de » Dieu, Duc de Livonie, de Curlande & » Semigalle : à nos bien-aimés & fidèles » Etats, SALUT. Nous nous sommes gra- » cieusement confiés jusqu'à présent, que » nos principaux Conseillers, Officiers & » Ministres, qui par leur serment sont en- » gagés à veiller à notre intérêt Ducal & » au bien de la Province, ne s'ingéreroient » point dans les droits Régaliens réservés à » leur légitime Seigneur ; mais quelques- » uns d'entr'eux ayant manqué au devoir » de leurs charges, travaillant à l'accroisse- » ment de leur autorité & puissance privée, » au préjudice des droits & prérogatives de » leur Souverain, Nous avions eu confiance » que l'Etat de la Noblesse qui nous a tou- » jours été très-cher, rentrant enfin en lui- » même, envisageroit son véritable intérêt, » & ne souffriroit jamais qu'on se servît » abusivement de son crédit, pour exercer » une puissance plus que Ducale : cependant » l'ambition de quelques-uns de nos Con- » seillers s'est augmentée à tel excès, que » par divers artifices ils ont induit l'Etat de » la Noblesse à former contre notre intention, » notre volonté & notre ordre, des entre- » prises contraires aux Loix de la Province ;

» & ce qui eſt ſans exemple, à abuſer contre
» nous-mêmes de notre Nom, de nos Ti-
» tres & de notre Sceau. Enſorte qu'après
» nous être flatés que tant de braves com-
» patriotes qui ont reçu de Nous & de nos
» Prédéceſſeurs des marques éclatantes de
» notre faveur, n'auroient pas manqué de
» s'oppoſer à ces différens efforts tendans à
» leur propre ruine, & d'employer les
» moyens convenables pour y parvenir;
» Nous avons, nonobſtant notre grande mo-
» dération & nos intentions favorables, été
» également fruſtrés dans notre attente.

» Nous avons donc été informés qu'à
» l'occaſion de l'arrivée de Brakel, on a
» convoqué en notre nom une Aſſemblée
» Provinciale pour le 26 de ce mois, afin
» de recevoir ſon rapport, d'expédier des
» affaires capitales qui devoient nous regar-
» der ſeul, & de délibérer ſur les préten-
» tions du Palatin de Vilna, grand Général
» des armées de Lithuanie. Nous ne pou-
» vons ni ne voulons nous perſuader que
» les hommes de bien puiſſent entreprendre
» un tel acte: c'eſt pourquoi nous laiſſons
» juger tant à nos Conſeillers qu'à notre
» fidèle Nobleſſe en particulier, s'il eſt rai-
» ſonnable que ce Brakel, qui indépen-
» damment de nous & contre notre volonté,
» a été député à Varſovie pendant l'eſpace
» de deux ans, & y a publiquement négocié
» contre nos intérêts, entreprenne de for-
» mer ſous votre nom même une conſpi-

» ration contre nous, oubliant que nous » ſommes ſon naturel & légitime Seigneur, » & que l'élévation de ſa famille n'a d'autre » fondement que notre faveur.

» Au reſte nous eſpérons que l'Etat de » la Nobleſſe ne préſumera pas de rien » ſtatuer contre nos ordres, ou ſans notre » participation, ſur-tout en des affaires qui » ne peuvent avoir aucun effet ſans notre » approbation. Cependant afin que nos Con- » ſeillers faſſent plus d'attention au devoir » de leurs charges, & que la Nobleſſe ne » s'écarte point du dévouement qui nous » eſt dû, nous les avertiſſons en notre af- » fection paternelle, de prévenir l'effet de » notre puiſſance Ducale; & de plein droit » nous leur défendons & interdiſons d'at- » tenter la moindre choſe en l'abus de notre » nom, & d'aſſiſter à cette Aſſemblée dont » la convocation eſt nulle de fait & de » droit.

» Notre intention eſt de pourvoir telle- » ment à toutes choſes, qu'au temps de » notre retour elles ſoient entiérement réta- » blies ſelon l'ancien cours. Ainſi, que cha- » cun ait à ſe comporter conformément aux » droits de la Patrie, & n'ait pas la har- » dieſſe de former ouvertement des entre- » priſes qui tendent au renverſement de » l'Etat. Souhaitant par ces Préſentes à nos » principaux Conſeillers, & à tout l'Ordre » de la Nobleſſe en général, la protection » divine, & de plus ſages conſeils. Nous

»les assurons de notre faveur. DONNE' à »Dantzick, le 4 Juin 1726.

Signé, FERDINAND.

La CURLANDE est un ancien Duché, qui autrefois faisoit partie de la Livonie, appartenoit à l'Ordre Teutonique, & avoit séance dans la Diette de l'Empire où il est encore appellé, & où il a sa Chaire renversée : il comprend deux Provinces, la Curlande & la Semigalle. Il est devenu Etat Souverain, quoique dépendant de la Pologne, en 1562, que Gotlart Ketler, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, renonça à l'Ordre. Et ayant signé & juré à Vilna le traité nommé, *Pacta Subjectionis*, il fut proclamé au nom du Roi & de la République de Pologne, Duc de Curlande & de Semigalle ; mais avec les mêmes droits de Souveraineté qu'il possédoit auparavant ; comme celui de faire battre monnoie, droit que les Rois de Pologne n'ont point eux-mêmes. Il a un pouvoir absolu tant dans le spirituel que dans le temporel, puisqu'il est en Curlande le *Summus Episcopus* : outre cela il fait les Loix, & lève des taxes avec le consentement des Etats du pays qu'il peut convoquer quand il lui plaît : il possède ce Duché de la même manière que l'Electeur de Brandebourg possède la Prusse ; ce qui paroît par les Lettres d'Investiture, dans lesquelles il est dit : « Nous lui conférons

»le titre de Duc, de la même manière & »avec les mêmes dignités, honneurs, pré»rogatives & priviléges qui ont été accor»dés à l'illuſtre Duc de Pruſſe.»

Et pour donner une idée plus parfaite de l'indépendance du Duc de Curlande, il ſuffit de remarquer que c'eſt un fief offert, & non donné; qu'il a droit de tenir un Ambaſſadeur à la Cour du Roi de Pologne; qu'il en reçoit auſſi des Têtes couronnées, & y en envoie; qu'il peut mettre ſur pied quinze à dix-huit mille hommes; qu'il a entretenu ſur mer quarante vaiſſeaux de ligne, depuis trente juſqu'à quatre-vingt piéces de canon; & qu'enfin le Roi de France le traite de Couſin, l'Empereur d'Illuſtriſſime, & la Pologne d'Illuſtriſſime très-haut.

Gotlart Ketler étoit un Gentilhomme du Duché de Berge. Après la mort de Guillaume de Furſtemberg en 1559, il fut élu Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, n'étant auparavant que Commandeur de Dunebourg en Livonie. Se trouvant preſſé par les Moſcovites, & n'ayant aucun ſecours à eſpérer d'Allemagne, il ſe mit ſous la protection de Sigiſmond, Roi de Pologne, qui le fit proclamer le 5 Mars 1562, Duc de Curlande & de Semigalle, & Gouverneur de la Livonie, par Nicolas Radzevil, Palatin de Vilna. Il ſe fit Luthérien, & mourut le 17 Mai 1587. Frederic, ſon fils aîné, lui ſuccéda dans toutes ſes dignités, &

rendit de grands ſervices à la Pologne dans la guerre contre la Suede ; car il aima mieux perdre tous ſes Etats que de quitter ſon parti ; ſa Capitale ayant été priſe & pillée, elle ne lui fut rendue que par la tréve de 1629.

Les Ducs de Curlande n'ont jamais pu obtenir d'être admis au nombre des Etats de Pologne, ni d'avoir ſéance aux Diettes du Royaume : ils ſont ſouverains dans leurs pays, quoique dépendans de la Pologne, ils y rendent la juſtice à leurs Sujets, ſans que ceux-ci puiſſent en appeller, ſi ce n'eſt dans les affaires de la dernière importance, qu'ils ont droit de les remettre devant la Diette des Etats du pays. Ils ont environ trois cens mille écus de revenu par an : on ne peut rien dire de poſitif par rapport aux troupes, n'en ayant jamais entretenu à leurs frais ; mais ils ont une Nobleſſe très-nombreuſe, & toujours prête à ſe mettre en campagne. Ils ne ſont point obligés d'aller en perſonne rendre hommage au Roi de Pologne lors de leur inveſtiture, mais ils le font par procureur : ils ſont tenus pour tout droit féodal envers la Pologne, à entretenir pour ſon ſervice en temps de guerre cent Cavaliers tout équipés.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle ſont partagés en quatre Capitaineries générales qui ſont Goldingen, Tuckum, Mittaw & Scelburg. Chacun de ces Capitaines généraux a ſous ſes ordres deux Capitaines par-

ticuliers, qui ſont comme des Gouverneurs : cependant ils dépendent tous de la Régence qui eſt compoſée d'un Grand-Maître, d'un Chancelier, d'un grand Burgrave & d'un grand Maréchal.

Dans les huit Capitaineries qui compoſent la Curlande & la Semigalle, ſont ſoixante Bailliages : les principales villes du pays ſont Mittaw, Libau, Goldingen, Windau & Bauske. Les habitans ſont preſque tous Luthériens ; il y a cependant quelques Catholiques & quelques Calviniſtes ; mais le Prince ne peut être que Luthérien : ſa réſidence eſt à Mittaw, où le Palais Ducal eſt fort beau ; la rivière de Boldereau en remplit les foſſés, après avoir baigné les murs de la ville.

Les Ducs portent à leurs Armes, écartelé au premier & au quatrième, d'argent au Lion de gueules couronné d'or, pour le Duché de Curlande ; & pour celui de Semigalle, au deuxième & troiſième d'azur, à un Chevreuil couronné au naturel, iſſant de la droite & de la gauche de l'Ecu ; & ſur le tout, de gueules, à une mâchoire d'âne en pal d'argent, couronné d'or, parti d'or aux deux lettres majuſcules S. A. entrelacées de ſable, couronnées d'argent, qui ſont les Armes de la maiſon de Ketler, dont Gotlart étoit le premier Duc de Curlande & de Semigalle. L'Ecu eſt poſé ſous un manteau d'hermine & de pourpre ſoutenu par deux Lions d'or, couronnés de même, qui ſervent de ſupports.

Outre que le Duc Ferdinand étoit peu agréable à ſes Sujets, en ce qu'ils l'avoient contraint de ſe retirer à Dantzick, à cauſe des exactions qu'il avoit exercées en Curlande, & qu'il étoit Catholique Romain & eux Luthériens; la liberté qui fait l'unique eſpoir, & le plus parfait bonheur de toutes les Nations, & de tous les êtres mêmes, les excita à prendre toutes les meſures convenables pour rompre les projets de la République de Pologne, qui en les réduiſant en Palatinats, leur auroit donné des Palatins Catholiques Romains, & leur auroit inſenſiblement ôté la liberté de profeſſer ouvertement leur religion. C'eſt pourquoi, ſans s'arrêter à la proteſtation du Duc Ferdinand, mendiée par la Pologne, ils ne ſongèrent qu'à donner à ce Prince un Succeſſeur, qui en les maintenant dans leurs droits & leurs libertés, fût en état de ſecouer le joug de toute autre Puiſſance qui entreprendroit d'y vouloir porter atteinte, & de les ſoutenir dans leur privilége de s'élire un Souverain.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit en Curlande, le Comte de Saxe avoit remué en France pour y avoir un ſecours d'hommes & d'argent; tous ſes amis avoient ſouſcrit pour cette entrepriſe, & le nommé Leger avoit été choiſi pour ſequeſtre des deniers de la ſouſcription. La Demoiſelle le Couvreur, qui étoit pour lors attachée au Comte de Saxe, fut la plus empreſſée à

s'exécuter pour fournir ſon contingent ; on ne ſçauroit trop rendre de juſtice à la mémoire de cette généreuſe perſonne, qui fit à cette occaſion une action héroïque, car elle mit ſes bijoux & ſa vaiſſelle en gages pour lui fournir une ſomme de 40000 liv. Il y avoit à Liége une perſonne affidée au Comte de Saxe, qui étoit chargée d'engager tous les déſerteurs qu'elle y pourroit ramaſſer, de quelque Nation qu'ils fuſſent. Le plan étoit de lever trois mille de ces hommes ; mais la dépenſe ayant excédé la recette, & le Banquier Leger ayant diſcontinué d'envoyer des fonds, on n'enrôla que dix-huit cens hommes, dont la moitié déſerta avant d'arriver à Lubec où ils devoient s'embarquer ; de ſorte que le Comte de Saxe ne reçut que huit cens hommes effectifs. Il les enrégimenta à leur arrivée, & les exerça ſuivant ſa méthode.

Le 16 du même mois de Juin 1726 l'Auditeur général Sentrowit étoit arrivé de Saint-Petersbourg à Mittaw avec des lettres de change conſidérables : il fit des propoſitions tant à la Régence qu'aux Nonces, pour leur faire comprendre que perſonne ne leur convenoit mieux que le Prince Menzikoff. Beſtuchef de ſon côté propoſa le Duc de Holztein, & ils continuèrent l'un & l'autre leurs ſollicitations juſqu'à dix-neuf, que le Comte Maurice de Saxe parut ſur les rangs : ce fut alors que le parti des deux premiers Compétiteurs diminua au

point que le 28 le Comte de Saxe fut unanimement élu pour ſucceſſeur au Duc Ferdinand, & le Diplôme lui en fut expédié huit jours après, ainſi qu'il ſuit.

SÇAVOIR faiſons à un chacun, que la Providence ayant dirigé les choſes de manière que la Séréniſſime Maiſon de Gotlard Ketler, Souverain des Duchés de Curlande & de Semigalle, étant prête à s'éteindre dans la perſonne du Séréniſſime Duc Ferdinand; la Nobleſſe & les Etats des ſuſdits Duchés, pour éviter les malheurs attachés aux interrégnes, le bouleverſement de l'Etat, tous les troubles inteſtins & extérieurs, & aſſurer le maintien des Loix, ont jugé néceſſaire & ſalutaire de ſonger à une Succeſſion éventuelle qu'ils ont par la grace de Dieu effectuée dans la perſonne du Séréniſſime Prince Maurice, Comte de Saxe, par une délibération unanime de Meſſieurs les Conſeillers Suprêmes de la Régence & de toute la Nobleſſe, par le moyen de la convocation & du réſultat d'une Diette générale, dans laquelle ils ont unanimement, & par l'acte qui termine cette Diette, conſtaté, aſſuré qu'eux, la Nobleſſe & les Etats deſdits Duchés ſe donnent au ſuſdit Prince & Seigneur, & le reconnoiſſent lui & ſes deſcendans mâles, comme leur Souverain, en cas que Son Alteſſe Séréniſſime le Duc Ferdinand vienne à mourir ſans enfans mâles; promettant qu'ils ne ſe détacheront ni ne ſe laiſſeront détacher de lui, d'aucune

d'aucune manière ; mais au contraire, qu'ils réuniront toutes leurs forces & tout leur pouvoir pour que cette Election éventuelle ſoit approuvée, ratifiée & confirmée par Sa Majeſté le Roi de Pologne, comme le Dominus directus.

En conſidération de quoi le Séréniſſime Prince s'eſt fortement engagé, & s'oblige en vertu du préſent Acte, ainſi que la Juſtice le demande, à ſeconder, aider & protéger le Pays dans tous les beſoins, néceſſités, & cas qui peuvent arriver ; à profeſſer la pure Religion Evangélique ſuivant la Confeſſion d'Auſbourg, & à y maintenir le Pays ; comm. auſſi à conſerver les Priviléges, Immunités, Prérogatives, Libertés, anciennes Coûtumes & Contrats, ainſi que les ci-devant & dernières détiſions commiſſoriales conſtatées ; à ne les point enfreindre, & à ſouffrir encore moins qu'elles ſoient enfreintes ; à éteindre principalement tous les griefs, avant de prendre en main le Gouvernement, & de recevoir l'hommage ; & à ſe conformer en tout aux Chartres que ſes Séréniſſimes Prédéceſſeurs ont données. EN FOI DE QUOI *& pour conſtater ce qui eſt contenu ci-devant, a été fait un double du préſent Acte, dont l'un a été ſigné & ſcellé d'une part par* Son Alteſſe Séréniſſime, *& l'autre, par la Nobleſſe & les Etats du Pays, conjointement avec Meſſieurs les Conſeillers Suprêmes de la Régence.* DONNÉ *à Mittaw, le 5 Juillet l'an de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt* 1726. *Signé*

H. de Brincken, Grand-Maître du Pays; J. C. de Saken, Maréchal des Nonces, & Nonce de Fravembourg; S. Kerf, Nonce de Talech; G. F. Klopmann, Nonce de Mittaw; W. H. Schroeders, Nonce de Bauske, Erkau, Neugutſch & Baldou; B. H. de Heucking, Nonce de Jabel; G. E. de Saken, Nonce de Candau; H. J. Grotthus, Nonce de Goldingen; E. F. de Saken, Nonce de Dobleni; E. A. de Heucking, Nonce de Tutum; H. C. Kaiſerling, Nonce de Tacum; C. J. E. Ronne, Nonce de Windau; H. de Saſs, Nonce de Helburg; G. C. de Medem, Nonce de Greutzhuff; E. J. de Buttler, Nonce de Greutzhuff; J. H. Keyſerling, Chancelier; E. P. de Bruggen, Maréchal du Pays; H. J. de Brincken, Nonce de Fravenbourg; N. W. Stempel, Nonce de Alſchweng; C. Wigand, Nonce de Talſch; J. E. Nolder, Nonce de Durbiſch & de Grams; F. C. Nettelhoret, Nonce de Bauske, Erkau Neugutſch & Baldou; F. de Aſcherſleben, Nonce de Jabel; P. C. de Heucking, Nonce de Candau; H. de Brincken, Nonce de Goldingen; G. H. de Leobell, Nonce de Dobleni; J. M. Frunck, Nonce de Tutum; E. C. de Bruggen, Nonce de Auzie; J. Kaiſerling, Nonce de Drunaberg; O. C. de Hoſſen, Nonce de Seſſanch; & E. C. de Medem, Nonce de Hozenot & de Grobin.

Deux jours après ſon élection, le Comte de Saxe crut devoir en faire part au Primat du Royaume de Pologne, ce qu'il fit par

la Lettre ſuivante, qu'il lui envoya par le même Exprès qu'il dépêcha au Roi ſon père auquel il écrivoit ſecrettement tout ce qui ſe paſſoit.

MONSEIGNEUR,

» La Nobleſſe de Curlande aſſemblée, » m'a élu pour Succeſſeur au Duc Ferdinand » le 28 de ce mois : à ce début Votre Al- » teſſe me regardera peut-être comme le » Chef d'un Peuple révolté ; mais je la » ſupplie de ſuſpendre pour un inſtant ſa » déciſion, & d'entendre les raiſons qui » m'ont engagé à déférer à cette Election.

» J'avoue, MONSEIGNEUR, que perſuadé » comme je le ſuis encore de la juſtice des » Curlandois, j'ai pendant un temps eu » des vues pour cet établiſſement ; mais » Sa Majeſté à mon départ m'ayant défendu » d'y penſer, je me rendis à Riga pour y » ſolliciter des prétentions que j'ai ſur des » Terres en Livonie, & voir s'il n'y avoit » pas jour à traiter de mon mariage avec » la Ducheſſe de Curlande, démarches qui » ne pouvoient choquer ni le Roi, ni la » République ! En paſſant à Mittaw j'ai » trouvé la Nobleſſe convoquée depuis 15 » jours, pour procéder à l'élection d'un » Succeſſeur au Duc Ferdinand. Etant à » Riga, j'ai ſçu que le Prince Menzikoff » avoit envoyé une de ſes Créatures avec » des ſommes conſidérables pour faire dé-

» clarer la Diette en ſa faveur. Le Duc de » Holſtein s'eſt auſſi mis ſur les rangs, ſe » faiſant fort de la protection de la Cour » de Ruſſie. Enfin le Duc Ferdinand a fait » offrir aux Curlandois de renoncer à toutes » ſes prétentions, s'ils vouloient élire un » Prince de Heſſe-Caſſel, actuellement au » ſervice du Roi de Pruſſe, & qui devoit » être ſoûtenu par la Suede & par tout le » parti Proteſtant. J'ai craint, MONSEIGNEUR, » & je crains avec raiſon, que les Curlan- » dois flattés par les Puiſſances voiſines, » de la conſervation de leurs Privilèges, & » menacés par la Pologne de les perdre, » ne priſſent un parti également contraire » à la tranquillité & aux intérêts de la Ré- » publique; c'eſt ce qui m'a déterminé à » me mettre au nombre des prétendans; » & la Curlande n'a penché en ma faveur, » que parce qu'elle a penſé qu'il n'y avoit » point de ſujet qui dût être plus agréable » au Roi & à la République, ni cauſer » moins d'ombrage à la Pologne & à ſes » voiſins.

» Voilà ce que j'aurai l'honneur de dire » à Votre Alteſſe pour ma juſtification: » elle verra celle des Curlandois, dans le » mémoire ci-joint. Je vous ſupplie, MON- » SEIGNEUR, d'y faire attention, & de vous » mettre pour un moment en la place d'une » Nation menacée de ſe voir privée d'une » liberté dont elle a joui ſi long-temps, & » qu'elle n'a point mérité de perdre. Je me

»flatte que Votre Alteſſe, convaincue de »la juſtice de ſa cauſe, lui accordera ſa »protection. Je vous la demande, MON»SEIGNEUR, & puis vous aſſurer que tant »que la Curlande aura pour mes avis la »déférence qu'elle témoigne, elle demeu»rera inviolablement attachée à la Répu»blique. Elle n'a point eu juſqu'à préſent »d'autres ſentimens; mais je ne voudrois »pas garantir qu'elle les conſerveroit, au »cas qu'on la portât au deſeſpoir. J'ai »l'honneur d'être, &c.

Signé, MAURICE DE SAXE.

A Mittaw, ce 30 Mai 1726.

On ne pouvoit s'y prendre plus adroitement que le fit le Comte de Saxe, dans la tournure qu'il donna à cette lettre; ſes raiſons y étoient apparentes & par conſéquent ſéduiſantes : cependant elle ne prit pas, auſſi bien qu'il l'eſpéroit, dans l'eſprit du Primat, parce que ce même Miniſtre qui s'étoit déclaré ſon ennemi & celui de Madame de Koniſmarc ſa mère, remuoit tous les eſprits pour empêcher que cet établiſſement eût lieu. Il y avoit avec cette Lettre un Mémoire ſigné de tous les Nonces & de tous les Prinicipaux de la Nobleſſe de Curlande, par lequel ils juſtifioient leur conduire dans cette élection, en y détaillant au Roi, à la République, & à tout l'Univers même, qu'il prenoit pour ar-

bitre, les motifs qui les avoient déterminés.

Le Prince Menzikoff qui se tenoit à Riga, envoya à Mittaw le Prince Dolgoruki le 7 Juillet, qui le lendemain fit assembler la Regence, & le Maréchal de la Diette, & s'y trouva pour y dire que l'Impératrice de Russie ne consentiroit jamais à l'élection faite; qu'elle étoit fort mécontente & fort surprise de ce que les Curlandois vouloient ainsi se soustraire à sa haute protection; que s'ils faisoient tomber le choix d'un successeur sur le Duc de Holstein, ou sur le Prince Menzikoff, ou sur un des deux Princes de Hesse, elle les soutiendroit de toutes ses forces, & enfin il leur fit entrevoir des malheurs inévitables, s'ils persistoient à vouloir déplaire à Sa Majesté Impériale, en soutenant l'Election illégale du Comte Maurice.

Les Curlandois qui venoient de signer un Traité d'union avec le Comte de Saxe leur nouveau Duc, par lequel ils s'étoient liés réciproquement de façon à ne pouvoir plus s'en dédire, répondirent avec fermeté au Prince Dolgoruki, « Qu'ils avoient tou-
» jours cherché avec empressement à mériter
» la bienveillance de la Cour de Russie;
» mais qu'ils ne connoissoient point d'autre
» protection que celle du Roi & de la
» République de Pologne; qu'elle leur pa-
» roissoit suffisante, & qu'ils n'en réclame-
» roient jamais d'autre: qu'ayant le droit

» de s'élire leur Souverain, ils ne pouvoient » ſans y renoncer, ſe ſoumettre à un Prince » qu'on vouloit les forcer de recevoir : que » leurs droits étoient ſi bien établis qu'on » ne pouvoit, ſans violer ce qu'il y a de » plus ſacré parmi les Nations policées, » leur porter la moindre atteinte ; que ſi » on entreprenoit d'anéantir ces Droits, » les Puiſſances voiſines ſeroient elles-mêmes » intéreſſées à les ſoutenir ; mais qu'ils ne » réclameroient jamais leurs ſecours tant » que la Pologne ne leur retireroit point ſa » protection, voulant lui demeurer attachés » juſqu'à la dernière extrémité : & enfin » qu'à l'égard des malheurs dont on les » menaçoit, ils ſçavoient que leur pays » étoit ouvert & ne pouvoit réſiſter aux » forces de Sa Majeſté Impériale de Ruſſie, » mais que leur cauſe étant juſte, & étant » juſqu'alors ſous la protection de la Polo- » gne, ils ne pouvoient être intimidés par » aucunes menaces.

Cette réponſe ayant été rendue au Prince Menzikoff, il ſe rendit à Mittaw ſur le champ avec une ſuite nombreuſe, & fit défiler dix-huit cens hommes dans la Ville : le lendemain le Comte de Saxe fut lui rendre viſite, & la converſation étant tombée ſur le ſujet de ſon voyage, il reprit le même ton du Prince Dolgoruki ; même avec plus de vivacité encore, car il déclara en termes précis, que l'intention de Sa Majeſté Impériale de Ruſſie, étoit « que les

» Etats ſe réaſſemblaſſent pour procéder à » une nouvelle élection ; qu'elle ne pouvoit » tomber que ſur lui, Prince Menzikoff, ou » ſur le Duc de Holſtein, ou ſur l'un des » deux Princes de Heſſe, & qu'il n'étoit » venu à Mittaw que pour faire finir cette » affaire en ſa préſence.

Le Comte de Saxe lui répondit, « que » ſon deſſein lui paroiſſoit impoſſible dans » ſon exécution, tant qu'il n'emploieroit » que les voies de droit pour le faire réuſſir : » que la Diette des Etats de Curlande étant » ſéparée, elle ne pouvoit être réaſſemblée ; » que cette Diette l'ayant élu, & lui ayant » donné une aſſurance authentique de n'en » pouvoir élire un autre, elle ne pouvoit » plus procéder à une nouvelle élection ; que » ſi on la forçoit à le faire, la contrainte » en ôteroit la validité ; & qu'enfin le ſort » de la Curlande étoit, ou d'être partagée » en Palatinats incorporés à la République » de Pologne, ou de conſerver l'ancienne » forme de ſon Gouvernement, auquel cas, » lui, Comte de Saxe, pouvoit ſeul en être le Souverain.

Toutes bonnes qu'étoient ces raiſons, elles ne furent point du goût du Prince Menzikoff, qui partit de Mittaw le 30 Juillet 1726, proteſtant, que ſi dans dix jours il n'avoit point une réponſe poſitive des Etats & de la Régence, il feroit entrer vingt mille hommes dans le pays pour y vivre à diſcrétion, juſqu'à ce que Sa Ma-

jesté Russienne eût une pleine satisfaction sur tous les points qu'il avoit proposés de sa part. Cependant le Comte de Saxe loin d'être intimidé, & de songer à quitter la partie, se disposa à une vigoureuse défense. La Noblesse lui promit de se joindre à lui; & la Bourgeoisie ne lui témoigna pas moins d'empressement à le soutenir de tout son pouvoir. Pendant qu'il se préparoit ainsi à tout événement contre les Russiens, & qu'il attendoit à chaque moment l'effet de leurs menaces, il reçut du Primat de Pologne la réponse suivante à la Lettre qu'il lui avoit écrite.

MONSIEUR,

» C'est tout le Senat assemblé en présence » du Roi, & le Ministère de Pologne & de » Lithuanie, qui avons supplié Sa Majesté, » suivant la foi jurée, de faire expédier un » Rescript pour défendre des Congrès, pro- » jettés à dessein d'entrer en matière de la » succession éventuelle en Curlande, & pour » annuller tous les attentats par les raisons » exprimées au même Rescript. On avoit de » plus représenté d'autres raisons au Roi, » pendant que Votre Excellence étoit encore » à Varsovie, qui avoient porté Sa Majesté » à vous défendre de penser à la Curlande, » comme Votre Excellence l'avoue elle- » même.

» Mais les choses étant venues au point

»où Votre Excellence me marque qu'elles »ſont, & la réaſſomption de la Diette »étant déja déterminée, ſans m'étendre »davantage ſur cette matière, je la remets »à la déciſion des Etats aſſemblés; ne pou»vant cependant point me diſpenſer, par »l'obligation de ma Charge, de proteſter »contre une entrepriſe ſi contraire à la vo»lonté de Sa Majeſté, & à ſes droits, »ainſi qu'à ceux de la République, &c.

A Babile, ce 17 Juillet 1726.

Tandis qu'il liſoit cette Lettre, il entendit dans la rue un bruit qui lui paroiſſoit extraordinaire; & comme il étoit toujours ſur la méfiance, il mit la tête à la fenêtre pour voir ce que c'étoit. Quoique le jour commençât à tomber, il reconnut cependant que c'étoit à lui qu'on en vouloit, & que ſa maiſon étoit inveſtie de tous côtés par des gens armés: il jugea d'abord que c'étoit un détachement que le Prince Menzikoff envoyoit pour l'enlever; & il ne ſe trompoit point; car effectivement c'étoit un corps de 800 Ruſſes qui avoient ordre de le prendre mort ou vif. Il ne perdit point de temps; & conſervant toujours cette préſence d'eſprit qui lui étoit particulière, & qui l'a fait réuſſir dans toutes ſes expéditions, il fit bien barricader les avenues de ſa maiſon; & après avoir fait prendre les armes à tout ce qu'il avoit de monde chez lui pour lors, il ſongea à employer les mêmes moyens

dont il s'étoit ſervi pour la défenſe de l'Auberge de Crachnitz : il partagea environ ſoixante hommes qu'il avoit dans les différens appartemens de ſa maiſon, dont il fit enfoncer tous les planchers ; & afin de pouvoir communiquer les uns avec les autres, il avoit eu auſſi la précaution de faire abattre toutes les cloiſons.

Cette levée de bouclier de la part du Prince Menzikoff fit trop d'éclat dans la Ville, pour que la Ducheſſe de Curlande n'en fût point informée auſſi-tôt. Cette Princeſſe s'intéreſſoit trop au Comte de Saxe, pour l'abandonner dans une occaſion comme celle-ci : elle fit monter ſur le champ toute ſa Garde, & l'envoya à ſon ſecours. L'Officier qui commandoit les Ruſſes, ne jugea point à propos de paſſer outre : dès qu'il reconnut la garde du Palais, & qu'il vit que la Princeſſe s'en mêloit, il raſſembla tout ſon monde le plus promptement qu'il put, abandonna la partie & ſortit de la Ville le ſoir même. Il n'eſt pas douteux que ſans cela le Comte de Saxe eût été forcé de ſuccomber & de céder au grand nombre : car ſa maiſon étoit une ſimple maiſon bourgeoiſe, de bois, environnée d'autres mauvaiſes maſures, dont les Ruſſes s'étoient emparés pour pénétrer dans la ſienne. Déja il y en avoit de montés ſur les toits qui faiſoient feu de toutes parts : déja d'autres avoient eſcaladé les murs du jardin, d'où ils pouvoient entrer dans la

maiſon, ou y mettre le feu, ainſi qu'ils en avoient l'ordre, en cas de réſiſtance. Par les ſages diſpoſitions qu'avoit fait le Comte de Saxe, il n'eut que deux hommes bleſſés légèrement ; mais les aſſiégeans en eurent ſeize tués, & plus de ſoixante bleſſés, du nombre deſquels fut l'Officier qui les commandoit ; ce qui ne contribua pas peu à le déterminer à ſe retirer plus promptement qu'il n'auroit peut-être fait, s'il n'eût point été bleſſé.

Cet événement fut accompagné d'une aventure ſi particulière, que j'ai cru ne devoir pas me diſpenſer de la rapporter, pour diverſifier un peu la matière. La fille d'un des Bourgeois de la Ville étant venue ce jour-là rendre une viſite ſecrette au Comte de Saxe, attendoit la nuit pour s'en retourner chez elle ; lorſque la maiſon fut inveſtie, elle y étoit encore ; & malgré toute l'envie qu'elle eut de s'échapper à la faveur de l'obſcurité de la nuit qui ne faiſoit que commencer, il n'y eut pas moyen de pouvoir le faire ſans riſquer d'être reconnue ; & c'étoit ce qu'elle craignoit le plus au monde. Le Comte de Saxe qui avoit pour lors des affaires bien plus ſérieuſes à penſer, puiſque s'il eût été pris, il auroit été infailliblement tranſporté dans le fond de la Siberie, d'où on n'auroit jamais entendu parler de lui, abandonna le ſoin de cette belle fille à un de ſes valets de chambre, qui crut ne pouvoir trouver de moyen plus ſûr pour la faire éva-

der, que de la déguiſer en homme : il lui donna à cet effet un des habits de ſon Maître, & la deſcendit enſuite avec une corde par une fenêtre dans un jardin voiſin : des Ruſſes qui étoient montés ſur les toits, la virent deſcendre ; ils crurent que c'étoit le Comte de Saxe, qui cherchoit à s'échapper ; ils y coururent au nombre de plus de cinquante la bayonnette au bout du fuſil, & l'arrêtèrent. Quelques-uns ayant reconnu ſon habit, aſſurèrent que c'étoit lui-même, & l'emmenèrent bien eſcorté à celui qui les commandoit. L'illuſion ne dura pas long-temps ; les pleurs que verſoit abondamment cette tendre, mais malheureuſe fille, déclarèrent d'abord ſon ſexe ; mais ſa beauté & ſa jeuneſſe ayant frappé l'Officier Ruſſien, il ordonna qu'on en prît ſoin ; & bien loin de la laiſſer aller comme elle le demandoit avec une inſtance capable d'émouvoir les pierres même, il l'emmena avec lui lorſqu'il ſe retira, & on a appris depuis, que cet Officier l'avoit épouſée.

C'eſt ainſi donc que la Ducheſſe de Curlande, qui veilloit à la ſûreté du Comte de Saxe, le tira d'affaire ; & ſa maiſon n'étant plus praticable par les démolitions qu'il y avoit fait faire, elle l'engagea à accepter dans ſon Palais un appartement qu'il a toujours occupé depuis, tant qu'il a reſté à Mittaw : il y étoit ſervi aux dépens de la Princeſſe qui avoit pour lui toutes ſortes d'attentions : elle envoyoit un page tous les

jours à ſon lever, pour s'informer de ſa ſanté, & un Officier pour prendre ſes ordres : mais quoiqu'elle eût pour lui toutes les prévenances imaginables, il y répondoit plutôt par bienſéance, que par inclination ; car il a avoué depuis que jamais il n'avoit rien ſenti pour elle au de-là de la reconnoiſſance. Cependant ne croyant jamais rien faire de trop pour un Prince en qui elle trouvoit tant de mérite, elle partit pour Riga, afin d'engager le Prince Menzikoff qui y étoit pour lors, à ſe déſiſter de ſes prétentions : elle ſe rendit enſuite à Saint-Peterſbourg, où elle redoubla ſes ſollicitations en faveur de l'élection qui avoit été faite. Le Comte de Saxe écrivit en même temps au Baron d'Oſterman, Conſeiller Privé de l'Impératrice, la Lettre ſuivante.

MONSIEUR,

» Le Public parle ſi avantageuſement de » Votre Excellence, & je ſuis ſi perſuadé » qu'il ne ſe trompe point, que je m'adreſſe » avec confiance à un Miniſtre dont la pru- » dence égale la capacité. Je ſupplie Votre » Excellence de croire que ceci n'eſt point » un compliment ; la franchiſe avec laquelle » je vas me livrer à elle, doit l'en con- » vaincre.

» Les Curlandois menacés de perdre leurs » privilèges, ne s'attendoient pas que dans les » meſures qu'ils prenoient pour les conſer-

»ver, les embarras leur vinſſent du côté de »la Ruſſie : le principe ſur lequel ils ont »fondé leur eſpérance, eſt que l'intention »du feu Empereur, & celle de l'Impératrice »régnante, étoit, & doit être encore de »maintenir le Gouvernement de la Curlan»de ſur le pied où il eſt actuellement : les »aſſurances fréquentes que Leurs Majeſtés »Impériales leur ont données à ce ſujet ne »leur laiſſoient pas lieu d'en douter.

»J'ai agi en conſéquence : mes démarches »n'ont point été cachées ; la Cour de Ruſſie »ne les a point ignorées, & ne m'a témoi»gné en rien qu'elles lui fuſſent deſagréa»bles : les Curlandois ne pouvoient plus »différer : il étoit queſtion de prévenir les »réſolutions que l'on devoit prendre à Grod»no, pour partager leur pays en Palatinats. »C'eſt ce qui a déterminé leur Régence à »convoquer ſi précipitamment une Diette »où l'on pût convenir de ce qui ſeroit le »plus efficace pour la conſervation de la »liberté.

»On n'a point trouvé d'expédient plus »ſûr que d'élire un Succeſſeur au Duc Ferdi»nand. Il falloit que ce fût un Sujet agréa»ble au Roi de Pologne, & qui ne pût »donner de jalouſie aux voiſins : on a cru »le rencontrer en moi, on m'a élu ; l'élec»tion a été unanime, & la Diette conſom»mée par un traité entre la Nobleſſe & moi, »qui nous lie de façon, que nous ne pou»vons nous ſéparer ſans renoncer au point

»d'honneur. Les choſes en étoient là quand »on a publié que le Prince Menzikoff venoit »en Livonie peu ſatisfait de ce qui avoit été »réglé à Mittaw.

»Sur le bruit qui s'étoit répandu que »Votre Excellence devoit l'accompagner, »j'avois envoyé une perſonne de confiance »à Riga pour la ſaluer de ma part, l'infor»mer de tout ce qui s'étoit paſſé, & la »conjurer de s'intéreſſer pour la juſtice de »ma cauſe & de celle des Curlandois. Ayant »appris que Votre Excellence étoit demeurée »à Saint-Peterſbourg, j'ai écrit au Prince »Menzikoff, dans les termes que j'ai cru les »plus convenables pour l'adoucir : la Du»cheſſe de Curlande de ſon côté l'a forte»ment ſollicité en faveur du Pays ; mais »rien n'a pu le fléchir. A ſon arrivée à Mit»taw, il a aſſemblé la Régence, & veut la »forcer à convoquer une ſeconde Diette, »qui caſſe mon élection, & l'inſtale en ma »place. On menace les Chefs de la Régence »de les envoyer en Siberie, & le pays de le»mettre à la diſcrétion de vingt mille hom»mes, ſi la Diette n'eſt pas réaſſemblée dans »dix jours.

»Je ne diſcuterai point ſi ces menaces »ſont de droit : j'en laiſſe juger Votre Ex»cellence ; mais je dis que les Curlandois »ne peuvent déférer aux volontés de Sa »Majeſté Impériale, quelques diſpoſitions »qu'ils euſſent à le faire : relevant de la Polo»gne, oſeroient-ils reconnoître d'autre pro»tection, ſans s'expoſer à être juridique-

» ment dépouillés de leurs privilèges? Ce-
» pendant s'ils réſiſtent aux ordres qu'on
» vient de leur donner, ils s'expoſent à
» une ruine entière; & s'ils obéiſſent, ils
» renoncent à leur traité, à leurs ſermens,
» & encourent la juſte indignation de la
» Pologne.

» Voilà, Monſieur, où ſont réduits les
» Curlandois; & c'eſt ſur une Lettre de
» créance de Sa Majeſté Impériale, dont le
» Prince Dolgoruki eſt porteur, que l'on en
» agit ainſi avec eux. Que diroit l'Empire
» de Ruſſie ſi l'on traitoit de même les peu-
» ples qui ſont ſous ſa protection? Je ne vous
» écris point comme à un Miniſtre, mais
» comme à un homme dont j'aurois fort à
» cœur de gagner l'eſtime & l'amitié: je
» me flatte que celle qui eſt entre vous &
» le Prince Menzikoff, ne vous empêchera
» pas de réfléchir ſur le ſort qu'on prépare
» aux Curlandois, & qu'ils n'ont mérité
» par aucune démarche. Que Votre Excel-
» lence enviſage auſſi les ſuites qui peuvent
» en réſulter. S'il n'y avoit que moi d'inté-
» reſſé à leur conſervation, on pourroit les
» détruire ſans faire attention aux conſé-
» quences; mais ils ont une protection plus
» puiſſante; & la ſituation préſente de l'Eu-
» rope eſt telle, que la moindre étincelle
» y peut cauſer un embraſement général. J'ai
» l'honneur d'être avec toute la conſidéra-
» tion poſſible, de Votre Excellence, &c.

Signé, MAURICE DE SAXE.

A Mittavv, ce 15 Juillet 1726.

A l'appui des vives ſollicitations de la Ducheſſe de Curlande, & des impreſſions favorables que cette Lettre occaſionna, ſurvint une Déclaration, que fit notifier au Miniſtre de Ruſſie à Varſovie, le Roi de Pologne, par laquelle Sa Majeſté ſe plaignoit de la conduite des Princes Menzikoff & Dolgoruki: de ſorte que le Baron d'Oſterman fit expédier des ordres aux troupes qui étoient en Curlande, de l'évacuer. Si le Comte de Saxe vit renaître ſes eſpérances par la retraite des troupes Ruſſiennes, ce fut un plaiſir dont il ne jouit pas longtemps; car il reçut des nouvelles de Pologne, par leſquelles on lui marquoit tout ce qui s'y paſſoit contre lui. Son Election lui avoit ſuſcité de nouveaux ennemis & bien des jaloux: la Diette étoit ſur le point de s'aſſembler à Grodno, où elle avoit été convoquée pour le vingt-huit de Septembre. Il s'y rendit *incognito* le ſix Octobre; mais ceux qui s'intéreſſoient le plus à lui, ne lui cachèrent point que ſon affaire étoit celle qui attiroit toute l'attention de la Diette, & lui conſeillèrent de ſe retirer.

Quoique le Roi de Pologne ne fût peut-être pas intérieurement fâché de l'élévation du Comte de Saxe ſon fils à la Souveraineté de la Curlande, cependant il étoit obligé de diſſimuler: il avoit fait bâtir à Varſovie pluſieurs Palais magnifiques, qui lui avoient coûté des ſommes immenſes; il en ſollicitoit la propriété à la Diette, c'eſt pourquoi

il avoit des raiſons pour la ménager. On y avoit débuté par l'affaire de Curlande : quelques Nonces y avoient inſiſté, ſur ce qu'avant toutes choſes, le Roi ſeroit très-humblement ſupplié de faire expédier un diplôme pour rappeller le Comte de Saxe, & annuler ſon Election ; d'autres y avoient ſoûtenu qu'un diplôme révocatoire n'étant point ſuffiſant, il falloit que Sa Majeſté, comme ayant ſeul un pouvoir abſolu ſur lui, ſe chargeât de le faire revenir. La plus grande partie des Nonces penſoit que le Roi avoit lui-même favoriſé cette Election, mais tous la condamnoient hautement : il n'y eut que celui de Poſnanie, qui pour la juſtifier, dit « qu'on ne devoit point » blâmer le Comte Maurice, Seigneur » diſtingué par ſa naiſſance & par ſon » mérite, d'avoir eu l'ambition de pouſſer » ſa fortune auſſi loin qu'il lui auroit été » poſſible ; mais que ceux-là ſeuls étoient » coupables, qui lui avoient inſpiré de ſe » faire élire Succeſſeur du Duc Ferdinand, » & qu'il falloit les découvrir & les juger » ſuivant toute la rigueur des Loix. » Les débats augmentant journellement, le Roi pour ſatisfaire aux importunités réitérées qui lui furent faites à ce ſujet, ſe trouva forcé d'écrire au Comte de Saxe, en termes aſſez durs, de revenir ſans délai, & de rapporter à la Diette l'acte de ſon Election, & tous ceux qui pourroient y avoir quelque rapport. Sa Majeſté n'ayant point eu de

réponſe à ſa première lettre du onze Octobre, elle en écrivit une ſeconde le dix-huit du même mois, encore plus vive & plus preſſante que la première; le Comte de Saxe y répondit en ces termes:

SIRE,

« Je ſuis contraint par une fatale néceſ-
» ſité de deſobéir aux Ordres ſi ſouvent
» réitérés par Votre Majeſté, & que ſon
» Miniſtre M. le Comte de Witzdorff
» me déclara encore en dernier lieu de ne
» plus ſonger à la Curlande. Je ne puis que
» me jetter aux pieds de Votre Majeſté par
» cette dernière inſtance, pour la ſupplier
» avec toute la ſoumiſſion poſſible de ſuſ-
» pendre pour un moment les conſidérations
» relatives au décret de la Diette de Grodno,
» pour enviſager mes engagemens du côté
» de l'honneur & de la réputation qui me
» touchent en particulier.

» Je dois tout à Votre Majeſté; & ma
» vie eſt le moindre ſacrifice que je vou-
» drois lui faire; mais, SIRE, des ſenti-
» mens d'honneur me lient bien plus étroi-
» tement à l'obligation de ne jamais faire
» aucune démarche indigne de votre ſang.
» Je ne ſuis plus à moi: je ne puis plus
» abandonner un parti honorable, ni me
» dédire & manquer à ma parole; car cela
» entraîneroit un blâme, & des réfléxions

» que tout honnête homme ne peut conce-
» voir ſans frémir.

» J'occupe un emploi diſtingué dans les
» Armées du Roi Très-Chrétien, où la
» lâcheté & la trahiſon ne ſouffrent, ni
» modification, ni excuſe, ni déguiſement;
» & je dois m'appliquer à y en mériter
» encore de plus éminens. Mais, SIRE,
» quand je voudrois paſſer ſur toutes ces
» conſidérations eſſentielles, pourrois-je
» éviter le reproche continuel de ma propre
» conſcience, & me réſoudre à paſſer mes
» jours dans un mépris manifeſte?

» Je n'ai rien de plus profondément gravé
» dans mon cœur qu'une entière réſigna-
» tion aux ordres de V. M. Mais la répu-
» tation, SIRE, ne peut reconnoître que
» ſoi-même: j'en dois répondre ſeul; &
» ſi je ſuis capable de m'écarter un inſtant
» de ce principe, je ne mérite plus vos
» bontés. Ce n'eſt ni par caprice ni par
» légèreté que j'ai donné les mains à mon
» Election: j'ai été unanimement élu par
» cette illuſtre Nation, par ce Corps de
» Nobleſſe, qui s'eſt ſignalé depuis plu-
» ſieurs ſiécles par ſon attachement à la
» Pologne; qui a plus d'une fois contribué
» à ſa gloire & à ſes avantages; qui ne
» cherche, ne demande & n'aſpire à autre
» choſe qu'à perſiſter dans la fidélité de
» ſes ancêtres, & qui n'en départira jamais,
» à moins que d'y être forcé.

» On nous a condamnés à Grodno,

» SIRE: mais nonobſtant toute la cabale, » il y a eu des avis juſtes qui vouloient » qu'on nous écoutât; on ne l'a point fait; » c'eſt le fondement de la juſte crainte des » Curlandois, & la cauſe de la ſituation » amère où je me trouve. On veut établir » un Tribunal de l'Inquiſition en Curlande, » comme on a déja fait en d'autres lieux; » je l'attendrai avec toutes les diſpoſitions » d'une ame ferme & inébranlable ſur » tout ce que la prudence preſcrit en pa- » reille conjoncture. Mais je ne pourrois, » SIRE, qu'être inconſolable pour jamais, » ſi ces diſpoſitions me privoient des bontés » & des graces de Votre Majeſté.

» Daignez, SIRE, faire quelque atten- » tion aux vérités que j'oſe vous expoſer, & » qui doivent me rendre plus digne de » votre pitié que de votre colère. Je ſuis » avec un reſpect infini, de Votre Ma- » jeſté, &c. » *Signé*, MAURICE DE SAXE. A MITTAW, ce 23 Octobre 1726.

A peine le Comte de Saxe eut-il fait partir cette lettre pour Grodno, qu'il reçut le diplôme ſuivant, que le Roi de Pologne n'avoit pu ſe diſpenſer de rendre contre lui, pour ſatisfaire à l'empreſſement & aux inſtances des Nonces.

AUGUSTE II, par la grace de Dieu, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, &c. D'autant que nous avons toujours re-

gardé l'amitié & l'affection de nos très-chers bourgeois & habitans de ce Royaume, comme le principal & le plus ſolide de notre Régence, & que nous avons tâché & tâchons encore d'étendre les frontières de la République, & d'y rejoindre les pays qui en ont été démembrés : A ces causes, & pour prévenir tous les prétextes qui pourroient cauſer quelque méfiance entre S. M. & la liberté, en conſéquence des Pacta conventa, *nous avons bien voulu promettre & engager notre parole royale, que nous ne permettrons à qui que ce ſoit de démembrer la Province de Curlande du Corps de la République auquel elle a été jointe depuis tant de temps, & qui en vertu des* Pacta ſubjectionis, *ou convention de ſoumiſſion, doit rentrer ſous la dépendance du Roi & des Etats du Royaume, & du grand Duché de Lithuanie, après la mort du Duc Ferdinand ſans enfans mâles.*

Dans cette vue, & pour ôter toute eſpérance à ceux qui aſpirent à cette ſucceſſion, nous déclarons que nous n'accorderons jamais l'inveſtiture à un nouveau Duc, ſoit en particulier ou conjointement avec les Etats. Nous ne donnerons auſſi aucun ſecours à qui que ce ſoit, directement ou indirectement ; au contraire, nous envoyons ordre au Comte Maurice de Saxe de ſe retirer inceſſamment du Duché de Curlande, ſans pouvoir y retourner, ni y prendre aucun intérêt, ſous quelque prétexte, prétention ou titre que ce puiſſe être.

Nous déclarons de plus que nous obligerons ledit Comte à rendre tous les inſtrumens & lettres qui ont été faits en ſa faveur dans une aſſemblée défendue, pour les remettre aux Etats de cette République, actuellement aſſemblés en Diette, comme étant de nulle valeur ; & les Curlandois qui ont été les auteurs de ces inſtrumens & actes, ſeront jugés devant nos Tribunaux de relation.

Ordonnons & permettons que le préſent Diplôme ſigné par nous, & ſcellé du ſceau de la Couronne & du grand Duché de Lithuanie, ſoit remis entre les mains du Maréchal de la Diette, & inſéré, non ſeulement dans les Loix, mais auſſi dans la Matricule de chaque Palatinat. Signé, FREDERIC AUGUSTE. *A Grodno, ce 26 Octobre 1726.*

Par deux Conſtitutions de la Diette, le Comte de Saxe fut mis au ban, pour n'y avoir point comparu, & n'avoir point rendu l'acte de ſon Election : on prétend que ce fut encore là un trait politique de la part du Roi de Pologne, pour légitimer les prétentions de ſon fils ſur la Curlande; car n'étant point né Polonois, la Diette n'avoit aucun droit de le mettre au ban; & en l'y mettant, c'étoit en quelque façon le reconnoître pour Duc de Curlande, & comme tel, ſujet aux Conſtitutions de la Diette.

Les Nonces n'étant point encore contens, après avoir mis la patience du Roi

à

à toutes ces épreuves, ils établirent une commiſſion locale, qui devoit s'ouvrir avant la fin de l'année, pour rechercher les Auteurs de la convocation des Etats de Curlande, & ceux qui avoient concouru à l'élection du Comte de Saxe : cette commiſſion fut inſérée dans le projet de la réunion de la Curlande à la Pologne, & approuvée au nom du Roi par la Diette la veille de ſa clôture : en voici la traduction.

AUGUSTE II, par la grace de Dieu, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, &c. D'autant que l'expérience fait voir que les Etats qui ſont réunis ſous un Chef, & qui n'ont qu'une ſeule forme de Régence, rendent un Corps plus heureux, plus puiſſant & plus facile à gouverner, que lorſqu'ils ſont partagés ou deſunis, &c. A CES CAUSES, *Nous réuniſſons & incorporons au Royaume de Pologne, & au grand Duché de Lithuanie, le Duché de Curlande & de Semigalle, dans le territoire de Pilten, & tout ce qui en dépend, de la même manière qu'ils ont été ci-devant réunis & incorporés aux autres Etats de la République : nous les recevons comme Citoyens de la Couronne & du grand Duché de Lithuanie, ainſi qu'ils ont été reçus ci-devant, avec les droits, priviléges & libertés qui leur ont été accordés. Nous leur promettons de les aſſiſter & défendre avec les armées de la République contre toute poſſeſſion injuſte, & contre toute invaſion des ennemis.*

En excluant, rejettant & aboliſſant à

perpétuité toute ſubſtitution ou inveſtiture d'un nouveau Succeſſeur après la mort du préſent Duc Ferdinand, nous rompons & annulons en même temps toutes les entrepriſes & pratiques qui ont été faites injuſtement contre nos mandats, ordres & défenſes, & particulièrement la dernière Aſſemblée illicite, avec tous les actes qui y ont été dreſſés touchant une prétendue ſucceſſion éventuelle: & en vertu de notre pouvoir ſuprême, & de la puiſſance immédiate de la République, nous déclarons par une Loi perpétuelle & irrévocable toutes ces entrepriſes, pratiques & actes illicites, de nulle valeur & inſubſiſtans, ſans qu'on en puiſſe jamais tirer aucun avantage.

Et afin que les demandes & repréſentations des Etats de la Province de Curlande, au ſujet des affaires domeſtiques & des arrangemens pris pour l'affermiſſement du bien intérieur & de la Régence même, puiſſent être expédiées & terminées plus promptement à l'avantage d'un chacun, nous nommons du conſentement de tous les Etats de la République, pour Commiſſaires de la part du Sénat l'Evêque d'Ermeland, avec les Palatins de Mazovie, de Plosko & de Trocko, non ſeulement pour écouter & examiner leſdites demandes & repréſentations, mais auſſi pour faire tous les réglemens de cette Province; & en conſéquence ajuſter tous les différens & toutes les prétentions domeſtiques & étrangères, avec ordre de faire rapport de tout à la République, afin d'en recevoir l'approbation

& la confirmation à la prochaine Diette.

Nous donnons pouvoir auſdits Commiſſaires de juger promptement, & de faire punir tous ceux qui pourroient s'oppoſer ou ſe rébeller contre les droits de la République, le pouvoir des Commiſſaires & la préſente Conſtitution. Enjoignant avec l'autorité de la préſente Diette, aux Généraux des deux nations de les aſſiſter de troupes, lorſqu'ils en ſeront requis; & voulons que leſdits Commiſſaires ayant fixé le temps de ladite commiſſion, par des lettres circulaires, ils l'exécutent auſſi promptement qu'il leur ſera poſſible.

Nous défendons en même temps, par autorité de la préſente Diette, à tous les habitans du Duché de Curlande & de Semigalle & du territoire de Pilten, ſoit en général ou en particulier, d'entretenir aucune correſpondance, négociation ou liaiſon avec les Miniſtres étrangers; de faire quelques nouveautés, ou de fomenter des entrepriſes préjudiciables aux droits de la République, ſoit directement ou indirectement, ſous quelque titre ou apparence que ce puiſſe être, ſous peine de crime de léſe-Majeſté, de haute trahiſon & de toute autre punition, ſuivant la rigueur des Loix; à quoi ſeront auſſi ſujets tous ceux qui ſeront découverts dans la ſuite être fauteurs, complices & exécuteurs deſdites conventions, conformément aux Loix établies par le Traité de Varſovie.

Signé, FREDERIC AUGUSTE.

A Grodno, ce 9 Novembre 1726.

Voilà jusqu'où fut poussée cette affaire, à laquelle la Russie paroissoit d'autant plus s'intéresser, que le Prince Menzikoff s'étoit toujours flatté de déterminer la Régence de Curlande en sa faveur. Il est vrai aussi que ces Etats comptoient toujours sur la protection de l'Impératrice, dans le cas où ils seroient poussés à bout de la part de la Pologne; & ç'auroit été le pis aller; car ils redoutoient le despotisme de la Cour de Russie, qui avec le temps n'auroit pas manqué de prétexte pour le gouverner comme elle auroit voulu, puisqu'elle auroit pu les considérer comme pays conquis. Ce n'auroit pas été la première fois qu'on auroit vu les protecteurs, & ceux qui étoient venus au secours d'une autre nation, s'en rendre eux-mêmes les maîtres : c'est pourquoi il n'est point étonnant que les Curlandois se trouvassent alors dans une perplexité bien inquiétante. Le Comte de Saxe étoit lui-même fort embarrassé : d'un côté il voyoit les Polonois irrités, le condamner sans vouloir l'entendre, & sans vouloir même prendre connoissance de ses moyens de justification : de l'autre, ceux qui venoient de l'élire étoient menacés des derniers supplices. Ces intérêts respectifs unirent intimément à eux le Comte de Saxe, & leur fit prendre de concert toutes les mesures les plus expédientes pour leur commune conservation & celle de la Patrie.

Tandis que par la Diette, la tête du

Comte de Saxe avoit été mise à prix, ainsi que celle des Députés des Etats de Curlande, qui y avoient été cités en vain différentes fois, il partit *incognito* pour Dresde. L'argent lui manquoit; & après en avoir ramassé le plus qu'il put en Saxe, il retourna à Mittaw le 25 Novembre. A son arrivée il se forma une garde de trois cens hommes, bien résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, & qu'en cas qu'il fût forcé de rendre son Acte d'Election, de ne le remettre au moins qu'aux Etats de qui il l'avoit reçu. La Régence de Curlande, qui appréhendoit que cette levée de bouclier n'irritât encore davantage les Polonois, lui fit quelques représentations : mais bien éloigné d'y adhérer, il lui parla alors, pour la première fois en Souverain, & commença par vouloir user de ses droits, en exigeant de la Noblesse les secours dont il pourroit avoir besoin, & l'invitant à se joindre elle-même à lui, & à monter à cheval, si le cas le requéroit pour le salut commun de la Province.

Sa Majesté Polonoise étant tombée malade à Biallostok, le Comte de Saxe, tout proscrit qu'il étoit, hazarda de s'y rendre au commencement de l'année suivante 1727.

Il vit secrettement plusieurs fois le Roi son père; & ce fut dans ces entrevues particulières que le Roi lui défendit très-sérieusement de pousser plus loin les affaires en Curlande, & il le pressa même assez vive-

ment de lui remettre ſon diplôme d'Election : mais le Comte s'en excuſa toujours ſous différens prétextes.

Il ſe peut fort bien faire, & c'eſt même le ſentiment général de tous ceux qui ont eu part à cette affaire, que Sa Majeſté Polonoiſe ait eu dans les commencemens, quelque ſorte d'envie que cela eût réuſſi ; mais les Polonois avoient pris le contraire trop à cœur, pour qu'il y eût la moindre eſpérance de les faire revenir : ils appréhendoient que ſi une fois la Curlande étoit poſſédée par un Prince de la Maiſon de Saxe, ou la Couronne de Pologne deviendroit héréditaire dans cette Maiſon, ou la Curlande ſeroit réunie un jour à l'Electorat de Saxe ; cette alternative leur étoit également préjudiciable. Le Roi de Pologne qui avoit un intérêt ſenſible de ménager les Polonois, afin de pouvoir conſerver ſon Thrône après lui au Prince royal & électoral ſon fils, ſongea pour lors de bonne foi à éviter toutes les occaſions de leur cauſer le moindre ombrage ; c'eſt ce qui engagea ce Monarque à faire par lui-même, & à faire faire auprès du Comte de Saxe toutes les démarches qu'il crut les plus propres à le porter à ſe déſiſter de ſes prétentions ſur la Curlande, & à remettre à la Diette tous les inſtrumens de ſon Election. Mais rien ne put l'y déterminer ; & il partit pour Mittaw, où il arriva le 4 du mois de Février de la même année. Peu de temps après, le

Roi excédé par les pressantes sollicitations des Ministres Polonois, lui fit expédier de nouveaux ordres de se retirer de la Curlande pour retourner à son Régiment en France ; & il enjoignit à tous ceux de son parti de le quitter, & de se rendre à Varsovie, pour y rendre compte de leur conduite. L'Evêque d'Ermeland envoya aussi dans le même temps un de ses Officiers à Mittaw, pour y préparer les quartiers, & faire les provisions nécessaires pour tous les Commissaires & leur suite. Ces préparatifs engagèrent les Conseillers de la Régence, dans de fréquentes conférences avec les Ministres Russiens, afin de concerter avec eux les mesures qu'ils devoient prendre dans la conjoncture présente. Le 14 du même mois de Février, le jeune Comte de Tolstoi arriva à Mittaw, chargé d'une commission de l'Impératrice, pour tout mettre en usage, afin de détourner les Etats de consentir à l'incorporation de ce Duché à la Pologne, & les engager au contraire à tenir bon, & à soûtenir leurs droits jusqu'à la dernière extrémité.

Les Etats qui étoient assemblés depuis le 21 Février, résolurent d'envoyer une députation au Duc Ferdinand à Dantzik, pour l'inviter à se rendre à Mittaw, afin de les venir gouverner, & pour le prier, en cas qu'il ne répondît point à leurs vœux, de confirmer l'Election éventuelle qu'ils avoient fait en dernier lieu en faveur du Comte de

Saxe. Ils nommèrent en même temps des Députés pour aller conférer avec les Commissaires de la République de Pologne, au sujet de ces deux points, dont ils résolurent de ne jamais se départir, attendu qu'ils comptoient sur les secours de la Russie.

Toutes ces démarches ayant été inutiles, la Régence envoya à Varsovie le sieur Meden en qualité de député du Duché, pour tâcher d'empêcher la Commission qu'on vouloit envoyer en Curlande, parce que suivant ses instructions, la Constitution de la dernière Diette de Grodno à ce sujet, devoit être regardée comme nulle, s'étant faite sans le concours des Etats & sans leur participation; mais le Sénat ayant jugé cette conduite coupable de rébellion, & après en avoir fait rapport au Roi, on ordonna au grand Maréchal de la Couronne, de faire mettre aux arrêts ledit sieur Meden; ce qu'il exécuta après s'être saisi de ses papiers & instructions. Les motifs qui engagèrent le Sénat à cette résolution, furent, parce que dans l'instruction de ce Député, 1°. il paroissoit une rébellion ouverte, en ce qu'on y protestoit contre la commission nommée; 2°. parce que ce Député n'a été envoyé que par une partie de la Noblesse seulement, assemblée au Conventicule desapprouvé par le Duc Ferdinand; 3°. afin que le Roi, le Sénat & le Ministère pussent se mettre à couvert des soupçons de connivence & d'adhérence; 4°. parce que la révolte étant publique, il

falloit auſſi en montrer un reſſentiment public, afin que les Puiſſances voiſines viſſent la réſolution où étoit la République de défendre cette Province; pour que les bons Curlandois fuſſent affermis dans leur fidélité, & les mauvais intimidés; 5°. pour que tout le monde ſçût que ce n'étoit point en vain que la République formoit des Loix, & que dans ſon indépendance elle n'appréhendoit aucune Puiſſance étrangère; & enfin parce que par cette ſévérité, le Comte de Saxe pourroit être inſtruit à obéir aux volontés du Roi, & aux ordres de la République.

La Régence n'eut pas plutôt appris la détention de ſon Député, qu'elle en fut extrêmement alarmée & conſternée. Le Comte de Saxe qui avoit épuiſé toutes les bourſes de ſes amis, & qui manquoit de finances, partit pour Leipſick, où il ramaſſa autant d'argent qu'il lui fut poſſible. Ayant été informé que le Roi de Pologne étoit à Pilnitz pour quelques jours, il s'y rendit, & y paſſa avec Sa Majeſté tout le temps qu'elle y reſta; après quoi il partit pour Mittaw, où il arriva le 15 du mois de Juin ſuivant: non à la vérité ſans prendre ſur la route toutes les meſures néceſſaires; car la Républ- que ayant promis une ſomme conſidérabl- à celui qui l'arrêteroit, il devoit être toujours ſur ſes gardes; & s'il eût été arrêté, peut-être le Roi lui-même n'auroit-il pu être le maître de ſon ſort: cependant telle précaution

qu'il prit pour ſe déguiſer, il fut rencontré différentes fois, mais par de bons Polonois qui feignirent de ne pas le connoître. Cependant le Roi de Pologne qui vouloit voir la tournure que prendroient les affaires en Curlande, différoit tant qu'il pouvoit de donner l'Inveſtiture de ce Duché au Duc Ferdinand, qui la ſollicitoit ouvertement; & ce ſous prétexte que ce Duc étant en procès avec la Nobleſſe du Pays, il ne convenoit point de le mettre en poſſeſſion de ces Etats, parce que ce ſeroit lui donner raiſon, ſans ſçavoir s'il l'avoit ou non, & lui fournir les moyens de ſe venger de ſes Parties. Sa Majeſté envoya ſeulement un Reſcript aux Etats de Curlande, par lequel elle leur ordonnoit de payer les revenus qui étoient dus à ce Prince, & elle lui en fit donner avis, pour qu'il pût en exiger le payement.

Pendant le ſéjour que fit à Pilnitz le Comte de Saxe, il eut avec le Vice-Chancelier de la Couronne de Pologne, qui n'étoit pas de ſes amis, quoiqu'il feignoit bien de l'être, une conférence des plus vives; il lui dit entr'autres choſes « que la conduite »du Sénat, à ſon égard, étoit très-dure, »très-injuſte, & peu reſpectable pour le »Roi même. Celui-ci lui répondit, que s'il »eût obéi dans le temps, en remettant à »la Diette l'Acte de ſon Election, on n'en »ſeroit pas venu à ces extrémités, & que »la Diette auroit pu faire quelque choſe

» en ſa faveur, autant par conſidération » pour ſon mérite perſonnel, que par reſpect » pour Sa Majeſté, à laquelle il avoit l'hon» neur d'appartenir. » On ne doit pas s'attendre, *repliqua-t-il*, « que j'abandonne » jamais les Curlandois, qui ſont prêts à » ſacrifier pour moi leurs biens & leurs vies. » Pendant la tenue de la Diette de Grodno, » j'y ai fait faire des propoſitions, qui non » ſeulement auroient dû contenter la Répu» blique, mais qui m'auroient tiré avec » honneur du pas gliſſant où je me ſuis mis: » cependant on n'a pas daigné m'écouter, » & la jalouſie de mes ennemis y a prévalu » ſur la droiture de mes intentions & la » juſtice de ma cauſe. Je ne ſuis plus ce» pendant le maître aujourd'hui de retirer » la parole que j'ai donnée aux Curlandois, » ni de me déſiſter de mes engagemens; » parce que dans cette preſſante néceſſité, » ils ne manqueroient pas de s'adreſſer au » Prince Menzikoff, & de le reconnoître » pour Duc de Curlande en ma place.

» L'obéiſſance, *reprit le Vice-Chancelier*, » eſt le premier devoir des Sujets; c'eſt un » principe fondamental, dont vous deviez » l'exemple à tous égards, en commençant » par vous ſoumettre à ce que la République » exigeoit de vous, & attendre de ſa com» plaiſance ce que vous ne pouviez penſer » en pouvoir obtenir par la force; car vous » n'ignorez pas qu'elle eſt en état de réſiſter » à votre Excellence & au Prince Menzikoff;

» & elle eſt bien réſolue à ne rien céder de » ſes droits, quand même il en devroit ré- » ſulter une guerre. La République, *inter-* » *rompit le Comte*, ne peut s'emparer de la » Curlande ſans injuſtice, & ſans beaucoup » de peine : cependant ſi les Commiſſaires » veulent entrer avec moi en négociation » ſur cette affaire, je ſuis prêt tant par rap- » port au profond reſpect que je porte au » Roi, que par égard pour la République, » de faire mes ſoumiſſions à la Diette, ſous » condition qu'en ratifiant mon élection, » elle me reconnoîtra pour Duc de Cur- » lande & de Semigalle : mais en cas de » refus, je vous proteſte que la Commiſſion » pourra bien être infructueuſe, & que les » Commiſſaires auront peut-être lieu de s'en » repentir. »

Une déclaration auſſi vive de la part du Comte de Saxe, bien loin d'intimider le Vice-Chancelier, ne ſervit encore qu'à l'irriter davantage, & il ne négligea rien pour accélerer le départ des Commiſſaires.

Cependant le Comte de Saxe ſentant bien qu'il ne pouvoit reſter à Mittaw plus long-temps, parce que s'il attendoit la Commiſſion, il pourroit y être arrêté, il fut prendre congé de la Ducheſſe de Curlande, mit ordre à ſes affaires, & ſe retira à Coniſberg, pour y attendre le réſultat, tant de la commiſſion que des négociations qu'il avoit hazardées avec différentes Cours, & notamment avec celle de Londres, ſur la-

quelle il fondoit de grandes eſpérances : mais ayant été informé que ſes négociations n'avoient point réuſſi, il jugea à propos de quitter Conisberg pour ſe rendre à Libau, où ſon monde qui avoit reſté à Dantzick, vint le joindre pour l'eſcorter de là dans l'iſle d'Uſmaiz, où il arriva le 8 Août de la même année 1727.

Deux jours après qu'il fut arrivé dans cette iſle, il ſongea à s'y fortifier : il y reçut un convoi conſidérable de munitions de guerre & de bouche. Outre trois cens ſoldats qu'il avoit, il fit venir cent payſans des environs, qu'il envoya prendre de force chez eux, pour les employer à faire des retranchemens ; & le 18 du même mois il fit publier un Reſcript par lequel il invitoit les Curlandois à le joindre dans ſon iſle ; mais ceux-ci loin d'oſer ſe déclarer ouvertement en ſa faveur, ne voulurent pas même permettre que cette Patente fût publiée dans leurs villages, & ils penſèrent très-ſérieuſement à ménager la Commiſſion qui étoit ſur le point d'arriver, & à chercher les moyens de garantir leur pays des troubles dont il étoit menacé.

RESCRIPT DU COMTE DE SAXE.

MAURICE, Comte de Saxe, par la grace de Dieu, Duc de Curlande & de Semigalle, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté Très-Chrétienne : à nos amés

& fidéles Etats & Sujets, SALUT. *Les troupes étrangères dont la Curlande eſt remplie aujourd'hui contre tout le droit des gens, ne permettent pas de douter de leurs mauvaiſes intentions; & le ſalut commun de la Patrie devant être le premier ſoin d'un Souverain, Nous avons cru devoir nous ſervir de toute notre autorité Ducale, pour concourir de toutes les forces qu'il a plû à Dieu nous mettre en main, en diſſipant un ennemi qui vient injuſtement & à main armée menacer nos vies & nos biens. Bien perſuadés que nous ſommes, que ce ſont les hommes qui décorent les Souverains de leurs Titres, mais que c'eſt Dieu ſeul qui leur donne la puiſſance: après avoir mis en lui toute notre confiance, & l'avoir imploré de tout notre cœur, de s'intéreſſer à la juſtice de notre cauſe, Nous avons mandé, enjoint & ordonné; enjoignons, mandons & ordonnons par ces Préſentes ſignées de notre main, & ſcellées du ſceau de notre Chancellerie, à tous nos Sujets en état de porter les armes, de quelqu'état, profeſſion, condition & qualité qu'ils ſoient, de s'armer incontinent, & de venir ſe joindre à nous dans l'iſle d'Uſmaiz, pour y prendre nos ordres: Nous invitons auſſi la Nobleſſe, après avoir donné l'exemple à leurs Vaſſaux, en s'armant pour la défenſe commune, de ſe rendre auprès de nous, pour y conférer ſur les moyens les plus prompts & les plus expédiens pour éloigner de nous les malheurs & les calamités dont nous ſommes menacés:*

Pourquoi nous mandons à tous nos grands Officiers, Gouverneurs, Capitaines généraux, Capitaines particuliers & Baillifs, de tenir chacun en droit ſoi, la main à la prompte exécution de notre préſent Reſcript, qui ſera lû, publié & affiché dans toutes les Villes, Bourgades, Châteaux & Villages de notre obéiſſance. DONNE' dans notre Camp de l'iſle d'Uſmaiz, le 18 Août 1727.

Signé MAURICE DE SAXE.

Quoique l'Impératrice de Ruſſie fût morte le 17 du mois de Mai de cette même année 1727, cela n'avoit produit aucun changement dans l'eſprit du Miniſtre, ni dans la politique de cette Cour, au ſujet des affaires de Curlande. Il eſt vrai que le Prince Menzikoff, trop occupé pour lors, étant devenu, pour ainſi dire, Régent de cet Empire, ne penſoit plus à ſe faire proclamer Succeſſeur du Duc Ferdinand; mais le Conſeil du jeune Czar ſentoit toujours trop bien combien il lui importoit que la Curlande ne fût point réunie à la Pologne, pour ne pas continuer de s'y oppoſer. C'eſt pourquoi il envoya à Mittaw le Général Lacy qui commandoit en Chef l'Armée Ruſſienne près de Riga, lequel y arriva le 13 du même mois d'Août accompagné du Général Bibikoff: ces deux Généraux firent ſçavoir aux principaux Conſeillers de la Régence qu'ils avoient quelques propoſitions à leur

faire de la part de l'Empereur de Ruſſie. Le Chancelier & le Maréchal du Pays s'étant rendus chez eux le lendemain, ils eurent communication du Créditif Impérial qui portoit en ſubſtance, « Que l'Empereur, » à cauſe du voiſinage, ayant fort à cœur » le bien de la Curlande, avoit réſolu de » la conſerver dans ſes priviléges & préro- » gatives; mais que comme la République » de Pologne avoit conçu une grande ani- » moſité contre les Curlandois, à l occaſion » de l'élection faite en faveur du Comte de » Saxe, & qu'elle avoit réſolu de partager » leur pays en Palatinats, ayant nommé » pour cet effet une grande Commiſſion, » Sa Majeſté Impériale ſouhaitoit qu'ils ſe » déſiſtaſſent de cette Election, leur pro- » mettant non ſeulement d'obliger ledit » Comte Maurice à quitter la Curlande, » mais auſſi d'engager la République par » toutes ſortes de voies, à ne point exécuter » l'incorporation projetée. » Sur quoi le Chancelier & le Maréchal du Pays témoignèrent leur reconnoiſſance de la gracieuſe protection offerte; ils demandèrent du temps pour délibérer ſur une affaire de ſi grande importance, & ils dépêchèrent Meſſieurs de Reck & Keſerling au Comte de Saxe qui étoit toujours dans ſon iſle d'Uſmaiz, pour lui faire part des intentions de l'Empereur de Ruſſie; mais il ne fit aucune réponſe.

Les Généraux Ruſſiens, informés de la

retraite du Comte de Saxe, firent défiler des troupes vers le lac d'Uſmaiz, où ils devoient ſe rendre auſſi, afin d'y conférer avec lui, & aller enſuite au devant des Commiſſaires & des troupes de Pologne, pour leur déclarer que s'ils perſiſtoient dans le deſſein d'entrer en Curlande, pour y exécuter la réſolution priſe à ce ſujet dans la dernière Diette de Grodno, & de partager ce Duché en Palatinats, ils avoient ordre de s'y oppoſer formellement.

Le Général Bibikoff fit demander une entrevûe au Comte de Saxe qui la lui accorda; & la converſation étant tombée ſur les motifs de ſa Miſſion, & lui ayant déclaré les intentions de la Cour de Ruſſie, le Comte lui répondit, « qu'il étoit bien »malheureux d'avoir encouru la diſgrace »de l'Empereur, & que comme il ſe »ſentoit trop foible pour réſiſter à ſes »forces & à ſes ordres, il étoit prêt à renon»cer aux engagemens qu'il avoit contrac»tés avec les Curlandois, pourvu qu'on »lui accordât une retraite honorable, & »qu'on lui donnât dix jours pour retirer »ſes effets, bagages & munitions. » Bibikoff ne put prendre ſur ſon compte de lui répondre poſitivement ſur ce qu'il demandoit, & lui dit qu'il en alloit référer au Général Lacy, & ſe retira.

Ce délai de dix jours que le Comte de Saxe demandoit étoit moins pour être employé à renvoyer ſon monde & ſes bagages,

comme il prétextoit, que pour avoir le temps de perfectionner les retranchemens & les ouvrages qu'il avoit commencés, & qui étoient déja fort avancés : car il eſt certain que ſi ces retranchemens euſſent été achevés, ſuivant le plan qu'il en avoit formé, vingt mille Ruſſiens ne l'auroient pas délogé aiſément de cette iſle, quoiqu'il n'eût que trois cens hommes pour la défendre.

Le Général Lacy pénétra ſon deſſein, & ſur le rapport du Général Bibikoff, il médita de le ſurprendre par adreſſe. A cet effet il fit entourer l'iſle, & lui envoya un Trompette le 18 du même mois d'Août 1727, pour le prier de venir lui parler. Le Comte de Saxe, toujours ſur la méfiance, refuſa d'y aller, & lui fit propoſer d'y venir lui-même, mais ſeul. Le Ruſſien avoit diſpoſé 1200 hommes autour de l'iſle, & leur avoit donné un ſignal à la vûe duquel ils devoient fondre ſur l'endroit d'où il partiroit. Il vint effectivement ſeul le lendemain au matin trouver le Comte de Saxe, qui étant inſtruit du projet qu'il avoit formé contre lui, lui dit, « que s'il n'étoit pas plus généreux que » lui, il le poignarderoit lui-même dans le » moment ; qu'il étoit indigne d'un Général » qui avoit quatre mille hommes avec lui, » de vouloir employer la trahiſon contre » celui qui n'en avoit que trois cens, & le » renvoya ſans vouloir conférer. » Le ſignal n'ayant point paru, les Ruſſiens reſtèrent dans leur poſte, & n'en ſortirent que le

ſoir, que le Général Lacy leur en donna ordre, & fit dire au Comte de Saxe qu'il ne lui accordoit que vingt-quatre heures pour ſe retirer, ſinon qu'il n'y auroit plus de quartier à eſpérer.

Le Comte de Saxe qui prévoyoit qu'il alloit être accablé par le nombre, ſes retranchemens n'étant point achevés, prit le parti de ſe retirer le même jour 19 Août à Widau, & laiſſa tous ſes bagages à la merci des Ruſſiens qui s'en emparèrent, & firent tous ſes gens priſonniers : ils eurent tous les égards poſſibles pour ſes Officiers qu'ils traitèrent fort civilement, entr'autres le Lieutenant Général Belling, le Comte de Cronhielm Suedois, le Chambellan Daſteley, les Lieutenans Brink, Schelling, Bruneau, & pluſieurs nobles Curlandois qui avoient ſuivi ſon parti.

Cependant dès le 26 du mois d'Août de cette même année 1727, les Commiſſaires du Roi & de la République de Pologne, eſcortés par cinq cens Dragons, avoient fait leur entrée publique dans Mittaw, où la Bourgeoiſie avoit pris les armes pour les recevoir : ils s'étoient rendus d'abord à l'Egliſe Catholique Romaine, & y avoient aſſiſté à la Meſſe célébrée par l'Evêque d'Ermeland. Ils avoient été enſuite à la Maiſon de Ville, où après la lecture de pluſieurs Conſtitutions Royales relatives à l'établiſſement de leur Juriſdiction, l'Evêque d'Ermeland avoit fait un diſcours ſur les motifs

qui avoient déterminé le Roi & la République à faire cette démarche. Le lendemain le Général de la Couronne étoit arrivé avec encore cinq cens hommes, qui s'étoient emparés des portes de la Ville, & montoient la garde sur la grande place du marché.

Le Général Lacy, après son expédition de l'isle d'Usmaiz, se rendit à Mittaw dans le mois de Septembre : il représenta aux Commissaires de Pologne, « que le Comte » de Saxe ayant été forcé par les troupes » Russiennes d'évacuer l'isle d'Usmaiz, & » d'abandonner la Curlande, il lui paroissoit » inutile qu'ils continuassent leur commis- » sion : mais l'Evêque d'Ermeland lui répondit au nom des autres Commissaires, « qu'étant eux-mêmes en état de déloger » ledit Comte, ils n'en étoient nullement » redevables aux Russiens ; qu'au contraire » ils regardoient cette entrepriſe dans une » Province de la Couronne de Pologne & » du grand Duché de Lithuanie, comme une » infraction ; d'autant que le Roi & la » République les avoient constitués pour » examiner l'affaire de l'Election, & que » pour cet effet, ils étoient indispensable- » ment obligés d'exécuter leurs ordres ; que » comme la Couronne de Pologne ne faisoit » point de pareilles démarches avec ses » troupes dans les Provinces de Russie, & » se mêloit encore moins de leurs affaires, » ils se flattoient que les Généraux Russiens

» enverroient des ordres aux Régimens qu'ils » avoient fait entrer en Curlande, d'en ſortir » au plutôt, ſans quoi ils ſeroient obligés » de prendre là-deſſus les meſures conve- » nables. » A quoi le Général Lacy répliqua, « que l'Empereur n'avoit pu ſouffrir » que le Comte de Saxe fît bâtir, contre le » Traité d'Oliva, des Fortereſſes en Cur- » lande, ſe fortifiât dans l'iſle d'Uſmaiz, » & y fît venir des vaiſſeaux chargés de » troupes & de munitions ; d'autant plus » que le différend de ſa Cour avec la Grande- » Bretagne, ſur laquelle ledit Comte ſe » repoſoit pour en être ſecouru, n'étoit » pas encore terminé, & qu'ainſi pour n'a- » voir point de guerre dans le voiſinage, » l'Empereur de Ruſſie avoit jugé à propos » d'étouffer les hoſtilités dès leur naiſſance. Ce Général offrit cependant aux Commiſ- ſaires de leur remettre les effets du Comte de Saxe, inventoriés dans l'iſle d'Uſmaiz, & les priſonniers qui avoient été faits. Ceux- ci inſiſtèrent avant toutes choſes ſur la re- traite des troupes Ruſſiennes ; ce qui fut exécuté, & l'ouverture des Etats de Cur- lande fixée au 15 du mois de Septembre 1727.

Les Députés du Pays ayant comparus le 23 devant les Commiſſaires, on y agita bien des affaires : on y porta de grandes plain- tes contre les ſieurs van Brinken, grand Maître d'Hôtel, Keſerling, Chancelier, & Brackel, Maréchal du Pays : on leur im-

puta entr'autres choſes d'avoir été les auteurs de l'Election du Comte de Saxe, en ce qu'ils avoient invité ce jeune Seigneur par lettre à ſe rendre en Curlande : ils furent auſſi accuſés d'avoir approuvé de nouveau dans une ſeconde Aſſemblée des Etats, la ſuſdite Election, quoiqu'annullée par la Conſtitution de la Diette de Grodno, & caſſée par le Roi & la République de Pologne ; & ſur ces accuſations, on fit inveſtir leurs maiſons le 25 du même mois de Septembre, afin de les y garder à vue.

Arrivèrent dans ce temps-là ſous une forte eſcorte Ruſſienne tous les équipages du Comte de Saxe qui furent dépoſés dans le château : les Officiers & les Soldats qui s'étoient rendus priſonniers aux troupes Ruſſiennes dans l'iſle d'Uſmaiz, les accompagnèrent, & on leur indiqua des logemens où la Bourgeoiſie leur fourniſſoit des vivres & des uſtenſiles.

Le Comte de Saxe qui avoit été de Coniſberg à Elbourg au ſortir de l'iſle d'Uſmaiz, arriva à Dantzick *incognito* le premier Octobre ; il y reçut de ſa mère qui étoit à Leipſick des remiſes conſidérables en argent, & il y fut joint par nombre de Seigneurs Curlandois attachés à ſon parti.

La Commiſſion continuoit toutes ſes opérations ; & le 27 Septembre ayant mandé les trois Accuſés, elle prononça contre eux le Decret ſuivant : « Que quoiqu'ils fuſſent

»les auteurs de l'Election du Comte de »Saxe, ils ſeroient néanmoins par grace, »& ſans tirer à conſéquence, abſous des »accuſations, comme repréſentant la No»bleſſe & les Etats, moyennant qu'ils pro»mettroient par ſerment de ne plus entre»tenir à l'avenir aucune correſpondance »avec des Puiſſances étrangères, par rap»port à l'élection d'un Duc de Curlande, »& qu'au contraire ils ſeroient & demeu»reroient fidèles au Roi & à la Républi»que de Pologne.» Ces trois Accuſésayant non ſeulement prêté ce ſerment, mais auſſi en ayant confirmé le contenu par leur ſignature, on les mit en liberté, & on retira la garde de leurs maiſons.

Le 29 les mêmes Commiſſaires firent conduire au camp Polonois les priſonniers & les équipages du Comte de Saxe, leſquels leur avoient été remis par les Généraux Ruſſiens; ſes chevaux furent diſtribués aux Officiers de la République, qui n'en avoient point; & les Etats de Curlande ayant remis à la Commiſſion les conditions auſquelles ils conſentoient que ce Duché fût incorporé à la Pologne, les Généraux Ruſſiens proteſtèrent de nouveau contre les décrets prononcés par la Commiſſion Royale, contre les *Reverſalia* donnés par les Etats de Curlande, & contre tout ce qui pourroit être fait par la ſuite au préjudice de la Cour de Ruſſie: à quoi les Commiſſaires répondirent, «que la République perſiſtoit

» dans la réſolution de maintenir ſes droits, » & qu'elle ne ſe laiſſeroit jamais impoſer » des loix par aucune Puiſſance étrangère. »

Quelques jours après le Général Lacy offrit aux Commiſſaires de leur remettre une caſſette du Comte de Saxe, qui avoit été trouvée parmi ſes bagages, à condition qu'il ſeroit préſent à l'ouverture & à l'examen des papiers qu'elle contenoit, afin de pouvoir découvrir les véritables moteurs de ſon Election, ſes correſpondances étrangères, & les Puiſſances qui l'avoient ſoutenu & protégé. Les Commiſſaires répondirent, « que » le Roi de Pologne étoit le ſeul auquel on » dût remettre cette caſſette : le Général » Lacy dit que cet effet étant de bonne » priſe, il devoit être & appartenir à l'Em- » pereur ſon Maître, n'ayant rendu les au- » tres que par bienſéance ; » & après avoir appoſé trois différens cachets ſur ladite caſſette, il la fit partir pour Petersbourg. On croyoit y trouver ſon Diplôme ; mais un nommé Beauvais, ſon valet de chambre, dont l'attachement pour ſon Maître a été connu juſques à la mort, avoit trouvé le moyen de le ſauver en partant de l'iſle d'Uſmaiz avec lui ; il l'avoit mis dans ſa chemiſe, dans la crainte d'être arrêté & fouillé ; & ce Diplôme ſubſiſte encore en original, tel que je l'ai donné traduit ci-devant. Dans tel beſoin d'argent que ſe ſoit trouvé le Comte de Saxe, il n'a jamais voulu conſentir à le remettre : cependant il

s'eſt

s'eſt trouvé différentes conjonctures dans leſquelles on lui en a offert des ſommes très-conſidérables; mais il a toujours voulu conſerver un Titre qui lui avoit tant coûté à acquerir, & dont il croyoit les prétentions toujours bien fondées : on a trouvé dans cette caſſette qui a été ouverte enſuite à Saint-Peterſbourg, des papiers de la dernière importance, & des lettres ſur-tout, qu'il n'avoit pu garder ſans indiſcrétion; c'eſt auſſi ce qu'il a le plus regretté tant qu'il a vêcu; car n'ayant pas eu le temps de les faire brûler devant lui quand il partit de ſon iſle d'Uſmaiz, il s'en rapporta à ſon Valet de chambre, qui n'eut que le temps d'en tirer ſon Diplôme, & de ſe ſauver.

Au commencement du mois de Novembre ſuivant, la Nobleſſe réïtéra ſes inſtances pour empêcher que le Duché de Curlande fût un jour partagé en Palatinats, ſouhaitant au contraire que Sa Majeſté Polonoiſe prît par la ſuite le Titre de Duc de Curlande & de Semigalle, & s'engageât à protéger ſes Etats, en les conſervant dans leurs franchiſes; mais le Comte de Beſtuchef qui arriva de Saint-Peterſbourg à Mittaw le 22 Décembre ſuivant avec de nouvelles inſtructions de ſa Cour, y déclara de la part de l'Empereur ſon Maître aux Commiſſaires de Pologne, « que Sa Majeſté Impériale ne » ſouffriroit jamais que la Curlande, après » la mort du Duc Ferdinand, fût incorporée

» à la Pologne, ni divisée en Palatinats ;
» mais soutiendroit au contraire les Cur-
» landois, de concert avec l'Empereur des
» Romains & le Roi de Prusse, dans le droit
» de s'élire un Duc. »

Cette nouvelle déclaration toute menaçante qu'elle étoit, n'empêcha point les Commissaires de remplir l'objet de leur mission ; & quoiqu'ils eussent, par leur décret du 27 Septembre, provisionnellement absous le Chancelier Keserling, ils recommencèrent son procès, & après l'avoir examiné de nouveau, ils le déclarèrent coupable de haute trahison le 8 Décembre suivant, le dépossédèrent de sa Charge, & le condamnèrent à trois années de prison. Ils créérent aussi quatre nouveaux grands Officiers qui signèrent le nouveau plan de Régence qu'ils avoient projeté tel qu'il suit.

ARTICLE I.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle seront soumis à l'obéissance & juridiction de la Couronne de Pologne, en cas que le Duc Ferdinand vienne à mourir sans héritiers mâles.

II.

Le prétendu Acte d'Election du Comte de Saxe sera aboli, & toutes les autres prétentions qu'on pourroit avoir sur cette succession sont déclarées nulles ; le tout

en conséquence des décrets de la dernière Diette de Grodno.

III.

Les Priviléges, les Libertés & les Prérogatives accordés ci-devant à ce Duché par le Roi Sigismond de glorieuse mémoire, seront maintenus en entier, tant dans les affaires ecclésiastiques que politiques.

IV.

Les Catholiques Romains, de même que les Protestans, seront tolérés & élevés aux Charges & Dignités.

V.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle seront considérés immédiatement après la mort du Duc Ferdinand sans héritiers mâles, comme Duchés incorporés à la Couronne de Pologne, en conservant néanmoins leurs droits naturels dont ils ont joui ci-devant.

VI.

Aucun Noble ni autre Sujet ne pourra être dépouillé de ses biens sans procédure légitime; & toutes les plaintes & différens seront portés devant le Tribunal de Sa Majesté Polonoise pour y être jugés, sans préjudice aux droits du Duché.

VII.

La Nobleſſe & les Sujets ſeront obligés, en cas de guerre, de contribuer la première année trente mille écus, & vingt mille les ſuivantes.

VIII.

On accorde à la Régence des deux Duchés le libre exercice des droits nommés *Regalia*, dont le Duc régnant eſt en poſſeſſion, & entr'autres celui de faire battre monnoie.

IX.

Au cas que la Régence ait beſoin de quelqu'aſſiſtance militaire pour la perception de ſes droits, on lui donnera à ſa diſpoſition douze Cavaliers & trente Fantaſſins qui ſeront payés des revenus du Duc.

X.

Les biens & les poſſeſſions du Duc ne changeront jamais de nature; enſorte que les biens qui du temps de l'inveſtiture ſeront ſéculiers, ne pourront jamais devenir eccléſiaſtiques.

XI.

La Nobleſſe reſtera pour toujours dans la poſſeſſion des droits de Douanes ou

Paſſages; mais il ne lui ſera point permis d'établir de nouvelles Douanes dans l'étendue de la Juriſdiction de ſes Terres.

XII.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle ne pourront être ſéparés de la Couronne de Pologne & du grand Duché de Lithuanie, ni cédés à aucune autre Puiſſance; mais ils ſeront toujours regardés comme un membre inſéparable du Corps politique de la République & ſes Sujets immédiats; & l'on n'entreprendra jamais de changer aucune diſpoſition de la préſente Conſtitution ſans le conſentement du Magiſtrat & de la Nobleſſe. Fait à Mittaw le 8 Décembre 1727.

Après cette opération, les Commiſſaires du Roi & de la République retournèrent chez eux, comptant avoir réuſſi à rendre la tranquillité dans un pays qui ne reſpiroit cependant que le ſoulevement: car à peine furent-ils partis, que la Nobleſſe députa trois Nobles Curlandois pour aller faire leurs remontrances à Varſovie, & trois autres à Saint-Petersbourg pour y ménager des ſecours, en cas de beſoin. Le Comte de Saxe ne manqua point auſſi de faire ſes proteſtations contre l'Acte ci-deſſus, auſſi-tôt qu'il en eut connoiſſance; & le Duc Ferdinand fit auſſi les ſiennes de ſon côté.

Le Comte de Saxe s'étant rendu à Dreſde

dans le commencement de l'année 1728, il y fit faire une livrée neuve, & profita de l'arrivée du Roi de Pruſſe, pour faire ſa paix avec le Roi de Pologne; car Sa Majeſté Pruſſienne étant arrivée à Dreſde le 14 Janvier 1728 avec le Prince Royal, le Comte de Saxe ne quitta point la Cour; & après avoir reſté ſix ſemaines tant à Dreſde qu'à Quedlinbourg, il revint en France pour la revûe de ſon Régiment; après quoi il repartit pour Dantzick, où il arriva le 26 Avril ſuivant. La Ducheſſe douairière de Curlande y étoit pour lors; il fut lui rendre viſite, mais il n'en fut point reçu comme à l'ordinaire; cette Princeſſe avoit pris ſon parti, & toutes les belles paroles ne purent la ramener; elle lui déclara même pour l'engager à ne plus penſer à elle, que l'on négocioit ſon mariage avec le Prince de Heſſe-Hombourg, ainſi qu'il en étoit réellement queſtion dans ce temps-là.

La Ducheſſe de Curlande s'étoit véritablement attachée au Comte de Saxe, & ſa main étoit le moindre des biens qu'elle eût ſouhaité lui procurer; mais pendant ſon ſéjour à Mittaw, elle avoit découvert en lui tant d'intrigues galantes qu'elle ne pouvoit lui pardonner, parce qu'elle l'avoit aimé de trop bonne foi; c'étoit tous les jours nouveaux reproches qu'elle lui faiſoit ſans qu'il ſe corrigeât. L'amitié lui ſuggera d'abord ces reproches; la jalouſie les anima bientôt après, & enfin le peu d'eſpérance

qu'elle voyoit de pouvoir fixer ſon inconſtance, lui avoit fait prendre tout de bon le parti de l'indifférence; parti, qui à la vérité, lui coûta beaucoup, mais dont la conduite du Comte la juſtifioit. Il eſt certain auſſi que cette Princeſſe avoit eu tous les ſujets du monde d'être mécontente de lui; inſenſible aux attentions qu'elle avoit journellement pour lui, il ſembloit éviter les occaſions de ſe trouver avec elle, & de lui faire ſa cour. Elle avoit auprès d'elle une alliée du Comte de Beſtuchef, qui fixoit toute la tendreſſe du Comte de Saxe dans les premiers temps; il y en eut trois autres enſuite qui ſe relevèrent alternativement dans les mêmes fonctions.

Une dernière aventure qui lui étoit arrivée étant devenue publique, avoit ſervi à faire découvrir toutes les autres. J'ai déja dit qu'il étoit logé à Mittaw, dans le Palais de la Ducheſſe de Curlande : ſon appartement étoit ſéparé de celui de la Princeſſe par une grande & vaſte cour : les Demoiſelles de la ſuite étoient logées dans un rès-de-chauſſée à côté de leur Maîtreſſe : le Comte de Saxe en aimoit une paſſionnément; & il en étoit aimé; mais il n'y avoit pas moyen qu'il pût s'introduire chez elle, à cauſe du voiſinage des autres. Pour remédier à cet inconvénient, ils étoient convenus que tous les ſoirs, ſi-tôt que tout le monde ſeroit retiré, il iroit la prendre à ſa fenêtre pour la conduire chez lui, & que

tous les matins il la reconduiroit chez elle avant le jour. Cela réuſſit fort bien pendant quelque temps : mais enfin un jour, un malheureux jour que la terre étoit couverte de neige, il l'avoit apportée chez lui le ſoir ſur ſes épaules, afin de lui éviter la fraîcheur de la neige ; & dans le moment qu'il la reportoit chez elle le matin, paſſa une bonne femme avec ſa lanterne allumée. Cette vieille fut effrayée d'une telle rencontre, & ſe mit à crier : le Comte ſurpris auſſi, fit un mouvement pour éteindre ſa lumière, & voulut jetter la lanterne d'un coup de pied ; l'autre lui manqua ; & il tomba dans la neige avec ſa charge, par-deſſus la vieille qui redoubla ſes cris. Un ſentinelle accourut ; les Acteurs furent reconnus, & la ſcène divulguée le lendemain par toute la ville. La Princeſſe ne fut pas plutôt éveillée, que croyant bien la faire rire, on l'informa de ce qui s'étoit paſſé ; mais elle en eut tant de dépit, qu'avec ce qu'elle ſçavoit déja, & ce qu'on lui dit encore, il n'en fallut pas davantage pour la faire paſſer de l'indifférence au mépris ; il n'y a qu'un pas de l'un à l'autre, & elle le fit ſans peine : cependant elle ſçut diſſimuler juſqu'au dernier moment.

Le Miniſtre qui avoit tant fait de mal au Comte de Saxe & à ſa mère, étant mort à Vienne le 30 Avril de cette même année 1728, après quatre jours de maladie, la nouvelle en fut reçue à Dreſde le 2 du

mois de Mai. Le Comte de Saxe avoit été tant de fois la victime de la haine & du reſſentiment de ce Miniſtre, que loin d'être touché de cet événement, il en conçut des eſpérances très-favorables : il partit pour Mauritzbourg où le Roi de Pologne étoit pour lors ; & un jour que Sa Majeſté faiſoit part à ceux qui étoient à ſon lever, des dépêches qu'elle venoit de recevoir de Vienne, par leſquelles on lui marquoit entr'autres choſes, que le Plombier s'étant trompé dans ſes meſures, le cercueil de ce Miniſtre s'étant trouvé trop court d'un grand pied, ſa veuve par ménage ou plutôt par avarice, avoit ordonné qu'on lui caſſât les jambes plutôt que d'en faire refaire un autre ; le Comte de Saxe lui repartit, *que cette femme avoit rendu à ſon mari mort, la juſtice que Sa Majeſté auroit dû lui rendre de ſon vivant : Comte Maurice*, reprit le Roi, *on ne doit jamais ſe venger ſur la mémoire de ſon ennemi.*

Dans le voyage qu'avoit fait au mois de Janvier dernier à Dreſde le Roi de Pruſſe, ce Monarque avoit invité le Roi de Pologne à venir le voir dans le mois de Mai. Ce voyage eut lieu ; Sa Majeſté Polonoiſe arriva à Poſtdam avec le Prince Royal & Electoral le 25 Mai ; & le Comte de Saxe s'y rendit auſſi le même jour de Dantzick, où il avoit été prendre ſes équipages : on y reſta juſqu'au 14 du mois de Juin ſuivant, après

avoir assisté à des fêtes aussi dignes de la grandeur du Monarque qui les donnoit, que de la majesté de celui pour qui elles avoient été ordonnées.

A peine la Cour fut-elle retournée à Dresde, qu'il y fut question d'un nouveau mariage du Comte de Saxe. Le Ministre, dont nous venons de parler, avoit laissé en mourant des biens immenses; sa veuve étoit jeune encore & très-aimable; elle n'avoit jamais trempé dans les injustices du défunt. La haine implacable que le Comte de Saxe avoit justement jurée au mari, lui avoit fait mépriser la beauté de sa femme: enfin cet ennemi étoit mort; il laissoit une veuve bien fraîche qui jouissoit d'une fortune capable de rétablir toutes ses affaires: elle étoit outre cela d'une des premières familles de Pologne, & elle lui plut à tous égards, au point qu'il imagina qu'il ne pouvoit jamais se venger plus à propos du mari, qu'en épousant sa veuve: ses trésors lui offroient de quoi se dédommager amplement du préjudice qu'il en avoit reçu: & il regardoit déja cette affaire comme une restitution qui lui étoit dûe. La chose fut proposée & acceptée; mais il ne ménagea pas mieux cette fortune, que celle de la Duchesse de Curlande; car les mêmes raisons qui lui avoient fait manquer la première, lui firent encore échapper la seconde; de sorte que le tout fut rompu en peu de temps.

Madame de Koniſmarc, dont la ſanté étoit devenue bien chancelante depuis quelques années, mourut à peu près dans ces circonſtances : le Comte de Saxe témoigna à cette occaſion combien il étoit ſenſible à cette perte, qui en étoit effectivement une véritable pour lui ; car outre qu'il avoit toujours trouvé dans cette tendre mère toutes les reſſources dont elle avoit été capable, c'eſt qu'il perdoit en elle un appui bien puiſſant auprès du Roi, qui avoit conſervé pour elle toute la confiance & toute la conſidération imaginable. Les regrets dont ce Monarque fut pénétré à cet événement, juſtifièrent ſa ſenſibilité ; & ceux de toute la Cour firent de cette vertueuſe Dame l'éloge le moins ſuſpect & le moins équivoque : il me ſuffit d'y ajoûter que ſa mémoire eſt encore en ſi grande vénération dans le pays, que tous ceux qui en parlent, ne le font qu'avec reſpect : elle n'avoit que quarante-huit ans quand elle mourut. Rien ne prouve mieux ſon génie & ſes talens, que le choix que fit d'elle le Roi de Pologne, lorſque preſſé de toutes parts par le Roi de Suede qui étoit prêt à fondre ſur ſes Etats en 1702, il l'honora du titre d'Ambaſſadrice plénipotentiaire & extraordinaire auprès de ce Monarque ; honneur dont l'Hiſtoire ne nous fournit d'autre exemple encore que celui de la Maréchale de Guebriant, qui en 1646 fut revêtue des mêmes titres par la

Reine Anne d'Autriche, Régente du Royaume pendant la minorité de Louis XIV. Cette Dame fut envoyée à Varſovie pour y conduire & remettre à Uladiſlas Sigiſmond, Roi de Pologne, la Princeſſe Marie-Louiſe de Gonzagues-Cleves, que ce Monarque avoit épouſée par procuration : la commiſſion de cette Maréchale n'expira point quand elle eut livré la Princeſſe au Roi ſon mari ; car elle étoit chargée encore de négociations particulières tant en Pologne qu'en différentes Cours d'Allemagne, dont elle ſe tira avec honneur. Madame de Koniſmarc fut donc choiſie par le Roi Auguſte pour aller négocier ſes affaires avec Charles XII. Mais ce Monarque qui redoutoit la préſence de cette illuſtre Ambaſſadrice, autant que ſon éloquence, refuſa de lui donner audience, la ſalua très-gracieuſement, & lui tourna le dos : elle s'en plaignit par une épigramme qu'elle fit à ce ſujet : elle y diſoit entr'autres mille jolies choſes, & exprimées finement, « quelle étoit bien » malheureuſe d'être la ſeule perſonne au » monde à laquelle ce grand Prince eût » jamais tourné le dos. » Elle ſe plaiſoit à faire des vers François, & elle fit ceux-ci en l'honneur du Roi de Suede, qu'elle lui préſenta quand ce Monarque eut la témérité de venir voir à Dreſde le Roi Auguſte qu'il venoit de détrôner.

A la table des Dieux Mercure louoit fort
Le jeune Monarque du Nord,
En parlant des Héros qui régnent ſur la terre.
Mars ſur-tout vantoit les lauriers
Qu'il a remportés à la guerre;
Mais Jupiter fut des premiers
A faire remarquer ſa bonté, ſa clémence,
Sa piété, ſa tempérance
Si rare parmi les Guerriers.
Minerve applaudiſſoit ſans ceſſe
Et ſa prudence & ſa ſageſſe.
Ce Roi là, dit Momus, ne ſera pas un ſot.
Enfin chacun des Dieux diſcourant ſur ſa gloire,
Le plaçoit par avance au temple de mémoire;
Mais Venus & Bacchus n'en dirent pas un mot.

Après la mort de Madame de Koniſmarc, il revint au Comte de Saxe un mobilier aſſez conſidérable, pour le mettre

au-dessus de ses affaires ; & après avoir tout arrangé en Saxe, il en partit pour Paris, où il arriva dans le commencement de l'année 1729.

Fin du troisième Livre.

SOMMAIRE

DU LIVRE QUATRIE'ME.

LE Comte de Saxe part pour Dantzick, où il confére avec pluſieurs Seigneurs Curlandois qui s'y étoient rendus. Mort du jeune Czar : la Ducheſſe Douairière de Curlande proclamée Impératrice de Ruſſie. Camp de Muhlberg : le Comte de Saxe s'y diſtingue. Il s'applique aux Méchaniques : il fait de vaines tentatives pour ſe rétablir dans les bonnes graces de la Czarine. Camp de Varſovie. Mort du Roi de Pologne ; détail de ſa maladie. Troubles de l'Europe à l'occaſion de cette mort. Diverſes Déclarations de guerre. Siége & priſe du Fort de Kell : Siége & priſe de Trarbach : comminges inventées & miſes en uſage pour la première fois : le Comte de Saxe force les lignes d'Etlingen. Siége de Philisbourg : le Ma-

réchal Duc de Barwich y eſt tué : priſe de Philisbourg : le Comte de Saxe eſt fait Lieutenant Général : il prend differens magaſins des Impériaux : il tue de ſa main le Commandant d'un parti de Huſſards ennemis. Suſpenſion d'armes publiée à la tête des deux Armées : affaires d'Italie : Mr. du Theil va à Vienne en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire. Mariage du Duc de Lorraine avec l'Archiducheſſe Marie-Therèſe d'Autriche : abdication du Roi Staniſlas : Traité de paix ſigné définitivement à Vienne. Réunion de la Lorraine à la France : le Comte de Biron élu Duc de Curlande : il va à Dreſde avec le Marquis de Livry : il fait un voyage en Provence pour y prendre les eaux de Balaruc. Mort de l'Empereur CHARLES VI. *Troubles de l'Allemagne pour le partage de ſa ſucceſſion. Manifeſte du Roi de Pruſſe en entrant en Sileſie : deſcription de ce Duché. Mort de l'Impératrice de Ruſſie : le Comte de Biron, Duc de Curlande eſt arrêté.*

HISTOIRE DE MAURICE COMTE DE SAXE.

MALGRE' les mauvais ſuccès qui avoient ſuivi l'élection du Comte de Saxe à la Souveraineté des Duchés de Curlande & de Semigalle, cependant il ne perdit point courage ; & après avoir mis ordre dans ſon Domeſtique à Paris, il en partit au mois d'Avril 1729 pour aller dans différentes Cours d'Allemagne, & arriva à Dantzick au mois de Juin, où il trouva nombre de Seigneurs Curlandois avec leſquels il fut tous les jours en conférence ſur les affaires de leur pays ; il fit enſuite partir ſes Domeſtiques & ſes équipages pour Berlin.

Le jeune Czar étant mort de la petite vérole au mois de Janvier 1730, il en conçut les eſpérances les plus favorables du monde pour ſon affaire de Curlande, & ſurtout quand il fut informé que le Senat & les Grands de l'Empire avoient proclamé la Ducheſſe Douairière de Curlande, Impératrice & Souveraine de toutes les Ruſſies.

Cette Princeſſe étoit à Mittaw lors de cet événement ; on lui députa le Prince Dogoruckio accompagné de trois Seigneurs Ruſſiens, & d'un Lieutenant des Gardes, pour lui porter cette nouvelle, qu'elle reçut avec toute la tranquillité imaginable, & elle partit le 7 Février pour Moſcou.

Le Roi de Pruſſe, informé des fêtes qui ſe donnoient à Dreſde à l'occaſion du mariage de la Comteſſe de Coſel, y arriva *incognitò* le 18 Février, & après s'être déguiſé ſous un Domino, il ſe rendit à la ſalle où l'on célébroit la noce en préſence de Sa Majeſté Polonoiſe & de toute la Cour : le Roi de Pruſſe fit le tour des deux tables, & s'arrêta derrière le fauteuil du Roi de Pologne : peu de temps après, voyant que tout le monde paroiſſoit inquiet, & craignant de devenir ſuſpect, s'il tardoit plus long-temps à ſe faire connoître, il ôta ſon maſque, & ſe découvrit au Roi de Pologne, qui, l'ayant reconnu ſur le champ, ſe leva de table, ainſi que toute la compagnie. Les deux Monarques s'embraſſèrent & ſe donnèrent mutuellement les marques les plus vives & les plus tendres d'une parfaite amitié : le Roi de Pologne ayant remercié celui de Pruſſe de la peine qu'il s'étoit donné de le venir voir, celui-ci lui répondit, *que le deſir de le voir étoit ſi grand, & le tourmentoit depuis ſi long-temps, qu'il n'auroit pas manqué de venir à Dreſde en cette occaſion, quand même il auroit été obligé d'y venir à pied.* Ce Monarque ſe mit

à table à côté de la mariée, & assista à toutes les fêtes qui se donnèrent à ce sujet jusqu'au 25 du même mois qu'il partit pour Postdam.

Pendant le séjour du Roi de Prusse à Dresde, le Roi de Pologne lui avoit proposé d'honorer de sa présence un Camp qu'il avoit dessein de former au mois de Juin suivant à Muhlberg. Sa Majesté Prussienne l'avoit accepté, & pour en préparer la magnificence, le Roi de Pologne donna les ordres les plus précis; il en fit informer le Comte de Saxe afin qu'il eût à s'y trouver, & son quartier fut placé auprès de celui du Roi de Prusse du côté de Radewitz : les quartiers qu'y occuperoient les Princes & autres Seigneurs, furent nommés aussi le 12 Mai, & le Roi fit faire pour le Comte de Saxe, un équipage aussi magnifique que celui du Prince Electoral.

Le Camp de Muhlberg a été le plus beau, le plus brillant & le plus nombreux qui se soit jamais vu : le cheval de chaque Sous-Lieutenant de Cavalerie & le harnois étoient estimés plus de mille écus : dans le quartier du Roi, il y avoit trois tables de vingt-quatre couverts garnies & servies en vaisselle d'or, & deux autres de trois cens couverts en argent. Les tentes seules du quartier de Sa Majesté étoient estimées dix millions : il y avoit un nombre prodigieux de chevaux de main, & outre les troupes qui composoient le camp, on y comptoit trois cens mille bouches.

Le Roi de Pologne, accompagné du Prince Electoral & du Comte de Saxe, s'y rendit pour voir arriver les troupes ; & le 28 Mai il les fit mettre en bataille, afin de les faire voir au Marquis de Monti pour lors Ambaſſadeur de France, qui étoit obligé de ſe rendre à Paris, avant qu'il fût commencé. Le Roi de Pruſſe arriva à ce Camp le 31 avec une ſuite de Princes & d'Officiers Généraux, auſſi nombreuſe que celle du Roi de Pologne.

Le premier jour de Juin, les deux Rois firent la revue générale de ce camp, qui dura vingt-ſix jours, pendant leſquels il y eut nombre de divertiſſemens, qui varioient les exercices militaires, qui s'y firent à la ſatisfaction réciproque de deux Rois, & de tous ceux qui y aſſiſtèrent. Le Comte de Saxe ſur-tout s'y diſtingua par la vîteſſe & par l'adreſſe de ſes évolutions, & s'y attira les complimens de leurs Majeſtés & de leurs Alteſſes Royales. Les divertiſſemens & le camp finirent par une grande chaſſe dans laquelle on tua onze cens piéces, tant cerfs, que biches, chevreuils & ſangliers.

Quand le Comte de Saxe eut conduit le Roi de Pologne à Dreſde, il revint à Paris, où il s'appliqua à ſe fortifier dans les Mathématiques ; de-là il prit du goût pour les Méchaniques, & il inventa une machine avec laquelle il prétendoit pouvoir faire monter les bateaux de Rouen à Paris, ſans ſe ſervir de chevaux pour les tirer, comme

il eſt d'uſage. Il fut à Rouen faire l'épreuve de ſa machine, & la fit monter en ſa préſence; mais ayant reconnu qu'elle ne pourroit réuſſir, il l'abandonna, après y avoir dépenſé des ſommes immenſes, ainſi que le ſieur Bonier avec lequel il s'étoit aſſocié dans cette entrepriſe. C'eſt toujours à lui en partie que l'on doit la perfection de la machine, qui eſt actuellement ſous le Pont-Neuf à Paris, & qui ſert à monter les bateaux depuis le Pont Royal juſques dans le baſſin ſans le ſecours des chevaux, dont l'uſage étoit très-incommode auparavant pour le Public.

Les Curlandois, toujours inquiétés par les Polonois, menacés par les Ruſſes auprès deſquels ils n'avoient pu rien obtenir, tourmentés par des troupes étrangères qui ravageoient leur Pays, & enfin ſe ſentant hors d'état de pouvoir jamais ſoutenir l'élection qu'ils avoient faite en faveur du Comte de Saxe, s'aſſemblèrent un jour; & après avoir épuiſé tous les différens moyens de ramener la tranquillité chez eux, ils n'en trouvèrent point de plus expédient que celui-ci.

Leurs troubles ne provenoient que de l'état du Duc Ferdinand leur Souverain: ce dernier Prince de l'ancienne & illuſtre maiſon des Ketlers, étoit fort âgé, & d'une ſanté très-chancelante: s'il eût été marié, & s'il eût eu des enfans mâles, plus de difficultés pour ſa ſucceſſion: la République de Pologne n'auroit jamais penſé à l'incorpo-

ration de ſes Etats, ni la Ruſſie à lui donner un Succeſſeur. Ils imaginèrent donc, que s'ils pouvoient déterminer ce Prince à ſe marier, peut-être pourroit-il encore ſe donner un Succeſſeur qui mettroit d'accord tous les autres Concurrens : mais ils connoiſſoient ſa façon de penſer à cet égard ; ils n'ignoroient pas que tels partis qu'on lui eût propoſés, il n'avoit jamais voulu entendre à aucun ; cependant comme c'étoit leur dernière reſſource de le lui faire propoſer encore, ils députèrent quatre d'entr'eux pour aller à Dantzick l'en requerir, au nom de toute la Nation. Ils avoient aſſaiſonné leur demande à ce Prince de tant d'expoſitions touchantes, qu'il ſe laiſſa perſuader, & que malgré cette averſion naturelle qu'il avoit toujours eue pour le mariage, malgré encore ſon grand âge & ſes infirmités, il épouſa cette même année 1730 la Princeſſe Jeanne-Magdeleine de Saxe Weiſſenfels, âgée pour lors de vingt-quatre ans.

Cet événement, en ſuſpendant les prétentions des Compétiteurs de la ſouveraineté de ſes Etats, tranquiliſa au moins pour quelque temps les Curlandois, qui faiſoient des vœux pour que leur jeune Ducheſſe devînt enceinte. Le Comte de Saxe ne perdit cependant point courage, & comme il eſpéroit toujours avec le temps de faire valoir ſes droits, il renouvella le bail de l'Hôtel qu'il avoit à Dantzick le 25 Mars de l'année ſuivante 1731.

Ce fut pour lors que regrettant de n'avoir point profité des diſpoſitions favorables que lui avoit ci-devant témoigné la Ducheſſe de Curlande devenue Impératrice de Ruſſie, il mit tout en uſage pour ſe rétablir dans ſes bonnes graces, mais il n'en put jamais venir à bout; car un Chambellan de ſes favoris, & ami du Comte de Saxe, ayant voulu lui parler un jour en ſa faveur, elle le diſgracia, & ne lui a jamais pardonné, de lui avoir parlé d'un homme ſur le compte duquel elle s'étoit expliquée nettement. La diſgrace de ce favori valut au Comte de Biron la faveur dans laquelle il eſt entré depuis auprès de cette Princeſſe, qui s'eſt intéreſſée à ſa fortune tant qu'elle a vêcu, l'ayant fait Chambellan, Colonel de ſes Gardes & Duc de Curlande, malgré toutes les proteſtations qu'ait fait faire à ce ſujet le Comte de Saxe.

Voyant qu'il ne pouvoit réuſſir du côté de la Czarine, auprès de laquelle il avoit un ennemi redoutable qui s'étoit déclaré dans la perſonne du Comte de Biron, il partit de Dreſde ſur la fin d'Avril de cette même année 1731, & arriva en France pour la revue de ſon Régiment, qu'il fit habiller de neuf cette année-là, & reprit enſuite ſes occupations ordinaires, qu'il continua juſqu'au mois de Juillet de l'année ſuivante, qu'il ſe rendit à Varſovie où le Roi de Pologne étoit pour lors, & qui avoit formé un camp près de cette Ville, afin de contenter la Nobleſſe

Polonoiſe qui n'avoit pu voir celui de Muhlberg. Ce camp commença le premier Août, & dura juſqu'au vingt. Il étoit en petit, ce qu'étoit celui de Muhlberg en grand. Cependant le Roi n'y épargna point la dépenſe, & y ſignala cette magnificence qui lui étoit ſi naturelle. Le Comte de Saxe n'y fut point occupé, parce qu'il n'y eut que des troupes Polonoiſes d'employées. Il revint à Paris au mois de Septembre ſuivant, & le Roi de Pologne étant revenu dans ſon Electorat, il ſe rendit à Dreſde ſur la fin de l'année avec le Chevalier Follard Ingénieur François, fameux par ſon Commentaire ſur le Polybe, & dont il prenoit journellement des leçons. Il fut queſtion dans ce même temps d'une Diette extraordinaire en Pologne, & on s'y propoſoit bien d'y remettre encore ſur le tapis l'affaire de Curlande, que les Polonois n'avoient point perdu de vue, perſiſtans toujours à vouloir réunir ce Duché à la Couronne de Pologne. Cependant le Comte de Saxe avoit été relevé de ſa proſcription, & il paroiſſoit n'avoir aucune part à la réſiſtance que continuoient les Curlandois à adhérer aux prétentions de la République, quoiqu'il en fût toujours auteur ſecret, par la correſpondance qu'il entretenoit à Mittaw, avec pluſieurs Conſeillers de la Régence qui lui étoient demeurés attachés.

Le Comte de Saxe revenu à Paris fut faire ſa cour à Verſailles dans les premiers jours de l'année 1733, & il partit enſuite pour Dreſde,

Dreſde, où il arriva le 12 du même mois, comptant y trouver encore le Roi de Pologne ſon père : mais ce Monarque en étant parti le dix pour Varſovie, il ſe diſpoſoit à s'y rendre auſſi, lorſqu'un Page du Roi, nommé Marchal, arriva à Dreſde pour y apporter au Prince Electoral la triſte nouvelle de la mort du Roi de Pologne. Avant ſon départ de Dreſde on lui avoit repréſenté les juſtes alarmes que cauſoit un ſi long voyage entrepris dans la ſaiſon la plus rude de l'année, & dans la circonſtance d'une ſanté fort chancelante ; mais Sa Majeſté au lieu de céder à des inſtances ſi juſtes & ſi raiſonnables, avoit fait réponſe *qu'elle ſentoit bien tout le danger qu'il y avoit pour elle ; mais qu'elle devoit plus à ſes peuples qu'à elle-même.* Lorſque ce Prince fut à quelques lieues de Varſovie, il demanda *s'il en étoit encore loin*, & comme on lui dit qu'il y ſeroit dans deux heures : *j'en ſuis fort aiſe*, répliqua-t-il, *car je me ſens extrêmement fatigué.* On lui propoſa d'arrêter, mais il ne voulut point. Lorſqu'il fut arrivé, les Heiduques étant venus pour le ſortir de ſon caroſſe, & le porter au Palais, il s'embarraſſa le pied droit dans ſa capotte, & ſe froiſſa le gauche avec tant de rudeſſe, que le ſang en ſortit. Il jetta un grand cri, & la douleur qu'il reſſentit le fit tomber en foibleſſe : les Heiduques le portèrent en cet état au Palais ; & à force de ſoins il revint de ſa foibleſſe. On le ſaigna, & on lui fit prendre pendant

quelques jours des remédes contre le mal de tête dont il ſe plaignoit beaucoup ; ce qui l'empêcha de ſe trouver à l'ouverture de la Diette, qui ſe fit le 26. Le 29 il ſe ſentit attaqué d'une violente migraine, & ſon pied lui fit plus de mal qu'à l'ordinaire : ſur le ſoir la fiévre ſurvint ; elle redoubla le 30, & le 31 la gangréne ſe manifeſta au pied. Sentant alors que le mal étoit ſans reméde, il employa le peu de temps qui lui reſtoit, à régler quelques affaires de ſon Electorat ; & enfin le premier jour de Février à deux heures après minuit, on lui adminiſtra les Sacremens, qu'il reçut avec toute la réſignation & la préſence d'eſprit imaginable ; & entre quatre & cinq heures du matin, il expira avec cette même fermeté dont il avoit donné des preuves en tant d'occaſions, n'étant âgé que de ſoixante & trois ans.

Cette fâcheuſe nouvelle cauſa d'autant plus de ſurpriſe à la Cour de Dreſde, qu'on y avoit ignoré que Sa Majeſté eût même été malade. Le Comte de Saxe fut bien touché de cet événement : il perdoit un père qui l'avoit toujours tendrement aimé ; un Prince qui n'avoit point diſcontinué de s'intéreſſer à ſon ſort, depuis qu'il avoit connu par lui-même tout ſon mérite ; un bienfaiteur enfin, qui ſe plaiſoit à lui donner journellement de généreuſes marques de ſa bienveillance. Il s'enferma pendant quelques jours, ſans vouloir recevoir perſonne, afin de donner une carrière plus libre à ſes juſtes regrets:

& après avoir payé à la nature le tribut légitime qu'elle exigeoit de lui en pareil cas, il parut à la Cour, & ſe rendit auprès du Prince Royal, qui lui augmenta ſa penſion, ainſi que celle du Comte Rutowski & du Chevalier de Saxe : trait admirable de la généroſité naturelle de ce Prince, qui devenu maître de ſupprimer nombre de pareilles penſions, dont les finances de ſon Electorat étoient chargées, reſpecta la mémoire de ſon père juſqu'au point de les augmenter encore.

La mort du Roi de Pologne cauſa de grands troubles dans l'Europe. La France qui crut devoir profiter de cette conjoncture, pour faire revivre les prétentions du Roi Staniſlas ſur cette Couronne, fut informée que l'Empereur de concert avec la Czarine, prenoit des meſures pour troubler la liberté de l'élection, en faiſant paſſer des troupes en Sileſie & en Pologne; c'eſt ce qui la détermina à faire une ligue offenſive & défenſive avec les Rois d'Eſpagne & de Sardaigne.

La République de Pologne bien embarraſſée elle-même, étoit à la veille de voir éclore une révolution nationnale. En général cependant elle paroiſſoit être du parti de la France, & le Primat, qui de droit eſt Régent du Royaume pendant l'interrégne, s'étoit déclaré au nom de toute la Nobleſſe, d'une façon bien déciſive en faveur du Roi Staniſlas. Pour répondre à l'empreſſement des Polonois, & les encourager à ſoutenir ce

parti, M. Chauvelin, pour lors Miniſtre des affaires étrangères en France, fit communiquer le 15 Mars de la même année de la part du Roi Très-Chrétien la Déclaration ſuivante à tous les Miniſtres étrangers qui étoient pour lors à la Cour de Verſailles.

» Le Roi Très-Chrétien auroit ſuſpendu » ſon Jugement ſur la marche d'un corps » conſidérable de troupes Impériales en Si- » leſie, ſi les Déclarations ou Diſcours des » Miniſtres de l'Empereur, tant à Vienne » qu'en pluſieurs Cours étrangères, ne fai- » ſoient pas connoître, de manière à n'en » pas douter, que le but de ce Prince étoit » de poſer des bornes à la liberté parfaite » & entière, dont la Nation Polonoiſe de- » voit jouir dans la prochaine élection d'un » Roi futur, conformément aux Loix fon- » damentales de la République.

» La dignité du Roi Très-Chrétien, le » rang qu'il tient entre les principales Puiſ- » ſances de l'Europe, & le deſir qu'il a ſi » frequemment manifeſté, pour le maintien » de la tranquillité publique, ne lui permet- » tent pas de voir avec indifférence, qu'il » ſoit entrepris par aucune autre Puiſſance » ſur les droits les plus ſacrés d'une Républi- » que amie & alliée de la France.

» Sur ces principes le Roi déclare, qu'il » s'oppoſera avec toutes ſes forces, aux en- » trepriſes qui tendroient à gêner la liberté » dont la Pologne doit jouir dans l'élection » d'un Roi futur, conformément aux décla-

» rations qui en ont été, ou ſeront faites » à ceux qui repréſentent ladite Nation.

L'Empereur répondit à cette Déclaration de Sa Majeſté Très-Chrétienne, par une Contre-déclaration, & fit expédier en même temps des courriers à Berlin, à Saint-Peterſbourg, à la Haye, à Verſailles & Londres, avec ordres aux Miniſtres Impériaux qui réſidoient en ces Cours, de la notifier dans la forme qu'il convenoit. Cette Contre-déclaration fut publiée au mois d'Avril, & portoit en ſubſtance : « Que ſans faire » attention aux inſinuations mal fondées » qu'on employoit en Pologne, Sa Majeſté » Impériale étoit réſolue de maintenir les » Polonois dans la liberté de ſe choiſir un » Roi ; qu'elle les aſſiſteroit contre tous ceux » qui entreprendroient de la gêner ; qu'étant » Souveraine dans ſes Etats héréditaires, » elle n'avoit aucun compte à rendre ſur la » marche de ſes troupes en Sileſie ; que la » juſtice qui étoit la régle ordinaire de ſa » conduite, ne devoit laiſſer aucun doute » ſur le but qu'elle ſe propoſoit ; & qu'enfin » elle feroit paroître en cette occaſion, com- » me en toute autre, autant d'équité pour » les droits d'autrui, que de fermeté à ſou- » tenir les ſiens & ceux de ſes Alliés.

Ces préludes opérèrent de grands préparatifs de guerre de part & d'autre. La République de Pologne qui n'avoit d'autre objet que celui de ſe conſerver la liberté de ſe choiſir un Roi, mit toutes ſes forces

en état de s'oppoſer aux Ruſſiens, qui vouloient entrer ſur ſes terres. L'Empereur & le Roi Très-Chrétien ſe diſpoſoient à des hoſtilités réciproques : l'Electeur de Saxe qui ſe voyoit ſoutenu par l'Empereur & la Czarine, fit pour lors une augmentation conſidérable dans ſes troupes, afin d'encourager les Polonois de ſon parti à le ſoutenir, & pour engager ceux qui n'oſoient ſe déclarer en ſa faveur, à le faire plus hardiment. Le Roi Staniſlas, qui indépendamment des ſecours qu'il attendoit de la France, avoit pour lui la meilleure partie des Grands de Pologne, s'efforçoit de faire valoir ſes prétentions ſur une Couronne qu'il penſoit devoir lui être reſtituée ; de ſorte que tout ſembloit ne reſpirer que la guerre, & elle étoit effectivement inévitable. L'Electeur de Saxe fit tout ce qu'il put pour engager le Comte de Saxe ſon frère, dont il ſentoit avoir beſoin, à accepter le commandement de ſon armée : mais ce dernier informé de ce qui ſe paſſoit en France, & certain d'y être employé, s'en excuſa, & aima mieux rejoindre ſon Régiment, après avoir pris congé de la Cour de Dreſde, d'où il partit pour ſe rendre à Paris le 28 de Juillet de cette même année 1733.

On s'étonnera ſans doute de la conduite du Comte de Saxe, qui n'étant pour lors que Maréchal de Camp en France, refuſa le commandement général des troupes Saxonnes ; mais c'eſt peut-être le plus bel endroit

de ſa vie, & cette preuve de ſon attachement pour la France, l'a naturaliſé dès ce moment dans tous les cœurs : il fut nommé pour ſervir ſur le Rhin, ſous les ordres du Maréchal de Barwick, & il fut un des premiers rendus à ſon poſte.

La marche des troupes Impériales, Ruſſiennes & Saxonnes, n'empêcha point que le Roi Staniſlas, qui s'étoit rendu *incognitò* de Chambor à Varſovie par terre, ne fût unanimement élu pour la ſeconde fois, Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie, le 12 du mois de Septembre, à quatre heures après midi, par la plus grande partie de la Nobleſſe aſſemblée au Colo. Le lendemain 13 il y eut proteſtation de la part des oppoſants à ſon élection, & le 23 ce Monarque fut obligé, à l'approche des Ruſſiens qui paroiſſoient déja ſur les glacis de Varſovie, d'en ſortir pour ſe retirer à Dantzick, où il arriva le 3 Octobre.

Le 5 du même mois, l'Electeur de Saxe fut auſſi proclamé Roi de Pologne; & le 10 la France fit publier le Manifeſte ſuivant contre l'Empereur.

» SA MAJESTE' depuis ſon avénement » à la Couronne n'a rien eu plus à cœur » que de concourir à tout ce qui peut » contribuer au maintien de la paix : mais » l'injure que l'Empereur vient de lui faire » en la perſonne du Roi de Pologne ſon » beau-père, intéreſſe trop l'honneur de Sa » Majeſté & la gloire de ſa Couronne,

» pour ne pas employer les forces que Dieu » lui a confiées, à en tirer une juſte ven- » geance. Dans cette vue, après avoir ré- » pandu dans toutes les Cours de l'Europe » les juſtes motifs qui l'ont forcée à prendre » les armes, elle a réſolu de déclarer la » guerre, comme elle la déclare par la pré- » ſente par mer & par terre à l'Empereur; » perſuadée que Dieu qui connoît le deſinté- » reſſement & la juſtice de ſes intentions, » voudra bien les favoriſer de ſa divine » protection. Ordonne & enjoint Sa Majeſté » à tous ſes Sujets, Vaſſaux & Serviteurs » de courre ſus aux Sujets de l'Empereur: » leur fait très-expreſſes inhibitions, &c. FAIT à Fontainebleau le 10 Octobre 1733. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, PHELIPEAUX.

Juſques-là on s'en étoit tenu de part & d'autre à l'obſervative, & aux menaces; mais bientôt quelques petites eſcarmouches de la part des troupes légères ſur le bord du Rhin, donnèrent le ſignal des opérations, ſous les ordres du Maréchal de Barwick, tandis que le Maréchal de Villars ſe diſpoſoit en Italie à s'y rendre maître du Milanois. Plus de cinquante mille hommes de troupes étrangères ravageoient le Royaume de Pologne, & la diſcorde en fureur ſembloit avoir allumé ſes flambeaux pour mettre le feu aux quatre coins de l'Europe.

L'Empereur qui n'avoit point eu le temps d'aſſembler ſes forces ſur le Rhin, & qui

croyoit que la ſaiſon trop avancée ne permettroit point aux François de rien entreprendre avant la fin de l'année, ſe tenoit ſur la défenſive, & ſe contenta de renforcer autant qu'il put, d'hommes & de munitions les Places les plus expoſées. Cependant le Comte de Saxe, qui n'étoit pour lors que Maréchal de Camp, mais dont la valeur étoit connue du Maréchal de Barwick, fut détaché le 12 Octobre 1733 par ce Général avec vingt Compagnies de Grenadiers & deux mille Fuſiliers, pour paſſer le Rhin dans puſieurs bateaux, vers un endroit où il ne paroiſſoit point d'ennemis : le Comte de Saxe exécuta l'ordre avec autant de promptitude que de ſecret, & il arriva à trois heures après midi au village d'Ognat, dont les habitans, ſurpris d'une viſite ſi imprévue, prirent la fuite avec leurs meilleurs effets. Mais ayant fait venir le Miniſtre Luthérien & le Baillif de ce Village, il les raſſura, en leur notifiant que les troupes du Roi ne feroient aucun deſordre. Le lendemain à ſept heures du matin on commença à conſtruire à gauche du Fort de Kell, un pont de bateaux qui fut achevé à une heure après midi. Le Prévôt de l'armée paſſa le premier ſur ce pont, avec ſa ſuite, pour aller ſignifier aux habitans des Villages de l'autre côté du Rhin, de ne point quitter leurs maiſons, qu'ils pouvoient y reſter en toute ſureté, & qu'on n'exigeroit d'eux que du bois & de la paille

en payant comptant. On fit enſuite paſſer un détachement d'infanterie & de cavalerie qui fut ſuivi du reſte de l'armée.

Le 14 après midi, le Maréchal de Barwick paſſa le Rhin avec les Princes de Conti & de Dombes, le Comte d'Eu & pluſieurs Généraux : les troupes qui campoient à Scheleſtat paſſèrent auſſi le Rhin le même jour, après avoir pris du pain & des vivres pour quatre jours. Vers le ſoir, le Fort de Kell fut inveſti, ſous les ordres de M. de Puiſegur : on avoit travaillé encore ce jour-là à la conſtruction d'un autre Pont, à la droite du Fort, & il fut achevé le 15. Les payſans des Bailliages voiſins furent commandés, pour aller faire des faſcines & des gabions dans différentes Iſles du Rhin : la nuit du 17 au 18 la tranchée fut ouverte ; les Officiers qui commandoient dans ce Fort, s'étoient ſi peu attendus à une attaque ſi prochaine, qu'ils n'avoient fait aucune diſpoſition pour ſe défendre ; de ſorte que leurs batteries n'étant pas même encore en état, ils ne commencèrent à incommoder les aſſiégeans, & à tirer que le 22. Le Comte de Saxe monta la tranchée la nuit du 23 au 24, & y eſſuya un feu ſi vif & ſi continuel, que le ſieur de la Serre, Capitaine des Grenadiers du Régiment de Richelieu, y fut tué à côté de lui : le 26 on donna un aſſaut général, dans lequel il ne ſe ménagea point ; mais cet aſſaut n'ayant point réuſſi, il fut remis au 28. Le Géné-

ral Phul qui commandoit dans le Fort, en ayant été informé, & craignant d'être pris d'aſſaut, fit battre la chamade le 27, & ſigna la capitulation le lendemain.

Les aſſiégés qui étoient au nombre de deux mille cinq cens hommes, n'en ont eu que cinquante tués ou bleſſés, malgré le feu continuel des aſſiégeans, qui en ont perdu cent cinquante, y compris quatre-vingt ſoldats qui ont été pendus, pour avoir été marauder contre les défenſes expreſſes du Maréchal de Barwick : car ce Général étoit ſi inexorable à ce ſujet, que dès le lendemain que ſes troupes eurent paſſé le Rhin, ayant fait publier un ban à la tête de l'armée, pour défendre ſous peine de la vie, aux ſoldats d'aller en maraude, & de faire aucun dégat ; cependant quelques-uns ayant contrevenu à ces défenſes, & ayant été arrêtés, auroient été pendus tous, ſi le Prince de Conti n'eût intercédé pour eux ; & ce ne fut qu'après s'être bien fait prier, qu'il accorda à ce Prince de les faire tirer au ſort, pour n'en faire pendre qu'un d'eux. Quoique quelques ennemis du Maréchal de Barwick aient blâmé ce Général d'avoir uſé de trop de ſévérité envers les maraudeurs, cependant il eſt certain qu'il ſeroit extrêmement dangereux de les tolérer dans une armée, ou dans une garniſon ; & tous les bons Généraux conviennent qu'on ne ſçauroit trop tenir la main à cette partie, de laquelle dépend entièrement la diſcipline militaire.

Cependant l'armée Impériale, commandée par le Duc de Beveren, s'avançoit à grandes journées du côté du Rhin; ce qui détermina le Maréchal de Barwick à tenir campagne, malgré la dureté de la saiſon qui étoit déja avancée; & après avoir détaché le Chevalier de Givry, le 2 Novembre avec ſix Bataillons, & un Régiment de Dragons, pour ſe rendre à Huningue, afin d'y rétablir le pont ſur le Rhin; il ſe mit en marche le 3, & fut camper le 5 vis-à-vis le Fort-Louis, avec une partie de l'armée, tandis que le Duc de Noailles fut ſe loger avec le reſte dans les lignes des villages de Stolhoffen & d'Engelsheim.

Le Canton de Bâle ne parut pas peu inquiet de la conſtruction du Fort que les François avoient fait élever, & munir d'artillerie à la tête du pont d'Huningue : il envoya des Députés au Maréchal de Barwick, pour lui repréſenter que cette entrepriſe étoit contraire à tous les traités; mais ce Général en raſſurant ces Députés par lui-même, fit déclarer encore par M. de Bonnac, Ambaſſadeur de France, pour lors en Suiſſe, « que ces ouvrages étoient indiſpenſable-» ment néceſſaires dans la conjoncture pré-» ſente, mais que les troupes Françoi-» ſes n'entreprendroient rien qui pût être » préjudiciable au louable & magnifique » Corps Helvetique; » & ce Maréchal revint à Paris le 20 Novembre, après avoir laiſſé le commandement de ſon armée à M.

de Quadt, plus ancien Lieutenant général, & fort expérimenté dans l'Art militaire.

Les pluies continuelles ayant comblé les lignes des François, ils furent obligés de les abandonner, de repaſſer le Rhin, & de prendre des quartiers d'hiver. Cependant M. de Quadt avoit laiſſé une garde ſuffiſante dans les nouveaux ouvrages, & avoit fait cantonner pluſieurs Régimens dans les villages voiſins, d'où ils étoient à portée de venir ſecourir leſdits ouvrages, en cas de beſoin. Cette précaution fut très-ſage ; car quelques jours après, les Impériaux voulant profiter de la retraite des François, s'avancèrent vers le Rhin, & un détachement de Huſſards ayant traverſé la Forêt noire, vint attaquer une garde avancée de Dragons François : mais M. de Silly, Lieutenant général, ayant eu ordre de s'y porter, afin d'obſerver leurs mouvemens, & de faire les diſpoſitions néceſſaires pour la ſureté des ouvrages qu'on avoit conſtruits, ce Général s'y porta avec le Comte de Saxe, & leurs troupes parurent en ſi bonne contenance, que les Impériaux, bien loin d'oſer rien entreprendre, ne penſèrent plus qu'à ſe procurer auſſi des quartiers d'hiver ; & ce parti fit prendre aux Généraux François celui de ſéparer entièrement leur armée, en attendant une ſaiſon plus favorable.

Au commencement de l'année ſuivante 1734, les François ſe diſposèrent à continuer leurs opérations ſur le plan qui en

avoit été formé l'année précédente, & qui avoit été ratifié à la Cour de Verſailles : en conſéquence M. de Quadt eut ordre de faire défiler des troupes vers Spire, dès le vingt-ſix Février, & il fit augmenter les fortifications des ouvrages qu'on avoit fait conſtruire au-delà du Rhin, vis-à-vis d'Huningue. Tous ces préparatifs & les différens mouvemens des François, ſembloient faire preſſentir qu'ils ouvriroient la Campagne par le Siége de Philiſbourg ; mais pour donner le change aux Impériaux, & pour leur en ôter le ſoupçon, ils firent marcher un Corps conſidérable de troupes du côté de Luxembourg. Tous les Officiers généraux étoient rendus à l'armée avant la fin du mois de Mars, & en attendant le Maréchal de Barwick, qui ne ſe rendit au Camp devant Spire que le 2 Avril, on s'amuſa de part & d'autre à la petite guerre, & à former des magaſins. Le Comte de Saxe dans cet intervalle ſe rendit maître d'un convoi conſidérable de vivres, deſtiné pour Luxembourg : il fit en cette occaſion le coup le plus téméraire du monde ; car il n'avoit pour cette expédition qu'un détachement de deux cens Dragons, & ce convoi étoit eſcorté par douze cens hommes.

Le Comte de Belliſle avoit reçu ordre de prendre la route de Trêves avec trois Régimens de Dragons, vingt d'Infanterie, & quarante Compagnies de Grenadiers, pour aller inveſtir Trarback, petite Ville du Palatinat,

dont la ſituation rendoit la priſe d'autant plus importante aux François, qu'ayant un bon Château ſur la Moſelle, & en étant les maîtres, ils pouvoient diſputer le paſſage de cette rivière aux Impériaux, en cas qu'ils euſſent voulu pénétrer dans le Pays Meſſin : le Corps du Comte de Belliſle, chargé de cette expédition, fut encore renforcé juſqu'à quarante mille hommes par d'autres troupes de différens Corps : le 6 Avril ce Général fit occuper la Ville de Trêves par ſix mille hommes ; & le 8 ayant fait inveſtir Trarback, il en fit ſommer le Commandant de ſe rendre ; mais celui-ci s'étant retiré le ſoir même avec ſa Garniſon dans le Château, le Siége en fut commencé le 13. Ce fut à ce Siége que ſe fit l'eſſai des bombes que l'on nomme Comminges, du nom de leur inventeur : chacune de ces bombes peſoit cinq cens livres, & faiſoit plus d'effet en tombant, que dix autres enſemble, par leur peſanteur. Le vingt-ſept du même mois d'Avril au ſoir, on donna deux aſſauts conſécutifs à ce Château, ſans pouvoir l'emporter : le Comte de Saxe ſe trouva à tous les deux, & il manqua bien de périr au ſecond, car il vit ſept Grenadiers tomber morts autour de lui ; cependant les comminges avoient tellement ruiné les caſemates & les voûtes ſouterreines de ce Fort, que la garniſon ne pouvant plus ſe mettre à l'abri de ces bombes, & n'étant plus en état de ſe défendre, le Commandant ſe ren-

dit à compoſition le deux Mai ſuivant : tous les Officiers qui en ſortirent avouèrent qu'ils n'avoient jamais vu un feu ſi terrible ni ſi bien ſervi.

L'armée Françoiſe ſur le Rhin étoit partagée pour lors en trois Corps : celui du Maréchal de Barwick, qui étoit de cinquante mille hommes, occupoit les environs de Spire, & on l'appelloit l'armée des Princes ; car le Comte de Clermont, le Prince de Conti, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu & le Prince de Carignan s'y étoient rendus : le deuxième commandé par le Duc de Noailles, & compoſé de vingt-cinq mille hommes, avoit étendu ſes quartiers depuis la Sarre juſqu'à Keyſerlouter, d'où il étoit en état de communiquer avec celui du Maréchal de Barwick : & le troiſième commandé par le Comte de Belliſle, avoit eu ordre, après la priſe de Trarback de marcher à Coblentz ; & effectivement ce Général avoit fait paſſer le Rhin à ſon armée à Neckereau le cinq Mai, & avoit inveſti Coblentz, tandis que le Maréchal de Barwick avoit paſſé au Fort-Louis, pour aller forcer les lignes d'Etlingen, dont les Impériaux s'étoient emparés, & de là s'avancer à Dourlack. Mais on ne ſçauroit paſſer ici ſous ſilence les prodiges de valeur que fit voir en cette occaſion le Comte de Saxe : car quoique deſtiné à ſervir ſeulement dans le Corps d'armée du Comte de Belliſle, ſi-tôt qu'il ſçut que le Maréchal

de Barwick étoit en marche pour aller chaſſer les ennemis des lignes d'Etlingen, il laiſſa le blocus de Coblentz où il étoit oiſif, pour aller participer aux travaux & à la gloire de cette entrepriſe. Le Maréchal de Barwick le reçut, avec d'autant plus de plaiſir, que ce Général avoit une confiance ſi particulière en lui, que ſitôt qu'il le vit, il lui dit: Comte, j'allois faire venir trois mille hommes du Corps de M. de Noailles, mais vous ſeul me valez ce renfort; il s'agit ici de l'honneur de la France, il eſt inutile que je vous le recommende. En même temps il lui donna un détachement de Grenadiers, à la tête deſquels il entra dans les lignes, & fit un ſi grand carnage de ceux des Impériaux qui ſe préſentèrent les premiers, que les autres effrayés prirent la fuite & abandonnèrent toute leur Artillerie dans ces lignes, d'où dépendoit non ſeulement la tranquillité de toute l'armée Françoiſe, mais encore le progrès de ſes opérations. Après cette importante expédition, le Comte de Saxe reçut des Généraux de l'armée, & des Princes mêmes, tous les éloges qui lui étoient ſi légitimement dûs.

Le Prince Eugéne, qui n'étoit arrivé à l'armée Impériale que le 26 Avril, où le Roi de Pruſſe s'étoit rendu auſſi pour faire cette Campagne en qualité de Volontaire, avoit fait travailler nuit & jour aux fortifications de Mayence & de Rheinsfelds; & après que ſes troupes eurent été chaſſées

des lignes d'Etlingen, il raſſembla ſon armée à Geilbron, où il attendoit les troupes auxiliaires de l'Empire, en ſe fortifiant dans ce Camp. Le Maréchal de Barwick n'en étoit éloigné que de deux lieues, & il faiſoit ſubſiſter ſon armée des contributions qu'il levoit dans le Pays ennemi, & dans le Wirtemberg.

Le vingt-cinq Mai, les François au nombre de quarante mille hommes, inveſtirent Philiſbourg, ſous les ordres du Marquis d'Asfeldt, Lieutenant général, avec cent trente piéces de canon, de vingt-quatre livres de balles, & ſoixante mortiers, dont douze pour les comminges : & afin de protéger ce Siége, le Maréchal de Barwick changea la ſituation de ſon Camp, & vint occuper les hauteurs de Grausberg à Kiſloch, où il établit ſon Quartier général. Le vingt-ſept ſon armée marcha ſur trois colomnes : le Prince de Conti étoit à l'avant-garde avec le Duc de Noailles, qui marchoit à la tête de la Maiſon du Roi. Le Maréchal de Barwick étoit au centre ; & le Comte de Saxe formoit l'arrière-garde pour obſerver les Impériaux qui avoient un gros détachement de Cavalerie & d'Infanterie à Epingen, avec lequel ils auroient pu incommoder la marche des François, comme ils tentèrent de le faire ; mais quoique le Comte de Saxe fût de beaucoup inférieur en nombre, ils ne purent jamais l'entamer.

La nuit du premier au deux Juin de cette

même année 1734, le Comte de Saxe fut détaché avec Monſieur de Geſſion pour aller attaquer un Fort vis-à-vis de Philisbourg. Ils y furent, & les Impériaux qui le gardoient l'abandonnèrent à la faveur de la nuit. Quoique le canon de la Place incommodât beaucoup les travailleurs François, occupés à deſſécher les marais; cependant la tranchée fut ouverte le 6 Juin, & le 7 les aſſiégés étant ſortis au nombre de ſix cens d'une redoute qui étoit ſur l'avant-foſſé, ils furent repouſſés ſi vivement par deux Compagnies de Grenadiers du Régiment de Bourbonnois, que commandoit le Comte de Saxe, qu'il s'empara de la redoute, fit priſonnier un Lieutenant avec neuf Soldats; en tua vingt-deux, & obligea le reſte à ſe ſauver dans des marais, où il en périt plus de la moitié. Le Lieutenant, qui étoit un jeune homme de condition, ayant dit au Comte de Saxe qu'il avoit beaucoup de hardes & d'équipages dans la Ville, & que le tout lui ſeroit volé s'il ne le faiſoit point réclamer, parce qu'on le croiroit au nombre des morts, le Comte de Saxe envoya un Tambour au Gouverneur de Philiſbourg, avec un billet ſigné du jeune Officier, pour le prier de lui envoyer ce qui lui appartenoit, & le Tambour revint peu de temps après, & lui rapporta tous ſes équipages.

Le douze du même mois de Juin, le Maréchal de Barwick fut emporté par un

boulet de canon à neuf heures du matin, en allant visiter la tranchée; ce Général fut universellement regretté. Le Marquis d'Asfeldt prit le commandement de l'armée, & fut fait Maréchal de France deux jours après, ainsi que le Duc de Noailles. Le seize le Comte de Saxe fut commandé pour la première attaque en face du marais de Staremberg avec son Régiment, & celui de Routh; il s'y porta avec une intrépidité extraordinaire. Le dix-huit le Maréchal de Noailles l'emmena avec lui à Manheim; ils y eurent une longue conférence avec l'Electeur Palatin qui s'y étoit rendu, dînèrent avec lui, & revinrent au Camp le soir. Le vingt-quatre ayant été chargé par le Maréchal d'Asfeldt de l'attaque d'une redoute, dans laquelle commandoit le neveu du Général Wurgeneau, Commandant de Philisbourg, la redoute fut emportée, & tous ceux qui la défendoient furent faits prisonniers.

Le premier Juillet, le Prince Eugéne qui voyoit que les travaux du Siége avançoient extrêmement malgré le mauvais temps, les pluies continuelles & le débordement du Rhin, sentit bien que la Place ne tiendroit pas encore long-temps : & pour inquiéter les assiégeans, il fit décamper son armée de Bruchsal, pour venir prendre poste à Wisenthal, vis-à-vis des retranchemens des François. Ce même jour la garnison de Philisbourg qui avoit eu avis de ce mouvement, fit une sortie qui fut bien meurtrière de part

& d'autre, mais qui ne retarda point les travaux. Le Comte de Saxe fut de tranchée la nuit du 12 au 13, & le 14 il donna un aſſaut à l'Ouvrage couronné, qui fut emporté d'emblée. Le Commandant qui ſe voyoit hors d'état d'être ſecouru par le Prince Eugéne, & qui craignoit un aſſaut au Corps de la Place, demanda à capituler le 17, & livra la Place aux François le lendemain. La garniſon de Philiſbourg qui étoit au commencement du Siége de quatre mille ſix cens hommes, ſe trouva réduite à trois mille : la priſe de cette Place a coûté à la France deux mille cinq cens hommes, ſans plus de deux cens qui ont péri dans l'inondation qui combloit les tranchées, à cauſe du débordement du Rhin.

Tout ce qui peut contribuer à relever l'éclat d'une entrepriſe de cette importance, ſe trouva raſſemblé dans celle-ci ; & il n'en faut pour témoin que la Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris, du 22 Juillet 1734: voici en quels termes Sa Majeſté y parle du Siége & de la priſe de Philiſbourg. « Les » principales forces de l'Empereur & de » l'Empire campées en préſence des Fran- » çois, les crues prodigieuſes du Rhin, qui » jettoient les troupes dans la néceſſité de » traverſer de longues inondations à décou- » vert, & ſous le feu de la Place & la nom- » breuſe artillerie que les aſſiégés leur ont » continuellement oppoſée, n'ont pu ébran- » ler leur fermeté ; animés à la vue des

» obſtacles, ils les ont ſurmontés, avec une » patience & un courage dont il y a peu » d'exemple, &c. »

Après la priſe de Philiſbourg, le Prince Eugéne quitta ſon Camp de Wiſenthal pour reprendre celui de Bruhſal, & le Maréchal d'Asfeld fit avancer quarante mille hommes ſous Mayence : ce qui obligea l'armée Impériale de décamper le 30 Juillet de Bruchſal, pour marcher à Heidelberg. Mais le Maréchal d'Asfeldt, après avoir laiſſé vingt-cinq mille hommes dans le Camp devant Philiſbourg, aux ordres du Maréchal de Noailles, & douze mille pionniers pour en combler les tranchées, ce Géneral avoit repaſſé le Rhin le 27 Juillet, avec ſoixante & douze bataillons pour aller rejoindre le Corps de troupes qui étoit aux environs de Worms, ſous les ordres du Comte de Belliſle, qui s'étoit emparé de cette Place dès le 23, pour marcher enſuite à Mayence.

Le premier Août ſuivant, le Comte de Saxe fut détaché pour aller attaquer le Château de Niederulm, dont il ſe rendit maître, & où il fit deux cens priſonniers : il y avoit dans ce Château des magaſins conſidérables de vivres. Ce fut ce même jour premier Août 1734, que ſur le fidéle rapport fait au Roi, de la façon dont le Comte de Saxe s'étoit comporté au Siége de Philiſbourg, Sa Majeſté le fit Lieutenant général : voici la copie du pouvoir qui lui en fut expédié.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à tous ceux qui ces préſentes Lettres verront, SALUT. *Deſirant reconnoître les bons & importans ſervices que notre cher & bien amé le Sieur Comte de Saxe, Maréchal de Camp en nos armées, nous a rendus pendant de longues années, en diverſes charges & emplois de Guerre, que nous lui avons confiés, dans leſquels il a donné des preuves ſignalées de ſon courage, de ſa valeur, de ſon expérience dans les faits militaires, d'une ſage & prudente conduite, & de tous les talens que nous pouvons deſirer dans un Officier deſtiné à commander nos troupes avec caractère ſupérieur : & deſirant lui témoigner l'eſtime particulière que nous faiſons de ſa perſonne, & le mettre en état de nous ſervir de plus en plus utilement, nous avons réſolu de l'honorer de la Charge d'un de nos Lieutenans généraux en nos armées :* SÇAVOIR FAISONS, *que pour ces cauſes & autres à ce nous mouvant, nous avons ledit Sieur Comte de Saxe fait, conſtitué, ordonné & établi ; faiſons, conſtituons, ordonnons & établiſſons par ces Préſentes ſignées de notre main, l'un de nos Lieutenans généraux en nos armées, & ladite Charge lui avons donnée & octroyée, donnons & octroyons, pour en cette qualité, en l'abſence & ſous l'autorité de nos Lieutenans généraux, qui commanderont en Chef nos armées, dans leſquelles il aura ordre de ſervir, commander les troupes dont noſdites armées ſeront compoſées, les faire*

agir par-tout où beſoin ſera, pour le bien & avantage de notre ſervice, & pour l'effet de nos intentions, repouſſer nos ennemis, les attaquer, & aſſaillir; entrer en leur pays; aſſiéger & faire battre les Villes, Places & Châteaux qui refuſeront de nous obéir: y donner aſſaut, les prendre à telle compoſition qu'il aviſera; s'oppoſer aux entrepriſes qu'il verra être au préjudice de notre ſervice; livrer bataille, rencontres, eſcarmouches, & faire tous autres actes & exploits de guerre que beſoin ſera; faire faire les revues & montres des troupes dont noſdites armées ſeront compoſées, par les Commiſſaires & Contrôleurs ordinaires des guerres par nous à ce départis; commander & ordonner à tous nos Officiers d'artillerie, des vivres & autres étant en noſdites armées, ce qu'il jugera être néceſſaire & à propos pour le bien de notre ſervice; faire vivre noſdits gens des guerre en bon ordre, police & diſcipline, ſuivant nos Réglemens & Ordonnances militaires; ordonner des payemens deſdits gens de guerre & des dépenſes à faire en noſdites armées, ſuivant nos Etats, & généralement faire les choſes ſuſdites, circonſtances, & dépendances, & tout ce que nous-mêmes ferions & pourrions faire ſi nous y étions préſent en perſonne, encore bien que le cas requiére Mandement plus ſpécial qu'il n'eſt porté par ceſdites Préſentes: le tout comme dit eſt, en l'abſence & ſous l'autorité de nos Lieutenans Généraux qui commanderont en Chef noſdites armées: MANDONS & ORDONNONS *à tous Maréchaux*

Maréchaux de Camp, Brigadiers, Meſtres-de-Camp, Colonels, Lieutenans de notre artillerie, Général des vivres, Chefs & Conducteurs de nos gens de guerre, tant de cheval que de pied, François & étrangers, & tous autres nos Officiers & Sujets qui ſerviront en nos armées, de reconnoître ledit ſieur Comte de Saxe, & de lui obéir & entendre en ladite qualité de l'un de nos Lieutenans généraux en nos armées, & en toutes les choſes qu'il leur commandera & ordonnera pour notre ſervice, en l'abſence & ſous l'autorité de nos Lieutenans généraux qui les commanderont en chef, tout ainſi qu'ils feroient à notre propre Perſonne ſans difficulté: CAR TEL EST NOTRE BON PLAISIR: *En témoin de quoi nous avons fait mettre notre Scel à ceſdites Préſentes.* DONNE' *à Verſailles le premier jour du mois d'Août, l'an de grace* 1734, *& de notre régne le dix-neuvième. Signé LOUIS. Et ſur le replis: Par le Roi. Signé* BAUYN.

Les François quittèrent le Camp de Worms le 4 Août, & s'avancèrent vers Oppenheim, dans la vue de chercher les Impériaux & de leur livrer bataille. On ne fut occupé pendant quelques jours que de différens mouvemens de part & d'autre. Les François ſe rendirent à Spire le 16, & le Maréchal de Noailles partit avec trente mille hommes pour aller inveſtir le vieux Briſſac. Les différentes courſes que le Maréchal d'Asfeldt faiſoit faire à ſon armée avoient trois objets; le premier étoit

de refaire dans ce pays ſa Cavalerie qui manquoit de fourages, & d'en tirer des contributions; le ſecond, d'y attirer le Prince Eugéne pour achever de ruiner tout le pays; & le troiſiéme, de lui donner aſſez d'inquiétude pour l'empêcher d'envoyer de ſon armée des troupes en Italie, où les affaires de la France n'étoient pas en ſi bon état que ſur le Rhin. Il réuſſit dans ces trois points: & enſuite il s'approcha de Raſtadt, afin d'y être à portée de faire payer le reſtant des contributions convenues dans le Wirtemberg, & d'y faire repoſer pendant quelques jours ſes troupes qui avoient beaucoup ſouffert par leurs différentes marches.

Le Comte de Saxe fut détaché le 2 Septembre avec quatre bataillons & quatre eſcadrons, pour aller s'emparer d'un petit Bourg nommé Altrich, près de Manheim; ce qu'il fit ſans donner aux ennemis le temps de ſe reconnoître: outre cent cinquante priſonniers qu'il y fit, il s'y empara d'un magaſin conſidérable, qui y étoit, & le 7 du même mois M. de Quadt s'empara d'Offenbourg.

Le 12 le Maréchal d'Asfeldt, qui appelloit le Comte de Saxe *ſon bras droit*, le détacha avec douze cens Fantaſſins & cent Dragons, pour aller prendre poſte à Bibrach, afin de contenir les troupes Impériales qui étoient à Wolfach, & qui incommodoient beaucoup les détachemens François qui étoient dans les environs. Il vint à bout

de les déloger de ce poſte, quoiqu'elles s'y fuſſent retranchées : & il fit ſommer enſuite les Magiſtrats de la ville de Hornberg d'envoyer des Députés à Zell pour y traiter de la fourniture des fourages dont il auroit beſoin. Le Magiſtrat qui ſe ſentoit à portée d'être ſecouru de la part du Prince Eugéne, en cas d'inſulte de la part des François, fit dire au Comte de Saxe, qu'il avoit des ordres trop précis du contraire, pour lui pouvoir obéir ; ſur quoi le Comte de Saxe lui fit ſignifier, que ſi le lendemain à midi, il n'avoit point à ſon Camp une certaine quantité de fourages qu'il lui preſcrivit, à deux heures il mettroit ſa Ville au pillage. Le Magiſtrat qui le connoiſſoit homme à tenir ſa parole, lui envoya le lendemain dès le matin, plus encore qu'il n'avoit demandé. Après cette expédition il marcha à Ettentheim, petit Bourg éloigné de deux lieues du Camp qu'il occupoit pour lors ; il y avoit dans ce Bourg un magaſin beaucoup plus conſidérable que tous ceux dont il s'étoit déja emparé : les magaſins & les convois de vivres, le tentoient beaucoup ; celui d'Ettentheim étoit gardé par quatre cens Fantaſſins, & autant de Cavaliers, bien retranchés, bien fortifiés ; il tomba ſur eux avec tant de précipitation & de ſurpriſe, qu'ils abandonnèrent ce poſte après avoir mis le feu au magaſin, qui par le prompt ſecours qu'on y donna, ne fut point endommagé, & il ſe retira enſuite à Bibrach & à Zell, pour garder ces deux poſtes qui

étoient importans pour la communication des différens Corps de l'armée, & pour la levée des contributions. Les Impériaux sentoient si bien l'importance de ces deux postes, qu'ils firent tout ce qu'ils purent, pour en déloger les troupes qu'il y avoit laissées; & ayant été averti qu'un Parti considérable de leurs Hussards avoit tenté plusieurs fois de s'emparer de Zell, il fut le chercher à la tête de cent Grenadiers, & l'ayant rencontré le 19 Septembre à une demi-lieue de Zell près d'un petit bois, il donna dessus, & tua de sa main celui qui commandoit ce Parti, dont il avoit reçu un coup de sabre sur la tête, qui ne lui avoit fait aucun mal, ayant été garanti par sa calotte de fer qu'il portoit toujours; & ce Corps fut dispersé, sans qu'il ait reparu depuis.

Les Princes & la plus grande partie des Seigneurs quittèrent l'armée Françoise vers le milieu du mois de Septembre à cause du mauvais temps, qui fit aussi que les troupes du Camp d'Offenbourg commandées par Monsieur de Quadt furent obligées de barraquer au commencement du mois d'Octobre. La Maison du Roi commença à défiler le 9, & le 23 toute l'armée passa le Rhin & se sépara après avoir pourvu aux Postes au de-là de ce fleuve.

Les Impériaux informés que les François se retiroient, comptoient faire hiverner huit mille hommes dans Worms, & s'empare-

rent de cette Ville, dans laquelle ils firent entrer cinq mille hommes de leurs meilleures troupes. Auſſi-tôt que le Maréchal de Noailles en fut informé, il partit à la tête de trente mille hommes, pour les aller déloger; & le Comte de Belliſle pour favoriſer cette expédition, raſſembla les troupes qu'il commandoit, pour faire diverſion, & fut juſqu'aux portes de Manheim, où il enleva ſix Baillifs du territoire de Mayence, parce qu'ils refuſoient de payer les contributions dont ils étoient convenus. Les Impériaux n'attendirent point l'arrivée du Maréchal de Noailles pour évacuer Worms; ils en partirent la nuit du 6 au 7 Novembre, & le 8, les François s'en emparèrent, ainſi que d'Oppenheim, de Frankental, & de quelques autres Places, dans les Electorats de Treves & de Mayence, où les troupes étoient à portée de ſe raſſembler en vingt-quatre heures, & de compoſer un corps de trente mille hommes.

Toute l'armée étant ſéparée, le Comte de Saxe revint à Paris, & ſe rendit enſuite à la Cour qui étoit pour lors à Fontainebleau. Le Comte de Belliſle qui l'avoit précédé, avoit rendu au Roi un compte exact de tout ce qui s'étoit paſſé pendant la Campagne; & ce Général n'ayant rien omis de ce qui pouvoit faire honneur au Comte de Saxe, en arrivant à Fontainebleau, il reçut de Sa Majeſté & de toute la Cour les éloges dûs à ſa valeur & à ſon intrépidité.

Les troupes Françoiſes avoient été ſi fatiguées de cette dernière Campagne, qu'on les laiſſa repoſer plus long-temps qu'à l'ordinaire dans leurs quartiers; d'autant plus volontiers encore, qu'elles ſubſiſtoient en partie aux dépens de l'ennemi, & que toutes les frontières de la France étoient par leur poſition à couvert de toute inſulte; enſorte qu'elles n'eurent ordre de marcher que dans le commencement du mois de Mai 1735. La Cour de Verſailles ayant jugé à propos d'envoyer ſur le Rhin les Maréchaux du Bourg & de Coigny, ce dernier ſe rendit au commencement du mois de Mai à l'armée; il s'occupa à examiner les différens quartiers qu'elle avoit en Alſace, & le long du Rhin; après quoi il fit aſſembler les troupes pour en faire la revue générale, afin d'ouvrir la Campagne. Cependant les ennemis s'étoient emparés des lignes d'Etlingen que les François avoient abandonnées, & ils avoient fait inonder tous les environs de Philiſbourg, afin de maſquer cette Ville de ce côté-là, & de boucher les paſſages vers leurs lignes. Le 26 du même mois de Mai le Comte de Saxe fut à Manheim avec le Comte de Bavière, & ils y dînèrent avec le Prince Georges de Heſſe-Caſſel. Quelques jours après, ſur l'avis que les Impériaux méditoient quelqu'entrepriſe contre Oppenheim, où il n'y avoit qu'une foible Garniſon Françoiſe, il fut détaché pour aller la renforcer.

Les deux armées étoient toujours en préſence, & le Prince Eugéne paroiſſoit attendre le moment de livrer bataille aux François, au moins il en faiſoit courir le bruit; mais les Membres de l'Empire qui devoient lui fournir des troupes, ne ſe preſſoient point d'envoyer leur contingent, & il étoit dans l'inaction. Ce fut pour l'en faire ſortir, que le Maréchal de Coigny ordonna le 19 Juin ſuivant un fourage général ſous Mayence. Ce fourage fut exécuté avec autant de liberté que s'il n'y avoit point eu d'ennemis, car il n'y eut pas un ſeul coup de fuſil tiré de part ni d'autre, tous les Princes & les Officiers Généraux y aſſiſtèrent.

Les François s'emparèrent dans le même temps de pluſieurs petites Iſles ſur le Rhin, qu'ils fortifièrent, afin de ſe faciliter le paſſage de ce Fleuve en cas de beſoin. Le Partiſan de la Croix ayant paſſé de l'autre côté du Rhin le 11 Juillet, dans le deſſein de mettre à contribution le Rhingau, tomba dans une embuſcade avec tout ſon monde qui fut taillé en piéces, & il fut obligé de ſe ſauver dans un Couvent de Capucins, où il fut fait priſonnier, & conduit à Mayence.

Cependant le Prince Eugéne ſe fortifiant tous les jours par les troupes auxiliaires de l'Empire qui venoient le joindre, ſon armée commença bientôt à être en forces ſupérieures à celles des François. Il avoit conſervé ſon Camp de Bruchſal, & d'Heidel-

berg, dans l'intention de paſſer le Rhin à Manheim avec toute ſon armée, & de pénétrer enſuite dans le pays Meſſin. Ce fut ce qui fit prendre le parti au Maréchal de Coigny de rappeller les troupes qu'il avoit ſous Mayence, & de détacher le Comte de Saxe avec quatorze Bataillons & dix Eſcadrons, pour le lui oppoſer devant Manheim. Il s'y rendit effectivement le 6 Septembre, & il y choiſit un poſte ſi avantageux, que le Prince Eugéne ne put exécuter ſon projet : car quoique le Comte de Saxe ne fût point en état de rien entreprendre, il fit la plus belle manœuvre du monde, en ſe retranchant de façon qu'il ne pouvoit point être forcé dans ſon Camp, & que de là avec une poignée de monde, il tenoit en reſpect une armée formidable, qui n'oſa jamais hazarder le paſſage du Rhin. Ce fut à cette belle manœuvre que la Lorraine fut redevable de ſon ſalut ; car il eſt conſtant que ſi l'Armée Impériale eût pu paſſer le Rhin, le Corps aux ordres du Comte de Belliſle n'auroit jamais pu couvrir cette Province.

Les Impériaux voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner de ce côté-là, changèrent leurs batteries ; & après différens mouvemens, on vit le Général Comte de Seckendorff ſe mettre en marche le 30 Septembre, avec un Corps de cinquante mille hommes, allant droit à Treves : mais les Généraux François en ayant été inſtruits par quelques déſerteurs qui leur arrivèrent, ils y firent

marcher le Comte de Belliſle avec un pareil nombre de troupes commandées par le Marquis d'Aubigné, le Duc de Bethune & le Comte de Saxe. Ces quatre Généraux avoient fait une ſi grande diligence pour prévenir le Comte de Seckendorff, que le 8 Octobre ils étoient déja à Treves, tandis que les Impériaux en étoient encore bien éloignés, parce qu'ils n'avoient jamais imaginé que leur deſſein pût être découvert. Le Maréchal de Coigny, dont l'armée avoit joint celle du Comte de Belliſle le 20 du même mois d'Octobre, voulut tenter en arrivant l'attaque de l'Abbaye de Clauſen, où le Comte de Seckendorff avoit établi ſon Quartier général; mais il s'y étoit ſi bien retranché, qu'on s'en tint de part & d'autre à la canonnade & à la petite guerre ce jour-là, attendu que les deux Armées étant ſéparées par la petite rivière de Salm, & ſe faiſant déja tard, il eût été dangereux de s'engager dans une action générale. Le lendemain à la pointe du jour le Comte de Saxe, à la tête de trente-ſix Compagnies de Grenadiers, fut s'emparer d'un petit Village qui bordoit le paſſage de cette petite rivière; il l'emporta d'amblée, & en pourſuivit les troupes qui le gardoient, avec tant de vivacité, qu'il fut après eux juſqu'à un petit bois qui étoit au de-là du pont, ſans s'appercevoir du danger qu'il couroit. M. le Maréchal de Coigny, qui étoit ſur une hauteur d'où il découvroit tout ce qui ſe

paſſoit, ayant vu défiler deux colomnes d'Infanterie Allemande qui alloient l'envelopper, lui envoya dire de ne pas aller plus loin & de revenir promptement, ce qu'il fit dans tout l'ordre poſſible. Il étoit ſi infatigable, que deux jours après cette expédition, il ſe chargea encore de garder ſur la Mozelle un gué par où les ennemis pouvoient tenter le paſſage de cette rivière, ce qu'ils firent en effet le premier jour de Novembre; mais il les repouſſa avec tant d'avantage qu'ils n'oſèrent faire une ſeconde tentative.

Les deux armées s'obſervoient toujours l'une & l'autre, & cherchoient reſpectivement à engager une action générale, pour finir la Campagne. On s'y attendoit à chaque inſtant, lorſque le 5 du même mois de Novembre on publia de part & d'autre une ſuſpenſion d'armes: les Princes partirent pour Paris, & tous les Officiers Généraux qui n'avoient point de départemens dans les quartiers d'hyver, quittèrent ſucceſſivement l'armée. Le Comte de Saxe fut de ce nombre; il avoit aſſez travaillé pendant toute la Campagne, pour avoir beſoin de repos; il revint à la Cour, & il reſta tout l'hyver à Paris.

La même ſuſpenſion d'armes fut auſſi publiée en Italie à la tête des armées Impériale & Françoiſe le 16 du mois de Novembre 1735; & le Maréchal de Noailles qui y commandoit, fit notifier le même

jour au Gouvernement de Mantouë, qu'en conformité des ordres de ſa Cour il avoit ouvert le paſſage de cette Ville ; il en leva en même temps le blocus, & les hoſtilités ceſsèrent de part & d'autre.

Quoique je n'aye point parlé des affaires d'Italie, ce pays ne fut cependant pas moins fécond en événemens que l'Allemagne ; & la guerre y fut même plus ſanglante par les différentes batailles qui s'y donnèrent. Le Roi d'Eſpagne avoit fait monter Dom Carlos ſon fils ſur le Thrône de Naples & de Sicile ; le Roi de Sardaigne avoit aidé le Maréchal de Villars dans la conquête du Milanois, & après le Traité d'alliance conclu entre la France, l'Eſpagne & lui, ce Monarque avoit fait publier les motifs qui l'engageoient à prendre les armes, par le Manifeſte ſuivant.

« Le Roi de Sardaigne, étroitement uni » au Roi de France par les précieux liens » du ſang & de l'amitié, a vivement par- » tagé la juſte ſenſibilité au ſujet des Dé- » clarations injurieuſes, des odieuſes négo- » ciations, & des violentes voies de fait, » par leſquelles l'Empereur a affecté de » choquer Sa Majeſté Très-Chrétienne, & » s'eſt efforcé de fermer le chemin du » Thrône à un Prince, au ſort duquel elle » prenoit le plus tendre intérêt ; & qui étoit » ſi digne de la Couronne, que les inſinua- » tions, les menaces & les hoſtilités em- » ployées à lui enlever les ſuffrages de la

» Nation Polonoiſe, n'ont pu traverſer ſon
» unanime élection.

» Quoique l'eſprit dominant de la Cour
» de Vienne fût aſſez manifeſté en Europe,
» pour que les prétentions les plus étendues
» de ſa part, ne duſſent plus ſurprendre,
» on n'a pu toutefois y voir ſans étonnement
» la naiſſance & les progrès d'un ſi injuſte
» engagement; ſoit que l'on conſidérât la
» perſonne du Roi Staniſlas, contre laquelle
» il éroit formé, ſoit la dignité du Roi de
» France qu'il offenſoit, ſoit la Conſtitution
» du Royaume de Pologne, qu'il ſappoit
» par les fondemens, ſoit enfin la nature
» des moyens employés à le ſoûtenir, tels
» que ce Royaume ſe fût à peine attendu,
» à les voir mettre en œuvre par le plus
» dangereux de ſes Voiſins.

» L'objet que préſente un grand Roi in-
» ſulté de propos délibéré dans l'endroit le
» plus ſenſible, & le ſpectacle d'une Na-
» tion opprimée, pour n'avoir pas voulu
» renoncer à ſa liberté, ne ſçauroit être
» regardé d'un œil tranquille par aucune
» Puiſſance. Mais combien le Roi de Sar-
» daigne n'a-t-il pas lieu d'en être frappé?
» Lui qui ne peut s'approprier le bonheur
» d'une étroite parenté avec Sa Majeſté
» Très Chrétienne, ſans participer en même
» temps à l'outrage qu'on lui a intenté; ni
» enviſager l'uſage que l'Empereur a aſpiré
» de faire de ſon autorité, dans un Royau-
» me indépendant, ſans réfléchir aux con-

» séquences de l'abus qu'il fait journelle-
» ment de cette même autorité, dans une
» Région qui lui est déja plus qu'à moitié
» soumise.

» En vain le Roi de Sardaigne a-t-il
» voulu pendant long-temps s'aveugler sur
» ces tristes conséquences : la Cour de Vien-
» ne lui a fait sentir par ses démarches
» qu'elle fondoit sur sa ruine celle de la
» liberté de l'Italie, dont sa Royale Maison
» avoit toujours été le plus ferme soutien.

» Les premières injustices de la Cour de
» Vienne, ont pour époque & pour date,
» les temps mêmes auxquels la Maison de
» Savoye faisoit les plus généreux efforts
» en faveur de celle d'Autriche ; le Traité
» d'alliance conclu en 1703 entre le feu
» Roi de Sardaigne & l'Empereur Léopold,
» aussi mal exécuté du côté des assistances
» promises qu'imparfaitement accompli du
» côté des cessions stipulées ; les considéra-
» bles avances faites en ce temps-là, pour
» l'entretien des troupes Impériales dans
» le Piedmont, non encore rembourſées,
» sont les monumens authentiques de la
» reconnoissance de la Cour de Vienne.

» Tel fut le traitement que le feu Roi
» Victor en reçut en qualité de fidéle &
» d'utile allié. Mais à peine la dissolution
» de la ligue l'eut-elle obligé d'entrer dans
» les mesures pacifiques qui se prirent à
» Utrecht, où la pluralité des suffrages de
» l'Europe lui décerna le Royaume de Sicile,

» par des considérations qui devoient en
» perpétuer la possession à la postérité la
» plus reculée, que la Cour de Vienne
» éclatant contre lui, s'en prit d'une ma-
» nière outrageante à ses Ministres, à Vienne
» & à Ratisbonne, par des Décrets aussi
» violens qu'injustes, sans épargner les ex-
» pressions les plus piquantes & sans ména-
» ger la dignité toujours respectable d'un
» Souverain.

» Le Congrès d'Utrecht contre lequel les
» Ministres Autrichiens se déchaînoient sans
» cesse, avoit pourtant abondamment pouvu
» à la splendeur & à l'élévation de l'Em-
» pereur, en lui assurant la considérable
» addition des Pays-Bas, & des Etats situés
» dans le continent d'Italie, à ceux qu'il
» possédoit déja en Allemagne. Lui-même
» par le succès de ses armes contre le Turc,
» avoit reculé bien loin les bornes de sa
» Domination, du côté de la Hongrie &
» de la Transilvanie. Tant de prospérités
» devoient combler les vœux de la Cour
» de Vienne; cependant la seule Sicile,
» échue au Roi Victor étoit encore un objet
» suffisant à la troubler: il fallut la lui céder
» par un Traité qui laissoit néanmoins jour
» à une discussion avantageuse au nouveau
» Roi de Sardaigne. C'est ainsi que la Mai-
» son de Savoye étoit sans cesse destinée à
» contribuer à l'aggrandissement de celle
» d'Autriche, tantôt par les services les
» plus signalés, tantôt par les sacrifices les
» plus coûteux.

» N'auroit-on pas cru que la Cour de » Vienne, dont on aſſouviſſoit à l'envi les » deſirs, ſe ſeroit du moins portée à rendre » juſtice au Roi de Sardaigne ſur des articles » moins eſſentiels, que la ſage diſpoſition » des Puiſſances contractantes avoit ren- » voyés au Congrès déſigné à Cambray ? » Tant de condeſcendance ne fit qu'aug- » menter ſa dureté. En vain les Plénipoten- » tiaires s'y aſſemblèrent : la lenteur affectée » & l'inflexibilité des Miniſtres Impériaux, » firent perdre tout le fruit de cette con- » vocation, & même tout eſpoir de voir » renaître une occaſion favorable de réparer » les préjudices ſupportés.

» Le Roi de Sardaigne, entièrement li- » vré par là à la Cour de Vienne, ſur le » point de ſa légitime ſatisfaction, éprouva » dès-lors tout le poids de ſon aliénation » pour lui. Elle n'a ceſſé depuis de lui ſuſ- » citer des oppoſitions, & des conteſtations » de toute eſpéce.

» Elle avoit déja prétendu mettre le Roi » de Sardaigne au rang des ſimples Vaſſaux » & Feudataires, par rapport aux contri- » butions, & cela de l'autorité privée de » l'Empereur, & de celle de ſon Conſeil, » ſans aucune délibération de la Diette, & » même ſur des lieux qui ont été déclarés » indépendans de l'Empire, par la paix de » Munſter regardée comme Loi ſacrée & » fondamentale par tout le Corps Germa- » nique.

» Elle a permis au Conſeil Aulique d'é-
» couter & d'encourager les appels des
» Vaſſaux & Sujets du Roi de Sardaigne,
» au préjudice de la prérogative dont il jouit
» par ſa dignité de Vicaire de l'Empire, &
» par les Diplômes accordés par les Empe-
» reurs, à la Maiſon de Savoye.

» Elle lui a formé des difficultés recher-
» chées en toute occaſion, ſoit dans les
» acquiſitions qu'il a fait de l'Empereur à
» prix d'argent, ſoit dans les inveſtitures
» générales de ſes Etats, en lui diſputant,
» tantôt les titres, tantôt les diſtinctions
» dont ſa Maiſon a joui autrefois, & cela
» même en s'éloignant, par un exemple
» preſqu'inoui, de l'avis du Conſeil Aulique.

» Elle a éludé par des délais infinis la
» demande des titres & autres écritures
» appartenantes au Duché de Montferrat,
» dont la rémiſſion eſt expreſſément ſtipu-
» lée par les Traités qui portent la ceſſion
» de cet Etat; & vingt ans de ſollicitations
» n'ont encore pu les obtenir.

» Afin d'ôter au Roi de Sardaigne les
» moyens de ſe défendre, elle a prétendu
» lui limiter la liberté abſolue de fortifier
» ſes Places, que le droit naturel, auſſi bien
» que les Traités lui accorde; & elle a tâché
» de forcer, par des interprétations artifi-
» cieuſes, le vrai ſens des mêmes Traités.

» Elle a fomenté avec ſoin, & ſoutenu
» avec hauteur les injuſtes prétentions des
» Terres de l'Etat de Milan, confinantes

» avec les Etats de Sardaigne, rejettant » même toutes les ouvertures d'un raiſon- » nable accord, ſouvent propoſées par ce » Prince; la Cour de Vienne, affectant de » tenir cette voie ouverte pour l'inquiéter, » & troubler ſa Juriſdiction.

» Enfin la Cour de Vienne, attentive » aux occaſions de choquer celle de Turin » par les endroits les plus ſenſibles, a choiſi » le moment que les Plénipotentiaires du » Roi de Sardaigne alloient prêter hommage » de cette partie de ſes Etats, qui relève de » l'Empire, pour introduire par ſurpriſe une » étrange nouveauté, & une odieuſe diſ- » tinction, contre l'uſage établi, & récem- » ment pratiqué envers les Rois d'Angle- » terre, de Danemarck & de Suede; & » ſur les vives proteſtations qui lui ont été » faites à ce ſujet par les Miniſtres du Roi » de Sardaigne, elle a prétendu réparer » l'offenſe, au moyen de quelques excuſes » privées & échappées par occaſion à un » Officier de la Cour de l'Empereur, dont » il a refuſé de donner acte.

» Dans ces circonſtances, le Roi Très- » Chrétien, qui de ſon côté avoit donné » pendant long-temps à la Cour de Vienne » les exemples de la plus ſingulière modé- » ration, & les preuves de la plus ſage » tolérance, a jugé qu'une pareille conduite » ceſſeroit d'être louable, dès qu'elle deve- » noit incompatible avec ſa gloire perſon- » nelle, l'honneur de ſon Royaume, &

» l'appui qu'il devoit à ſes Alliés. Il s'eſt dé-
» terminé à déclarer la guerre à l'Empereur,
» & a invité le Roi de Sardaigne à prendre
» à cette guerre la même part qu'il prenoit
» aux motifs qui la rendoient indiſpenſable.

» Le Roi de Sardaigne, engagé par tant
» d'endroits à épouſer le juſte reſſentiment
» de Sa Majeſté Très-Chrétienne, ayant de
» plus ſes propres griefs à réparer; convaincu
» par une longue expérience, que les maxi-
» mes de la Cour de Vienne, invariables
» ſur ſon compte, tendoient à miner ſa
» Souveraineté, en attendant l'occaſion de
» l'opprimer ſans reſſource; enfin confirmé
» dans cette certitude, par des exemples
» capables d'alarmer les plus grandes Puiſ-
» ſances, a ſigné au Traité, joignant avec
» confiance ſes armes à celles d'un Prince,
» qui dépouillé d'ambition, n'a cherché à
» ſe diſtinguer en Europe que par ſon amour
» pour la paix, & par l'équité de ſes deſ-
» ſeins. Le Roi de Sardaigne, en qualité
» de Souverain indépendant, eſt diſpenſé
» d'autoriſer par des exemples les meſures
» qu'il eſt contraint de prendre contre l'Em-
» pereur; en qualité de Prince de l'Empire,
» il en a d'illuſtres à ſuivre; il ſçaura s'y
» conformer en maintenant une indiſſoluble
» union avec cet auguſte Corps, & une
» parfaite amitié avec les dignes Membres
» qui le compoſent, du nombre deſquels il
» fait gloire d'être.

» C'eſt donc pour l'honneur de ſon illuſtre

» Allié, pour le ſien propre, pour ſa ſûreté,
» pour la tranquillité & le bonheur de ſes
» Etats, que le Roi de Sardaigne, après
» avoir marqué par toutes ſes déterminations
» un ſincère deſir de maintenir la bonne
» intelligence avec ſes voiſins, & d'épar-
» gner à ſes peuples les calamités de la guerre,
» prend maintenant les armes.

» En agiſſant par des motifs ſi dignes de
» déterminer un Souverain, il eſpère non
» ſeulement de trouver dans ſes ſujets les
» mêmes reſſources de zèle, de fidélité &
» de valeur, que ſes auguſtes Prédéceſſeurs
» ont trouvées en eux; mais auſſi que Dieu
» bénira par d'heureux ſuccès, la juſtice
» de ſes deſſeins, & protégera ſa cauſe.»

Au moyen de l'armiſtice publié en Allemagne & en Italie, la tranquillité ſuccéda au trouble : les armées entrèrent reſpectivement dans des quartiers dont les Généraux convinrent entr'eux, & on ne s'occupa dans les Cours Belligérentes qu'à donner la forme aux articles d'un ſolide traité, dont le fond étoit déja plus d'à moitié convenu.

M. du Theil, premier Commis des affaires étrangères, génie du premier ordre, & homme d'un rare mérite à tous égards, mais très-verſé dans la parfaite connoiſſance de l'intérêt de tous les Princes de l'Europe, dont il a fait ſa principale étude dès ſa plus tendre jeuneſſe, & le ſeul peut-être dans le Royaume qui fût en état de traiter une matière auſſi délicate que celle qui ſe pré-

ſentoit alors, fut choiſi par le Cardinal de Fleury pour aller à Vienne, en qualité de Miniſtre du Roi Très-Chrétien, rédiger avec ceux de l'Empereur le Traité dont les principaux articles étoient déja arrêtés par les preliminaires qui avoient donné lieu à la ſuſpenſion d'armes. M. du Theil arriva donc à Vienne le 19 Janvier de l'année ſuivante 1736, avec des inſtructions & des pleins-pouvoirs très-amples ; il y fut reçu avec autant d'applaudiſſement, qu'il avoit été attendu avec impatience ; & après avoir fait ſa cour à leurs Majeſtés Impériales, il eut avec les Miniſtres différentes conférences, qui firent eſpérer qu'il ne tarderoit point à mettre la dernière main à ce grand ouvrage de la paix, qui attiroit l'attention de toute l'Europe : Voici les Préliminaires ſur leſquels il étoit queſtion de travailler.

ARTICLE I.

« Que le Roi Staniſlas abdiquera ; qu'il » ſera reconnu Roi de Pologne & Grand » Duc de Lithuanie, & qu'on lui reſtituera » ſes biens & ceux de la Reine ſon épouſe. » Qu'il y aura une amniſtie & reſtitution » des biens ; qu'on rétablira les Provinces » & les Villes de Pologne dans leurs Droits, » Libertés, &c. & qu'on garantira pour » toujours les Priviléges & les Conſtitutions » des Polonois, particulièrement la libre » élection de leurs Rois. Que le Roi Sta-

» niſlas ſera mis en poſſeſſion paiſible du
» Duché de Bar, & après la mort du grand
» Duc de Toſcane, dans celle du Duché
» de Lorraine : qu'il jouira ſa vie durant
» de ces deux Duchés, dans la même éten-
» due que les poſſéde aujourd'hui la Maiſon
» de Lorraine, & qu'immédiatement après
» ſa mort, ils ſeront réunis en plaine Sou-
» veraineté & pour toujours à la Couronne
» de France. Que Sa Majeſté Très-Chré-
» tienne renoncera tant en ſon nom qu'en
» celui du Roi Staniſlas, à la voix & ſéance
» à la Diette de l'Empire. Que le Roi Au-
» guſte ſera reconnu Roi de Pologne &
» grand Duc de Lithuanie, par toutes les
» Puiſſances qui prendront part à la pacifi-
» cation.

II.

» Que le grand Duché de Toſcane ap-
» partiendra à la Maiſon de Lorraine, après
» la mort du préſent Poſſeſſeur. Que toutes
» les Puiſſances qui prendront part à la
» pacification, lui en garantiront la ſuc-
» ceſſion éventuelle. Que les troupes Eſpa-
» gnoles ſeront retirées des places fortes
» de ce grand Duché, & qu'en leur place
» il ſera introduit un pareil nombre de
» troupes Impériales, de la même manière
» qu'il a été ſtipulé à l'égard des garniſons
» neutres, par la quadruple Alliance. Que
» la Maiſon de Lorraine reſtera en poſſeſſion
» du Duché de Lorraine & de ſes dépen-

» dances, juſqu'à ce qu'elle ſe trouve en » poſſeſſion du grand Duché. Que Sa Ma- » jeſté Impériale ſe charge de bonifier pen- » dant cet intervalle à la Maiſon de Lor- » raine les revenus du Duché de Bar. Que » Livourne demeurera port-franc comme » il eſt.

III.

» Que les Royaumes de Naples & de » Sicile appartiendront au Prince qui en eſt » en poſſeſſion, & qui en ſera reconnu » Roi par toutes les Puiſſances qui pren- » dront part à la pacification. Qu'il aura » les places de la côte de la Toſcane, que » l'Empereur a poſſédées, ainſi que *Porto-* » *Longone*, & ce que l'Eſpagne poſſédoit » dans l'iſle d'Elbe du temps de la qua- » druple Alliance. Qu'il y aura une amniſtie » générale, & par conſéquent reſtitution » des biens de part & d'autre.

IV.

» Que le Roi de Sardaigne poſſédera » à ſon choix, ou le Novarois & le Vige- » vanaſque, ou le Novarois & le Torto- » nois, ou le Tortonois & le Vigevanaſque. » Qu'il aura de plus la ſupériorité des » Terres des Langhes, conformément à la » Liſte produite par le Commandeur de » Solara en 1732; & que pour cet effet, » l'Empereur renouvellera en ſa faveur le

» Diplôme Impérial du 8 Février 1690, &
» étendra même la conceſſion y énoncée,
» ſur toutes les Terres ſpécifiées dans ladite
» liſte. Qu'il aura auſſi les quatre Terres
» de Saint-Fidèle, *Torre diforte*, *Gravido*, &
» *Campo Maggiore*, en conformité de la ſen-
» tence prononcée par les Arbitres en 1712;
» & qu'il lui ſera libre de fortifier, dans
» les Pays acquis ou cédés, telles Places
» qu'il jugera à propos.

V.

» Que tous les autres Etats dont Sa Ma-
» jeſté Impériale étoit en poſſeſſion en Italie
» avant la guerre, lui ſeront rendus. Qu'en
» outre les Duchés de Parme & de Plaiſance
» lui ſeront cédés en pleine propriété. Que
» Sa Majeſté Impériale s'obligera de ne
» point pourſuivre la deſincamération de
» *Caſtro* & de *Ronciglione*; comme auſſi de
» rendre juſtice à la Maiſon de Guaſtalla,
» pour ſes prétentions ſur le Duché de Man-
» toue: & que Sa Majeſté Très-Chrétienne
» reſtituera de ſon côté à Sa Majeſté Impé-
» riale & à l'Empire toutes les conquêtes,
» ſans exception, faites par ſes armes.

V I.

» Que Sa Majeſté Très-Chrétienne, en
» conſidération de ce que deſſus, garantira
» dans la meilleure forme la Pragmatique
» Sanction de l'année 1713.

VII.

» Qu'il ſera nommé des Commiſſaires de » part & d'autre, pour régler les limites » de l'Alſace & des Pays-Bas, conformé- » ment aux Traités précédens.

L'auguſte cérémonie du mariage de la Séréniſſime Archiducheſſe Marie-Thérèſe, & du Duc de Lorraine, qui ſe fit le 12 Février à Vienne, avec les ſolemnités ordinaires, mais avec des fêtes & des magnificences extraordinaires, n'empêcha point les Miniſtres d'avoir de fréquentes conférences; mais les Courriers qu'il falloit envoyer & recevoir, en retardèrent la concluſion. Pendant cet intervalle, le Roi Staniſlas fit publier ſon Acte d'abdication en la forme qui ſuit.

STANISLAS I, par la grace de Dieu, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, &c.

S'il falloit de nouvelles preuves de l'inſtabilité des choſes d'ici bas, les événemens extraordinaires que nous avons continuellement éprouvés, en fourniroient une bien éclatante. Elevé pour la première fois ſur le Thrône de Pologne, nous nous ſommes vus dans la néceſſité d'en deſcendre par le malheureux ſort des armes, quoique la validité de cette Election fût appuyée ſur les Loix de

la

la Patrie & ſur la juſtice. La fermeté que nous avons témoignée dans ce premier revers fut aſſez glorieuſement recompenſée : il plut à la divine Providence de mettre le comble à nos vœux, en nous attachant à Sa Majeſté Très-Chrétienne par les liens les plus étroits. Après ce bonheur inſigne, toutes nos vues ſe bornoient à en jouir dans une tranquillité inaltérable, & dans une perpétuelle reconnoiſſance envers l'Auteur de tous les biens : mais les vœux libres de la noble Nation Polonoiſe, nous ayant rappellés une ſeconde fois dans notre Patrie, pour remplir le Thrône vacant de ce Royaume, nous ne crumes pas devoir nous y refuſer. Nous n'étions point éblouis de l'éclat de la Royauté, perſuadés que le Thrône ne brille réellement que par les vertus du Prince qui s'en eſt rendu digne. Il n'y avoit que les deſirs ardens, & les ſupplications réitérées de notre noble Nation, qui puſſent nous déterminer à en aller reprendre le Gouvernement : notre unique but, en y conſentant, étoit de contribuer à la félicité de nos dignes Compatriotes qui témoignoient tant d'attachement pour notre perſonne : nous nous propoſions d'appuyer de toute notre autorité les Loix du Royaume, dont une des principales, eſt que la Pologne ſoit gouvernée par un Prince originaire, né & élevé dans le ſein de la Patrie. De tels motifs étoient d'autant plus puiſſans, qu'ils ſe trouvoient étayés par le Roi Très-Chrétien. Ce grand Monarque n'épargna ni ſon autorité ni

ſes ſoins pour favoriſer notre libre élection ; il ſe propoſoit même de contribuer d'une façon toute ſpéciale, au bonheur de notre régne. Nous ne rappellerons point ici la quantité des grands efforts que nous avons faits, ni les périls que nous avons eſſuyés pour venir à bout de nos entrepriſes : ces efforts & ces périls n'étoient qu'un effet de notre tendre affection pour la Patrie. S'ils avoient réuſſi ſelon nos deſirs, c'eût été pour nous un ſujet perpétuel de joie & de contentement ; mais malheureuſement l'envie & la jalouſie de quelques particuliers ſont venues à la traverſe : on n'a vu que tumulte au lieu de tranquillité ; les diſſenſions ont ſuccédé à cette douce union, ſans laquelle il n'y a point de félicité à eſpérer dans un Etat. Nous nous ſommes inutilement efforcés de ſurmonter tant d'obſtacles qui troubloient le bonheur de notre régne : tous nos ſoins & nos deſirs n'étoient point capables de délivrer notre patrie des maux dont elle étoit accablée, & qu'on ne pouvoit ſe flater de voir finir ſi-tôt. Dans ces triſtes conjonctures, ne conſultant que notre tendre affection pour la Nation Polonoiſe, nous nous ſentimes une ſincère diſpoſition à ſacrifier nos propres intérêts à ſa tranquillité ; la ſplendeur de la Couronne & les prérogatives qui y ſont attachées, ne nous touchoient point autant que le deſir de rendre le repos à nos Concitoyens & à notre chère Patrie.

Il s'agiſſoit de nous faire reconnoître comme légitimement élu, & ce fut là le véritable

motif de la guerre que le Roi Très-Chrétien entreprit. Nous-mêmes nous jugeames que cette formalité étoit abſolument néceſſaire, puiſque les Priviléges & les Droits de la Pologne conſiſtent principalement dans la libre élection de ſes Rois, & que nous nous étions engagés par un ſerment ſolemnel au maintien inviolable des Libertés & des Prérogatives de la Patrie. Nous ne nous ſerions jamais déterminés à nous ſéparer de nos très-chers Compatriotes, ſi nous n'euſſions vu que la conſervation de ces mêmes Droits & Priviléges étoit ſuffiſamment ſtipulée dans les Préliminaires de la paix.

Enfin l'unique conſolation qui nous reſte à préſent, qu'il ne nous eſt plus permis de vivre avec nos frères, c'eſt de voir que toute l'Europe nous approuve & nous loue d'avoir bien voulu procurer, autant qu'il dépendoit de nous, la paix & la tranquillité à cette noble Nation; & d'avoir concouru à l'accompliſſement des deſſeins du Roi Très-Chrétien, qui ont toujours été de ſe procurer une ſatisfaction convenable; & après avoir pacifié la Pologne, de mettre les intérêts de cette Nation & les nôtres à couvert.

Etant donc pleinement perſuadés que le Roi Très-Chrétien, par un effet de ſa tendre affection pour nous & pour notre noble & libre Patrie, a pourvu à tout ce qui nous concerne, autant que nous pouvions le deſirer; nous avons réſolu, de notre pleine & très-libre volonté, tant pour nous que pour nos

ſujets Polonois, de les abſoudre du ſerment de fidélité qu'ils nous avoient prêté de leur plein gré; les diſpenſant par ces Préſentes de leurs obligations à cet égard. Nous déclarons au ſurplus que nous renonçons à l'autorité ſouveraine que nous avions ſur eux en vertu de notre libre & légitime élection; & nous nous flattons que la Nation Polonoiſe ne perdra jamais le ſouvenir de l'important ſacrifice que nous faiſons généreuſement aujourd'hui pour l'amour d'elle, & en conſidération de la tranquillité publique. Il ne nous reſte qu'à conjurer ces chers Compatriotes de conſerver ſaintement cette précieuſe tranquillité, & d'aſſoupir les reſtes de haine & d'inimitié les uns contre les autres; enſorte que la paix & la concorde puiſſent déſormais régner ſans interruption dans la chère Patrie.

L'inſtant de notre ſéparation n'eſt pas éloigné; mais nous ſouhaitons d'être inceſſamment de cœur & d'eſprit au milieu de notre noble Nation, ſans que rien puiſſe jamais nous en éloigner. Nous rechercherons auſſi ſans ceſſe avec ardeur les occaſions de témoigner efficacement à tous en général, & à chacun en particulier, notre bienveillance Royale. DONNÉ *à Konisberg le 28 Janvier 1736, & de notre régne le troiſième.*

Signé, STANISLAS, Roi.

Quoique cet Acte eût été donné dès le 28 Janvier 1736, cependant il ne fut rendu

public que dans les derniers jours du mois de Mars de la même année : ce fut dans ce temps-là que l'Empereur fit communiquer à la Diette de l'Empire par le Prince de Furſtamberg ſon Commiſſaire, le décret de Commiſſion Impériale concernant les préliminaires de la paix dont voici l'extrait. « Sa Majeſté Impériale y rappelle tout ce » qu'elle a fait pour maintenir la paix, » même au préjudice de ſes propres inté- » rêts : elle cite à ce ſujet tout ce qui s'eſt » paſſé en 1714 aux négociations de Raſ- » tadt, & en 1722 par rapport au qua- » trième article de la quadruple Alliance. » Sa Majeſté Impériale déclare enſuite qu'elle » a fait des efforts extraordinaires au delà » même de ſes obligations, & plus que » n'avoient jamais fait aucuns de ſes Pré- » déceſſeurs, afin de s'oppoſer aux armes » des Couronnes alliées, qui lui avoient » déclaré la guerre, & de prévenir les » dangers dont l'Empire étoit menacé : que » le plan de pacification projetté par les » deux Puiſſances Maritimes, ayant frayé » le chemin à une négociation, on avoit » jugé à propos de la tenir ſecrette, afin » d'accélérer le grand ouvrage de la paix. » Que le changement arrivé, par rapport » à la Lorraine, avoit été approuvé par leſ- » dites deux Puiſſances. Que la ceſſion de » la Toſcane & des Duchés de Parme & de » Plaiſance, apportoit plus d'avantage à » l'Empire, que la ceſſion de la Lorraine

» ne pourroit lui cauſer de préjudice ; d'au-
» tant plus que la Couronne de France s'eſt
» engagée à ne point ſe mêler des affaires
» de l'Empire, & à ne former aucun pré-
» texte de réunion ou de dépendance. Qu'à
» l'égard des Etats cédés à la Savoye, les
» droits de l'Empire y ont été conſervés en
» entier. Que la manière dont on avoit
» négocié juſqu'à préſent, n'avoit eu pour
» objet que le prompt rétabliſſement de la
» tranquillité générale. Que les fruits des
» négociations que l'on continuoit à Vienne
» avec M. du Theil, Miniſtre de France,
» paroîtroient inceſſamment, & regardoient
» particulièrement la reſtitution des forte-
» reſſes de l'Empire : ſur quoi Sa Majeſté
» Impériale exhortoit les Etats à donner au
» plutôt leurs avis, &c. »

Le onze du mois d'Avril de cette même année 1736, le Traité de paix fut ſigné à Vienne par les Miniſtres de l'Empereur & du Roi de France ; mais comme il étoit indiſpenſablement néceſſaire d'y faire accéder les Cours de Madrid & de Turin, afin de lui donner toute la force & la ſolidité qu'on s'en promettoit, la paix ne fut définitivement conclue à Vienne, que le 18 Novembre de l'année 1738, & publiée dans les Cours reſpectives, que dans le courant de 1739. Outre que ce Traité étoit auſſi glorieux pour le Roi Très-Chrétien, par le rang qu'il conſervoit au Roi Staniſlas ſon beau-père, que pour l'Eſpagne, par

l'affermiſſement de Dom Carlos ſur le thrône de Naples & de Sicile ; il étoit infiniment avantageux à la France, en ce qu'il réuniſſoit la Lorraine à ſes Etats. Le Roi de Sardaigne de ſon côté y trouvoit auſſi de quoi s'arondir, & ſe défrayer des dépenſes que lui avoit occaſionnées cette guerre. Ce Traité qui eſt l'ouvrage de la plus profonde politique par rapport à l'équilibre de l'Europe, & qui fait en même temps le plus d'honneur au miniſtère du Cardinal de Fleury, m'a paru aſſez intéreſſant pour devoir être rapporté ici en extrait.

Ce Traité conſiſtoit en vingt articles, & un article ſéparé outre le préambule. Le premier & le ſecond contenoient « les » aſſurances reſpectives de cultiver ſincérement une véritable amitié & une étroite » union entre l'Empereur & l'Empire d'un » côté, & le Roi de France de l'autre ; » comme auſſi d'oublier toutes les hoſtilités » & injures de part & d'autre ; de reſtituer » les biens & de renvoyer ſans rançon » les priſonniers, s'il y en avoit encore » quelques-uns.

» Le troiſième poſoit pour baſe de ce » Traité, ceux de Weſtphalie, de Nimégue, de Riſwich & de Bade. »

Le quatrième contenoit les articles préliminaires, ſignés à Vienne le 3 Octobre 1735 : la convention faite le 11 Avril 1736 ſur l'exécution de ces préliminaires, & celle qui fut ſignée le 28 Août de la même

année, pour la ceſſion & remiſe du Duché de Lorraine au Roi Staniſlas : on y ſtipuloit par cette dernière convention, les rembourſemens & les différentes penſions à faire aux Princes & aux Princeſſes de Lorraine.

Par le cinquième article l'Empereur promettoit de ne jamais pourſuivre la deſincamération du Duché de *Caſtro*, & du Comté de *Ronciglione*.

Le ſixième article contenoit l'acte ci-deſſus d'abdication du Roi Staniſlas, avec trois autres actes ſignés à Vienne, pour ce qui regardoit les affaires de la Pologne : un acte par lequel Sa Majeſté Très-Chrétienne reconnoiſſoit le Roi Auguſte, & un autre par lequel l'Impératrice de Ruſſie & le Roi Auguſte reconnoiſſoient le Roi Staniſlas.

Le ſeptième article contenoit en premier lieu quatre déclarations, ſignées entre l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & celui des deux Siciles, concernant l'effectuation de la paix : enſuite le diplôme de l'Empereur, pour la ceſſion des Royaumes de Naples & de Sicile, & des Ports de Toſcane au Roi des deux Siciles : les diplômes des Rois d'Eſpagne & des deux Siciles, pour la ceſſion de Parme & de Plaiſance à l'Empereur, & de la ſucceſſion éventuelle de la Toſcane à la Maiſon de Lorraine ; & une Déclaration ſignée à Compiegne ſur les droits allodiaux, & les diplômes des Rois d'Eſpagne & des deux

Siciles, pour la ceſſion de Parme & de Plaiſance.

L'article huitième contenoit le diplôme de l'Empereur pour la ceſſion du Novarois & du Tortonois au Roi de Sardaigne, & l'acceſſion de ce Prince aux Préliminaires.

Le neuvième étoit l'acte de ceſſion du Duc de Lorraine de ſes Etats, & par le dixième le Roi de France s'engageoit à la garantie de la Pragmatique-Sanction.

Les dix autres articles regardoient l'acquit des Impoſitions & des Contributions, la démolition de quelques Forts, les réglemens des limites à faire, &c.

Après l'article ſéparé qui regardoit les titres non reconnus, ſuivoient les ratifications de l'Empereur & du Roi de France; l'acceſſion du Roi de Sardaigne, avec une Déclaration pour renvoyer à un éclairciſſement la prétention de ce Prince ſur Serravalle. Les acceſſions des Rois d'Eſpagne & des Siciles, & quelques autres piéces encore.

Après que le Roi eut rendu à Verſailles le 28 Mai 1739 une Ordonnance pour la publication de la Paix, Sa Majeſté écrivit à l'Archevêque de Paris pour y faire chanter le *Te Deum*, en action de graces d'un ſi grand événement. En conſéquence la Paix fut publiée à Paris le premier Juin ſuivant, avec les cérémonies uſitées en pareil cas; le lendemain les boutiques furent fermées, &

le *Te Deum* fut chanté au bruit du canon de la Baſtille, des Invalides & de la Grêve, où l'on tira le ſoir un magnifique Feu d'artifice, après quoi toutes les maiſons furent illuminées pendant la nuit.

Fin du quatrième Livre.

SOMMAIRE
DU LIVRE CINQUIEME.

LE Comte de Saxe profite de la Paix pour étudier différens Auteurs militaires : il travaille avec le Chevalier Follard : il va à Dresde avec le Marquis de Livry. Le Comte de Biron élu Duc de Curlande : le Comte de Saxe fait un voyage en Provence. Mort de l'Empereur CHARLES VI. *Troubles de l'Allemagne pour le partage de sa succession : Manifeste du Roi de Prusse en entrant en Silesie : description de ce Duché. Mort de l'Impératrice de Russie : le Comte de Biron, Duc de Curlande, est arrêté. La Reine de Hongrie envoie le Général Neuperg au secours de la Silesie : le Roi de Prusse gagne la bataille de Molwits. Le Comte de Saxe tente inutilement de profiter de la disgrace du Comte de Biron pour rentrer en Curlande. L'E-*

lecteur de Bavière réclame ſes droits ſur la ſucceſſion de l'Empereur ; il fait une alliance avec la France ; il proteſte contre le couronnement de la Reine de Hongrie. Proteſtation du Comte de Saxe contre l'élection d'un nouveau Duc de Curlande : jugement du Comte de Biron. Le Prince Louis de Brunſwick, élu Duc de Curlande. Le Comte de Saxe part pour l'armée Françoiſe aux ordres de l'Electeur de Bavière : cet Electeur entre dans l'Autriche, s'empare de Linz, & s'y fait reconnoître Archiduc d'Autriche. Le Comte de Saxe joint l'armée avec la diviſion à ſes ordres ; il diſſipe un parti Autrichien. L'armée alliée entre en Bohême, & y eſt jointe par celle de Saxe. Prague eſt priſe d'aſſaut par le Comte de Saxe ; deſcription de cette Ville. L'Electeur de Bavière eſt proclamé Roi de Bohême : l'Empereur Jean eſt deſtitué du Thrône de Ruſſie, & la Princeſſe Eliſabeth proclamée Impératrice.

HISTOIRE
DE MAURICE, *COMTE DE SAXE.*

LA Paix qui venoit d'être assurée par un Traité aussi solemnel que le fut celui de Vienne, donnoit le temps aux Guerriers de suspendre leur ardeur militaire, pour aller chez eux goûter les douceurs du repos; mais le Comte de Saxe qui vouloit tâcher de se rendre de plus en plus capable de remplir les fonctions du grade de Lieutenant Général, auquel il avoit plû à Sa Majesté de l'élever, s'appliqua journellement à se perfectionner dans l'art de bien commander une armée. Il ne cessoit de lire tous les Auteurs qui ont traité cette matière, & il travailloit assidument deux ou trois heures par jour avec le Chevalier Follard, dont il préféroit la compagnie à tout autre. Ce n'est pourtant pas qu'il n'aimât le plaisir autant qu'un autre; car il étoit d'un tempérament à pouvoir s'y livrer plus entièrement que qui que ce fût: mais telle occasion qu'il ait eu de se

divertir, il n'a jamais perdu de vue ſon métier ; & s'il prenoit du plaiſir, c'étoit toujours, pour ainſi dire, militairement : car il ne paroît point qu'il ſe ſoit beaucoup gêné dans ſes amours ; & c'eſt peut-être auſſi ce goût bruſque & inconſtant, qui ne déplaît pas toujours aux Dames, qui lui a valu auprès d'elles cette haute réputation d'homme galant, & qui lui a procuré les plus jolies intrigues du monde.

De retour à Paris de ſa dernière campagne, il reprit donc ſes occupations ordinaires; il fit des remarques ſur les opérations militaires qu'il avoit vues exécuter ſur le Rhin : il travailla à un Manuſcrit qu'on a trouvé après ſa mort, intitulé : *Obſervations pour rendre un Etat le plus floriſſant du monde* : ce Manuſcrit eſt reſté entre les mains du Comte de Friſe, ſon neveu, ainſi qu'un autre qu'il nommoit *ſes rêveries* : ce dernier eſt un tiſſu de ſpéculations ſur l'Art de la guerre, dont le détail eſt bien digne d'un auſſi grand génie, mais on n'a pas jugé à propos de le rendre public.

Comme il avoit refuſé en 1733 de quitter le ſervice de France, pour accepter le commandement général des troupes Saxonnes, qui lui fut offert pour lors, il n'avoit oſé ſe préſenter à la Cour de Dreſde, comme à ſon ordinaire ; mais étant informé que M. le Marquis de Livry, qui avoit été étroitement lié avec le Roi de Pologne, lorſqu'il vint à Paris, n'étant encore que Prince royal

& Electoral, partoit pour aller faire ſa cour à ce Monarque, il s'offrit de l'y accompagner & de lui ſervir de guide. M. de Livry accepta l'offre avec plaiſir, & ſe chargea de faire ſa paix avec le Roi de Pologne, & il y réuſſit effectivement ; car ce Prince qui a le cœur extrêmement bon, qui aimoit véritablement & fraternellement le Comte de Saxe, & qui avoit pour M. de Livry toutes les conſidérations d'un égal, voulut bien oublier le paſſé, & lui fit toutes les careſſes imaginables. Il lui accorda même, pour augmenter ſes revenus, la confiſcation des biens que le Comte de Hoym avoit poſſédés en France.

Le Duc Ferdinand étant mort ſans enfans le 6 du mois de Mai 1736, le Comte de Biron, qui étoit pour lors dans la plus haute faveur auprès de l'Impératrice de Ruſſie, trouva le moyen de ſe faire élire Duc de Curlande, & vint à bout de recevoir l'inveſtiture de ce Duché par le ſieur Finch Chancelier des Etats, ſon porteur de procuration. Le Comte de Saxe fit humainement tout ce qu'il put pour s'oppoſer à l'élection & à l'inveſtiture : mais toutes ſes démarches furent inutiles ; on ne voulut point l'écouter, & il fut obligé de céder à la force.

Le mariage de Madame Louiſe-Eliſabeth de France avec Dom Philippe, Infant d'Eſpagne, actuellement Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla, eſt encore une

époque qui illuſtre cette année : ce fut le 23 du mois de Juillet 1739 que le Marquis de la Mina, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi d'Eſpagne, fit la demande de cette Princeſſe à Verſailles ; le contrat y fut ſigné le 25, & le 26 la cérémonie du mariage ſe fit avec toute la pompe & la magnificence imaginable dans la Chapelle du Château, où M. le Duc d'Orleans, en vertu de la procuration dont il étoit chargé, épouſa la Princeſſe, qui partit de Verſailles, au regret de toute la Cour, le premier Août ſuivant pour ſe rendre en Eſpagne. Il y eut à l'occaſion de cet auguſte mariage différentes Fêtes publiques à Verſailles & à Paris.

Ce fut à peu près dans ce temps-là que le Comte de Saxe ayant fait un voyage à Chantilly, & s'étant trouvé un jour de chaſſe à un rendez-vous pour rafraîchir, il ſe rencontra que le hazard voulut que pas un de ceux qui y étoient n'avoit de tire-bouchon. Il ſe fit donner un fort clou de maréchal, & l'ayant tortillé dans ſes doigts, il en fit une méche, avec laquelle il déboucha ſix bouteilles de ſuite, en préſence de Monſieur le Duc qui en fut extrêmement étonné : la facilité avec laquelle il s'y étoit pris, engagea toute la compagnie à eſſayer d'en faire autant ; mais perſonne ne réuſſit ; car il avoit dans le poignet une force ſi extraordinaire, que s'étant arrêté un jour dans une forge de village pour y faire ferrer

un de ſes chevaux qui en avoit beſoin, il ſe fit apporter cinq ou ſix fers neufs qu'il caſſa les uns après les autres. Au premier & au ſecond le maréchal crut d'abord que cela pouvoit provenir de la défectuoſité du fer, qui étoit éventé ou qui avoit quelques pailles : mais quand il vit qu'il en faiſoit autant de tous ceux qu'il lui donnoit, après les avoir choiſis, il ſe douta bien qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel, & il ne voulut plus lui en donner davantage à l'épreuve ; mais il ſongea à lui rendre le change par quelques tours de ſon métier. Effectivement, quand le Comte de Saxe eut fait ferrer ſon cheval, il lui jetta en payement, & pour le dédommager de ſes fers caſſés, un écu de ſix livres; mais le maréchal, qui ſans qu'on s'en fût apperçu, avoit donné un coup de ciſeau dans le milieu de l'écu, courut à la portière de la chaiſe, & caſſant en deux dans ſes doigts l'écu qu'il avoit reçu : *Mais, Monſeigneur*, dit-il, *voilà un écu qui ne vaut pas mieux que mes fers.* Le Comte de Saxe fut ſurpris de ce qu'il trouvoit ſon maître pour la force du poignet ; car il eſt bien plus difficile de caſſer un écu qu'un fer, attendu qu'il n'y a point tant de priſe à l'un qu'à l'autre : mais ayant remarqué que notre maréchal à qui le jeu plaiſoit, étoit rentré dans ſa forge avant de lui préſenter le ſecond écu, qu'il caſſa comme le premier, & l'ayant examiné, il reconnut la tromperie, & continua ſa route.

En revenant de Chantilly, le Comte de Saxe passa par Saint-Denis, où il s'arrêta pour dîner, & fut ensuite voir l'Abbaye. Quand il vit le Mausolée de Louis XIV, il ne put s'empêcher d'être intérieurement frappé de ce spectacle : ses entrailles s'émurent malgré lui au souvenir seul de ce grand Monarque, qui avoit été l'effroi de ses ennemis & l'amour de ses peuples ; ses grandes actions, ses victoires, ses batailles, sa grandeur d'ame, tout lui repassa dans l'idée, & il dit à ceux qui l'accompagnoient, « qu'il » étoit étonné de ce que les cendres d'un » si grand Prince ne fussent pas plus res- » pectées, & de ce que celui qui de son » vivant avoit eu une Cour si brillante & » si nombreuse, fût ainsi abandonné après » sa mort. » Il fit là-dessus toutes les réflexions que lui présenta une pareille matière, & dit « qu'il trouveroit convenable à la » majesté & à la mémoire de ce grand Roi, » qu'il y eût au moins, tant que l'Eglise » seroit ouverte, un Sentinelle des Gardes » Corps, en faction auprès de son Urne, » & que cela ne seroit point dispendieux, » parce que six hommes & un Brigadier » qui suffiroient pour cette garde, aime- » roient encore mieux cette retraite que » celle des Invalides. » Il se promit bien d'en parler à M. d'Angervilliers, pour lors Ministre de la guerre ; & il lui en parla effectivement, mais sans effet, quelques jours après, en lui donnant aussi un projet qu'il

avoit imaginé pour faire caſerner les Gardes Françoiſes & Suiſſes. Ce projet qui a été trouvé avec différens autres dans les papiers du Maréchal Duc de Grammont, m'a tombé entre les mains. Il y expoſoit « que » de preſque toutes les mauvaiſes affaires » qui ſe faiſoient à Paris, il y en avoit les » trois quarts, dans leſquelles il y avoit des » ſoldats impliqués, par la trop grande » liberté qu'ils y ont : que ſi dans l'autre » quart il ne s'y en trouve point, on ne » laiſſoit pas que de les mettre ſur leur » compte : que des caſernes ne coûteroient » preſque rien au Roi, parce que les pro- » priétaires des maiſons ſujettes à logement, » ſeroient charmés de trouver à ſe libérer » de cette ſujétion, par un rembourſement » qui ſuffiroit pour la confection des bâti- » mens néceſſaires : que l'Iſle des Cygnes étoit » l'endroit le plus propre pour placer ces » caſernes, & ſembloit par ſa ſituation être » faite exprès : que les différens corps de » garde établis dans Paris, n'étant unique- » ment que pour la diſcipline des Compa- » gnies, ils deviendroient inutiles, puiſque » les ſoldats ſeroient obligés de coucher dans » les caſernes, & n'auroient plus de loge- » mens dans la Ville : qu'il ſeroit à propos » pour la tranquillité publique, & pour le » bien du Corps même en particulier, que » tout ſoldat qui ſortiroit des caſernes pour » ſes affaires, y laiſſât ſon épée : que le » même arrangement ſeroit néceſſaire à l'é-

» gard des Gardes Suiſſes, qui incommodent
» extrêmement les environs de Paris, &c. »

Ce Mémoire fut communiqué à M. de Grammont, qui étoit pour lors Colonel du Régiment des Gardes Françoiſes, lequel en conféra avec M. le Cardinal de Fleury; mais il n'eut point lieu à cauſe des gens mariés, qui ſont en grand nombre dans ce Régiment.

Ce projet ſeroit encore plus inutile aujourd'hui, que M. le Duc de Biron, ſeul capable par ſon expérience d'être à la tête d'un pareil Régiment, y a rétabli le bon ordre & la diſcipline, en y faiſant, non ſeulement exécuter à la lettre le ſage Réglement de 1691, mais y ayant encore ajouté tout ce que la prudence la plus conſommée peut ſuggérer. Outre cela le Corps des Sergens y eſt actuellement ſi bien compoſé, que leur exemple ſeul ſuffit pour inſpirer à chaque ſoldat en particulier, toute la ſubordination à laquelle il eſt aſſujetti par ſon état, & pour le contenir dans les bornes les plus étroites de ſon devoir.

Le Comte de Saxe, quoique revenu d'Allemagne, ſans avoir pu s'oppoſer à l'élection forcée & extrajudiciaire du Comte de Biron, ne perdit point pour cela de vue ſes prétentions, & il eſpéroit toujours de pouvoir réuſſir à les faire valoir: il avoit pour lui la plus grande partie de la Nobleſſe & des Etats de Curlande; il y entretenoit une correſpondance ſecrette,

& il étoit exactement informé de tout ce qui s'y paſſoit. Sur la fin de cette année 1739, il médita d'aller paſſer l'Hiver à Dreſde, pour y être plus à portée de veiller par lui-même à ſes négociations. Les campagnes l'avoient un peu obéré ; les différens voyages qu'il avoit été obligé de faire, la perte d'une caſſette précieuſe qui lui avoit été volée dans le moment qu'il ſe diſpoſoit à un voyage : tout cela avoit épuiſé ſes finances, au point qu'il fut obligé d'emprunter de l'argent ſur le Brevet de cinquante mille livres de retenue, qu'il avoit obtenu du Roi ſur ſon Régiment ; & il partit à la fin de Décembre pour Dreſde: les motifs de ce Brevet lui font aſſez d'honneur pour devoir être rapportés ici.

Aujourd'hui 3 Février 1740, le Roi étant à Marly, mettant à conſidération les bons & fideles ſervices que le Sieur Comte de Saxe, Lieutenant général des armées de Sa Majeſté, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande, entretenu au ſervice de Sa Majeſté, lui a rendus, & qu'il continue de lui rendre journellement eſdites qualités, & voulant lui donner des marques de la ſatisfaction qu'elle a de ſeſdits ſervices, Sa Majeſté a aſſuré & aſſure, accorde, & fait don audit Sieur Comte de Saxe, de la ſomme de cinquante mille livres de retenue ſur ſa Charge de Colonel du Régiment d'Infanterie Allemande, dont il eſt actuellement pourvu. Veut & entend S. Majeſté, qu'au cas que ledit Sieur Comte d

Saxe ſe démette ci-après de ladite Charge de Colonel dudit Régiment, qu'il vienne à décéder en poſſeſſion d'icelle, ou que de quelqu'autre manière que ce puiſſe être, ladite Charge de Colonel dudit Régiment vienne à vaquer, celui qui ſera agréé par Sa Majeſté pour la remplir, ne puiſſe en obtenir la jouiſſance, ni aucunes proviſions ou commiſſions de Colonel dudit Régiment lui en être expédiées, ni faire aucunes fonctions, qu'après avoir lors payé réellement & actuellement en deniers comptans, & eſpéces ſonnantes, & non autrement, ladite ſomme de cinquante mille livres, ſoit audit Sieur Comte de Saxe, ou à ſes héritiers, ou ayant-cauſe. Permettant néanmoins Sa Majeſté audit Sieur Comte de Saxe de diſpoſer de ſon vivant, ſi bon lui ſemble, de ladite ſomme de cinquante mille livres, ou de partie d'icelle, ſoit par donation, teſtament ou de telle autre manière qu'il jugera à propos, comme d'un effet provenant de la pure libéralité de Sa Majeſté; ou d'emprunter en tout ou en partie ladite ſomme de cinquante mille livres, & d'affecter & hypothéquer en ce cas audit emprunt, & pour la ſureté d'icelui, par privilége & préférence à tous les créanciers, héritiers ou légataires, le préſent Brevet, en faiſant préalablement ſur icelui mention dudit emprunt: m'ayant Sa Majeſté, pour aſſurance de ce qui eſt en cela de ſa volonté, commandé d'expédier ledit préſent Brevet qu'elle a ſigné de ſa main, & fait contreſigner par moi, ſon Conſeiller, Secrétaire d'Etat & de ſes Commandemens & Finances. Signé, LOUIS, *& plus bas,* BAUYN.

Le Comte de Saxe étant tombé de cheval dans une partie de chaſſe qu'il fit à Mauritzbourg, cette chûte, en lui fracaſſant le genouil, lui renouvella la bleſſure qu'il avoit reçue dans la cuiſſe lors de la défenſe de l'Auberge de Crachnitz en 1715. On lui conſeilla d'aller en France pour y prendre les bains de Balaruc, & il partit de Dreſde pour s'y rendre. Balaruc eſt un petit Bourg de France dans le Languedoc, fort renommé pour ſes eaux, qui ſont très-ſalutaires contre les paralyſies, les rhumatiſmes, les douleurs des nerfs & les ſciatiques. Il partit donc de Dreſde au mois d'Avril 1740, pour s'y rendre, & y faire uſage des bains, dont il ſe trouva fort bien; après quoi il fut par curioſité voir différentes villes du Languedoc & de la Provence, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à ſon rang & à ſa qualité. Etant allé de Montpellier à Avignon, le Vice-Légat eut pour lui toute la déférence imaginable, & lui fit, ainſi qu'à ſa ſuite, l'accueil le plus gracieux du monde. Il paſſa à Aix, où il fut également bien venu; & étant arrivé à Marſeille, l'Officier qui commandoit alors les Galères de France, en fit mettre une exprès en mer, contre tout uſage, pour lui en faire voir la manœuvre. Il paſſa de là à Toulon, dont l'Amiral Matthews bloquoit pour lors le port, à cauſe de la flotte Eſpagnole qui y étoit entrée: le Comte de Saxe fit demander à cet Amiral Anglois la permiſſion d'aller à ſa rade, ce qu'il

lui accorda avec plaiſir ; il lui envoya même ſa chaloupe à terre pour le prendre ; & ſi-tôt qu'il fut monté dans le bord de l'Amiral, il en fut ſalué par une décharge de toute l'artillerie, à laquelle répondirent tous les autres vaiſſeaux de la flotte Angloiſe. L'Amiral Matthews traita ſplendidement le Comte de Saxe ; ces deux Officiers bûrent ſept fois à la ſanté des Rois de France & d'Angleterre, & à chaque fois on tiroit une bordée de canon. Après lui avoir témoigné combien il étoit honoré de le recevoir dans ſon bord, il le fit conduire à terre avec les mêmes honneurs que quand il étoit arrivé.

Il n'eſt pas douteux cependant que ſi l'Amiral Matthews avoit pu prévoir dès-lors la tablature que donneroit un jour à ſa Nation le Comte de Saxe, non ſeulement il ne lui auroit pas fait tant d'accueil, mais qu'il l'auroit plutôt envoyé à Gibraltar qu'à Toulon.

A peine fut-il de retour à Paris, qu'on y reçut la nouvelle que l'Empereur Charles VI étoit mort à Vienne le 20 Octobre de cette même année 1740. Cet événement interrompit la paix dont jouiſſoit alors preſque toute l'Europe, par différens intérêts que pluſieurs Puiſſances de l'Allemagne prirent à cette riche ſucceſſion.

Pendant que l'Archiducheſſe Marie-Thérèſe, fille aînée de l'Empereur, & épouſe du Grand Duc de Toſcane, ſe faiſoit proclamer Reine de Hongrie & de Bohême,

Ducheſſe

Ducheſſe d'Autriche, & Princeſſe Souveraine de toutes les Provinces & Pays héréditaires du feu Empereur ſon père, ſelon l'ordre établi par la Pragmatique Sanction, ſur laquelle elle ſe fondoit, l'Electeur de Bavière fit publier à Munich le trois Novembre ſuivant, un écrit par lequel il proteſtoit contre tout ce que feroit l'Archiducheſſe au préjudice des droits inconteſtables de ſa Maiſon Electorale.

D'un autre côté le Roi de Pruſſe voulant profiter de la circonſtance pour rentrer dans des Etats qu'il prétendoit lui devoir appartenir, fit offrir à l'Archiducheſſe de former une alliance avec elle & la Ruſſie; de lui garantir tous ſes Etats, & de contribuer à faire élire Empereur le Grand Duc ſon époux, à condition qu'elle lui reſtitueroit une partie de la Sileſie, qu'il revendiquoit : mais ce Monarque, voyant que le Miniſtre de la Cour de Vienne rejettoit avec hauteur ſes propoſitions, il partit de Berlin au mois de Décembre ſuivant pour ſe mettre à la tête de ſon armée, & il entra en Sileſie après avoir juſtifié ſa démarche par le manifeſte ſuivant.

« NOUS FREDERIC, &c. comme il » a plu au Tout-puiſſant de retirer de ce » monde l'Empereur Charles VI, & que » par là l'Empire & la très-auguſte Maiſon » d'Autriche ſe trouvent ſans Chef, enſorte » que cette dernière, vu l'extinction de la » ligne maſculine, ſe trouve auſſi par rapport

„à la ſucceſſion de ſes Etats, expoſée
„à de dangereux troubles, dont une partie
„s'eſt déja manifeſtée, & d'autres encore
„prêts à éclater.

„Comme d'ailleurs nous avons toujours
„pris part à la conſervation & au bien du
„Duché de Sileſie, d'autant plus qu'il ſert
„de barrière à nos Etats, & que cette Pro-
„vince pourroit en particulier être expoſée
„aux mêmes troubles, & être envahie à
„notre très-grand préjudice, & à celui de
„nos frontières, par ceux qui forment des
„prétentions ſur les Etats héréditaires de la
„Maiſon d'Autriche, d'où le feu de la
„guerre pourroit s'étendre juſques dans nos
„Etats, & les mettre dans un danger évi-
„dent.

„C'eſt pourquoi, afin de prévenir des
„ſuites ſi dangereuſes, à l'approche d'une
„guerre générale, dont on paroît menacé,
„& de pourvoir à la défenſe des Etats que
„Dieu nous a donnés, ainſi qu'à celle de
„nos Sujets, conformément aux principes
„du droit naturel, qui permet à tous &
„un chacun de veiller à ſa propre conſer-
„vation; comme auſſi pour prévenir di-
„verſes vues qu'on tient en parties cachées,
„mais dont quelques unes ſe ſont déja
„manifeſtées, & nous peuvent être préju-
„diciables, & enfin pour des raiſons très-
„importantes de notre part, que nous ne
„manquerons pas de rendre publiques dans
„le temps, nous avons jugé à propos de

» faire entrer nos troupes dans le Duché de
» Silesie, afin de le couvrir contre toute
» invasion & attaque.

» Et comme par là nous n'avons inten-
» tion de causer le moindre préjudice à Sa
» Majesté la Reine de Hongrie, avec la-
» quelle nous avons résolu d'entretenir une
» étroite amitié, ainsi qu'avec toute la
» Maison d'Autriche, & de lui procurer
» toutes sortes de biens, à l'exemple de nos
» ancêtres, & comme il paroîtra suffisam-
» ment en son temps, que c'est là notre
» unique vue, & que d'ailleurs nous som-
» mes actuellement occupés à nous expli-
» quer sur cette affaire avec Sa Majesté la
» Reine de Hongrie; c'est pourquoi les
» habitans du Duché de Silesie & des Pro-
» vinces qui y sont incorporées, de quelque
» Religion & condition qu'ils puissent être,
» peuvent s'assurer qu'ils n'ont aucune hos-
» tilité à craindre de notre part, ni de celle
» de nos troupes; mais qu'au contraire ils
» seront maintenus dans leurs Droits, Li-
» bertés & Priviléges, tant publics & par-
» ticuliers qu'ecclésiastiques & civils; qu'ils
» jouiront de notre protection royale dans
» toute son étendue; que nous donnerons
» ordre que nos troupes observent la plus
» exacte discipline, & que personne ne
» soit molesté ni troublé, dans la paisible
» possession de ses biens.

» D'un autre côté, comme nous en-
» trons dans la Silesie sans aucune vue d'y

» commettre la moindre hostilité, mais uni-
» quement pour en maintenir les habitans,
» conserver leurs biens, & pourvoir à la
» tranquillité de ce Duché, laquelle nous
» est également nécessaire, nous sommes
» dans une pleine confiance qu'ils n'entre-
» prendront rien qui soit contraire à ces
» offres gracieuses & marques d'amitié, ni
» qui puisse nous obliger, contre notre vo-
» lonté, à prendre d'autres mesures, dont
» ils ne pourroient imputer qu'à eux-mêmes
» les mauvaises suites qui en résulteroient.

Signé FREDERIC. A Berlin, ce premier Décembre 1740.

Il ne fut point difficile au Roi de Prusse d'entrer en Silesie, & de s'y emparer comme il fit de divers postes qui se rendirent à lui sans résistance, n'y ayant alors que de foibles garnisons pour les garder; & Sa Majesté fit prendre des quartiers d'hiver à son Armée.

La Silesie est un Duché d'Allemagne, l'un des plus grands de l'Europe : il est borné par la Pologne, la Bohême, la Moravie, le Brandebourg & la Hongrie. Elle est divisée en haute & basse; Breslau qui en est la Capitale est sur l'Oder : * c'est une

* Rivière considérable d'Allemagne qui prend sa source dans la Moravie, & se jette dans la mer par trois embouchures.

des plus riches Villes de toute l'Allemagne, à cauſe de ſon commerce de la Draperie : les Places, les Egliſes & les autres édifices publics y ſont magnifiques : dans la Maiſon de Ville, qui eſt ſuperbe pour ſon architecture, il y a une tour appellée *la Tour de l'Horloge*, qui paſſe pour la plus belle, la plus haute, & la plus régulière de tout le Pays : toutes les fois que l'heure ſonne, on entend ſur une galerie d'en-haut un concert de pluſieurs trompettes & de quelques autres inſtrumens. Le Duché de Sileſie eſt un ancien Fief du Royaume de Bohême, qui étoit autrefois diviſé en pluſieurs petites Souverainetés, gouvernées par des Ducs vaſſaux des Rois de Bohême. Ces Ducs avoient fait des pactes de confraternité, avec les Electeurs de Brandebourg, en vertu deſquels ceux-ci devoient ſuccéder à leurs Etats, au défaut des deſcendans mâles : mais la Maiſon d'Autriche étant montée ſur le thrône de Bohême, prétendit que ces pactes étoient abſolument nuls, en ce qu'ils n'avoient point été approuvés par le Souverain dont les Poſſeſſeurs étoient Feudataires : & les prédéceſſeurs du Roi de Pruſſe ne s'étant point trouvés en ſituation de réclamer ces Etats à main armée, ils avoient été obligés d'en abandonner la jouiſſance, & de diſſimuler ; en obſervant néanmoins, dans certaines conjonctures, de renouveller leurs prétentions ; & différentes fois ils avoient refuſé des ſommes conſidérables,

que la Cour de Vienne leur avoit offert pour renoncer à leurs droits.

La ci-devant Ducheſſe douairière de Curlande, & Impératrice de Ruſſie, mourut auſſi ſur la fin de cette même année 1740. Par ſon Teſtament elle avoit nommé pour Succeſſeur au thrône Jean de Brunſwich-Lunebourg ſon neveu, âgé pour lors de quelques mois, & elle avoit en même temps déclaré le Comte de Biron Régent de l'Empire. Tous les Grands murmurèrent de ce que ce choix fût tombé ſur un étranger; & ce nouveau Régent ayant abuſé de ſon autorité pour écarter de la Cour tous ceux qu'il jugeoit capables de pouvoir nuire à ſes vûes ambitieuſes, fut enfin arrêté le 9 Novembre, & la Princeſſe Anne de Brunſwich, mère du jeune Empereur, proclamée Régente de l'Empire de Ruſſie, par les Etats aſſemblés, qui en même temps nommèrent des Commiſſaires pour inſtruire le procès du Comte de Biron * qui étoit renfermé très-étroitement, ainſi que ſa femme, ſes enfans & ſes deux frères, dans le Château de Schuſſelbourg.

La paix n'eſt point faite pour illuſtrer les Miniſtres ni les Généraux: leurs noms dans cet heureux temps, ne paſſent point les

* Bien des gens ont penſé mal-à-propos que ce Comte de Biron fût de cette illuſtre famille Françoiſe du même nom: mais il eſt originaire Danois, & s'eſt trouvé à la Cour de Ruſſie par l'entremiſe du Prince Menzikoff, auquel il étoit attaché.

bornes de l'Etat auquel ils ſont attachés : l'étranger s'inquiéte fort peu de connoître ceux qui ſont à la tête d'un Royaume paiſible ; il faut des révolutions & des affaires d'éclat pour les annoncer, & ce n'eſt que par la guerre qu'ils y peuvent parvenir. Auſſi arrive-t-il très-ſouvent que les vues particulières des Miniſtres & des Généraux ſont la ſeule cauſe des troubles publics. Tel ſacrifie à ſon ambition le bonheur d'un Etat dont le ſoin lui eſt confié, pour la ſeule envie de jouer un beau rôle dans le monde, & de vivre dans l'Hiſtoire. Tel autre victime monſtrueuſe de l'avarice qui le dévore, croit trouver des reſſources qu'il ne trouveroit point dans un temps ordinaire. Ce Guerrier qui déteſte la paix, parce qu'elle ne lui fournit point d'occaſion de s'élever, & qui fait conſiſter la gloire dans le ſeul Art meurtrier de ſçavoir ſe couvrir de ſang & de pouſſière, ne reſpire que la guerre, & fait adopter ſon faux principe par le Souverain qu'il ſert. Heureux les Rois qui, à l'exemple du glorieux Monarque qui régne aujourd'hui ſur la France, ſçavent ſe choiſir des Miniſtres & des Généraux, dont la ſageſſe & la prudence leur répondent du bonheur de leurs Sujets! Mais comme il n'eſt point de mon ſujet de diſcuter ici ſi les Miniſtres & les Généraux ont eu plus de part que les Souverains même à la guerre qui fit armer toute l'Europe en 1741, je ne m'attacherai qu'aux faits.

Quoique les commencemens de cette année fussent très-rudes, cependant le Roi de Prusse alloit toujours en avant, & s'établissoit dans la Silesie avec une rapidité étonnante. La Reine de Hongrie voulant interrompre ses progrès, y envoya un corps de troupes très-considérable, aux ordres du Veldt-Maréchal Comte de Neuperg. Ce Général, beaucoup supérieur en forces au Roi de Prusse, crut pouvoir le forcer d'abandonner le blocus de Brieg, auquel il étoit occupé pour lors : mais ce Monarque, bien loin d'éviter la rencontre des Autrichiens, les chercha, & les battit le 10 Avril au village de Pompits, vis-à-vis de Molwits, où ils avoient leur quartier général. Le gain de cette bataille valut au Roi de Prusse la prise de Brieg, une des plus grandes & des plus belles villes de la Silesie, & la Capitale d'un Duché de ce nom.

Le Comte de Saxe n'eut pas plutôt appris la disgrace du Comte de Biron, qu'il songea à faire revivre ses prétentions sur la Curlande. Il partit à cet effet de Paris pour Dresde, afin d'y faire quelques nouvelles tentatives auprès du Ministère de Pologne; mais s'étant apperçu que la République, bien éloignée d'agréer les mouvemens qu'il se donnoit, les desapprouvoit, & avoit même déja désigné *in petto* un Successeur au Comte de Biron, il fut *incognito* en Russie pour y sonder les esprits. Mais cette démarche ne lui réussit pas mieux que les

autres ; & tout y étant en combuſtion pour lors, il jugea à propos de revenir en France.

Cependant le Cardinal de Fleury qui avoit fait choix du Comte de Belliſle pour aller en qualité d'Ambaſſadeur de France à la Diette de Francfort, lors de l'élection d'un Empereur, le chargea de différentes négociations pour toutes les Cours d'Allemagne ; & ce Comte ayant été fait Maréchal de France le 11 Février, il étoit parti le 3 Mars ſuivant avec le Chevalier de Belliſle ſon frère, pour exécuter les ordres dont il étoit chargé.

L'Electeur de Bavière, voyant que la Reine de Hongrie s'obſtinoit à refuſer des demandes qu'il prouvoit être fondées ſur la juſtice, eut recours à la France, qui conclut avec ce Prince un Traité d'Alliance, par lequel le Roi Très Chrétien convenoit des ſecours qu'il lui donneroit, tant en hommes qu'en argent, & des opérations reſpectives ſuivant les cas. Cet Electeur, informé des préparatifs qui ſe faiſoient à la Cour de Vienne, pour le Couronnement de la Reine de Hongrie à Preſbourg, fit notifier aux Etats de ce Royaume une ſeconde Proteſtation, par laquelle il diſoit entr'autres choſes, « que Son Alteſſe Séréniſſime apprenoit » que la Séréniſſime Archiducheſſe & grande » Ducheſſe de Toſcane avoit réſolu de ſe » faire couronner Reine de Hongrie par les » Etats du Royaume, en qualité de Princeſſe

» héréditaire & de Reine, en vertu de la
» disposition de la Pragmatique Sanction.
» Que n'ayant jamais reconnu cette Sanc-
» tion, mais que s'y étant au contraire tou-
» jours oppolée par écrit, dans toutes les
» occasions en son nom, & en celui de sa
» Maison, tant auprès de l'Empire, qu'au-
» près du feu Empereur, elle ne pouvoit
» envisager avec indifférence l'Acte de Cou-
» ronnement projeté par la Séréniſſime Ar-
» chiducheſſe & Grande Ducheſſe de Tos-
» cane : qu'en conſéquence, elle ſe trouvoit
» obligée de proteſter ſolemnellement contre
» cette entrepriſe illégitime ; ſe réſervant
» dans la meilleure forme que faire ſe pou-
» voit, ainſi qu'à ſa ſéréniſſime Maiſon,
» les droits qui lui competoient, & qui
» étoient tels, qu'étant dûement examinés
» par les Etats de Hongrie, ils reconnoî-
» troient que la Sanction Pragmatique qu'ils
» ont acceptée en 1723, eſt entiérement
» deſtituée de fondement, & qu'au con-
» traire, le droit héréditaire que la Maiſon
» de Bavière a reçu de leurs propres Rois,
» eſt inconteſtable. Qu'ainſi leſdits Etats
» pouvoient d'autant moins s'empêcher
» d'approuver le parti que Son Alteſſe Elec-
» torale prend de ſe précautionner par cette
» proteſtation ſolemnelle, contre tout tort
» & préjudice, que dans le Décret de Com-
» miſſion du 18 Octobre 1731, que le feu
» Empereur a adreſſé à l'Empire pour de-
» mander la garantie de la Pragmatique

» Sanction, Sa Majeſté Impériale a déclaré » formellement, *que cette garantie ne devoit* » *nuire ni porter préjudice à perſonne, &c.*

Le voyage qu'avoit fait en Allemagne le Comte de Saxe, ne lui ſervit qu'à apprendre que la Curlande étoit deſtinée au Prince Louis Erneſt de Brunſwich-Lunebourg. Auſſitôt qu'il fut de retour à Paris, il chargea le ſieur Diskau, Officier de ſon Régiment, d'aller à Mittaw, ſignifier de ſa part la proteſtation ſuivante.

« NOUS MAURICE DE SAXE, » Duc de Curlande & de Semigalle; à tous » ceux qui ces préſentes Lettres verront, » SALUT. Comme il a plu à la divine » Providence de nous appeller à la Succeſ- » ſion éventuelle des Duchés de Curlande » & de Semigalle, par le choix libre & » unanime de la Nobleſſe & des Etats de » ces Duchés, nous croirions manquer à ce » que nous nous devons à nous-mêmes, & » à l'honneur de ce choix, ſi nous gar- » dions le ſilence dans cette conjoncture, » où la même main qui avoit mis un Uſur- » pateur en notre place, ſe diſpoſe, après » l'en avoir fait deſcendre, de confirmer » cette première violence par une ſeconde, » & à la revêtir des formalités apparentes » d'une élection.

» La Curlande, en poſſeſſion pendant » pluſieurs ſiécles du droit de choiſir ſes » Souverains dans la perſonne des Grands

» Maîtres de l'Ordre Teutonique, effrayée » en 1561 de la puiſſance & de l'ambition » des grands Ducs de Moſcovie, jugea à » propos de ſe mettre ſous la protection » du Roi & de la République de Pologne : » elle donna pouvoir à Gotthart Kettlers, » alors Grand-Maître, de traiter avec Sigiſ- » mond-Auguſte, Roi de Pologne ; & dans » ce Traité il fut établi que Gotthart de- » meureroit Prince Souverain de Curlande, » ſous le Titre de Duc, & que ce Titre » paſſeroit avec la Souveraineté à ſes deſ- » cendans mâles à perpétuité.

» La Curlande s'unit ainſi elle-même à la » République de Pologne ; mais comme Fief » ſouverain immédiat, pour, à l'abri de » cette union, jouir de tous ſes anciens Droits » & Priviléges, & conſerver à jamais ſa » liberté & la forme de ſon Gouvernement. » Ce Traité fut confirmé par le ſerment » ſolemnel de Sigiſmond-Auguſte, & ratifié » par la République.

» En 1726 le grand âge du Duc Fer- » dinand, le dernier des deſcendans de » Gotthart Kettlers, fit ſonger la Pologne » à diviſer la Curlande en Palatinats, & à la » réunir immédiatement à la République ; » mais les Etats de Curlande, juſtement » alarmés d'une réunion ſi contraire au » Traité d'union, & qui ſappoit les fonde- » mens de leur liberté & de leur Religion, » & menacés en même temps par une autre » Puiſſance auſſi voiſine que redoutable,

» de recevoir un Maître les armes à la main,
» ſongèrent à choiſir un Succeſſeur au Duc
» Ferdinand, pour ôter tout prétexte de
» violence.

» La Nobleſſe & les Etats de Curlande
» jettèrent alors le choix ſur nous, & s'étant
» convoqués en Diette générale à Mittaw le
» 5 Juillet 1726, ils nous déférèrent par
» leurs ſuffrages unanimes la ſucceſſion
» éventuelle de ces Duchés. Par l'Acte le
» plus authentique ils nous choiſirent pour
» être leur Souverain après la mort du Duc
» Ferdinand; & par des liens mutuels & indiſ-
» ſolubles, nous nous donnames à eux comme
» ils ſe donnèrent à nous; & le Diplôme de
» notre Election eſt peut-être de tous les
» titres qu'un Souverain peut produire, le
» plus légitime & le plus inviolable.

» L'honneur d'un tel choix ne nous
» avoit point empêché de voir les dangers
» qui y étoient attachés; mais nous ne nous
» étions crus que plus obligés à les partager
» avec des Peuples qui nous donnoient une
» auſſi grande marque de confiance; &
» nous avions lieu de croire que la Pologne,
» ouvrant les yeux ſur ſes propres intérêts,
» renonceroit à des prétentions mal fondées,
» & ne ſouffriroit jamais que la Curlande
» reçût un Maître forcément, d'une main
» étrangère.

» L'événement fait voir tout ce que la
» paſſion & les intérêts particuliers ont de
» force contre la juſtice & l'intérêt général.

» Abandonnés par la Pologne, attaqués par
» les forces de la Ruſſie, & plus ſenſibles
» encore aux malheurs de la Curlande
» qu'aux nôtres, nous fumes obligés de cé-
» der à la néceſſité, & de nous arracher
» malgré nous d'un Pays où nous aurions
» verſé tout notre ſang, ſi nous avions pu
» le faire avec la moindre utilité; mais ce
» ne fut qu'après que les Etats de Curlande
» eurent confirmé dans une ſeconde Diette
» le Diplôme de notre Election, ſeule &
» dernière preuve qu'ils pouvoient donner
» à l'Europe de la liberté de leur premier
» choix, & à nous de la conſtance de leur
» affection & de leur attachement.

» Il ne nous reſtoit que la voix des proteſ-
» tations, unique recours des foibles, contre
» l'Election forcée qui fut faite enſuite, &
» arrachée des Curlandois par les Ruſſes à
» main armée: mais cette voie même nous
» fut fermée par la puiſſance de nos enne-
» mis. Les perſonnes que nous envoyames
» pour proteſter contre l'Election violente
» du Comte de Biron, furent écartées ou
» enlevées, & il ne nous reſta pas même
» la faculté de faire entendre nos repréſen-
» tations.

» Comme ce ſeroit autoriſer en quelque
» manière l'injuſtice qui nous a été faite,
» & qu'on veut confirmer aujourd'hui par
» une autre, ſi nous gardions le ſilence,
» ce ſeroit manquer auſſi à ce que nous de-
» vons à nous-mêmes & à l'Acte ſolemnel

»qui nous lie pour jamais à la Curlande,
»& qui lie la Curlande à nous ; ce ſeroit
»renoncer au plus légitime de tous les Ti-
»tres, qu'aucun conſentement extorqué ne
»peut anéantir, & qu'aucun laps de temps
»ne ſçauroit preſcrire.

»C'EST POUR CES CAUSES qu'en
»attendant qu'il plaiſe à Dieu nous faire
»rendre la juſtice qui nous eſt dûe, nous
»proteſtons ici à la face de toute la terre,
»contre toute Election faite ou à faire d'un
»Duc de Curlande à notre préjudice, com-
»me étant nulle de plein droit. Nous décla-
»rons enfin que nos ennemis ſeront ſeuls
»reſponſables devant Dieu de la violence
»qu'ils font à la Curlande & à nous : &
»nous réſervant tous nos droits qui ſubſiſ-
»tent & qui ſubſiſteront à jamais dans leur
»entier, nous avons appoſé à ces Préſentes
»le Sceau de nos Armes, & joint le Di-
»plôme de notre Election, pour le tout être
»publié par-tout où beſoin ſera. FAIT à
»Paris ce 5 May 1741.

Signé, MAURICE DE SAXE.

Et plus bas, DE PAULY.

Tandis que le ſieur Diskau étoit ainſi à Mittaw où il faiſoit la Proteſtation ci-deſſus, le Comte de Saxe étoit à Paris dans une inquiétude mortelle ſur le ſort de cet Officier : car après ce qui étoit arrivé à ceux qui avoient tenté la même opération,

c'étoit de ſa part le coup le plus hardi du monde, & effectivement il y alloit de ſa tête. Mais tandis que le Conſeil aſſemblé délibéroit ſur le genre de ſupplice dont il puniroit une témérité qui étoit ſans exemple, il trouva le moyen, après avoir fait ſon affaire, de ſortir de Mittaw & des Etats de Curlande, avec autant de bonheur que d'adreſſe. Comme avant de partir de Paris, il étoit convenu du temps qu'il pourroit ſignifier cette Proteſtation, le Comte de Saxe ne vit arriver ce jour qu'avec frayeur: ſes amis, qui s'apperçurent d'un trouble qui ne lui étoit point ordinaire, ne purent s'empêcher de lui en demander la cauſe: *Hélas! leur dit-il, peut-être que dans ce moment, Diskau, le pauvre Diskau, perd la vie en Curlande pour moi.* Il ne revint de cette agitation, que quand il vit arriver ſain & ſauf celui qui la lui cauſoit, & qui vint lui rendre compte lui-même de la façon dont il s'y étoit pris, pour ne pas manquer à la moindre formalité, & de tout ce qui s'étoit paſſé à cette occaſion.

Ce fut dans ce temps-là que les Commiſſaires qui avoient été nommés pour examiner les griefs que l'on reprochoit au Comte de Biron, en ayant fait rapport au Conſeil de Régence, il rendit au nom de l'Empereur de Ruſſie la Déclaration qui ſuit.

» Que Sa Majeſté Impériale ayant ſuffiſamment fait connoître par ſon Manifeſte

» du 9 Novembre dernier, les raiſons qui » l'ont engagée à faire démettre le ci-devant » Duc de Curlande de la Régence de cet » Empire, & à le faire arrêter, elle auroit » pu dès-lors le faire punir de ſes crimes, » conformément aux Loix de l'Empire; » mais que cependant par un effet de ſon » inclination naturelle pour la douceur, elle » a bien voulu lui accorder les moyens de » pourvoir à ſa défenſe, & de produire les » Piéces qui pourroient tendre à ſa juſti- » fication.

» Que Sa Majeſté Impériale ayant en » conformité établi une commiſſion parti- » culière, pour interroger ledit Régent, & » examiner avec ſoin ſes raiſons juſtificati- » ves, il a paru que ledit Régent a non » ſeulement été atteint & convaincu de tous » les crimes qui lui avoient été imputés, » mais auſſi qu'il a déclaré lui-même, & » avoué librement ce qui ſuit.

» 1°. Que pendant la dernière maladie » de la très-illuſtre & très-puiſſante Dame » & Impératrice, notre très-chère grande- » Tante, bien loin d'employer ſes ſoins pour » tâcher, ſelon ſon devoir, de conſerver une » ſi précieuſe vie, il n'avoit été attentif » qu'à ſe faire procurer la Régence de cet » Empire pendant notre minorité, à l'ex- » cluſion de Leur Alteſſe Impériale nos » très-chers Père & Mère, à qui ſeuls cette » Régence pouvoit appartenir ſelon les loix. » Que dans cette vue il avoit non ſeulement

» importuné Sa Majeſté Impériale pour » qu'elle lui confiât cette Régence ; mais » qu'ayant apperçu que d'abord elle y avoit » de l'averſion, il s'étoit ſervi de toutes » ſortes d'énormes intrigues, plus amplement détaillées dans les Actes, pour parvenir à ſes fins.

» 2°. Qu'il a détourné des ſommes immenſes, & autres choſes précieuſes du » tréſor Impérial, au préjudice irréparable » de l'Empire, & qu'il en a fait remettre » la plus grande partie dans les pays étrangers, pour ſes vues privées, leſquelles il » a toujours témérairement préférées aux » véritables intérêts de l'Empire Ruſſien.

» 3°. Qu'en toute occaſion il a toujours » témoigné de même que ſa famille, un » mépris extrême pour Leur Alteſſe Impériale la Dame notre très-chère Mère, & » le Seigneur notre très-cher Père, nonobſtant l'ordre exprès de notre très-chère » grande-Tante l'Impératrice de glorieuſe » mémoire, qui lui a recommandé de leur » porter tout le reſpect qui leur eſt dû. Que » non ſeulement il avoit tâché d'aliéner » l'amour & le reſpect de la Nation envers » Leur Alteſſe Impériale, en faiſant pour » cet effet répandre toutes ſortes de calomnies contr'elles, mais auſſi qu'ayant » remarqué qu'on deſiroit généralement de » voir la Régence de cet Empire remiſe » entre les mains de Son Alteſſe Impériale » la Dame notre très-chère Mère, il s'étoit

» tellement oublié envers Dieu & ſoi-même
» par une ambition démeſurée, qu'il n'a
» point rougi de tenir des diſcours indécens
» envers Leur Alteſſe Impériale, de les me-
» nacer, & de dire même qu'il les traiteroit
» comme les autres Sujets. Que de plus il
» a eu la témérité d'appeller en duel notre
» très-cher Père; que par toutes ſortes de
» voies indignes, il a forcé Son Alteſſe
» Impériale de ſe démettre des charges
» qu'elle poſſédoit à l'armée, & dans nos
» Gardes du Corps. Qu'il a placé auprès
» de Leur Alteſſe Impériale des gens affidés,
» pour être exactement informé de toutes
» leurs actions & démarches. Qu'enfin il
» a eu la hardieſſe de faire enlever des
» appartemens intérieurs de Leur Alteſſe
» Impériale, à leur inſçu, & ſans aucune
» cauſe légitime, des perſonnes & Domeſ-
» tiques auſquels Leur Alteſſe Impériale
» confioient leurs affaires les plus eſſentielles.
» Qu'il les a fait conduire dans la Forte-
» reſſe, & les y a fait interroger, & donner
» la queſtion, apparemment pour tâcher
» de découvrir par ces moyens des choſes
» qui auroient pu lui ſervir de prétexte pour
» exécuter la trahiſon qu'il méditoit contre
» nos très-chers Parens.

» 4°. Que non ſeulement il a tranſgreſſé
» les Loix de l'Empire, & les Ordonnances
» antérieures, contre l'intention de Sa Ma-
» jeſté Impériale de glorieuſe mémoire;
» qui lui a ordonné expreſſément de ne pas

» s'en éloigner en aucune maniére, mais » que même il les a entièrement changées » ſelon ſon bon plaiſir, particuliérement » lorſque cela convenoit à ſes vues de » parti. Qu'il a fait procéder d'une manière » odieuſe & inique tant contre les ſuſdits » Domeſtiques de Leur Alteſſe Impériale, » que contre des Officiers diſtingués, & » autres perſonnes de conſidération; ſans » qu'ils euſſent commis aucun crime, mais » uniquement à cauſe que par un effet de » leur devoir & de leur zéle envers nous » & nos très-chers Parens, ils témoignoient » combien ils étoient mécontens d'une con- » duite ſi odieuſe envers Dieu & la Nation. » Que pour exécuter plus ſûrement ſes vues » criminelles, il avoit eu le deſſein d'ex- » clure entiérement de nos Gardes Préobraſ- » ckenski & Semonowki la plus grande » partie de la principale Nobleſſe, qui y » a ſervi avec tant de fidélité depuis l'éta- » bliſſement de ces deux Corps, & de la » remplacer par des perſonnes de baſſe » extraction.

» 5°. Pour ce qui regarde enfin toutes ſes » autres vues criminelles, & qu'il a avouées, » elles ſont d'une telle nature, que ſi Dieu » par ſa grace ne les eût détournées à temps, » le bien & le repos de nos Sujets auroient » non ſeulement pu en être troublés, mais » notre Perſonne & celle de nos très-chers » Parens ſeroient tombées dans des circonſ- » tances très-dangereuſes. Le tout ſans faire

» mention de diverſes autres entrepriſes qu'il
» a méditées, au préjudice général de notre
» Empire & de nos Sujets, ainſi qu'il paroît
» plus amplement, bien expreſſément, dans
» les Actes, & par ſa propre confeſſion
» qu'il a ſignée librement.

» Comme il paroît avec évidence par ce
» qu'on vient de rapporter de la conduite
» criminelle du ci-devant Régent, que non
» ſeulement il a tranſgreſſé les loix de l'Em-
» pire & fraudé d'une manière preſqu'inouie
» notre tréſor, mais auſſi qu'il s'eſt rendu
» coupable du crime de léſe-Majeſté & de
» perfidie envers Nous & notre Empire.
» Que de tels crimes doivent être punis de
» mort, ſelon les Loix divines & naturelles.
» Que le ci-devant Régent mérite d'autant
» plus pareille punition, qu'il a violé le
» ſerment par lequel il étoit lié envers nous,
» & que par un effet de reconnoiſſance pour
» les bontés de Sa Majeſté Impériale de glo-
» rieuſe mémoire, qui l'a tiré du néant
» pour l'élever aux plus hautes Dignités, il
» auroit dû ſervir avec fidélité cet Empire, &
» rendre à nos très-chers Parens, & à toute la
» Famille Impériale, le reſpect qui leur eſt dû.
» Cependant nous avons bien voulu, tant
» pour faire voir que nous ſommes plus por-
» tés à la douceur, qu'à la rigueur, qu'en
» conſidération de ce qu'il a avoué & confeſſé
» librement tous ſes crimes, lui faire grace de
» la vie; & nous avons ordonné qu'il ſera
» gardé dans une priſon perpétuelle, ainſi

» que toute ſa famille qui s'eſt auſſi rendue » coupable du crime de léſe-Majeſté, &c.

Ce Jugement contre le Comte de Biron fut publié à Petersbourg le 29 Avril; & après avoir été diſtribué par ordre du Gouvernement dans toutes les Villes de Ruſſie, il y fut auſſi envoyé en Curlande, pour être notifié aux Etats. Il eſt étonnant que le Comte de Biron qui devoit avoir ſes Créatures, n'ait été regretté de perſonne: car il eſt certain que tout le monde au contraire taxoit l'indulgence du jeune Empereur & de ſon Conſeil de trop de foibleſſe. Cependant cet Arrêt fut exécuté dans le même temps, contre lui & contre ſa famille, ayant été tranſportés tous en Siberie.

Dans le commencement du mois de Mai la Cour de France expédia des ordres pour faire tenir quarante mille hommes prêts à paſſer en Allemagne, ſous les ordres de l'Electeur de Bavière; les Milices défilèrent dans l'Alſace, & on en fit réparer toutes les Places, ſur tout Landaw qui n'étoit pas en bon état. Le Traité d'alliance qui avoit été conclu avec l'Electeur de Bavière au commencement de l'année, fut ratifié le 3 Juin ſuivant; & le Roi de Pologne Electeur de Saxe y accéda, ainſi que les Rois d'Eſpagne & de Sardaigne, par rapport aux opérations projetées contre l'Italie. La Cour de Madrid, en conſéquence de ce Traité, devoit faire paſſer des troupes dans le Milanez, aux ordres de l'Infant

Dom Philippe & du Duc de Montemart. Cependant la Reine de Hongrie fut couronnée à Presbourg.

Le Prince Louis Erneſt de Brunſwich-Lunebourg, après avoir diſpoſé tous les eſprits en Curlande & en Pologne en ſa faveur, ne ſongea qu'à hâter ſon Election; & pour y parvenir il écrivit la Lettre ſuivante au Directeur des Etats de ce Duché, le 23 Juin 1741.

MONSIEUR,

Comme j'ai été informé dans mon paſſage à Petersbourg, que les Etats de Curlande étoient aſſemblés, & que je ne pouvois douter depuis les changemens arrivés, qu'il ne perſiſtaſſent dans le deſſein de reſter encore ſous la domination d'une Régence qui dure depuis tant de ſiécles, & qui puiſſe les maintenir dans la jouiſſance de leurs droits, priviléges & libertés, tant pour ce qui regarde le temporel que le ſpirituel; j'ai cru, de l'avis de quelques-uns des Membres, & ſur les aſſurances qu'ils m'ont données des bonnes intentions de toute l'Aſſemblée, ainſi que de ſon amour pour la Patrie, devoir profiter de cette occaſion pour témoigner aux Etats, avec quel plaiſir je me chargerois du ſoin de maintenir leurs immunités, s'ils venoient à me donner la préférence. C'eſt pourquoi je prie l'Aſſemblée de tourner ſes vues ſur ma perſonne, en aſſurant

les Etats qu'ils peuvent dans ce cas là compter, que non ſeulement leurs droits, priviléges & libertés ſeront inviolablement maintenus; mais auſſi que j'augmenterai conſidérablement les avantages de ces Pays, & qu'avec l'aide du Tout-puiſſant, je tâcherai dans la ſuite de libérer ces Duchés des griefs dont ils ſont chargés, ainſi que des prétentions étrangères. Tous & un chacun des Membres de cette Aſſemblée doivent être convaincus de mon inclination envers eux, puiſque je leur ſuis, & à vous en particulier,

MONSIEUR, &c.

Le Directeur des Etats de Curlande, ayant fait lecture de cette Lettre à l'Aſſemblée, on y délibéra unanimement de lui faire une réponſe telle qu'il pouvoit la ſouhaiter. Les Etats députèrent le ſieur Korff pour la lui porter, & en la lui préſentant, il lui fit le diſcours ſuivant.

« Si aucune Aſſemblée des Etats a eu » occaſion de pourvoir avec zéle aux intérêts de ſa chère Patrie, l'heureuſe arrivée » de Votre Alteſſe Séréniſſime la lui a inconteſtablement procurée. Dès le premier inſtant que nous avons vu Votre Alteſſe » Séréniſſime, nous avons été pleinement » convaincus de tout ce que la Renommée » avoit déja publié de ſon amour pour la » juſtice, & de ſes autres éminentes qualités. En effet, nous honorons la Perſonne

» de

» de Votre Alteſſe Séréniſſime, de la ma-
» niére la plus reſpectueuſe & la plus ſou-
» miſe; & ſi nos volontés n'étoient point
» retenues par une Puiſſance ſupérieure,
» Votre Alteſſe Séréniſſime verroit bientôt
» l'accompliſſement de ce que nous ſouhai-
» tons le plus. Tous nos vœux ne tendent
» donc qu'à ſupplier le Ciel, qu'il veuille
» conſerver la Perſonne de Votre Alteſſe
» Séréniſſime, & bénir notre entrepriſe,
» afin que conformément à nos ſouhaits,
» nous puiſſions bientôt voir Votre Alteſſe
» Séréniſſime régner ſur nous en qualité de
» notre très-gracieux Prince.

Si-tôt que Monſieur de Korff eut prononcé ce diſcours au Duc de Brunſwich, il lui remit la réponſe des Etats de Curlande, dont voici la traduction.

TRE'S-ILLUSTRE DUC, TRE'S-GRACIEUX PRINCE ET SEIGNEUR,

Nous avons été informés de la très-gracieuſe intention de Votre Alteſſe Séréniſſime, par la Lettre qu'elle nous a fait l'honneur de nous écrire : cette Lettre a fait ſur nous une entiére impreſſion ; & les éminentes qualités dont Votre Alteſſe Séréniſſime eſt douée, & que nous ne pouvons aſſez admirer, ont effectué en nous tout ce que les Loix du Pays & notre devoir envers le Roi & la République de Pologne pouvoient nous permettre :

de ſorte que nous avons unanimement tourné nos vues ſur la perſonne de Votre Alteſſe Séréniſſime, dans la pleine confiance que Sa Majeſté, comme Seigneur ſuzerain de ces Duchés, approuvera cette réſolution: & nous allons envoyer à la Cour du Roi un Député de la part de cette Aſſemblée, pour ſupplier Sa Majeſté de la manière la plus ſoumiſe & la plus preſſante, afin qu'il lui plaiſe de gratifier Votre Alteſſe Séréniſſime de ces Duchés, comme étant Fiefs de la Pologne, & de conſentir gracieuſement que ces Etats puiſſent être conſervés, & reſter ſous la Régence d'un Prince.

Nous prions Votre Alteſſe Séréniſſime d'accepter ces témoignages de notre affection, & de permettre que nous demeurions avec le plus profond reſpect, de Votre Alteſſe Séréniſſime, &c.

A Mittaw, ce 17 Juin 1741.

En conſéquence de cette Délibération des Etats de Curlande, il fut arrêté que l'on enverroit inceſſamment un Député auprès du Roi de Pologne à Dreſde; voici les inſtructions dont il fut chargé.

1°. Après que le Député de cette Aſſemblée aura fait de ſa part à Sa Majeſté Polonoiſe, notre très-gracieux Roi & Seigneur, les ſouhaits les plus ardens pour la proſpérité & le bien de ſa ſacrée Perſonne, & de toute la Famille Royale, il remerciera Sa Majeſté dans les termes les plus ſoumis, de ſes ſoins pour le maintien des droits &

libertés de ces Duchés ; comme auſſi des reſcrits qu'il a plû à Sa Majeſté d'envoyer ci-devant aux Membres des Etats, pour les aſſurer qu'elle les ſoûtiendroit dans leurs immunités. Enſuite il aſſurera Sa Majeſté de la manière la plus reſpectueuſe, de leur fidélité inviolable, ainſi que de la haute confiance qu'ils mettent en la clémence & bienveillance de Sa Majeſté.

2°. Il ſuppliera humblement Sa Majeſté d'agréer les raiſons qui ont donné lieu à la préſente Aſſemblée, & qu'il lui plaiſe de conſentir qu'elle ait l'effet deſiré, afin que les Etats en jouiſſant de leurs droits & libertés, puiſſent reſter dans leur précédente forme de Régence, ſous la haute protection du Roi.

3°. Le Député repréſentera à Sa Majeſté, que le Séréniſſime Duc Louis Erneſt de Brunſwick-Lunébourg, paſſant par Mittaw pendant la tenue de l'Aſſemblée pour ſe rendre à Peterſbourg, avoit fait propoſer à ladite Aſſemblée, de tourner ſes vues ſur ſa perſonne, afin de conſerver ces Etats ſous la Régence d'un Prince : mais que l'Aſſemblée, vu ſa fidélité inviolable & ſon devoir envers le Roi & la République de Pologne, ne s'eſt point cru autoriſée à ſe déclarer finalement ſur cette propoſition, à moins qu'elle ne fût approuvée par S. M. comme Seigneur ſuzerain. Et enfin le Député ſuppliera très-inſtamment Sa Majeſté d'inveſtir de ce Fief ledit Prince, qui a offert de maintenir le

Pays dans tous ſes droits, priviléges & libertés, & de libérer ces Duchés des griefs dont ils ſont chargés, comme auſſi des prétentions étrangères, à l'avantage de la Couronne & de la République de Pologne, &c.

Le Comte de Saxe informé de tout ce qui ſe paſſoit au préjudice de ſes prétentions, n'en parut pas plus ému; cependant il ne put s'empêcher de rendre à quelques amis les réfléxions qu'il avoit lieu de faire ſur l'ingratitude des Curlandois, pour leſquels il s'étoit ſacrifié; mais il s'en crut bien dédommagé d'avoir obtenu de ſervir dans l'armée deſtinée à paſſer en Allemagne. Il partit de Paris le 11 Août pour ſe rendre à Straſbourg, d'où il fut joindre l'armée auxiliaire de France aux ordres de l'Electeur de Bavière, qui fut déclaré Généraliſſime des troupes Françoiſes par les Lettres Patentes ci-après,

« Louis, par la grace de Dieu, Roi de » France, &c. Notre très-cher & très-amé » Frère & Couſin l'Electeur de Bavière, » nous ayant requis de lui accorder les ſe- » cours néceſſaires pour le mettre à couvert » des inſultes qu'il pourroit craindre, & en » état de faire valoir les droits de ſa Mai- » ſon, nous nous ſommes portés d'autant » plus volontiers à faire paſſer dans ſes Etats » une armée auxiliaire, que les liens du » ſang & l'union qui régne depuis ſi long- » temps entre notre Couronne & cette Mai-

» ſon, ſont pour nous des motifs ſuffiſans » de nous intéreſſer à ce qui le regarde dans » des conjonctures auſſi preſſantes ; & la » parfaite confiance que nous avons en » notredit Frère & Couſin, nous ayant dé- » terminé à nous repoſer entièrement ſur » lui, du commandement de ladite armée : » pour ces cauſes & autres grandes conſidé- » rations à ce nous mouvant, nous avons » notredit Frère & Couſin l'Electeur de Ba- » vière, fait, conſtitué & établi ; faiſons, » conſtituons & établiſſons par ces Préſentes » ſignées de notre main, notre Lieutenant » général, repréſentant notre Perſonne en » notre armée d'Allemagne, avec plein pou- » voir & autorité de commander à toutes » les troupes, tant d'infanterie que de ca- » valerie Françoiſes & étrangères, dont » notredite armée ſera compoſée, leur or- » donner, &c. »

Donné à Verſailles le 20 Août 1741. *Signé*, LOUIS ; *& plus bas*, DE BRETEUIL.

L'Electeur de Bavière s'étant rendu de Munick à Schardingen, où étoit le rendez-vous des troupes, en partit auſſi-tôt à la tête de ſon armée, & arriva le 9 Septembre aux portes de Lintz, Capitale de l'Autriche ſupérieure. Son Alteſſe Electorale y envoya un Trompette pour ſommer le Commandant de ſe rendre ; & ce dernier ayant répondu *qu'il n'étoit point en état de ſe défendre*, les troupes Bavaroiſes y entrèrent

le lendemain. L'armée continua enſuite ſa marche vers la Ville d'Ens, que l'Electeur de Bavière fit pareillement occuper : après quoi il paſſa la rivière de ce nom, pour pénétrer plus avant dans la Province. Les troupes Autrichiennes qui étoient ſur ſon paſſage ſe retiroient à ſon approche. La terreur ſe répandit ſi rapidement dans Vienne même, que toutes les perſonnes de diſtinction ſauvèrent leurs meilleurs effets : la Chancellerie en fut tranſportée à Preſbourg, où la Cour ſe tenoit pour lors ; & tous les habitans s'attendoient ſi bien que leur Ville alloit être aſſiégée, qu'il y eut des ordres de ſe fournir de vivres pour quatre mois, & que l'Univerſité avoit déja déployé ſa Bannière pour inviter ſes membres & ſuppôts à s'armer pour la défenſe commune de la Patrie. Il n'eſt point douteux auſſi que ſi dans ce temps-là on ſe fût préſenté devant cette Ville, on s'en ſeroit rendu maître, ainſi que de toute l'Autriche haute & baſſe : conquête qui auroit produit des contributions immenſes, & qui n'auroit pas tant coûté de peines & de ſang que celle de la Bohême, puiſque le Pays étoit dénué de fortifications & de troupes.

La Reine de Hongrie attaquée de toutes parts, comptoit ſur le ſecours de la Ruſſie ; mais cette Cour étant en guerre avec la Suéde, elle ne pouvoit diſpoſer de ſes troupes, dont elle avoit beſoin pour elle-même : cependant l'Electeur de Bavière, qui atten-

doit encore du ſecours de France ; fit expédier des Lettres circulaires aux Etats de l'Autriche ſupérieure, pour les convoquer à Lintz au 2 du mois d'Octobre, afin d'y prêter hommage à Son Alteſſe Electorale, comme Archiduc d'Autriche ; ces Lettres étoient datées du 19 Septembre 1741, & portoient en ſubſtance :

« Que comme la ligne maſculine de la » Maiſon archiducale d'Autriche ſe trou- » voit éteinte par la mort de l'Empereur » Charles VI, & que par conſéquent les » Royaumes & Etats héréditaires poſſédés » ci-devant par l'Empereur Ferdinand I, » étoient dévolus à lui Electeur de Bavière, » comme héritier & ſucceſſeur en vertu » des teſtamens, contrats de mariage, con- » cordats, &c. Son Alteſſe Electorale avoit » pris poſſeſſion de l'Autriche ſur l'Ens, » qui lui appartenoit par droit de ſucceſ- » ſion. Qu'en conformité, elle étoit entrée » dans la capitale de cette Province, afin » d'y recevoir l'hommage de ſes fidéles » Etats ; & que comme Son Alteſſe Electo- » rale ne comptoit pas s'y arrêter long- » temps, mais de pourſuivre le deſſein où » elle étoit, d'aller auſſi ſe mettre en poſ- » ſeſſion des autres Royaumes & Pays, » elle avoit réſolu de recevoir en perſonne » cet hommage. Que pour cet effet elle » fixoit au 2 d'Octobre cette cérémonie, » & ordonnoit à ſes Etats de s'y trouver au » jour marqué, ſous peine contre ceux qui

» refuſeroient d'y comparoître, d'être traités » comme deſobéiſſans, &c. « Effectivement les Etats s'étant rendus à Lintz le 2 Octobre, l'Electeur de Bavière y reçut leurs hommages avec les cérémonies & ſolemnités accoutumées.

Cependant ſon armée qui étoit campée à Erlacoſte ſe groſſiſſoit tous les jours : elle ſe trouva bientôt compoſée de plus de quarante mille combattans, parmi leſquels il y avoit douze mille Cavaliers les plus leſtes & les mieux équipés qu'on pût voir : les vivres & les fourages y étoient en abondance. Ce Camp étoit le plus beau du monde, lorſque le Comte de Saxe y arriva, avec la première diviſion de la Cavalerie Françoiſe qu'il commandoit : toute l'armée paſſa la rivière d'Ens le 30 Septembre, & continua ſa marche juſques ſur les bords de celle d'Ips, où elle campa le 2 Octobre. Le Comte de Saxe en fut détaché pour aller en avant à la tête des Régimens de Meſtre-de-Camp, Dauphin Dragons, de celui de Ratzki Huſſards, de huit Compagnies de Grenadiers & de quatre franches. S'étant fait inſtruire de village en village, ſur la poſition des ennemis, il apprit en arrivant à Walſec dont il ſe rendit maître, que les Autrichiens étoient de l'autre côté du village au nombre de dix-huit cens hommes : il alla les chercher ſur le champ ; & les ayant joint, il les chargea, les défit, & les pourſuivit fort long-temps : il fit à cette occaſion nombre

de prisonniers, parmi lesquels il se trouva des Dragons du Régiment d'Eugéne, & de celui de Kevenhuller. Après cette expédition, dans laquelle il ne perdit pas un seul homme, il poussa sa marche jusqu'à un endroit le long de la rivière d'Ips, où il apprit que quelques saïques ou bateaux avoient passé le 29 Septembre près de Molk, en remontant le Danube. Il remonta aussi ce fleuve jusqu'à ce qu'il les eût rejoint, & s'en empara, ainsi que de toutes les provisions dont elles étoient chargées. Toute l'armée partit d'Ips le 15 du même mois d'Octobre, pour se rendre à Molk, & de là à Saint-Polten, où l'Electeur de Bavière s'étant rendu le 22 avec une nombreuse suite, il y fut reçu au bruit de plusieurs décharges de toute l'artillerie & de la mousqueterie. S. A. E. fit ensuite la revue de l'armée, après quoi elle donna un grand dîner à tous les Officiers Généraux; on y but à la santé des Têtes couronnées & de leurs Alliés, à la Nation Bavaroise, & à celle de France.

On remarqua que pendant le repas l'Electeur adressa souvent la parole au Comte de Saxe, & qu'il lui témoigna par mille démonstrations d'amitié, combien il avoit de satisfaction de ce qu'il fût des siens. On parla beaucoup aussi de son affaire de Curlande. L'Electeur lui dit fort obligeamment, *qu'il devoit lui suffire d'en avoir mérité la Souveraineté; & que le Rang qu'il occupoit dans*

l'Armée de France, étoit incomparablement au-dessus de celui d'un Duc de Curlande.

L'alarme cessa enfin dans Vienne, quand on y apprit que le 23 du même mois d'Octobre 1741, l'armée Bavaroise & Françoise étoit décampée de Saint-Polten, pour prendre la route du Royaume de Bohême. Le Comte de Saxe, qui commandoit l'avant-garde, s'empara d'une petite Ville, nommée Budweis, dans laquelle les Autrichiens avoient formé un magasin considerable. Dans le même temps que cette armée pénétroit en Bohême par un côté, les troupes auxiliaires de Prusse & de Saxe y entroient par un autre, ainsi qu'il en avoit été convenu.

Ce fut alors qu'il n'y eut plus d'équivoque sur le sort de ce Royaume, qui alloit devenir le théatre de la guerre: & la Reine de Hongrie, qui jusques-là avoit toujours ignoré le véritable dessein de l'Electeur de Bavière, y fit jetter le plus de forces qu'elle put rassembler; mais il ne lui étoit pas possible de résister à tant d'ennemis.

Cependant les Conférences pour l'Election d'un Empereur étoient sur le point de commencer à Francfort, où ceux qui avoient droit d'assister s'étoient rendus. Les Prussiens s'emparèrent aussi dans ce temps-là, de la Ville de Neiss en Silesie; parce que le Général Neuperg, qui gardoit cette Ville, ayant eu ordre de se porter en Bohême par la Moravie, avoit emmené toutes les troupes

qu'il avoit pu ramaſſer, afin d'aller renforcer celles qui étoient aux ordres du Prince de Lobskowits.

L'entrée des troupes Saxones en Bohême fut précédée par une Déclaration du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, par laquelle il expoſoit; « Que comme Sa Ma-» jeſté avoit jugé à propos de faire entrer » une partie de ſon armée dans les Royau-» mes & Pays héréditaires appartenant à la » ſucceſſion d'Autriche, pour maintenir » d'un côté le droit héréditaire de la Reine » de Pologne, qu'elle a acquis en vertu » d'un accord ou contrat de ſucceſſion, » paſſé irrévocablement le 12 Octobre » 1703, entre le feu Empereur Léopold, » & les deux Princes ſes fils, Joſeph & » Charles, & confirmé depuis par ſerment, » enſorte qu'il ne pouvoit être annullé ni » par la Pragmatique Sanction, ni par au-» cune autre diſpoſition quelconque: & » d'un autre côté pour obtenir la ſatisfaction » qui a été refuſée depuis tant d'années à » Sa Majeſté ſur les prétentions particulières » & bien fondées, de ſa Maiſon Royale & » Electorale. A cet effet Sa Majeſté en don-» noit part à tous les Sujets & Habitans » deſdits Etats, afin qu'ils demeuraſſent » tranquilles chez eux, avec promeſſe de » ne moleſter aucuns de ceux qui ſe ſoumet-» troient; de les favoriſer au contraire, &c. Cette Patente fut ſuivie d'un Manifeſte plus circonſtancié.

Auſſi-tôt que l'Electeur de Bavière fut arrivé au Camp d'Horſelitz près de Prague, où le Marquis de Gaſſion avoit établi le Quartier général, S. A. E. trouvant toutes les avenues de la Place occupées, envoya le Lieutenant-Général Comte de Furſtemberg, avec un Trompette, dans la Ville, pour ſommer le Commandant de ſe rendre, avec offre de lui accorder, ainſi qu'à la Ville, une Capitulation dont il auroit lieu d'être content; mais avec menace en même temps, que s'il refuſoit, il ſeroit traité à la dernière rigueur. Le Commandant Comte Ogilvi répondit, *qu'on ne pouvoit exiger de lui qu'il rendit la Ville ni la Forteresſe, avant que la tranchée y fût ouverte, & qu'on eût tiré du canon ſur la Place.* Cette réponſe fit prendre à l'Electeur la réſolution de l'emporter d'aſſaut, ſans attendre que l'Artillerie fût arrivée.

Le 25 Novembre S. A. E. tint un grand Conſeil de guerre auquel aſſiſta le Comte de Rutowski, Général des troupes Saxones. On y convint de former une fauſſe attaque vers le Mont Saint-Laurent, & deux véritables, l'une à l'endroit nommé le Petit-côté, près de la porte de Charles, & l'autre du côté de la Rivière, près des moulins de la vieille Ville. Pour cet effet le Comte de Polaſtron qui étoit chargé de la fauſſe attaque, ſe rendit à ſon Poſte à une heure après minuit, & fit faire un feu très-vif, afin d'attirer de ce côté-là le fort de la

Garniſon, ce qui réuſſit effectivement. Une heure après le Comte de Saxe commença ſon attaque, & ayant fait attacher les échelles aux murailles de la Ville, il monta ſur les remparts à la tête des Grenadiers qu'il avoit ſous ſes ordres. Alors tuant lui-même, & faiſant tuer ou deſarmer tout ce qui s'oppoſoit à lui, il alla vers la plus prochaine porte de la Ville, & la fit rompre. Les troupes tant de Cavalerie que d'Infanterie qui étoient de ce côté-là, entrèrent, & allèrent occuper toutes les avenues. Le Comte de Saxe marcha enſuite vers le pont, où on lui préſenta les clefs de la Ville, au nom du Commandant de la Bourgeoiſie. Le Général Comte Ogilvi ſe rendit auſſi ſur le champ auprès de lui, de même que le Commandant de la Citadelle, & l'un & l'autre lui remirent leurs épées, en ſe rendant ſes priſonniers de guerre.

Les Saxons avoient fait en même temps leur attaque près de la porte de Charles, avec tant de bravoure, que nonobſtant la vigoureuſe réſiſtance de la part des aſſiégés, ils avoient eſcaladé les remparts, & étoient entrés dans la Ville à l'endroit nommé le Petit-côté : de ſorte que le 26 à cinq heures du matin, on ſe trouva entièrement maître de la Place.

Prague eſt une grande & belle Ville d'Allemagne, Capitale du Royaume de Bohême & du Cercle de Prague, avec un Archevêché, une fameuſe Univerſité fondée en

1347, & deux bons Châteaux. Elle eſt diviſée en Ville vieille, en Ville neuve & en petite Ville. Les deux premières, qui ſont dans la plus belle plaine du monde, ſe communiquent par un fort beau pont ſur la Mulde, petite rivière très-poiſſonneuſe: & la petite Ville eſt ſituée ſur une Montagne dans une expoſition charmante. Cette Ville eſt célébre dans l'Hiſtoire par la bataille qui s'y donna en 1620; mais elle le ſera encore plus, tant par cette priſe d'aſſaut, que par le fameux Siége qu'y ſoutinrent les François en 1742, & que les Autrichiens furent obligés de lever. On y voit nombre de bâtimens magnifiques, entr'autres le Palais des Rois de Bohême, & la grande Place de la Ville neuve, dans laquelle eſt une ſuperbe Maiſon de Ville.

Tous ceux qui ont examiné la hauteur des murailles de Prague, & le bon état des ouvrages extérieurs de cette Place, ne peuvent aſſez admirer l'heureux ſuccès de cette attaque. Il n'y eut que deux hommes de bleſſés du côté des François; & les Saxons en eurent quatorze de tués, du nombre deſquels fut le Major-Général de Weiſbach, & vingt bleſſés. Les priſonniers montèrent, de la part des Autrichiens, à trois mille deux cens, dont quatre-vingt Officiers & ſoixante Huſſards. On trouva dans la Ville plus de cent piéces de gros canons de fonte, avec quantité de munition de guerre. L'Electeur de Bavière défendit le pillage, ſous de rigou-

reuſes peines, & il n'eut pas lieu. C'eſt néanmoins quelque choſe d'admirable, que dans une Ville priſe d'aſſaut, les Généraux ayent pu faire obſerver une ſi bonne diſcipline, & que les Soldats ayent obéi ſi exactement, qu'on n'ait pas fait le moindre tort à qui que ce ſoit.

L'Electeur de Bavière fit ſon entrée dans la Ville de Prague le même jour qu'elle fut priſe. S. A. E. étoit accompagnée de tous les principaux Officiers François, Saxons & Bavarois, & d'un détachement aux ordres de Monſieur de Levignan, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Sabran, qui avoit été prépoſé pour ſoutenir l'Infanterie lors de l'aſſaut, en cas de beſoin. L'Electeur étant arrivé aux portes de la Ville, le Comte de Saxe lui en préſenta les clefs. La Garniſon Autrichienne deſarmée, étoit rangée le long des rues par leſquelles S. A. E. devoit paſſer; & les troupes Françoiſes & Saxones occupoient les côtés, par où elles étoient entrées dans la Ville. Le Comte de Saxe avoit poſté ſur la Place un détachement du Régiment de Meſtre-de-Camp, & de Dauphin Dragons, qui tenoit les drapeaux qui avoient été pris ſur la Garniſon. L'Electeur, précédé de tout le Clergé de la Ville, qui s'étoit rendu à ſa rencontre, alla en droiture à l'Egliſe du Château, aux fanfares des trompettes, & au bruit des tymbales, & y entendit la Meſſe qui fut chantée par ſa Muſique; après laquelle

le *Te Deum* fut chanté. L'Egliſe étoit remplie d'une infinité de peuples, dont les acclamations continuelles couvroient les inſtrumens. Après le Service divin l'Electeur remonta à cheval, & fut conduit par les Comtes de Saxe de Rutowski aux endroits où s'étoient paſſées les actions de l'aſſaut, témoignant aux troupes qui y avoient été employées, combien il étoit ſatisfait de leur valeur. S. A. E. retourna enſuite à ſon Quartier, où on lui apporta les Drapeaux; & elle fit diſtribuer une ſomme d'argent aux Dragons qui les portoient. Elle dépêcha enſuite le Comte de Tavannes pour porter cette nouvelle au Roi Très-Chétien.

Deux jours après ſe fit la jonction des troupes Françoiſes, Bavaroiſes & Saxones; elles formoient alors une armée d'environ ſoixante-dix mille hommes. On en détacha enſuite divers corps pour aller obſerver les mouvemens des ennemis, & prendre poſte en différens endroits. Monſieur le Maréchal de Belliſle, qui avoit éte obligé de reſter à Dreſde pour quelqu'indiſpoſition, en arriva le 30 Novembre à Prague. Le Comte de Bavière, employé pour lors dans les troupes de France, fut déclaré Gouverneur de la Ville; & après avoir pris des arrangemens pour faire prendre des quartiers d'hyver aux troupes alliées, on fit de grands préparatifs pour faire proclamer l'Electeur de Bavière, Roi de Bohême. Cette cérémonie fut fixée au 7 du mois de Décembre.

ſuivant, & elle ſe fit avec beaucoup de pompe. Un Hérault à cheval précédé d'un Officier du Palais, de tymbales, de trompettes, d'un Capitaine des Archers de la Garde royale du pays, à la tête d'un détachement de cette Garde, & ſuivi d'un Conſeiller de la Cour de Bohême, de deux Officiers de la Chancellerie, & d'un autre détachement des Archers de la Garde, parcourut la plus grande partie de la Ville, & lut en cinq différens quartiers l'Acte par lequel l'Electeur de Bavière étoit déclaré Roi héréditaire de Bohême. Un peuple infini qui étoit accouru de tous côtés, fit retentir l'air d'acclamations à chaque lecture dudit Acte.

Le lendemain la principale Nobleſſe vint au Palais en grand nombre. Le nouveau Roi la reçut de la manière la plus affable, & l'admit à lui baiſer la main. Sa Majeſté ſe rendit enſuite avec un nombreux cortége à l'Egliſe Métropolitaine, où l'on chanta le *Te Deum* au bruit de pluſieurs décharges de l'artillerie. Le Roi dîna en public étant placé ſous un magnifique dais. Ce fut à ce dîner que le Comte de Saxe félicitant Sa Majeſté ſur ſa nouvelle Dignité ; *oui*, lui répartit le Roi, *me voilà Roi de Bohême, à peu près comme vous êtes Duc de Curlande.*

L'armée Autrichienne commandée par le Grand Duc de Toſcane, n'étoit qu'à deux ou trois marches de Prague, lorſqu'on

y apprit que cette Ville avoit été prise d'assaut, & que la garnison étoit prisonnière de guerre. Son Alteſſe Royale tint auſſi-tôt un Conſeil général, dans lequel il fut réſolu de ſe retirer, & de gagner les frontières de l'Autriche & de la Moravie; ce qui fut exécuté. Mais le Comte de Saxe, informé de cette retraite, ſe mit à la tête d'un corps de ſix mille hommes, pour aller à la pourſuite des ennemis. Il ne tarda point à en atteindre l'arrière-garde, ſur laquelle il tomba. Les Hulans du Roi de Pologne qui faiſoient partie de ſon détachement, ayant trouvé divers pelotons de Huſſards Autrichiens, les battirent, en tuèrent un grand nombre, & en firent beaucoup de priſonniers, ſans autre perte de leur côté, que celle d'un Towartzitz tué, & de trois Pacholets bleſſés. Cette action, & pluſieurs autres petits combats, dont ils ſe tirèrent toujours avec avantage, leur donnèrent dès-lors, beaucoup de réputation parmi les François; & c'eſt ce qui donna envie au Comte de Saxe d'en introduire dans le ſervice de France, comme il fit effectivement quelque temps après, ainſi que nous le verrons par la ſuite.

Le 5 du mois de Décembre de cette même année 1741, fut marqué par un événement bien ſurprenant en Ruſſie. Ce même jour, ſur les ſix heures du ſoir, huit Grenadiers députés des Gardes allèrent au Palais de la Princeſſe Eliſabeth, pour l'engager

par les motifs les plus preſſans, à prendre les rênes du Gouvernement. La Princeſſe s'y détermina, & ſe rendit avec peu de ſuite à l'Hôtel des Gardes Préobraſinski, où elle aſſembla la Compagnie des Grenadiers qui n'étoit alors que de trois cens hommes: elle ſe mit à leur tête, marcha à pied vers le Palais d'hiver, occupé par la Ducheſſe Régente; & ayant déclaré ſon intention à ceux qui y étoient de garde, les Officiers & les Soldats lui promirent fidélité: ſur quoi la Princeſſe envoya quelques détachemens de Grenadiers aux appartemens du jeune Empereur, de la Princeſſe ſa ſœur, de la Princeſſe Régente & du Prince ſon époux, avec ordre de les conduire à ſon Palais. On ſe ſaiſit cette même nuit des Comtes d'Oſterman & de Munich; du Baron de Mengden, & de pluſieurs autres, qui furent tous conduits priſonniers au Palais de la Princeſſe. Comme cette affaire fit quelqu'éclat dans la ville, quoiqu'il fût nuit, le peuple ſortit en foule des maiſons, & parut inquiet dans les rues. Ce fut alors que pour l'appaiſer, on fit courir le bruit que le jeune Empereur venant de mourir ſubitement, la Princeſſe Eliſabeth venoit d'être proclamée Impératrice, comme ſeule & légitime héritière du thrône; de ſorte que tout ſe paſſa fort paiſiblement, & ſans qu'il y ait eu aucun deſordre.

Le lendemain M. le Marquis de la Chetardie, pour lors Ambaſſadeur de France

en cette Cour, fit partir un courier pour Verſailles, avec le détail de cette révolution, à laquelle ce Miniſtre avoit beaucoup contribué : mais le ſecret & la prudence qu'il employa pour faire réuſſir cette entrepriſe, lui feront toujours honneur. Le jeune Empereur & toute ſa famille furent conduits quelques jours après dans leurs Etats d'Allemagne ; & les Comtes d'Oſterman & de Munick furent transférés dans la forteresſe avec le Baron de Mengden & autres, qui furent enſuite envoyés en Siberie.

Le Chancelier de cette nouvelle Impératrice dépêcha auſſi-tôt des exprès aux Miniſtres dans les Cours étrangères, pour leur porter cette nouvelle, avec ordre d'y déclarer : « Que les Etats, le Clergé & les » autres Membres de la Régence, n'avoient » pu ſouffrir que le pouvoir ſouverain reſ- » tât plus long-temps entre les mains de » ceux qui depuis la mort du feu Empereur » Pierre le Grand de glorieuſe mémoire » s'en étoient emparés, avec une ſuite de » violences, & par le peu de lumière & » de fermeté des Miniſtres à qui ce Prince » avoit confié l'exécution de ſes dernières » volontés : que n'y ayant point d'autre » moyen d'arrêter le cours de ces poſſeſſions » illégitimes, que celui de déférer la Cou- » ronne à l'Héritière légitime, leſdits Etats » avoient, d'un conſentement unanime, » proclamé la Princeſſe Eliſabeth, fille du

» même Empereur Pierre le Grand, Impé-
» ratrice & Souveraine de toutes les Ruſſies:
» qu'au ſurplus cette nouvelle Souveraine
» avoit ordonné qu'on déclarât de ſa part
» aux Cours reſpectives, qu'à l'exemple de
» ſes ancêtres elle entretiendroit avec elles,
» non ſeulement la bonne intelligence déja
» établie, mais qu'elle chercheroit auſſi tous
» les moyens de pouvoir l'augmenter, &c.
Et le 6 Décembre 1741, cette Impératrice fit publier le Manifeſte ſuivant.

NOUS Eliſabeth Petrowna, première du nom, Impératrice & Souveraine de toutes les Ruſſies, &c. Il eſt connu de tout le monde qu'en conſéquence des Lettres Patentes émanées le 16 Octobre 1740, la feue Grande Dame & Impératrice Anne Joannowna avoit nommé avant ſa mort pour ſon Succeſſeur au thrône de Ruſſie ſon neveu, qui n'étoit alors âgé que de quelques mois: mais d'autant qu'à l'occaſion de cette minorité, pluſieurs perſonnes ont adminiſtré l'Empire d'une manière ſi peu convenable, qu'il s'en eſt ſuivi quantité de troubles & inconvéniens, tant au dedans qu'au dehors du pays, & qu'il en auroit même pu par la ſuite réſulter de grands dommages, nos fidèles Sujets les Etats Eccléſiaſtiques & ſéculiers, & en particulier nos Régimens des Gardes, nous ont unanimement invité à monter ſur le Thrône de nos pères, lequel nous appartient de droit, comme la plus proche héritière par notre naiſſance, afin de prévenir par ce moyen tous les troubles qui

ſont à craindre pour l'avenir. En conſéquence de cette invitation, & par le droit de ſucceſſion qui nous appartient du chef de nos très-chers père & mère, l'Empereur Pierre le Grand & la grande Dame & Impératrice Cathérine Alexewna; comme auſſi pour condeſcendre aux vœux unanimes de nos fidèles Sujets, nous avons très-gracieuſement accepté la Couronne paternelle & l'Empire ſur toutes les Ruſſies, ainſi qu'il ſera plus amplement déduit dans un autre Manifeſte. En attendant nous avons bien voulu donner part de cet événement à nos fidèles Sujets, afin qu'en conſéquence ils nous prêtent le ſerment ſolemnel.

Cette Princeſſe fit publier trois jours après un ſecond Manifeſte beaucoup plus circonſtancié que le premier, par lequel elle expoſoit ſes droits inconteſtables à la Souveraineté; après quoi elle donna des marques de ſa juſtice & de ſa clémence, en rappellant ceux qui avoient été exilés; elle fit même donner plus de liberté au Comte de Biron & à ſa famille: elle congédia un Officier Suedois qui avoit été fait priſonnier, & commua la peine de mort prononcée par les Commiſſaires qui avoient jugé les Comtes d'Oſterman & de Munick, & les autres, en une priſon perpétuelle: elle fit de nouveaux Réglemens qui, en annonçant ſes hautes lumières, développoient en même temps la bonté de ſon cœur, & ſon amour pour ſes Sujets.

Fin du cinquième Livre.

SOMMAIRE
DU LIVRE SIXIE'ME.

LES François s'emparent de Fravenberg. Le Roi de Bohême, Electeur de Bavière, part de Prague pour ſe rendre à Munick; il paſſe par Dreſde, où le Comte de Saxe l'accompagne: il eſt élu & couronné Empereur à Francfort. Les Autrichiens ſe rendent maîtres de la Bavière, & reprennent Lintz. Deſcription de cette Ville. Le Comte de Saxe prend Egra; capitulation d'Egra. Lettre de l'Empereur Charles VII au Comte de Saxe. Ce Général part pour Dreſde & va à Moſcou. M. le Maréchal Duc de Belliſle arrive à Prague. Bataille de Czaſlaw gagnée par le Roi de Pruſſe ſur le Prince Charles de Lorraine. Avantage remporté à Sahai par les François ſur les Autrichiens. Le Roi de Pruſſe fait ſa paix avec la Reine

de Hongrie. Le Roi de Pologne rappelle ſes troupes Saxones. Les Autrichiens aſſiégent Prague ; détail de ce ſiége. M. le Maréchal Duc de Belliſle en ſauve la garniſon à Egra ; détail de cette retraite. Le Comte de Saxe arrive de Moſcou à l'armée du Maréchal de Maillebois en Bavière, où il eſt employé ; il défend les eſcarmouches à ſes piquets, afin de ménager ſon monde ; il s'empare d'Elnbogen. M. le Prince de Conti arrive à l'Armée. M. de Maillebois fait de vains efforts pour ſe joindre à M. de Broglio ; il revient ſur le Danube, & M. de Broglio reconduit ſon Armée à Prague. Il en laiſſe le commandement à M. le Maréchal Duc de Belliſle, pour venir commander ſur le Danube. Les Armées entrent dans des quartiers d'hiver. Lettre du Comte de Saxe au Maréchal de Broglio à ce ſujet. Les Autrichiens prennent la ville de Leutmeritz.

HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE.

L'ELECTEUR de Bavière ayant reçu le 19 Décembre 1741, l'hommage des quatre Etats du Royaume, comme Roi de Bohême, se disposa à partir de Prague pour retourner à Munich : Sa Majesté en partit le 28, & prit sa route par Dresde, où le Comte de Saxe l'accompagna, ainsi que le Comte Rutowski, qui avoit laissé le commandement des troupes Saxones, pendant son absence, au Chevalier de Saxe. Ce dernier profita de ce temps pour faire usage en Chef, des talens militaires qui lui semblent innés; car ayant cherché & rencontré différens partis ennemis, il les battit toujours, quoique beaucoup supérieurs à lui.

Le Comte d'Aubigné, Lieutenant Général, qui s'étoit emparé de Fravenberg, poste très-ayantageux, tant par sa situation, que par la proximité de Budweis, où les Autrichiens avoient jetté leurs plus grandes

forces, ne laiſſa pas que d'inquiéter le Grand Duc & le Prince Charles ſon frère, qui avoient leur quartier général à un endroit peu éloigné, nommé Wittinga ; car les Maréchaux de Broglio & de Torring ayant joint le Comte d'Aubigné à Fravenberg, avec les troupes qui étoient ſur le Moldava, ils ſe préparèrent à tenter quelque choſe contre Budweis; mais étant informés que le Grand Duc faiſoit marcher de ce côté-là un corps de troupes très-conſidérable, & que la garniſon en avoit été renforcée, ils jugèrent à propos de reſter ſur la défenſive, d'obſerver les mouvemens des ennemis, & de ſe poſter le plus avantageuſement qu'ils pourroient, afin de n'être ni coupés ni ſurpris. Pour cet effet ils doublèrent la garniſon de Fravenberg, & y laiſſèrent le Chevalier de Mortagne pour y commander. Ils jettèrent auſſi quelques troupes dans d'autres places, & particuliérement à Piska, dont les ennemis tentèrent inutilement de s'emparer quelques jours après.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit en Bohême, la Reine de Hongrie faiſoit défiler vers la Bavière un corps de troupes, aux ordres du Major général Comte de Bernklau, qui s'y empara de pluſieurs villes, & porta la conſternation dans cet Electorat, par la dureté avec laquelle il en traita les habitans.

Le nouveau Roi de Bohême, Electeur

de Bavière, qui étoit arrivé à Munich le 2 Janvier 1742, fut obligé, à l'approche des Autrichiens, d'abandonner sa Capitale, & de se retirer le 16 à Manheim, ville Capitale de l'Electeur Palatin, où il resta avec la Reine son épouse, & le Prince Royal & Electoral son fils, jusques à ce que l'élection d'un Roi des Romains & Empereur, ayant été faite le 24 du même mois de Janvier, avec toutes les cérémonies accoutumées, en sa faveur, sous le nom de Charles VII, il se rendit à Francfort, où il fut couronné le 12 du mois de Février suivant avec une pompe extraordinaire, mais digne du Monarque qui en faisoit les frais.

Cependant les Autrichiens, qui d'un côté s'étoient rendus maîtres de toute la Bavière & de Munich même, faisoient encore des progrès très-rapides de l'autre; car le Maréchal Comte de Kevenhuller ayant assemblé dans la basse Autriche une armée de quinze à vingt mille hommes, tant des troupes qui étoient venues de Hongrie, que de celles qu'il avoit reçues d'Italie, s'étoit mis en marche vers la haute Autriche, & avoit passé la rivière d'Enns en deux endroits, au dessus & au dessous de la ville de Steyr. Le Lieutenant Général Bavarois Minuzzi, qui étoit dans ces quartiers là avec deux mille hommes de troupes de sa Nation, voyant que par ce mouvement les ennemis lui avoient coupé la communication avec le Comte de Segur, Lieutenant

Général au ſervice de France, avoit pris le parti de ſe rendre à Everſberg ſur le Traun. M. de Segur qui étoit à Enns, ayant été informé du paſſage des ennemis, tint un Conſeil de guerre, dans lequel il fut réſolu d'abandonner la ville d'Enns & les lignes qu'on avoit pratiquées le long de cette rivière. En conſéquence de cette réſolution, M. de Segur étoit ſorti d'Enns avec ſon détachement, & avoit envoyé ordre à la garniſon de Kronſtorff de venir le joindre pour marcher à Everſberg, où étoient les Bavarois; & après avoir rompu le pont qui étoit ſur le Traun, il s'étoit rendu à Lintz; cette retraite avoit été ménagée avec toute la prudence digne d'un ſi grand Général.

Toutes les forces de Monſieur de Segur réunies dans Lintz, lui formoient un corps de huit mille hommes effectifs. Il avoit dans cette ville des vivres pour deux mois; il ne manquoit point de munitions; & il ſe diſpoſoit bien à y faire une vigoureuſe réſiſtance, afin de donner le temps au Maréchal de Broglio de venir le ſecourir, en cas d'attaque de la part des ennemis. Mais ſi-tôt que le Grand Duc fut informé que M. de Segur étoit enfermé dans Lintz, ce Prince prit le parti de l'y faire attaquer. Le Maréchal Comte de Kevenhuller qui fut chargé de cette expédition, lui ayant envoyé un Trompette pour le ſommer de ſe rendre, Monſieur de Segur lui avoit répondu,

qu'il étoit réſolu de ſe défendre juſqu'à la dernière extrémité; ce qui fit réſoudre le Général Autrichien à bloquer cette ville, & à en garder toutes les avenues, pour empêcher qu'il n'y entrât plus rien.

Le grand Duc étant arrivé au camp devant Lintz le 21 Janvier, avoit donné ſes ordres pour attaquer cette ville dans les formes. Le même jour il fut reconnoître la ville : Son Alteſſe Royale s'en approcha le plus qu'il lui fut poſſible, & expoſa même ſa perſonne, malgré les repréſentations qui lui en furent faites par les Généraux ; elle ne put cependant pas s'en approcher aſſez pour reconnoître le terrein où l'on devoit faire l'attaque près des Fauxbourgs. Le 22 on fit l'ordre de bataille : on diſtribua des falots & des flambeaux aux Régimens, afin de mettre le feu aux Fauxbourgs, & on fit toutes les autres diſpoſitions néceſſaires pour l'exécution de l'entrepriſe. La nuit ſuivante fut employée à aſſembler & ranger les troupes deſtinées à l'attaque, qui devoit commencer deux heures avant le jour.

Lorſqu'on fut arrivé au rendez-vous, on découvrit un chemin creux qui empêcha la groſſe artillerie d'avancer ; & on remarqua que depuis la montagne à gauche juſques à l'endroit où l'aîle droite devoit ſe poſter, il y avoit à peine aſſez de terrein pour placer la moitié de l'armée ; ce qui dérangea un peu les diſpoſitions faites par le Comte de Kevenhuller. Quelques Géné-

raux furent même d'avis de ſe retirer ; mais le Grand Duc perſiſtant dans ſon deſſein, & ayant ordonné d'attendre le jour pour l'attaque, on forma deux lignes au lieu d'une, & Son Alteſſe Royale changea l'ordre de bataille qui avoit été établi la veille.

Tout ayant été bien diſpoſé, on fit marcher l'armée à la petite pointe du jour. L'artillerie avança par le grand chemin : elle étoit couverte de tous les Grenadiers, la groſſe artillerie avec les mortiers étant à la gauche, & les piéces de campagne à la droite, commandée par le Général Merci. Le Baron de Trenk qui avoit ſous ſes ordres deux cens Pandoures, étoit poſté à gauche, ſur la hauteur derrière les Capucins. Il avoit ordre de donner ſur l'ennemi en flanc, en cas de ſortie ; mais comme la garniſon n'en fit point, & qu'elle occupoit les Egliſes, les Couvens & les maiſons, on lui ordonna de prendre poſte aux Capucins. En conformité, il fit deſcendre la moitié de ſon corps le long d'un petit bois, & ayant été ſuivi par le reſte, il attaqua le Couvent des Capucins, & mit le feu à toutes les maiſons voiſines. Enſuite il chaſſa les Aſſiégés de trois endroits paliſſadés, & d'un Couvent de Religieuſes, qu'il fut obligé de brûler auſſi ; après quoi il demanda deux cens Croates pour ſe ſoutenir & continuer ſes attaques, en brûlant toujours en avant. Le Général Merci ayant en même temps reçu ordre de prendre poſte à l'aîle droite, fit brûler toutes

les maiſons juſqu'au Couvent des Carmes, où n'ayant pu mettre le feu, il s'attacha à y faire bréche.

Monſieur de Segur ayant appris que les trois mille hommes de renfort qu'il attendoit de Bohême, avoient été totalement défaits par le Major Général de Bernklau, près de Schardingen, ſe trouvoit pour lors bien embarraſſé : les vivres qui commençoient à lui manquer, l'inquiétoient extrêmement ; il ne prévoyoit pas pouvoir en recevoir ; il avoit fait différentes ſorties, qui ne lui avoient point été heureuſes : le mêlange des troupes qui compoſoient ſa garniſon, ne lui étoit point favorable. Très-rarement différentes Nations s'accordent entr'elles, quoiqu'employées pour la même cauſe ; les Officiers n'obéiſſent qu'avec répugnance aux ordres d'un étranger ; delà les meſintelligences, qui n'ont que trop ſouvent cauſé la perte des Puiſſances alliées.

Monſieur de Segur, outre tous ces inconvéniens, avoit encore à combattre la haine des habitans de Lintz : leur inſolence avoit redoublé à l'approche de l'Armée Autrichienne : ils tiroient par les fenêtres de leurs maiſons ſur les François & ſur les Bavarois. On fut obligé de ſe retrancher dans les Egliſes & dans les Couvens, ce qui augmentoit le deſordre : dans ces extrémités, Monſieur de Segur, après la tenue d'un Conſeil général, auquel aſſiſtèrent tous les Officiers François & Bavarois, fit arborer

pavillon blanc le 23, & demanda à capituler. Il obtint les honneurs de la guerre ; mais il s'obligea en même temps de ne point servir pendant un an.

Lintz est une grande Ville d'Allemagne, Capitale de la haute Autriche, située sur le Danube, qui lui donne beaucoup de facilité pour son trafic, qui est fort étendu. Les édifices publics y sont beaux : la Noblesse y fait un corps très-respectable & très-nombreux : le sang y est communément beau, & son exposition est une des meilleures de toutes les autres villes le long du Danube. Elle est assez bien fortifiée, ayant deux bons Châteaux qui la défendent ; mais en eût-elle eu cent, il n'étoit pas possible à Monsieur de Segur d'y tenir plus long-temps, n'ayant point de vivres, & toute communication étant coupée aux Convois qu'on auroit pu lui envoyer ; c'est pourquoi il aima mieux se rendre à des conditions honorables, que de se laisser forcer à accepter celles qu'on auroit voulu lui imposer.

Le Comte de Saxe, qui étoit parti de Dresde le 25 du même mois de Janvier avec le Comte Rutowski, pour retourner en Bohême, se rendit auprès du Maréchal de Broglio à Pilseck, où étoit son quartier général. Le Comte de Polastron, à la tête d'un détachement François, Prussien & Saxon, s'étant avancé sur Iglau, Ville forte de la Moravie, afin de l'investir, les

Autrichiens en retirèrent la garniſon qui étoit compoſée de cinq mille hommes, ainſi que celle de Budweis, & ſe rendirent du côté de Neuhaus, dans le deſſein d'y former un corps d'armée ſous les ordres du Prince Charles de Lorraine, à qui le Grand Duc avoit laiſſé le Commandement général des troupes, en partant pour Vienne.

Le mois de Mars étant arrivé, les Généraux de part & d'autre firent des mouvemens, & ſortirent de leurs quartiers. Dans un grand Conſeil de guerre qui ſe tint à Prague, il fut réſolu, que tandis que les Saxons & les Pruſſiens agiroient dans la Moravie contre Brinn, on détacheroit un corps de douze mille hommes pour aller s'emparer d'Egra, ville de Bohême, très-importante par ſa ſituation, & dans laquelle les Autrichiens avoient leurs magaſins, gardés par une forte garniſon. Le Comte de Saxe fut chargé de cette expédition. Il partit de Prague le 15 Mars 1742, pour ſe rendre devant cette Place, qu'il fit inveſtir le 2 Avril; & après avoir reçu l'artillerie, & les renforts dont il avoit beſoin, il fit ouvrir la tranchée devant cette Place la nuit du 7 au 8 du même mois, ayant ſous ſes ordres MM. de Mirepoix, de Bouflers & de Luxembourg, Maréchaux de Camp. Ce fut du côté de la rivière qu'elle fut ouverte par le Régiment de Rochechouart commandé par Monſieur le Duc de Luxembourg. Le Comte

de Saxe choisit cette partie ; parce que n'étant défendue que par un ravelin qui couvroit la tête du Pont, il la jugea la moins forte. Le Duc de Boufflers releva la tranchée du 8 au 9 avec le Régiment de Berry ; celle du 9 au 10 fut montée par Monsieur de Mirepoix à la tête du Régiment de Beauce, qui fut relevé par celui de Luxembourg commandé par le Duc de Boufflers.

Les travaux de ces quatre nuits furent poussés jusques sur le glacis, où le Comte de Saxe fit établir deux batteries, qui produisirent tout l'effet qu'il en attendoit. Pendant la nuit du 11, on avança un peu moins que les précédentes, à cause de l'eau qui entroit dans la sappe, & qui donna le temps aux Assiégés de faire un retranchement d'arbres sur le bord de la rivière, pour empêcher qu'on ne pénétrât dans le ravelin, par la gorge de cet ouvrage. Le douze, quoique la Garnison eût démasqué une batterie de quatre piéces de canon qui étoit dans le vieux Château, on s'avança pendant la nuit sur l'angle saillant du chemin couvert, ensorte que dès le 13 au matin on se logea dans le chemin couvert, d'où on fut en état de tirer sur la batterie de ce vieux Château, qui fut bientôt entièrement démontée. On commença le 14 à battre en bréche le corps de la Place, dont la premiére muraille ne tarda point à être entamée. Les Assiégés

tentèrent ce jour-là une petite ſortie, pour venir attaquer les travailleurs; mais ils furent repouſſés avec perte, par la garde de la tranchée.

Le 15 on allongea le logement ſur la gauche, & on y fit un réduit pour trois mortiers, deſtinés à tirer dans le ravelin; on ouvrit un boyau à la droite, pour s'emparer d'un fortin dont le feu pouvoit incommoder, & on pouſſa la ſappe couverte juſqu'à la paliſſade, de façon que le logement embarraſſoit le chemin couvert. Le 16 ce logement ayant été allongé dans le chemin couvert, & le Comte de Saxe ayant fait établir une batterie pour faire bréche au ravelin, les jours ſuivans furent employés à établir une nouvelle batterie, & faire la deſcente du foſſé, dont la contreſcarpe fut percée la nuit du 18 au 19.

Pendant tout ce temps-là, les Aſſiégés firent un feu continuel d'artillerie & de mouſquetterie, qui ne coûta pas plus de douze hommes tués aux François, & peu de bleſſés; mais le Commandant qui voyoit que l'ennemi étoit ſi près du Corps de la Place, ne jugea point à propos de tenir plus long-temps; & afin de ſe ménager une compoſition plus avantageuſe, le 19 à huit heures du matin il fit arborer le Drapeau blanc & battre la chamade. Le même jour les articles de la capitulation furent rédigés & ſignés de part & d'autre, dans l'ordre qui ſuit.

ARTICLE PREMIER.

« La ville & forteresse d'Egra sera li-
» vrée à Sa Majesté Impériale.

II.

» Il sera accordé à la garnison la liberté de
» sortir avec les honneurs de la guerre, ayant
» les armes, drapeaux déployés, tambours
» battans, méche allumée, six piéces de
» canon de fonte, & douze charges, trente-
» six cartouches pour chaque homme, &
» trois grenades pour chaque Grenadier. »
J'ai ordre de faire la garnison prisonnière de guerre; ce que je n'aurois pu me dispenser d'exécuter, si l'accord avoit été différé de deux jours seulement; cependant je prens sur mon compte de la laisser sortir avec les honneurs de la guerre, spécifiés en l'article ci-dessus, sous la restriction qu'elle ne servira point contre Sa Majesté Impériale & ses Alliés, jusqu'à ce qu'elle soit, ou échangée, ou rançonnée selon son cartel. Pour ce qui est des six canons, on ne les laissera point emmener, mais bien deux de trois livres de balle.

III.

» Non seulement la garnison en sortant
» emmenera librement avec elle tous ses
» équipages, chevaux & chariots; mais à

» ſa requiſition il lui en ſera fourni cent
» cinquante, & leurs attelages, & donné une
» eſcorte avec un Commiſſaire des marches.
Accordé.

IV.

» Pour ce qui concerne la marche de la
» garniſon, il ſera permis au Commandant,
» immédiatement après la concluſion de
» l'accord, de dépêcher ſans délai un
» Officier au Séréniſſime Prince de Lor-
» raine, Commandant dans le Royaume
» de Bohême, & il lui ſera permis, à lui
» Commandant d'Egra, de marcher avec
» ſa garniſon droit à l'armée de Hongrie
» en Bohême; & par rapport à la longueur
» de chaque ſtation, il la fera de deux ou
» trois milles, ſelon ſon bon plaiſir.
Cet article ſera accordé : la marche ne ſe fera point en Bohême, mais en droiture à Paſſau.

V.

» Il ſera accordé à la garniſon cinq cha-
» riots couverts. *On en accordera deux ; mais à condition qu'on n'y cachera point de déſerteurs.*

VI.

» Il ſera fourni aux Officiers pendant la
» marche le fourage pour les Chevaux
» qu'ils ſe trouveront avoir. *Accordé.*

VII.

» Il ſera outre cela fourni au Soldat pour » ſa ſubſiſtance deux livres de viande par » jour, tant ici, que pendant la marche, » juſqu'à ſon arrivée à l'armée de la Reine » de Hongrie. *Accordé juſqu'à Paſſau.*

VIII.

» Lors de la ſortie de la garniſon, on » ne débauchera point le Soldat à aban- » donner le ſervice, où il eſt préſentement » engagé. *Accordé.*

IX.

» Tous les malades & les bleſſés de la » garniſon, qu'on ne pourra tranſporter, » auront la liberté de reſter dans la Place » juſqu'à leur convaleſcence; & alors on » les pourvoira de Paſſeports pour ſe con- » duire ſurement à leur Corps. *Accordé.*

X.

» Les priſonniers de la Compagnie fran- » che du Colonel Galleau qui ſe trouvent » ici, ſeront échangés contre d'autres pri- » ſonniers de guerre des Régimens d'O- » gilvi & de Bathiani, qui ſont dans la » Ville de Prague; & il ſera donné ſur

» cela des ſuretés ſuffiſantes par écrit. *On écrira là-deſſus à M. le Maréchal de Broglio; mais les Chevaux ſeront rendus, & on rembourſera aux Officiers les frais de leur entretien.*

XI.

» La liberté de ſortir ne doit pas s'en-» tendre ſeulement de la garniſon déja men-» tionnée, & du Commiſſaire des Vivres, » des Ingénieurs & des perſonnes pour le » ſervice de l'artillerie qui en dépendent, » mais auſſi de tous ceux qui juſqu'ici ont » été dans le ſervice de la Chambre des » Finances de Sa Majeſté la Reine de » Hongrie, & ſur tout du Concierge du » Château Hacker, qui pourra emmener » avec lui ſes équipages & meubles, avec » les archives de la Reine qui ſont entre » ſes mains. *Accordé, à l'exception du tranſport des archives.*

XII.

» Cette Ville-ci, & toute la Bourgeoiſie, » malgré le changement ſurvenu, ſeront » conſervées ſans trouble ni empêchement, » dans leurs poſſeſſions & biens, immuni-» tés, priviléges, coutumes établies, & » conſéquemment dans le Gouvernement » de la Ville, tel qu'il eſt établi de temps » immémorial, & dans tout l'Etat politi-» que. IN STATU QUO, *toutes leurs poſſeſſions & leurs biens leur demeureront. Pour ce*

qui eſt de leurs priviléges, Sa Majeſté Impériale en diſpoſera ſelon ſon bon plaiſir ; & il eſt à préſumer qu'elle ne manquera pas de leur donner des marques de ſa clémence.

XIII.

»L'artillerie & les munitions qui appar-»tiennent à la Ville lui ſeront laiſſées. *A l'égard de la Ville, on s'en tient à la réponſe donnée à l'article précédent : tout ce qu'on peut promettre, c'eſt qu'on obſervera une bonne diſcipline & un bon ordre.*

XIV.

»Si quelque habitant juge à propos de »ſe retirer, il en aura la liberté, & il »pourra emporter ſes effets. *Accordé.*

XV.

»Toutes les Egliſes, les Cloîtres, les »Ecoles demeureront ſans empêchement »dans l'état où ils ſont préſentement. *Accordé.*

XVI.

»Auſſi-tôt après la concluſion & la »ſignature de cet accord, le ravelin du »pont ſera occupé par cent cinquante hom-»mes de troupes royales de France ; & juſ-»qu'au 22 du courant, terme fixé pour la

»ſortie de la garniſon, les portes & les »poſtes demeureront occupés par les trou»pes royales de Hongrie. *Le ravelin de la Ville du côté de la porte du pont, ſera occupé par deux cens hommes.*

XVII.

»Et afin que cette capitulation ſoit te»nue fortement, & ſous la foi royale, ſans »fraude ni malice, nous en avons dreſſé »deux inſtrumens de la même teneur, & »les avons expédiés de part & d'autre. »Ainſi reſpectivement arrêté au quartier »général de Liechſtein, & dans la forte»reſſe d'Egra, le 19 Avril 1742.

Signé, MAURICE DE SAXE, *Commandant du Siége*, & DEFFING, *Commandant d'Egra, & Colonel du Regiment de Botta.*

Pour l'intelligence de l'article X de cette capitulation, il eſt bon de dire, que quelque temps avant le Siége d'Egra, vingt-cinq Dragons de la Compagnie franche du Colonel Galleau, au ſervice de France, avec trois de leurs Officiers, étant venus dans un village près d'Egra pour y acheter des chevaux, & le Colonel Deffing en ayant été averti, il détacha deux cens hommes de ſa Compagnie, qui les ſurprirent dans un cabaret, & les firent priſonniers de guerre.

La Garniſon d'Egra conſiſtoit en mille

deux cens trente-trois hommes : on y trouva treize canons de fonte, dix de fer, ſix mortiers, cent ſept bombes, dix mille trois cens quatre-vingt-douze boulets, vingt barils de poudre, & quantité de munitions de bouche. La priſe de cette Place devenoit d'autant plus importante, qu'en aſſurant la conquête de la Bohême, elle rendoit la communication libre entre ce Royaume, la Bavière & le Haut-Palatinat : d'ailleurs elle étoit régulièrement fortifiée, & abondamment munie de tout. Le Prince Charles ſe fioit tellement en la force de cette Place, qu'il ne ſongea point devoir aller à ſon ſecours : en effet, cette conquête étonna tout le monde, & donna une ſi grande réputation au Comte de Saxe, que dès lors on conçut de lui une idée bien au-deſſus de celle qu'on en avoit eue à l'eſcalade de Prague. Auſſi-tôt que l'Empereur en eut reçu la nouvelle à Franfort, il y fit chanter le *Te Deum*, auquel Leurs Majeſtés Impériales aſſiſtèrent, & ce Prince écrivit de ſa main la Lettre ſuivante au Comte de Saxe.

LETTRE de l'Empereur Charles VII, au Comte de Saxe.

Souffrez à mon amitié, cher Comte de Saxe, de prendre pour elle le zéle que vous ne devez qu'à la gloire du puiſſant Monarque que vous ſervez, afin qu'il me ſoit permis de vous en remercier, & de vous complimenter ſur la

conquête importante que vous venez de faire, de la forte Place d'Egra. Je vous devois déjà celle de Prague; & c'en étoit assez pour mériter mon estime particulière; mais vous en voulez à ma reconnoissance: que ne puis-je vous rendre des services aussi essentiels que ceux que vous me rendez!

Mes ennemis ont évacué quelques Places de mes Etats, à l'approche de l'armée Françoise; mais les desordres qu'ils y ont commis sont irréparables. Que ne pouvez-vous être par-tout, &c. Sur ce, je prie Dieu, cher Comte de Saxe, qu'il vous ait en sa sainte & digne garde, &c.

A Francfort ce 25 Avril 1742.

Après cette expédition, le Comte de Saxe partit de Prague pour Dresde, où il arriva le premier du mois de Mai suivant. Il fut reçu de Leurs Majestés Polonoises & de toute la Cour, avec des applaudissemens dûs à sa valeur & à son expérience. Le Comte de Bruhl fut un de ceux qui le caressa le plus, & il l'engagea dans une Fête, qu'il donna quelques jours après au Duc de Saxe Weissenfeltz.

Cependant le Prince Charles qui avoit été passer quelque temps à la Cour de Vienne, pour y concerter les opérations de la Campagne prochaine, en étoit revenu. Dès qu'il eut reçu les renforts Hongrois qu'il attendoit, il cessa de côtoyer la Moravie, & par un mouvement qu'il fit faire

à ſon armée, il pénétra tout-à-coup dans l'intérieur de cette Province. Le Roi de Pruſſe, qui juſqu'alors avoit paru dans le deſſein de faire le Siége de Brinn, ne jugea point à propos de l'attendre : ſur l'avis qu'il eut qu'un gros Corps de milice Hongroiſe, joint à cinq ou ſix mille hommes de troupes réglées, étoit en marche pour entrer en Siléſie, & qu'il étoit déja arrivé près de Teſchen, ce Monarque fit un détachement de huit mille hommes de ſon armée, qu'il fit marcher vers Troplaw, afin de couper la communication à l'ennemi de ce côté-là ; & prit le parti de revenir en Bohême, & d'y mettre ſes troupes fatiguées des opérations de l'hiver, dans des quartiers diſpoſés de façon qu'elles puſſent ſe raſſembler en très-peu de temps. Les environs de Czazlaw lui parurent très-propres à ce deſſein : c'eſt bien auſſi le meilleur canton de la Bohême pour ſa fertilité. Ce pays eſt plein de petites villes & de bourgades peu éloignées les unes des autres : il eſt arroſé d'un côté par la Sazava, & de l'autre par l'Elbe, ce qui ne contribue pas peu à la bonté de ſes pâturages, dont il abonde. Par cette poſition, il ne pouvoit être entamé qu'en flanc, & il ſe rapprochoit d'un corps de huit à dix mille hommes, que lui amenoit le Prince d'Anhalt.

La Reine de Hongrie, impatiente d'agir en Bohême avec les mêmes ſuccès qu'en Bavière, & comptant beaucoup ſur l'expé-

rience du Comte de Konigseck, qu'elle avoit envoyé auprès du Prince Charles, donna des ordres très-précis d'agir décisivement, & de saisir le moment qui se présenteroit de livrer au Roi de Prusse une bataille, dont l'événement pût décider de part & d'autre. L'armée Prussienne étoit divisée en trois Corps : l'un étoit à Leutomissel, sous les ordres du Lieutenant général de Iects; l'autre à Chrudin, où Sa Majesté avoit son quartier; & le troisième entre Czazlaw & Ruttemberg, commandé par le Lieutenant général Kalchstein.

A peine le renfort qu'attendoit le Roi de Prusse fut-il arrivé, qu'il fut informé que le Prince Charles de Lorraine s'avançoit vers la Bohême avec une armée considérable, & prenoit la route de Prague; cette nouvelle ne lui fut pas plutôt confirmée, qu'il rassembla toute son armée à Chrudin. Le 13 Mai sur le midi, l'armée Prussienne entra sur trois colomnes dans le Camp qui lui avoit été tracé : elle prit poste sur la hauteur, l'aîle droite appuyée au village de Midlefresh, & la gauche au ruisseau de Chrudimska : le quatorze on fut informé que les Autrichiens étoient arrivés sur les bords de la Sazava. Les magasins de l'armée Prussienne étoient distribués le long de l'Elbe dans des endroits où il étoit facile de communiquer, à la faveur d'un Pont; mais les ennemis s'en emparèrent, ainsi que de Czazlaw.

Le Roi de Pruſſe attentif à tous les mouvemens du Prince Charles, ſe douta bien que l'intention de ce Prince étoit de lui couper la communication avec ſes magaſins & avec l'armée Françoiſe ; ces circonſtances étoient trop preſſantes, pour ne pas exiger une prompte réſolution de ſa part : il ne perdit point de temps, & s'étant mis à la tête de ſon avant-garde, qui pouvoit conſiſter en dix bataillons & vingt eſcadrons de Dragons & de Huſſards ; il marcha en droiture à Hermanſtelk, & donna ordre au Prince d'Anhalt de le ſuivre le lendemain avec le reſte de l'armée. Dès que les vivres eurent rejoint, & qu'il eut choiſi un poſte avantageux ſur la hauteur, il alla lui-même reconnoître les ennemis, de deſſus une colline dont ils étoient peu éloignés.

Le Roi de Pruſſe n'étoit pour lors eſcorté que d'un foible détachement de Huſſards ; & il apperçut de là très-diſtinctement un Corps d'Autrichiens qui étoit campé à Willimow, & qui paroiſſoit monter à ſept ou huit mille hommes : le lendemain ce Corps étant diſparu, Sa Majeſté Pruſſienne prit le parti de ſe mettre en marche pour Ruttemberg, où elle avoit un magaſin ; ſon but étoit en même temps de gagner au moins une marche ſur l'ennemi, s'il vouloit aller à Prague, & d'être à portée de joindre le reſte de l'armée, ſi l'occaſion ſe préſentoit de donner une bataille. Le Prince d'Anhalt fit avertir le Roi le 16 au ſoir, que

les ennemis étoient en mouvement, & que plusieurs déserteurs lui avoient déclaré, « que le Prince Charles avoit ramassé toutes » ses différentes garnisons pour renforcer » son armée ; que c'étoit son avant-garde » qui avoit paru la veille à Wellimow, mais » qu'ayant pris le détachement du Roi de » Prusse pour l'armée même, elle s'étoit » repliée la nuit sur l'armée entière ; & que » le lendemain à midi, les Autrichiens réu- » nis s'étoient mis en marche. »

Sur ces avis, qui furent encore confirmés, le Roi de Prusse fit marcher en avant son armée, le 17 à cinq heures du matin. L'armée ennemie avoit aussi décampé le soir précédent, & avoit dirigé sa marche par les derrières de Czazlaw, en avançant sur trois colomnes. Sa Majesté Prussienne en étant informée, envoya ordre au Prince d'Anhalt de gagner la hauteur, de renforcer la première ligne d'Infanterie, & de laisser dans la seconde assez d'intervalle pour y placer les 10 bataillons & les 20 escadrons qu'il amenoit : le Roi étant arrivé, on commença à canonner les ennemis.

La cavalerie Prussienne s'étoit postée sur la hauteur, de façon qu'elle débordoit le front de la cavalerie Autrichienne : le Roi ordonna au Lieutenant général de Boden-brock, de commencer l'attaque. Le choc de la cavalerie Prussienne fut d'abord si vif, que celle des ennemis qui étoit à la première colomne fut renversée. Le Comte

de Rothembourg perça la seconde, & fit plier deux Régimens d'infanterie de l'aîle gauche: une poussière des plus épaisses qui s'éleva tout-à-coup, empêcha la cavalerie Prussienne de profiter de ce premier avantage. L'aîle droite de l'armée Prussienne, qui avoit formé l'attaque en potence, fut prise en flanc par une partie de la cavalerie de la seconde colomne des Autrichiens qui la fit plier : mais pendant cette attaque l'aîle droite des Prussiens avoit eu un avantage considérable sur la cavalerie ennemie de l'aîle gauche, en même temps que son infanterie, qui avoit fait un demi-tour à droit, avoit attaqué avec succès le village de Sohosiffow, où étoient deux bataillons du Régiment de Schwerin.

La cavalerie de l'aîle gauche des Prussiens étant revenue à la charge, les Régimens du Prince Guillaume & de Waldau percèrent la seconde ligne de l'aîle gauche des Autrichiens, & taillèrent en piéces le Régiment de Wertès. La cavalerie Prussienne voulant prendre en flanc l'infanterie des ennemis, dégarnit par là sa gauche; ce qui donna occasion aux Autrichiens de faire avancer quelques escadrons de Dragons, qui prirent en flanc l'infanterie Prussienne, postée à l'autre côté de Ckotozio: cette infanterie souffrit un peu, parce que les Grenadiers Autrichiens qui avançoient derrière la cavalerie, ayant pris le village à revers, y mirent le feu; les deux bataillons

de

de Schwerin qui furent contraints de s'en retirer, ſe portèrent ſur le flanc de l'infanterie qui y faiſoit face, pendant que celle qui avoit été poſtée à l'autre côté du village ſe plaça derrière un chemin creux & éloigné. Toute l'infanterie Pruſſienne redoubla alors ſon feu : la cavalerie, tant de l'aîle droite que de l'aîle gauche des Autrichiens, n'étant plus en état d'agir, le Roi de Pruſſe en profita pour avancer avec toute l'aîle droite de ſon infanterie : le feu fut pour lors ſi vif de ce côté-là, que l'ennemi ne pouvant ſe rétablir du deſordre dans lequel il étoit, fut obligé de prendre la ſuite, & de ſe retirer par trois ou quatre endroits.

Une circonſtance qui avoit contribué à augmenter ce deſordre, c'eſt que les Huſſars Pruſſiens ayant attaqué l'infanterie de la ſeconde ligne des Autrichiens, elle fut obligée de former un quarré : de ſorte qu'étant par cette poſition, comme iſolée, elle ſouffrit également de toutes parts. Trois ou quatre eſcadrons tinrent encore ferme du côté de Czazlaw pendant quelque temps ; mais ils ſe retirèrent à l'approche du Roi de Pruſſe qui s'y porta : car ce Monarque ſe trouvoit par-tout, & dans le plus fort du feu, avec une intrépidité qui faiſoit trembler pour lui tous ſes Courtiſans. Sa Majeſté Pruſſienne après avoir chaſſé les Autrichiens de Czazlaw, & s'en être emparé, détacha les Lieutenans généraux Bodenbrock & Kleiſt, avec trente

eſcadrons & les Huſſards, afin de pourſuivre les ennemis, qui furent encore bien harcelés dans leur retraite.

Cette victoire fut d'autant plus glorieuſe pour le Roi de Pruſſe, que les Autrichiens y combattirent avec toute la bravoure imaginable ; leur aîle droite avoit repouſſé juſqu'à trois fois ſans ſe rebuter, l'aîle gauche des Pruſſiens, après les avoir fait reculer juſqu'à Chotozitz, où ils mirent le feu. Le Prince Charles attentif à tous les mouvemens de l'ennemi, mit tout en uſage pour en tirer avantage ; mais ſa ſituation peu avantageuſe, ſervit beaucoup à la défaite de ſes troupes, qu'il ne lui fut pas poſſible de rallier, à cauſe de l'incommodité du terrein : ce Prince s'expoſa tant de fois pendant cette action, qu'il manqua à différentes repriſes d'être tué ou fait priſonnier. La bataille fut très-ſanglante de part & d'autre ; les Autrichiens y eurent environ cinq mille hommes tués & bleſſés, ſans compter les priſonniers qui montoient encore à douze cens : la perte des Pruſſiens fut moindre du côté des tués & des bleſſés ; mais on leur fit plus de priſonniers : ils perdirent deux drapeaux & treize étendards. Les Autrichiens furent obligés d'abandonner dix-huit canons & un pierrier dans leur Camp, & prirent la route de Teutſchbrod.

Ce même jour 17 Mai 1742, le Prince de Lobkowitz, qui avec une armée conſidérable tenoit en échec celle du Maréchal

de Broglio, fit un détachement de trois cens hommes, aux ordres du Baron de Nimbtsch, pour aller prendre poste à l'endroit où il avoit dessein d'ouvrir la tranchée devant le Château de Fravenberg, & fit prendre possession de la Ville par cinq cens Croates le soir même ; après quoi la tranchée fut ouverte devant le Château. Le feu des assiégés fut si vif pendant cette nuit, que les travaux ne furent point poussés bien avant, ce fut à peu près de même toutes les nuits suivantes ; mais M. le Maréchal de Belliſle ayant joint l'armée à Prague le 23 du même mois, il en prit le commandement sous les ordres du Maréchal de Broglio. Le 25 il arriva aux environs de Fravenberg, dans le dessein de faire lever le siége du Château de cette petite Ville, que les ennemis en faisoient : mais les Autrichiens à la vue de l'armée Françoise abandonnèrent leur entrepriſe contre ce Château, pour se réunir & venir au devant de M. de Belliſle, pour lui livrer bataille, s'il étoit possible. Ils se postèrent dans une plaine, & appuyèrent une de leurs aîles au village de Sahay ; le Comte de Saxe fut détaché à la tête des brigades de Navarre & d'Anjou, pour attaquer cette aîle qui fut forcée. Après ce premier échec les ennemis se retirèrent dans un bois qui étoit derrière eux, d'où ils sortirent peu de temps après en ordre de bataille, ayant leur cavalerie dans le centre ; mais ayant été repoussés vivement, ils furent

obligés de rentrer dans le bois, d'où ils ſortirent une ſeconde fois avec douze piéces de canon ; ce qui n'empêcha pas qu'on ne les forçât d'y rentrer une troiſième fois, & ce fut la dernière, car les François reſtèrent maîtres du champ de bataille. M. le Maréchal de Belliſle les pourſuivit, dans le deſſein de tomber ſur leur arrière-garde, au cas qu'ils vouluſſent paſſer la Moldaw, mais ils prirent une autre route pour gagner Budweis.

Cette affaire commença à quatre heures après midi, & dura juſqu'à neuf heures du ſoir. La perte fut égale des deux côtés. Le Duc de Chevreuſe y reçut trois coups de feu, mais peu dangereux. Mr. de Surgeres eut un cheval tué ſous lui, & fut bleſſé légérement, mais le Chevalier de Broglio eut le bras fort endommagé.

Ces différens avantages remportés ſur la Reine de Hongrie par ſes ennemis, déterminèrent cette Princeſſe à tout ſacrifier, pour détacher les Alliés de la France, afin de tourner enſuite toutes ſes forces contre cette Couronne : en conſéquence de cette réſolution, elle fit faire des propoſitions ſi avantageuſes au Roi de Pruſſe, qu'elle lui accorda, pour ainſi dire, plus qu'il n'avoit demandé, & la paix fut conclue entr'elle & ce Monarque le 11 du mois de Mai ſuivant à Breſlaw.

Le Roi de Pologne informé de ce Traité, & gagné par les plus belles promeſſes du

monde, qui lui furent faites de la part de la Cour de Vienne, de le dédommager des frais de la guerre, il ne ſongea plus qu'à rappeller ſes troupes dans ſon Electorat: elles étoient en très-mauvais état, & plus diminuées encore, à proportion, que celles de France; car étant entrées en Bohême au nombre de vingt-huit mille hommes, il n'en reſtoit pas douze mille effectifs.

Auſſi-tôt que le bruit de cet accommodement fut parvenu à Prague, M. le Maréchal de Belliſle, afin de s'en aſſurer plus poſitivement, ſe rendit auprès du Roi de Pruſſe; & après lui avoir expoſé le ſujet de ſon voyage, ce Monarque lui dit; »Que trouvant l'occaſion la plus favorable »qu'il pût jamais trouver pour aggrandir »ſes Etats, & rentrer dans une Province »qui lui appartenoit, il en avoit profité; »que tout autre que lui auroit ſaiſi la cir»conſtance en pareil cas; que ſon armée »étant extrêmement fatiguée, il étoit charmé de pouvoir lui procurer le repos dont »elle avoit tant de beſoin; qu'en abandonnant l'alliance de l'Empereur en cette »partie, il n'en abandonnoit point les in»térêts, en tant que Chef de l'Empire; »& qu'enfin la Reine de Hongrie lui ac»cordant tout ce qu'il demandoit, il n'a»voit plus aucun prétexte de lui faire la »guerre.

Une réponſe ſi préciſe & ſi peu équivoque déconcerta les projets des François,

qui s'attendoient à aller charger le Prince de Lobkowitz à Budweis, avant que le Prince Charles l'eût joint. Il fallut renoncer à ce deſſein pour ſonger à ſe défendre contre ceux qu'on s'étoit promis d'attaquer.

Le Maréchal de Broglio quitta Fravenberg pour ſe rendre à Pyſeck, d'où il envoya des ordres de raſſembler toutes les troupes Françoiſes & Bavaroiſes qui étoient répandues dans différens quartiers. Il ſe trouva en effet avec une armée de vingt-mille hommes, y compris les Corps de MM. de Bouflers & d'Aubigné. Il laiſſa le premier à Crumaw, & l'autre à Thein qui n'eſt qu'à quatre lieues de Pyſeck, & à deux de Fravenberg. Il donna ordre cependant à l'un & à l'autre de ſe préparer à une vigoureuſe réſiſtance, s'ils étoient attaqués; dans l'eſpérance de pouvoir attendre tranquillement les recrues qu'on lui envoyoit de France. Ce Général informé que les douze mille hommes de milice, deſtinés à recruter ſon armée, étoient arrivés aux environs d'Egra, il réſolut de marcher en avant, & de retourner prendre poſte à Fravenberg, afin d'être à portée de ſoutenir les troupes qu'il avoit au de-là de la Moldaw, à Thein & à Crumaw.

Ces arrangemens étoient autant bien imaginés que la conjoncture pouvoit le permettre: mais ils n'eurent pas lieu, car le Prince Charles avoit fait tant de diligence, que ſon avant-garde parut ſur la Moldaw,

lorſqu'on s'y attendoit le moins. M. d'Aubigné n'ayant point eu le temps de ſe diſpoſer à la moindre réſiſtance, fut obligé, pour ſauver ſon détachement, d'abandonner Thein, & de repaſſer la rivière, ſans pouvoir même en rompre le pont, étant ſuivi de trop près par les Huſſards. M. de Bouflers fut obligé auſſi d'abandonner Crumaw, ſe retira à Prachalitz, & gagna enſuite Pyſeck, où étoit le gros de l'armée, avec bien de la peine, car il perdit tout ſon canon & ſes bagages, & ſes troupes furent pour la meilleure partie taillées en piéces.

Le Prince Charles ayant fait paſſer la Moldaw à toute ſon armée, marcha ſur deux colomnes, dans l'eſpérance de trouver l'armée Françoiſe. Mais le Maréchal de Broglio informé de tout ce qui s'étoit paſſé, & n'ayant pour lors qu'une armée de douze mille hommes, contre une de plus de quarante mille, diviſa ſon armée en trois petits pelotons de quatre mille hommes chacun, paſſa un petit ruiſſeau qu'il mit entre l'ennemi & lui, & après avoir rangé ſon monde en bataille, il attendit de pied ferme le Prince Charles. Une manœuvre ſi fiére, en préſence d'un ennemi ſi redoutable, ne contribua pas peu à raſſurer ſes troupes. Les Autrichiens parurent effectivement ſur le bord oppoſé du ruiſſeau, qu'ils feignirent de vouloir paſſer: mais le Général Autrichien ne jugea point à propos de hazarder une

action, on ſe contenta de ſe canonner & eſcarmoucher de part & d'autre toute la journée.

Cependant la nuit ſurvint, & M. de Broglio en profita pour dérober une marche à ſon ennemi: il partit à la ſourdine, en marchant avec toute la diligence poſſible pendant ſix jours; & le ſeptiéme il arriva à la petite pointe du jour ſous Pyſeck, d'où il partit ſur le champ, après y avoir laiſſé une garniſon de douze cens hommes. Le Prince Charles y arriva le lendemain & s'en empara, ainſi que de Pilſen: il prit enſuite la route de Prague qu'avoit tenue auſſi le Maréchal de Broglio.

Quoique l'armée Françoiſe fût campée le plus avantageuſement qu'il fût poſſible, ſous le canon de cette Ville, elle étoit cependant réduite dans un état qui faiſoit prévoir qu'elle ſeroit bientôt obligée de céder à la force, & de recevoir telle condition qu'on voudroit lui impoſer. La Reine de Hongrie retiroit toutes ſes troupes de la Sileſie, pour les faire paſſer en Bohême: tous les paſſages étoient fermés, pour recevoir des ſecours d'hommes & de vivres, de France & de Bavière: plus de communication avec la Saxe: tous ces inconvéniens portèrent la Cour de France à envoyer de pleins pouvoirs à ſes deux Maréchaux, pour traiter d'un accommodement pour la Bohême. Les Généraux Autrichiens n'ayant voulu entendre à aucun, on ſe prépara à une

vigoureuſe défenſe. L'armée Françoiſe étoit compoſée, tant en dehors qu'en dedans de la Ville, de vingt-deux mille Hommes.

Le mois de Juillet commençoit pour lors, & quoique toutes les avenues de Prague ne fuſſent point encore fermées, les vivres y étoient d'une cherté inouïe. Le Maréchal de Broglio fit tous les préparatifs néceſſaires pour ſe bien défendre. Tous les Officiers de ſon armée, piqués du procédé des Généraux Autrichiens, aſſurèrent ce Général qu'ils verſeroient juſqu'à la dernière goutte de leur ſang pour le ſervice du Roi, & la gloire de la Nation. Afin de n'avoir rien à craindre de l'intelligence que pouvoient avoir les Autrichiens avec les Habitans, on deſarma ceux-ci; on plaça des Corps de garde dans tous les carrefours de la Ville, & on fit porter leurs effets les plus précieux dans une Egliſe, pour gages de leur conduite; avec menace de brûler tous ces effets, au cas qu'ils s'aſſemblaſſent, ou qu'ils priſſent aucun parti. On fit faire auſſi un fortin, & pluſieurs redoutes qui furent garnis de canons.

Le Grand-Duc qui arriva au Camp devant Prague, donna ſes ordres pour preſſer les travaux de ce Siége; il fit venir une artillerie immenſe, & le 28 du même mois de Juillet la Place fut inveſtie de toutes parts: les Aſſiégés firent différentes ſorties, qui ne leur furent point favorables. La diſette des vivres les inquiétoit autant,

& plus même, que toutes les dispositions des Assiégeans. M. de Sechelles qui étoit pour lors Intendant de cette armée, avoit pris de si sages précautions pour la fourniture des magasins, que le pain ne manquoit point aux troupes: mais quel pain! Et outre cela c'étoit tout: il fallut prendre le parti de faire tuer des chevaux dont on distribuoit la viande aux Soldats, & qui servoit aussi à faire le bouillon pour les malades, qui étoient en grand nombre. L'Officier se trouva très-souvent réduit à la même nourriture du Soldat, il fallut s'y accoûtumer: mais à quoi ne s'accoutume-t-on pas, quand la nécessité le prescrit, & sur tout le François! *Petit-Maître à Paris, mais César en Campagne*, il sçait s'ajuster aux circonstances. MM. de Broglio & de Belliste donnèrent eux-mêmes l'exemple de la plus austère frugalité pendant tout ce Siége: leur table n'étoit servie que de chair de cheval, & cette mauvaise nourriture ne les empêchoit point d'essuyer les plus rudes fatigues, ni de se trouver partout où leur présence étoit nécessaire.

De toutes les sorties que firent les Assiégés, la plus remarquable fut celle du 22 Août. Dans un Conseil de guerre tenu à Prague le 21, auquel assistèrent tous les Officiers Généraux, il fut résolu que le lendemain on en feroit une de douze mille hommes, commandée par M. le Duc de Biron, pour lors Colonel du Régiment du

Roi ; & effectivement le 22 à trois heures après midi, dans le moment que le Grand Duc étoit encore à table, on vint lui dire qu'on voyoit un grand nombre de troupes sur les murs de Prague. Le Prince Charles, le Comte de Konigsek, le Général Festitiz & plusieurs autres Officiers Généraux étoient pour lors avec lui, parce qu'il devoit y avoir Conseil ce jour-là : on y faisoit grand-chère ; car autant il y avoit de disette dans l'armée des François, autant il y avoit d'abondance & de profusion dans celle des Autrichiens, qui avoient toutes les denrées à bon marché dans leur Camp. On n'en étoit qu'au second service, quand on vint apporter cette nouvelle au Grand-Duc : *Quoi*, reprit le Prince Charles, *ils ne nous donneront point le temps de dîner ?* Un Adjudent du Grand-Duc arriva dans le moment, & confirma le même avis : ce fut pour lors que ce Prince s'étant levé de table, & étant monté sur une hauteur, il découvrit distinctement avec sa lunette d'approche que ce qu'on lui avoit dit étoit vrai : il vit les murailles de la Ville farcies de troupes ; il apperçut aussi le drapeau rouge que les Assiégés avoient arboré, pour préfage d'une sanglante résolution : il donna ordre sur le champ de faire avancer du Camp quelques Régimens d'Infanterie pour soûtenir les troupes de tranchée, & celles qui gardoient les batteries.

Sur les quatre heures du soir, les Fran-

çois ayant à leur tête M. le Duc de Biron, ſortirent de la Ville, en s'étendant à droite & à gauche; & fondirent avec tant d'impétuoſité dans les approches, qu'ils culbutèrent les travailleurs & les troupes de la tranchée, maſſacrant ſans quartier tout ce qui ſe préſentoit à leur rencontre indiſtinctement. Leur attaque fut ſi bruſque, qu'ils pénétrèrent juſqu'à la première paralléle. Ils renverſèrent les gabions, comblèrent le plus de travaux qu'ils purent; s'emparèrent d'une batterie de douze pièces de canon, dont ils enclouèrent ceux qu'ils ne purent envoyer dans la Ville; prirent trois drapeaux, & firent plus de deux cens Priſonniers, du nombre deſquels étoit le vieux Général Monti, qui commandoit l'artillerie, & les Ingénieurs. Après un avantage auſſi conſidérable, ils auroient ſans doute dû ſe retirer; mais emportés par cette ardeur ſi naturelle aux François, ils s'engagèrent plus avant qu'ils n'auroient dû, & furent arrêtés au milieu de leur courſe, par un corps de troupes, que le Grand-Duc avoit détaché du Camp.

Il fallut donc en venir aux mains; le Régiment de Navarre chargea, la bayonnette au bout du fuſil, deux Régimens de Dragons Autrichiens, qui avoient mis pied à terre. Il s'y fit un grand carnage à l'arme blanche. Le Régiment du Roi fut attaqué en même temps par celui de Szirmay Hongrois, & il ſouffrit beaucoup. Enfin

après deux heures de combat très-vif de part & d'autre, les François furent obligés de se retirer, ne pouvant plus soûtenir l'effort des Autrichiens, dont le nombre augmentoit à tout moment, & qui recevoient continuellement des troupes fraîches de leur Camp. Ils battirent tranquillement la retraite jusqu'à la porte de la Ville, emmenant du canon, emportant des drapeaux, & conduisant des Prisonniers. Cette action qui dura, comme je l'ai dit, pendant deux bonnes heures, pourroit bien passer pour une bataille gagnée par les François.

Les Assiégés perdirent environ six cens hommes tués, & trois cens qui furent légérement blessés. Le Marquis de Tessé fut du nombre des premiers; les Ducs de Biron & d'Estrées, & le Prince de Deux-Ponts furent dangereusement blessés, mais sur-tout M. le Duc de Biron, qui reçut un coup de feu à la tête, pour lequel on fut obligé de lui faire les plus cruelles opérations. La perte des ennemis fut plus considérable encore que celle des François, qui ne perdirent point un seul Drapeau dans cette affaire qui fera à jamais tant d'honneur à la bravoure & à l'expérience de M. le Duc de Biron, qui la commandoit. Depuis cette mémorable sortie, les Assiégés n'en firent plus que de petites, à mesure que les circonstances l'exigeoient. Cependant la disette augmentoit toujours dans la Ville; on

vendoit la livre de bœuf & de vache 40 ſols, le beurre 100 ſols, une poule maigre un ducat, le ſel ſix francs la livre, le pain mollet 40 ſols, & le reſte à proportion; enfin la cherté monta à un ſi haut point, & la diſette fut ſi grande, que les troupes exténuées de faim & de fatigue, ne ſe ſoutenoient plus que par leur courage.

Il paroîtra ſans doute incroyable à la poſtérité, que vingt mille hommes, ayent mieux aimé périr de faim & de miſère, que de ſe rendre à des conditions deshonorables: mais voilà le François, & cette occaſion a fait connoître à toute l'Europe la façon de penſer de cette Nation, qui ſe fait un point d'honneur de le diſputer à toute autre en ſentimens. On a bien vu quelquefois le même courage & la même réſolution, dans un certain nombre d'hommes; mais que cela ſe trouve dans toute une armée, c'eſt une choſe dont l'Hiſtoire ne nous fournit aucun exemple. Il faut convenir auſſi que celle-ci étoit compoſée d'un tiers d'Officiers; parce que tous les Régimens étoient ſi délabrés, qu'il y en avoit où l'on comptoit plus d'Officiers que de Soldats.

Le Grand-Duc ayant appris au commencement de Septembre que le Maréchal de Maillebois étoit en marche avec une armée, pour venir au ſecours des Aſſiégés, ce Prince ſe défiant du ſuccès de ſon entrepriſe contre Prague, ſongea à en lever le ſiége; il s'y prépara dès le 8 de ce

même mois, & après avoir fait transporter son artillerie à Piseck, il fit mettre toute son armée en marche le 14 à cinq heures du matin, & lui fit prendre la route de Braun & de Pilsen, & ne laissa devant Prague que quelques Régimens de troupes legères, pour bloquer cette Place; mais l'armée Autrichienne ne fut pas à une certaine distance, que les portes de la Ville furent ouvertes, & que les Partis François commencèrent à battre l'estrade dans les environs. M. le Maréchal de Broglio sortit de Prague avec douze mille hommes, & marcha vers Toplitz, où la jonction de M. de Maillebois devoit se faire, mais qui ne s'y fit cependant point, parce que toute l'attention du Grand-Duc fut à s'y opposer, & il y réussit.

Enfin M. le Maréchal de Belliſle étant resté seul dans Prague, pour y commander l'armée Françoise, parce que M. de Broglio étoit allé relever M. de Maillebois, ce Général qui voyoit que la saison s'avançoit, & qui desespéroit de pouvoir recevoir les secours dont il avoit besoin, rendit compte à sa Cour de l'embarras où il se trouvoit, & lui fit part en même temps de ses inquiétudes. Le Cardinal de Fleuri, lui envoya ordre *d'évacuer Prague, & de sauver l'armée à quelque prix que ce fût.* M. de Belliſle prit toutes les précautions nécessaires pour tenir cet ordre secret: il fit même en Général habile, toutes les dispo-

sitions nécessaires, pour persuader l'ennemi qu'il comptoit passer l'hyver dans Prague. Le Prince de Lobkowitz, qui l'observoit, donna le premier dans le panneau; il n'imaginoit pas que des troupes fatiguées par un siége de la nature de celui qu'elles venoient de soûtenir, pussent entreprendre de traverser, par une saison aussi dure, une si longue étendue de Pays. Il éloigna même ses Quartiers, pour se procurer plus d'aisance; il ne laissa dans les Villages aux environs de Prague, que les Hussards de Festititz, qui voltigeoient sans cesse autour de la Ville, pour attaquer les convois, & empêcher les provisions d'y entrer.

Cependant M. le Maréchal de Belliſle qui étoit malade pour lors, fixa sa sortie de Prague à la nuit du 16 au 17 du mois de Décembre suivant. Tout s'étant trouvé prêt cette nuit-là, suivant les ordres qu'il avoit donnés, il ne fit qu'une colomne de toute son armée qui montoit à quatorze ou quinze mille hommes, & marcha fort serré, pour assurer ses bagages, & son artillerie, par des chemins détournés, & enfin il arriva le 26 à Egra, après avoir fait plusieurs marches forcées. Cette mémorable retraite, qui fait tant d'honneur au Général qui la commandoit, ne put se faire sans les plus cruels inconvéniens: le tableau que j'en pourrois faire ici, ne serviroit qu'à renouveller l'horreur dont ce spectacle fut accompagné pour lors; je me contenterai

de rapporter une Lettre qu'écrivit M. le Maréchal Duc de Belliſle, à un de ſes amis, quand il fut arrivé à Egra. J'ai cru devoir la donner tout au long, & mot pour mot, tant pour me diſpenſer d'entrer dans un détail dont quelques circonſtances pourroient m'échapper, que pour inſtruire les jeunes Militaires, ſur ce qu'ils auront à faire en pareil cas. Ils ne ſçauroient mieux faire, que de prendre des leçons d'un auſſi grand Maître.

M. de Broglio m'a remis le commandement de l'armée de Bohême, le 27 Octobre dernier, n'ayant affaire alors qu'à trois ou quatre mille hommes de troupes legères: mais je n'ai pas joui long-temps de cette liberté, car le Prince de Lobkowitz eſt arrivé à la portée de Prague le 2 Novembre ſuivant, avec treize Régimens d'Infanterie, huit de Cuiraſſiers, ou Dragons, des Croates & des Huſſards; ce qui joint à ce qui m'environnoit déjà, a formé un Corps de plus de vingt mille hommes. J'ai été obligé d'abandonner ma communication avec la Saxe & de replier tous mes Quartiers. J'avois mis à profit les jours de liberté, ayant remonté près de deux mille Cavaliers, Dragons, ou Huſſards, dans ce petit eſpace de temps; ce qui m'a mis en état de tenir la Campagne, de faire des fourages, & d'amaſſer des ſubſiſtances. Je me ſuis formé des attelages d'artillerie & des caiſſons pour les vivres. L'ordre

du Roi étoit, que je profitaſſe de la première diverſion que feroit en ma faveur M. le Maréchal de Broglio, dès qu'il auroit pris le commandement de l'armée du Danube, pour ramener ici l'armée de Prague. J'ai donc travaillé à me mettre en état de pouvoir marcher d'un moment à l'autre; & que ſi par des contre-temps, cette retraite devenoit impoſſible, je puſſe faire ſubſiſter toute l'armée dans Prague, juſqu'au Printemps, afin de donner tout le loiſir à la Cour, par la négociation, & à nos armées, par des coups de vigueur, de nous dégager.

Cependant tout le mois de Novembre s'eſt paſſé. J'ai reçu deux ordres conſécutifs de ramener l'armée du Roi. Imaginez-vous, Monſieur, ce que c'eſt que de ſortir une armée, par deux portes d'une Ville auſſi immenſe que Prague, avec cinq ou ſix mille chevaux d'équipages, des caiſſons & du pain pour douze jours, trente piéces de canon, tout l'attirail, toute la poudre, & les balles & outils, &c. y ayant autant d'Eſpions ſur mes démarches, que d'Habitans, le Prince de Lobkowitz n'ayant d'autre objet, que de m'affamer, d'une part, & de m'empêcher de rejoindre nos autres Armées & Places, de l'autre, & ce qu'il y avoit de pis, me trouvant perclus par mon rhumatiſme, & dans l'impoſſibilité abſolue de monter à cheval. J'ai mis en œuvre, toutes les ruſes, précautions & induſtrie dont j'ai pu être capable. Je ſuis parvenu à ſortir de Prague, comme ſi j'alloit

faire une expédition, & j'ai dérobé vingt-quatre heures pleines au Prince de Lobkowitz, qui n'étoit qu'à cinq lieues de moi. J'ai percé ſes Quartiers, & j'ai traverſé dix lieues de plaine, ayant à trainer tous les haras dont je viens de vous parler, avec onze mille hommes de pied, & trois mille deux cens cinquante chevaux; M. de Lobkowitz ayant huit mille chevaux & dix à douze mille hommes d'Infanterie. J'ai d'abord fait une telle diligence, que je ſuis arrivé aux défilés, avant qu'il ait pu m'atteindre; & ce qui a achevé le ſuccès de l'entrepriſe, c'eſt que je lui ai caché le chemin que j'avois réſolu de prendre: car en effet il avoit fait occuper tous les défilés, & rompre tous les ponts des deux chemins ordinaires les plus fréquentés, dont l'un va paſſer la rivière d'Egra à Carlsbad, & de là à Ellenbogen; & l'autre plus à gauche va par Rakonitz, & tombe à côté de Pilſen, & de là ſur Egra. Mes deux premieres marches ont ſemblé prendre ce ſecond chemin; mais j'en ai pris un qui perce entre les deux autres, où je n'ai trouvé que les obſtacles de la nature, & je ſuis enfin arrivé ſans échec, quoique j'aie été continuellement harcelé des Huſſards, en tête, en queue & ſur mes flancs. Je n'ai perdu que ce qui n'a pu ſupporter la fatigue, & la rigueur inexprimable du froid, qui ont été l'un & l'autre au-delà de toute expreſſion. Je crois même, qu'il n'y a jamais eu d'exemple, qu'une armée Françoiſe ait eſſuyé rien de pareil.

Je compte qu'à vue de pays, il a péri sept à huit cens hommes, morts dans les neiges, ou restés sans forces de pouvoir suivre : & depuis trois jours que je suis ici, en voilà plus de cinq cens que l'on porte à l'Hôpital, avec des pieds & des membres gelés. Il a fallu marcher autant de nuit que de jour ; & comme le froid & la fatigue ont été communs, les Officiers Généraux n'ont pas été plus épargnés que les autres. Les plus heureux sont ceux qui en sont quittes pour de gros rhumes : je suis de ce nombre, avec la fievre qui ne m'a point quitté depuis six jours ; ce qui joint à mes autres infirmités, & à l'état d'épuisement où je suis de longue main, m'a mis totalement à bout. Le courage de l'esprit & du cœur, a poussé ma machine au-delà de ses forces ; & je me trouve bien recompensé, par le succès d'une entreprise la plus difficile & la plus périlleuse ; & vu toutes les circonstances, la plus importante pour le service du Roi, & le bien de la cause commune. Je n'ai été entamé nulle part : je n'ai laissé que ce qui est mort, ou n'a pu suivre. J'ai brûlé les voitures de vivres ou de munitions, à mesure qu'elles ont brisé, en faisant distribuer leurs charges : mais mes trente piéces de canon sont ici, ainsi que tous les Corps de l'Armée. Je les laisse reposer ici quelques jours ; après quoi je vais m'allonger dans le Palatinat, où j'attendrai les ordres du Roi, en réponse du Courrier que j'ai dépêché à la Cour, pour y apprendre mon arrivée.

Je dois vous ajouter, que pour assurer le secret de mon départ, faciliter ma première marche, & pourvoir en même temps à la conservation d'un fort grand nombre de malades, qui étoient à Prague dans nos Hôpitaux, j'y ai laissé une Garnison, composée en Officiers & en soldats, de tout ce qu'il y avoit de convalescens, de malingres, d'infirmes, qui n'auroient pu supporter la fatigue de la marche; avec instruction à celui que j'ai laissé pour y commander, de ce qu'il devoit faire, pour obtenir la meilleure Capitulation qu'il lui seroit possible, huit ou dix jours après mon départ. J'apprens par un Officier qu'il vient de me dépêcher, qu'il a capitulé le 26, & a obtenu tous les honneurs de la guerre, & qu'il sera conduit, avec tout ce qui pourra être en état de marcher, aux frais de la Reine, jusqu'en cette Place.

A Egra, ce 28 Décembre 1742.

Le Comte de Saxe, qui après la prise d'Egra avoit obtenu de la Cour un congé pour aller faire un tour à Dresde, y eut différentes Conférences avec le Ministre de Russie, auquel il communiqua le dessein où il étoit de solliciter auprès de la Czarine la restitution d'une Terre, qu'il avoit en commun, du côté de Madame de Konismarc sa mère, avec le Comte de Lowenhaupt son oncle, laquelle avoit été confisquée sous la Régence de la Princesse Anne. Ce Ministre, en lui donnant les plus belles espérances du monde, lui offrit ses bons

offices auprès de ſa Cour ; & le Comte de Saxe les ayant acceptés, il partit pour Moſcou, & il y fut deſcendre chez M. le Marquis de la Chetardie, pour lors Ambaſſadeur de France en Ruſſie. Il fut parfaitement bien reçu dans cette Cour, tant par l'Impératrice même, que par ſes Miniſtres. Le Grand Chancelier entr'autres avoit conçu pour lui une ſi haute eſtime, qu'il ſe fit un plaiſir de l'avoir ſouvent auprès de lui, & qu'il lui donna pluſieurs fêtes à ſa Maiſon de Campagne.

Outre les Lettres de recommendation que le Comte de Saxe avoit apportées de Dreſde, le crédit de M. de la Chetardie contribua beaucoup à la réuſſite de ſon affaire. Il obtint ce qu'il demandoit, & la Terre en queſtion lui fut reſtituée par ordre de l'Impératrice, de la façon la plus gracieuſe : après quoi il partit pour Dreſde, où il arriva le 24 du mois de Juillet de la même année 1742. Dans une audience particulière qu'il eut du Roi de Pologne, il lui rendit compte du ſuccès de ſon voyage, & il prit la route d'Allemagne deux jours après. Comme il étoit informé de tout ce qui ſe paſſoit, il jugea bien que Prague étant aſſiégé comme il étoit, il ne pourroit point y entrer : c'eſt pourquoi il prit ſa route par Ratiſbonne, pour ſe rendre à l'armée de M. le Maréchal de Maillebois en Bavière, qui fut charmé de le voir arriver, & lui donna le commandement

d'une partie des troupes que M. le Duc de Harcourt avoit ſous ſes ordres. Auſſi-tôt qu'il eut pris poſſeſſion du Corps qui lui étoit deſtiné, il commença par défendre à ſes Piquets de s'engager dans aucun combat avec les Huſſards ou autres troupes légères Hongroiſes, & leur recommanda ſeulement de ſe tenir ſur la défenſive vis-à-vis d'elles, évitant avec ſoin de ſe laiſſer ſurprendre.

C'étoit bien effectivement le vrai moyen de ménager ſon monde: car il n'eſt pas douteux que la plus grande partie de ces eſcarmouches qui ne ſont jamais d'une grande utilité pour une armée, ne ſervent bien ſouvent qu'à détruire ce qu'il y a de plus braves gens, & à intimider les autres.

Le Comte de Saxe fit faire un mouvement à ſes troupes; & en changeant entiérement la diſpoſition de ſon Camp, il fit avancer le 21 Août vers Deckendorff pluſieurs Bataillons & preſque toute ſa Cavalerie: il envoya enſuite à Daunoſtoff quatre Bataillons, avec ordre de s'y fortifier & retrancher; & enfin il fit prendre poſte à Stadt-Am-Hoff à trois autres mille hommes. Les Habitans de ces trois Places ſe plaignirent au Comte de Saxe, & proteſtèrent contre l'arrivée de ces troupes; mais il leur expoſa *quel a néceſſité l'y obligeoit*, & il leur promit *de faire obſerver par ſes troupes une diſcipline ſi exacte, qu'ils n'auroient aucun ſujet de s'en plaindre.*

Le but des Généraux François étoit

d'aller au ſecours de Prague, après s'être réunis avec celui du Velt-Maréchal Comte de Seckendorff qui commandoit les Bavarois : ils eurent une entrevue à Amberg, où ils convinrent de leurs opérations le 15 du mois de Septembre, & il y fut décidé que le Général de Seckendorff profiteroit de l'éloignement du Comte de Kevenhuller pour pénétrer dans la Bavière, tandis que M. de Maillebois & le Comte de Saxe marcheroient vers la Bohême. M. le Prince de Conti arriva à l'armée dans le temps de cette jonction : comme les Autrichiens, ayant eu avis de la marche de M. de Maillebois, avoient levé le ſiége de Prague, pour venir au-devant de lui, ils s'emparèrent des défilés de Waldt-Munchen par où il comptoit paſſer, & ce Général fut obligé de prendre ſa route vers Egra, afin de pénétrer plus facilement dans la Bohême, & d'être en même temps plus à portée de ſes magaſins. Il détacha M. de Balincourt, lequel étant ſoutenu par le Corps aux ordres du Comte de Saxe, ſe rendit à Plau, petite, mais forte Place, ſituée en Bohême, à peu de diſtance d'Egra. Pendant ce temps-là, le gros de l'armée qui étoit reſté campé, feignit par ſes diſpoſitions de vouloir attaquer les défilés, ce qui fit prendre le change aux Généraux Autrichiens ; car pendant cette manœuvre le Comte de Saxe s'étant emparé d'autres défilés, & le Duc d'Arcourt ayant pris poſte dans la plaine près de Plau, M. de

Maillebois

Maillebois ſe mit en marche le 21 du même mois de Septembre, & arriva le 23 à Mering, d'où il entra dans la Bohême, & où toute l'armée s'aſſembla.

L'armée Autrichienne ayant été renforcée par celle du Comte de Kevenhuller, le Grand-Duc en prit le commandement, & elle ſe trouva campée vis-à-vis de celle des François. On reſta de part & d'autre dans la même poſition pendant quelques jours, ſans qu'il ſe paſſât autre choſe que de petites eſcarmouches : il y en eut cependant une aſſez vive le 3 du mois d'Octobre ſuivant, dans laquelle le Comte de Saxe fut bleſſé, mais légérement; car ayant été détaché le 8 avec la réſerve, pour aller s'emparer d'Elnbogen, il s'y porta après avoir chaſſé un Corps conſidérable de Huſſards ennemis qui étoient à Falkenau. Ce Général étoit ſi redouté parmi les Autrichiens, que ſon nom ſeul & ſon approche les faiſoit trembler & les faiſoit fuir devant lui, à moins qu'ils ne ſe trouvaſſent trois fois plus nombreux. Quoiqu'il y eût près de cinq mille, tant Croates que Huſſards, quand il ſe préſenta devant Elnbogen, & qu'ils y fuſſent fortifiés & munis de tout, de façon à pouvoir tenir au moins un bon mois, ils demandèrent à capituler, & le Comte de Saxe par mépris, les laiſſa aller où ils voulurent, & ſe contenta de quelques magaſins qu'il y trouva aſſez bien fournis; il fit ſeulement brûler le pont de bois qui étoit

proche de cette Ville ſur la rivière d'Egra.

Il étoit pour lors queſtion de joindre le Maréchal de Broglio, qui étant ſorti de Prague avec la plus grande partie de ſa garniſon, s'étoit rendu à Leitmeritz, pour s'avancer vers Saltz, où ſe devoit faire la jonction: mais le Grand-Duc ayant prévenu ce deſſein, avoit fait occuper Saltz par les troupes légères du Général Feſtititz & du Colonel Mentzel: il ne fut donc pas poſſible aux François de ſe joindre, ni de pénétrer plus avant. Cependant le Maréchal de Maillebois fit mille tentatives pour réuſſir; mais elles n'aboutirent qu'à fatiguer ſon armée par les marches & contre-marches qu'il lui fit faire. La ſaiſon le força de prendre un parti: il manquoit de vivres, & il avoit beaucoup de malades; c'eſt ce qui le détermina à ſe replier ſur Egra, & à prendre enſuite la route du haut Palatinat, dans la crainte d'être coupé par les Autrichiens qui le côtoyoient toujours, & qui le ſuivirent juſques ſur le Danube, en l'obſervant de ſi près, qu'il lui étoit impoſſible de leur cacher ſes démarches.

Le Maréchal de Broglio étant aſſuré de la retraite de M. de Maillebois, ſongea à ſa ſureté: il rappella à cet effet tous les détachemens qu'il avoit diſtribués dans les cercles de Saltz & de Leitmeritz, pour y lever des contributions; & après avoir ramené ſon armée à Prague, il en laiſſa le commandement au Maréchal Duc de Belliſle, & ſe ren-

dit par Dreſde à celle de M. de Maillebois pour la commander.

Ce Maréchal avoit laiſſé en Bohême une armée bien délabrée, mais il en trouvoit une bien fatiguée & en très-mauvais état, par les fatigues qu'elle avoit eſſuyées ; les troupes ſoupiroient après des quartiers d'hiver : on étoit pour lors à la fin du mois de Novembre, & le froid étoit exceſſif. On les mit en cantonnement entre l'Iſer & le Danube ; mais pendant qu'elles ſe repoſoient, le Prince Charles ne reſtoit point oiſif : ce Prince s'empara de Deckendorff ſur le Danube, & de Landau ſur l'Iſer, où il fit cinq cens priſonniers de guerre ; mais le Comte de Saxe s'étant porté de ce côté-là, il en chaſſa les Autrichiens, & les obligea de ſe retirer du côté de Charding & de Paſſau. Ils tentèrent enſuite de s'emparer de Braunau, dont ils commencèrent le ſiége : mais ils furent obligés de le lever à l'approche d'un gros détachement François & Bavarois.

Après cette expédition, le Maréchal de Broglio ne voulant point entrer dans le projet de M. de Seckendorff, qui lui propoſa d'attaquer le Général Bernklau, il diſtribua ſon armée dans des quartiers d'hiver entre l'Inn & l'Iſer, & fit cantonner celle du Comte de Saxe de l'autre côté du Danube. Ces arrangemens ne furent point du goût du Comte de Saxe ; il avoit de la peine à ſe réſoudre à s'éloigner de la Bohême &

d'Egra : la conquête de cette Ville étoit ſon ouvrage ; il avoit combattu avec les troupes qui reſtoient dans Prague, & il auroit voulu pouvoir les dégager & être à portée d'aller à leurs ſecours ; ce qui devenoit impoſſible par la diſpoſition des quartiers de l'armée. Il fit tout ce qu'il put pour faire changer ces arrangemens ; mais M. de Broglio étoit entier, & il n'eut aucun égard aux remontrances que lui fit à ce ſujet le Comte de Saxe, par la Lettre ſuivante qu'il lui écrivit.

MONSIEUR,

Quoique mes avis n'aient point prévalu ; je ſuis trop attaché au ſervice du Roi, pour garder le ſilence dans la conjoncture préſente : l'idée d'aller ſur l'Inn eſt une chimère. L'Inn n'eſt point une Rivière qu'on puiſſe paſſer à la vue de vingt mille hommes, qui n'ont que douze lieuës de pays à garder. Le reſte des ennemis remettroit le blocus devant Prague, & notre brave armée qui y eſt ſeroit priſe : je ne ſçaurois vaincre la douleur que me cauſe une idée ſi affligeante ; d'ailleurs tous nos chevaux ſont hors d'état d'aller, & l'armée périra de fatigue, ſur tout dans une ſaiſon auſſi avancée que celle où nous ſommes.

Il y auroit une poſition à prendre : ce ſeroit de cantonner derrière Naab ; la droite de

notre armée au Danube, le quartier général à Amberg, & la gauche tirant vers Egra. Vous pouvez tirer vos ſubſiſtances par le Danube, Nuremberg & la Franconie. Les ennemis ne peuvent s'établir entre la Bohême & le Naab, parce que le pays eſt trop pauvre pour qu'ils y puiſſent vivre : ils ſeront donc obligés de ſubſiſter dans la Bohême, à une diſtance ſuffiſante, pour que vous puiſſiez être averti à temps de leurs mouvemens : vous conſervez ainſi une poſition qui en impoſe à toute l'Allemagne. L'événement de la guerre n'eſt point décidé, & tient tous les eſprits en ſuſpens : enfin ſi le Roi veut que ſon armée ſe rapproche du Rhin, on a le temps de faire des magaſins, des arrangemens & des marches ſur pluſieurs colonnes, par cantonnement. Les Princes d'Allemagne peuvent exiger de la Reine de Hongrie, que ſon armée ne ſuive point la nôtre, pour éviter la ruine de leur pays ; ce qui conſervera nos troupes, & les mettra en état d'arriver en bon ordre ſur le Rhin. Sans ces précautions nous ſerons obligés de camper & de fourager : nous réveillerons les habitans des pays par leſquels nous paſſerons, & nous perdrons notre armée. Voilà ce que j'ai cru de mon devoir de vous repréſenter. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, MAURICE DE SAXE.

Pendant que les troupes des armées reſpectives cherchèrent à ſe procurer des

quartiers d'hiver, il y eut nombre d'eſcarmouches de part & d'autre : les Autrichiens s'emparèrent en Bohême de la ville de Leutmeritz, où ils firent ſept à huit cens priſonniers, commandés par le Marquis d'Armentieres. La priſe de cette place étoit d'autant plus importante, qu'elle ſervoit aux François à favoriſer le paſſage des vivres qu'ils tiroient de la Saxe ; & qu'ils y avoient une partie de leurs magaſins ; c'eſt ce qui acheva de déterminer M. le Maréchal de Belliſle à ſauver à quelque prix que ce fût la garniſon de Prague.

Fin du ſixième Livre, & du premier Volume.

570759

005790302

3001